

Face à face



Le débat télévisé au second tour
de l'élection présidentielle
(1974-1995)

Textes rassemblés

Éditions du Boucher

CONTRAT DE LICENCE — ÉDITIONS DU BOUCHER

Le fichier PDF qui vous est proposé est protégé par les lois sur les copyrights & reste la propriété de la SARL Le Boucher Éditeur. Le fichier PDF est dénommé « livre numérique » dans les paragraphes qui suivent.

Vous êtes autorisé :

— à utiliser le livre numérique à des fins personnelles.

Vous ne pouvez en aucun cas :

— vendre ou diffuser des copies de tout ou partie du livre numérique, exploiter tout ou partie du livre numérique dans un but commercial ;

— modifier les codes sources ou créer un produit dérivé du livre numérique.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Les quatre débats télévisés présentés ici sont extraits du périodique *Notes et études documentaires*, « Textes et documents relatifs à l'élection présidentielle », textes et documents rassemblés par Didier Maus, La Documentation française, Paris.

Il s'agit des numéros : n° 5025, 1995 ; n° 4865, 1988 ; n° 4647-4648, 21 décembre 1981 ; n° 4201-4202-4203, 7 juillet 1975.

Les notes qui viennent compléter ces débats sont des Éditions du Boucher.

© 2002 — Éditions du Boucher
16, rue Rochebrune 75011 Paris
site internet : www.leboucher.com
courriel : contacts@leboucher.com
téléphone & télécopie : (33) (0)1 47 00 02 15
conception & réalisation : Georges Collet
couverture : *ibidem*
ISBN : 2-84824-033-4



Le monopole du cœur

2 avril 1974, vers 21 heures 30, les programmes des chaînes de télévision s'interrompent, un message apparaît sur les écrans : le Président Georges Pompidou est mort. On savait ce dernier malade depuis plusieurs mois mais peu de Français s'attendaient à une fin si proche.

De fait la campagne électorale pour désigner son successeur est courte. Au premier tour, à droite, Valéry Giscard d'Estaing s'impose face à Jacques Chaban-Delmas; il affrontera, au second tour, François Mitterrand, candidat commun de la gauche.

La campagne électorale de 1974 se caractérise par une innovation qui fera date : le débat radio-télévisé opposant les deux candidats du second tour. Regardé par 23 millions de téléspectateurs, il est le triomphe de la théâtralisation de la vie politique.

Ce premier débat est un véritable choc frontal, deux projets bien distincts s'opposent. Il témoigne de la bipolarisation de la vie politique française, gauche contre droite, qui se dessine et deviendra dès lors une constante du débat public.

Tout sépare les deux candidats, leurs programmes, leurs soutiens et leurs personnalités.

Valéry Giscard d'Estaing entre en politique en 1956, devenant l'élu dans le Puy-de-Dôme de la circonscription que lui laisse son grand-père. Technocrate brillant, plusieurs fois ministre du général de Gaulle puis de G. Pompidou, il joue en 1974 la carte du « changement sans le risque », celle du modernisme et de la jeunesse, ayant su

percevoir mieux que tous les autres les mutations structurelles qui affectent alors les sociétés occidentales.

François Mitterrand élu depuis 1946 du département de la Nièvre, plusieurs fois ministre sous la IV^e République, est l'adversaire résolu du général de Gaulle qu'il avait mis en ballottage lors du précédent scrutin de 1965. Artisan de l'union de la gauche, plusieurs fois donné pour politiquement mort, il fait preuve d'une étonnante capacité à rebondir que G. Pompidou avait soulignée en son temps.

Mai 1968 semble sonner le glas de sa carrière... trois ans après, il devient premier secrétaire d'un Parti socialiste alors moribond qu'il transforme en un véritable instrument de conquête du pouvoir. Il attire à lui ce nouveau salariat, que Giscard veut séduire, tout en s'arc-boutant sur un monde ouvrier qui a gardé tous ses réflexes de classe. Fêré de littérature plus que d'économie, François Mitterrand est un artiste de la politique.

Les deux hommes connaissent leurs forces et leurs faiblesses : Giscard maîtrise l'outil télévisuel et l'économie, Mitterrand est plus à l'aise sur une estrade et dans la joute oratoire.

L'un est allié des communistes, l'autre a signé la fin de l'hégémonie gaulliste sur la V^e République.

À l'arrivée, le 19 mai, 425 000 voix sur 26 millions de suffrages exprimés séparent les deux concurrents ¹.

1. V. infra les résultats des premier et second tours de cette élection page 302.

Débat télévisé
entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand
(10 mai 1974)

Présentation : Jacqueline Baudrier, Alain Duhamel

JACQUELINE BAUDRIER

Mesdames, messieurs, le débat entre les deux candidats à l'élection présidentielle, monsieur Valéry Giscard d'Estaing et monsieur François Mitterrand, ouvre la campagne électorale à l'ORTF¹, pour le second tour de cette élection. Il va être diffusé, il est diffusé en direct à la fois sur la première chaîne et la deuxième chaîne de la télévision et sur France Inter. Il est relayé aussi par les radios périphériques et il est diffusé encore par les télévisions d'une douzaine de pays européens et africains. Son importance est à la mesure de l'enjeu, le 19 mai vous élirez l'un de ces deux candidats Président de la République. C'est donc un grand événement sans précédent à la télévision française, de la plus haute importance aussi pour l'ORTF puisqu'il ouvre une brèche dans les contraintes très rigides que lui impose la campagne

1. L'Office de radio-diffusion-télévision-française, organisme de tutelle de la télévision en France, incarne, en 1974, la mainmise de l'État sur les moyens audiovisuels.

Peu de temps après ce débat, le 7 août 1974, l'ORTF se scinde en sept entités : quatre sociétés de programmes, TF1, Antenne 2, FR3 et Radio-France; une société de production, la Société française de production (SFP) et un établissement public chargé de la diffusion (Télédiffusion de France — TDF). À des fins de recherche, d'archivage et de formation, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) voit le jour.

légale. Nous vous remercions, messieurs, d'avoir accepté cette rencontre. Nous remercions la Commission nationale de contrôle d'avoir accepté aussi la proposition de ce débat, qui lui a été faite par monsieur Marceau Long, président-directeur général de l'ORTF. Cette confrontation, vous le savez, doit avoir lieu dans des conditions d'équité irréprochables, que les deux candidats sont en droit d'exiger. Nous nous y efforcerons, d'ailleurs, vous en serez les juges.

ALAIN DUHAMEL

Le débat à proprement parler va donc durer une heure trente, chacun des deux candidats ayant accepté de donner 45 minutes du temps que la loi lui accorde à la télévision pour le second tour des élections présidentielles. Des chronomètres sont en place qui permettront de mesurer exactement le temps de parole utilisé par chacun des deux candidats. Il va de soi que cette petite présentation n'est pas décomptée dans le temps de parole des candidats. Notre rôle, à Jacqueline Baudrier et à moi-même, sera essentiellement de veiller au respect du temps de parole de chacun, et puis au bon déroulement du débat. Comme vous nous l'avez demandé nous nous interdirons naturellement de poser quelques questions que ce soit à l'un d'entre vous. Il faut encore préciser que Roger Benamou, le réalisateur, Jacqueline Baudrier et moi-même, avons été choisis en accord avec les deux candidats eux-mêmes; et c'est le tirage au sort qui a décidé que le débat va être très bientôt ouvert par monsieur Valéry Giscard d'Estaing.

JACQUELINE BAUDRIER

C'est pour cette seule raison d'ailleurs que monsieur Valéry Giscard d'Estaing a été nommé avant monsieur François Mitterrand dans notre présentation, vous l'avez peut-être remarqué.

ALAIN DUHAMEL

Et toujours pour respecter scrupuleusement une égalité totale entre les deux candidats, puisque c'est monsieur Valéry Giscard d'Estaing qui va ouvrir le débat, c'est donc monsieur François Mitterrand qui aura le dernier mot, à la fin, pour les conclusions.

JACQUELINE BAUDRIER

Comment ce débat va-t-il être organisé? Les deux candidats ne tiennent pas à s'enfermer dans des structures trop rigides, mais ils souhaitent aussi traiter un certain nombre de problèmes importants, la politique étrangère, les institutions, les libertés, la politique écono-

mique et sociale. Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, le tirage au sort vous a désigné pour ouvrir cette discussion, donc vous avez la parole.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Puisque je suis le premier à avoir la parole permettez-moi d'abord de vous dire bonsoir et de poser la question suivante : quelle est l'utilité de ce débat, à quoi peut-il servir ? Les électrices et les électeurs ont désigné deux candidats pour le second tour de l'élection présidentielle et ces deux candidats sont donc François Mitterrand et moi-même. Et à cette occasion je remercie les 8 300 000 électrices et électeurs qui m'ont désigné pour participer à ce second tour. Dans ce débat il y a quelque chose que nous n'essaierons pas de faire qui est de nous convaincre mutuellement, parce que le 19 mai prochain il y aura de toute façon deux candidats à la présidence de la République, et c'est, je crois, bien ainsi. Et donc ce que nous devons faire c'est éclairer le choix des Françaises et des Français parce que le choix du 19 mai sera un choix très important. Ce sera d'abord un choix fait pour longtemps, pour sept ans, dans l'état de la Constitution actuelle, et ce sera un choix fondamental. Naturellement dans le déroulement de la campagne présidentielle on est amené quelquefois à évoquer toutes sortes de sujets et à propos de ces sujets l'attention se disperse, mais c'est un choix fondamental, car, suivant que l'un ou l'autre sera désigné, la France et les Français ne vivront pas de la même manière pendant les sept prochaines années. On emploie souvent à cette occasion l'expression de « choix de société », c'est une expression un peu abstraite, je dirai tout simplement que la vie des Français sera différente suivant que c'est François Mitterrand ou moi-même qui sera élu Président de la République, et c'est pourquoi il est très important ce soir, c'est l'utilité de ce débat, d'éclairer votre choix. Et pour éclairer ce choix en ce qui me concerne je compte faire ceci : je consacrerai la moitié du temps qui m'est donné à expliquer ce que je propose de faire pour les prochaines années, et je consacrerai l'autre moitié du temps qui m'est donné à discuter, à contester, les propositions que fait monsieur François Mitterrand. Alors c'est à moi de poser la première question, et comme règle, je l'indique à monsieur François Mitterrand, je lui poserai chaque fois une question pour lui permettre de répondre et je souhaite qu'il en fasse de même pour que je puisse lui répondre. Ma première

question est la suivante, elle concerne la suite de l'élection présidentielle. Le Président Pompidou est décédé le 2 avril dernier, c'est le 19 mai prochain que la France par application de sa Constitution, aura un Président de la République. Si je suis élu Président de la République que ferai-je, d'abord je désignerai un Premier ministre, je vous indique tout de suite que le choix de ce Premier ministre je ne l'ai pas fait, et je ne l'ai pas fait pour deux raisons, la première c'est que je ne suis pas Président de la République, et la seconde c'est que dans la désignation du Premier ministre je compte tenir compte de la volonté qu'aurait exprimée les Français, notamment le 19 mai prochain, et notamment de leur volonté de changement; c'est pourquoi j'attends de connaître le résultat de l'élection pour choisir le Premier ministre. Avec ce Premier ministre suivant la Constitution nous composerons un gouvernement. Ce gouvernement sera composé pour l'essentiel d'hommes nouveaux, d'hommes jeunes, et il devra comporter également un certain nombre de femmes, et ce gouvernement se mettra au travail tout de suite. Il travaillera avec qui? Il travaillera avec la majorité parlementaire¹. J'ai fait le compte des députés qui soutiennent la candidature de monsieur François Mitterrand, de ceux qui soutiennent la mienne, et à l'heure actuelle la majorité dans le cas de mon élection représente à peu près 300 députés contre environ 180 députés pour monsieur François Mitterrand, donc pas besoin de dissolution, la majorité sera en place nous pourrons gouverner tout de suite, et je demanderai au gouvernement de proposer dans le courant du mois de juin, un programme économique et social garantissant l'emploi, organisant le développement économique et traduisant dans les faits les premières décisions de justice sociale et de réformes sociales, que nous avons annoncées au cours de cette campagne présidentielle. Donc je présume que si je suis élu Président de la République, dans la semaine qui suivra, la France aura un gouvernement et ce gouvernement disposant d'une majorité à l'Assemblée nationale pourra travailler tout de suite.

1. C'est celle qui est issue des élections législatives des 4 et 11 mars 1974 qui ont donné la majorité à la coalition Union des démocrates pour la République (UDR)-Centristes et Républicains indépendants (*voir page 11*) de Valéry Giscard d'Estaing.

Alors la question que je pose à François Mitterrand est la suivante : s'il est élu Président de la République à quelle date la France aura-t-elle à la fois un gouvernement et une majorité permettant à ce gouvernement de travailler ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Eh bien je suis là pour vous répondre, avant de poser moi aussi des questions. La Constitution existe, elle implique des obligations. Ce que vous avez décrit c'est la réalité de demain, elle s'imposera à moi, comme à vous. Élu le 19 mai j'aurai donc à choisir un Premier ministre, je le ferai, j'ai déjà dit, plus avancé que vous dans cette affaire, que je choisirai un député socialiste ¹. Il me semble que j'ai besoin pour gouverner, dans une situation qui représentera en effet de grands changements, d'être comme on dit sur la même longueur d'onde, en confiance avec ce député socialiste, que je désignerai lorsque le moment sera venu. Ensuite il appartiendra au Premier ministre de présenter la liste de ses ministres, de constituer le gouvernement. Ce gouvernement sera constitué sur la base de la majorité présidentielle c'est-à-dire de toutes les forces politiques qui auront soutenu ma candidature au deuxième tour de scrutin. Quelles sont-elles ? On les connaît, nous aurons l'occasion d'en parler plus profondément tout à l'heure. Que fera ce gouvernement ? Il devra présenter un programme et là intervient un élément nouveau : les chefs de gouvernement, monsieur Messmer ² notamment, et ses prédécesseurs avant lui, n'ont plus jamais présenté de programme à l'Assemblée nationale assorti d'un vote qu'on pourrait dire pour bien se faire comprendre, « de confiance ». C'est-à-dire que les différents gouvernements n'ont pas véritablement soumis leur programme à l'assentiment du Parlement, ils sont restés à côté de l'opinion des élus du peuple, ils ne s'y sont pas intéressés. J'estime qu'il faut revenir à la règle constitutionnelle, qui a été appliquée par le Général de Gaulle pour ses premiers gouvernements, à savoir que le gouvernement devra présenter son programme et le soumettre à l'approbation de l'Assemblée

1. À l'époque, le nom de Gaston Deferre, député-maire de Marseille, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, est le plus souvent cité.

2. Premier ministre depuis juillet 1972.

nationale. Quel sera ce programme? Il conviendra de s'attaquer d'abord à ce que monsieur Giscard d'Estaing a jusqu'ici beaucoup négligé, je veux dire à l'inflation, à la hausse des prix. Il faudra véritablement tenter d'arrêter cette sorte de débandade qui fait que le gouvernement actuel accepte tout et n'importe quoi, de peur peut-être de se compromettre ou de prendre ses responsabilités, ou bien alors parce qu'il estime que l'inflation profite aux intérêts qui lui sont chers. Ce plan anti-inflation sera donc soumis aux députés, les députés l'accepteront ou le refuseront. Les députés accepteront ou refuseront la majorité que je présenterai, la composition du gouvernement qui aura été pratiquement admise par le Premier ministre et par moi-même. C'est à partir de là que nous saurons ce qui se passera. Monsieur Giscard d'Estaing a fait ses comptes, il les a faits assez larges, il semble qu'il s'attende à une forte majorité de 300 députés. La majorité absolue, aurait-il pu préciser, est de 246 suffrages; il pense donc qu'il n'aura pas d'accident parlementaire. En vérité, le trouble qui a suivi la mort du Président Pompidou, les disputes très âpres de la majorité, entre monsieur Giscard d'Estaing et monsieur Chaban-Delmas notamment, les séquelles, ce sont des cicatrices mal fermées¹. Cela signifie qu'il n'y a plus véritablement de majorité pour personne dans cette Assemblée nationale. Enfin il appartiendra aux députés de choisir; le gouvernement fera confiance aux députés pour entamer le dialogue abandonné depuis trop longtemps. Et naturellement un Président de la République, si je suis celui-là, signifiera, comme l'a fort bien dit monsieur Giscard d'Estaing, une capacité de changement. C'est vrai que ce ne sera pas la même chose, c'est vrai qu'il n'y aura sans doute plus, certainement plus, monsieur Messmer. C'est vrai qu'il n'y a aucune chance avec moi qu'il y ait un quatrième gouvernement Messmer, c'est vrai qu'il n'y aura plus la petite valse qui consiste, d'une part, à avoir comme hier une majorité

1. Jacques Chaban-Delmas, compagnon du général de Gaulle pendant la seconde guerre mondiale, président de l'Assemblée nationale, est le candidat officiel de l'UDR, le parti gaulliste, au premier tour.

Il est distancé par Valéry Giscard d'Estaing n'obtenant que 15,1 % des suffrages à la suite d'une campagne électorale dure qui n'a pas brillé par la courtoisie et parce qu'une partie de ses amis incarnée par Jacques Chirac a rallié très rapidement Valéry Giscard d'Estaing.

UDR-Républicains indépendants ¹, pour avoir demain une majorité tout à fait transformée (c'est cela le changement sans risque) Républicains indépendants-UDR. C'est vrai que nous n'avons pas la même conception de l'avenir immédiat de la France. C'est vrai qu'après avoir constaté que, pendant trop longtemps, certaines catégories sociales minoritaires ont reçu l'essentiel du profit du travail de tous, c'est vrai qu'il faut maintenant que la majorité des Français reçoive son dû dans la production nationale, mais de cela nous aurons le temps de reparler. Il est évident que si l'Assemblée nationale ne devait pas accepter ces orientations, elle serait dissoute, comme le prévoit la Constitution.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est ça, c'est le point important, c'est ce que, en réalité, nous attendions, parce qu'il est certain que l'Assemblée nationale ne pourra pas soutenir le programme que vous proposerez. Vous avez dit que votre gouvernement serait composé à l'image de votre majorité du second tour. Il se trouve qu'en venant ici j'écoutais la radio, dans mon auto, et que monsieur Marchais ² parlait très clairement et indiquait qu'il y aurait selon lui sept ministres communistes dans votre gouvernement. Je serais d'ailleurs intéressé de savoir, puisque vous avez déjà choisi votre Premier ministre, vous êtes en avance sur moi, moi j'attends le résultat du suffrage universel, de savoir si ces sept ministres communistes vous avez une idée des fonctions que vous allez leur donner, ou ne pas leur donner, parce que ceci intéresse directement les grandes catégories de Français. Mais alors, de façon beaucoup plus précise, il faut que vous disiez si vous avez l'intention de faire approuver votre politique, le Programme commun ³ — que j'ai apporté, j'ai apporté ici deux textes, la Constitution et le Programme commun — si vous avez l'intention de faire

1. UDR : Union des démocrates pour la République, parti gaulliste, le RPR (Rassemblement pour la République) lui succède en 1976.

RI : Républicains indépendants, parti fondé par Valéry Giscard d'Estaing en 1962 qui devient Parti républicain en 1977, une des composantes de l'Union pour la démocratie française (UDF) créée en 1978.

2. Georges Marchais, secrétaire général de Parti communiste français (PCF) depuis 1970.

3. Programme de gouvernement signé en juillet 1972 par le Parti socialiste, le PCF et les Radicaux de gauche.

approuver ce Programme commun par l'actuelle majorité. Aucun Français ne le croira. Le débat sur le Programme commun, nous l'avons eu l'année dernière au moment des élections législatives. Et on a demandé aux Français d'élire des députés, dont certains étaient pour le Programme commun, et dont certains étaient contre ce Programme commun. Ils ont envoyé une majorité, vous le savez très bien, qui est contre le Programme commun. Donc vous n'allez pas demander à la majorité élue contre le Programme commun de l'approuver. Il faut être honnête : vous serez conduit à demander la dissolution de l'Assemblée nationale. Et d'ailleurs, vous y serez conduit en raison d'un engagement qui figure dans le Programme commun. Car il est écrit, dans ce Programme commun, ceci : c'est que les partis liés par le contrat de législature, c'est-à-dire les partis qui se sont engagés en 1973 à agir ensemble, « s'opposeront, par vote négatif de leurs élus, à la constitution d'un gouvernement s'appuyant sur une autre majorité que la majorité de gauche issue du suffrage universel ». Donc, votre premier gouvernement devra nécessairement, c'est son engagement, ne s'appuyer que sur la majorité de gauche issue du suffrage universel, et vous savez que cette majorité n'existe pas à l'Assemblée nationale. Donc, il faut être clair, un gouvernement avec sept ministres communistes et une dissolution voulant dire qu'il ne pourra y avoir de travail parlementaire, et donc de programme de lutte contre l'inflation, monsieur Mitterrand, qu'au plus tôt à la fin du mois de juillet.

FRANÇOIS MITTERRAND

Il semble que vous ayez besoin de relire la Constitution que vous avez apportée (je l'ai moi aussi d'ailleurs), elle pourra vous servir le cas échéant. Elle comporte des explications qui vous seront utiles.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Nous verrons.

FRANÇOIS MITTERRAND

Pour ce qui concerne la Constitution, il semble que vous n'ayez pas une notion très exacte du rôle du Président de la République. Le Président de la République n'a pas à présenter un programme de gouvernement, d'ailleurs vous l'aviez dit vous-

même en commençant votre campagne, il y a maintenant quatre semaines.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est pour ça que j'ai dit le gouvernement.

FRANÇOIS MITTERRAND

De telle sorte que le Président de la République, pour l'instant il s'agit de cela, a pour mission essentielle de proposer de grandes orientations, de grandes directions, des options à long terme, concernant le type de société à laquelle il est attaché, qu'il propose aux Français et dont il demande les suffrages. Tout le reste tente de nous entraîner (mais j'y suis prêt naturellement) dans le domaine de la petite politique, celle qui consiste à savoir de quelle façon les gouvernements s'opposeront au Parlement ou s'accorderont avec lui au cours des mois prochains.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Mais c'est très important monsieur Mitterrand, c'est très important, c'est la vie quotidienne des Français dans les prochains mois.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vais préciser tout cela, afin que vous sachiez bien vous aussi quelles sont les forces sur lesquelles je compte m'appuyer et ce que j'entends faire. Vous avez observé depuis le début de la campagne, sur ce plan-là, une grande discrétion. C'est normal puisque vous avez limité votre objectif à continuer comme par devant, c'est-à-dire comme vous l'avez dit vous-même, « le changement sans risque ». Pour ce qui me concerne en effet je me sens responsable, et suivi (j'en profite pour remercier à mon tour les 11 046 000 femmes et hommes de France qui ont voté pour moi dès le premier tour de scrutin) je me trouve porteur, et j'en sens toute la responsabilité, d'un espoir très puissant. Je sais fort bien que l'Assemblée nationale élue en 1973, il y a un peu plus d'une année, ne correspond pas au schéma politique que je souhaite. Je suis un démocrate, je me suis incliné. Demain, élu Président de la République, cela voudrait dire que le peuple, que la masse des citoyens non pas a changé d'opinion sur tout, mais ne supporte plus l'actuelle majorité, ses contradictions, ses méfaits, qu'elle n'accepte plus d'être traitée comme elle l'est, n'accepte plus que des catégories sociales nombreuses représen-

tant l'immense majorité, des millions, des millions d'hommes et de femmes...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

... Vous venez de dire qu'elle ne correspond plus à la réalité politique française. Nous avons un débat précis, il faut informer les Français...

FRANÇOIS MITTERRAND

Je regrette d'avoir à vous répéter que je l'ai déjà dit. Si donc vous voulez bien m'écouter, cela ferait gagner du temps à ceux qui nous écoutent. Je l'ai déjà dit, chacun en est témoin : si l'Assemblée nationale renverse ce gouvernement... ce qui n'est pas sûr après tout, quand je vois certains ralliements de part et d'autre, après tout, qui sait ¹? Lorsque je vois cela, je dis : « Aux députés de prendre leurs responsabilités, ainsi qu'à vous-même (puisque à ce moment-là vous ne serez plus député, provisoirement, vos amis seront dans l'opposition) ». Vous ferez ce que vous voudrez. Ce qui est certain c'est, qu'à partir de là, sur la base des orientations du Programme commun, que j'ai traduites avec beaucoup de précision, dans un plan qui comporte trois étapes et que j'ai présenté à la presse et à l'opinion publique, un plan de six mois, qui prétend en effet redresser les erreurs économiques et les drames financiers que vous avez supportés, parce que, sans doute, désireux d'être candidat à la présidence de la République, vous n'avez pas voulu assumer vos responsabilités véritables de ministre des Finances. Il nous appartiendra en effet de réparer tous les dommages subis par la France à cause de votre politique...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Alors, monsieur Mitterrand, nous allons parler de la politique économique, c'est un autre sujet...

FRANÇOIS MITTERRAND

Laissez-moi vous dire, vous me posez des questions...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous avez déjà de l'avance dans le temps sur moi...

1. Au second tour, certaines personnalités gaullistes appellent à voter François Mitterrand. Elles reprochent à Valéry Giscard d'Estaing d'avoir aidé au départ du général de Gaulle en 1969 en lui refusant son soutien.

FRANÇOIS MITTERRAND

Un plan en trois étapes : la première étape sera nécessaire pour compenser les dommages de votre politique. Ensuite, j'espère bien que nous nous attaquerons aux structures, afin de permettre une politique de progrès, celle qui n'a pas été faite pendant trop longtemps.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Alors je commence par noter, c'était la première question que je vous avais posée, il a été assez long d'obtenir la réponse, il faut le reconnaître...

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous l'ai donnée dès les premières minutes, monsieur Giscard d'Estaing et j'en prends à témoin ceux qui nous ont écoutés. J'ai tout de suite dit que l'Assemblée nationale serait dissoute si elle renversait le gouvernement.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Et vous avez dit aussi...

FRANÇOIS MITTERRAND

Chacun en est témoin, il est inutile d'essayer de...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous avez dit ensuite que cette Assemblée nationale ne correspondait plus, n'est-ce pas, à la volonté des Français. Vous avez flétri en termes sévères l'attitude de ses membres, et je pense que, comme vous êtes respectueux de la représentation nationale, après l'avoir condamnée dans ces termes, vous n'allez pas imaginer ou demander à cette Assemblée nationale, de soutenir une politique contraire. Vous avez dit que la représentation nationale ne correspondait plus à ce que vous souhaitiez ou à ce que souhaitait la majorité de l'opinion française...

FRANÇOIS MITTERRAND

Si je suis élu ce sera évident.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Bon, si vous êtes élu ce sera évident. Et donc vous dissoudrez l'Assemblée nationale. Alors, la chose simple qu'il fallait dire...

FRANÇOIS MITTERRAND

Si elle renverse le gouvernement. Faut-il vous le répéter une fois de plus.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, si elle est ce qu'elle est.

FRANÇOIS MITTERRAND

Si elle renverse le gouvernement, c'est la Constitution qui s'applique, lisez-là.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Naturellement, si elle renverse le gouvernement...

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous devriez moderniser vos lectures, lisez la Constitution.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, alors, s'il fallait lire la Constitution, je vous indique que ce n'est pas le cas. Car le Président de la République a le droit de dissoudre l'Assemblée nationale, il n'en a pas l'obligation; et donc ne dites pas : « Si elle renverse le gouvernement », dites : « Si je décide de dissoudre l'Assemblée nationale ». Ne me donnez pas un cours de droit constitutionnel; j'ai lu la Constitution autant que vous, avec cette différence que, comme je l'ai adoptée, je la connais par l'intérieur, alors que vous l'avez combattue, vous la connaissez par l'extérieur...

FRANÇOIS MITTERRAND

... Mais pas toujours respectée, je pourrais le démontrer.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Alors en ce qui concerne donc l'exercice du pouvoir en France, les fonctions gouvernementales en France, je dis quelque chose de simple : si je suis élu Président de la République, la France aura un gouvernement dans la semaine qui suivra l'élection présidentielle et ce gouvernement aura une majorité parce que je ne répudie pas la majorité actuelle et je compte travailler avec elle. Vous avez dit que je ne proposais pas de changement à cet égard, monsieur Mitterrand, j'ai dit dès le début de ma campagne électorale, que vous n'avez peut-être pas suivie non plus, que je proposais de faire participer à cette majorité le Centre démocrate et les Réformateurs, et j'ai donc étendu la majorité présidentielle française plus loin qu'elle n'a jamais été étendue jusqu'ici. Et effectivement, cela correspond à peu près à 300 députés dans le Parlement actuel. Ce qui veut dire donc que, au début juin, la France aura un Président de la République, un

gouvernement, un Parlement, alors que j'ai noté que, dans l'hypothèse de votre élection, la France aura un Président de la République, elle aura un gouvernement. Le conflit entre le gouvernement et la majorité telle que vous l'avez décrite veut dire qu'il y aura de nouvelles élections, que ces nouvelles élections prennent, vous le savez, aux alentours d'un mois et demi, d'après nos textes constitutionnels, et donc on ne pourra se mettre au travail en France qu'à la fin du mois de juillet. C'était le point que je voulais indiquer très clairement à l'origine de notre débat.

FRANÇOIS MITTERRAND

Il me semble, monsieur Giscard d'Estaing, que depuis quatre semaines, en tant que ministre des Finances vous ne faites plus grand-chose.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Eh bien, vous me reprochez en tout cas de faire ce que je fais, puisque j'ai noté que vous me critiquiez de recevoir qui je recevais, monsieur Mitterrand.

FRANÇOIS MITTERRAND

Non, non. Je n'ai rien dit de tout cela. Je ne suis pas intervenu sur ces choses. Je constate simplement qu'après avoir averti les Français à la veille de la campagne présidentielle (sans savoir naturellement ce qui résulterait de l'état de santé du Président Pompidou) vous aviez indiqué qu'il fallait beaucoup de courage, beaucoup d'esprit de décision et des mesures absolument nécessaires et importantes. Et depuis ce moment-là, depuis que vous êtes candidat, vous n'avez plus rien fait. Entendons-nous bien sur ce point...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Erreur totale. Deux séries de mesures sont à porter à votre attention; non, vous me mettez en cause je vous répondrai...

J'invoque la charte des libertés pour vous répondre. Vous me mettez en cause, je vous réponds, c'est la moindre des choses. Je ne sais pas quelle idée vous avez de la vie publique, mais lorsque je mets en cause quelqu'un, je lui laisse le temps de répondre. Vous m'avez mis en cause. Concernant le programme de lutte contre l'inflation...

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous ne devriez pas parler ainsi, monsieur Giscard d'Estaing! gardez le ton qui convient...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Il contenait deux séries de propositions. Certaines de ces dispositions devaient être législatives, et donc il fallait les faire voter par le Parlement. Il est évident que nous ne pouvons pas faire voter par le Parlement, qui ne siège pas à l'heure actuelle, des dispositions législatives. Les autres dispositions étaient administratives, elles sont en cours. En quoi consistent-elles? Elles consistent à passer un certain nombre de contrats avec les organisations représentant les producteurs, ou avec les organisations représentant les distributeurs, de façon à modérer la hausse des prix. Eh bien, ces négociations, ces conversations ont eu lieu. Ces accords ont été passés ou sont en train d'être passés. Et les problèmes très importants, monsieur Mitterrand, nous nous en occupons quotidiennement. Je vous citerai le cas de l'agriculture. Nous avons pris, avec le ministre de l'Agriculture, récemment, — encore ce matin, c'est vous qui me le faites évoquer —, des mesures qui intéressent, par exemple, la situation des producteurs de lait ou la situation des producteurs de viande, parce que ce sont des secteurs en difficulté, pour lesquels des mesures devaient être prises. Concernant les décisions qui ont été prises par l'Italie (car l'Europe, vous le savez, est, à l'heure actuelle, en crise), le Danemark et l'Italie ont pris des mesures restrictives à l'importation. Nous nous en sommes occupés aussitôt et j'ai fait savoir au Président du Conseil des ministres en exercice, qui est mon collègue d'Allemagne fédérale que, s'il souhaitait réunir les ministres des Finances, j'étais à sa disposition pour le faire, et notamment, mardi dernier, s'il nous avait convoqués. Donc je m'occupe activement...

FRANÇOIS MITTERRAND

Donc, vous iriez à cette réunion?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Bien entendu.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce que vous avez négligé de faire lorsqu'on a discuté de la revalorisation de l'or, récemment.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Erreur, monsieur Mitterrand, c'était une réunion qui n'était pas officielle...

FRANÇOIS MITTERRAND

Permettez-moi de vous dire que...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Ce n'était pas une réunion officielle des ministres des Finances, c'était une réunion privée, à laquelle la France était représentée par le gouverneur de la Banque de France et par le directeur du Trésor.

FRANÇOIS MITTERRAND

Et puis vous aviez autre chose à faire... Mais pour ce qui concerne le changement, au fond après vous avoir écouté, il me semble qu'il se borne à l'acquisition de monsieur Lecanuet ¹.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Et des Réformateurs.

FRANÇOIS MITTERRAND

Monsieur Lecanuet est réformateur, semble-t-il.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Lecanuet est centre démocrate.

FRANÇOIS MITTERRAND

Et puis de l'extrême droite : vous n'avez plus d'ennemis à droite. Très bien. C'est bon à savoir. Vous êtes, en effet, le candidat qui recherche l'accord de monsieur Lecanuet (homme tout à fait respectable), afin d'élargir votre majorité et après avoir fait le plein des voix de la droite, de l'extrême droite, et même d'une certaine extrême droite, qui est, paraît-il, inquiétante.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Au premier tour de l'élection, l'extrême droite était représentée, elle était représentée par monsieur Le Pen ², et par certains autres candidats.

1. Jean Lecanuet, député-maire de Rouen, chef de file du mouvement centriste des Réformateurs, ancien candidat contre le général de Gaulle en 1965, appuie la candidature de Valéry Giscard d'Estaing dès le premier tour.

2. Jean-Marie Le Pen, député poujadiste en 1956, farouche défenseur de l'Algérie française. Éclipsé depuis 1962, il se présente à l'élection de 1974 et ne recueille que 190 000 voix, soit 0,74 % des suffrages exprimés (*voir page 302*).

FRANÇOIS MITTERRAND

Il semble qu'ils vous aient très facilement rejoint...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je n'ai jamais négocié, je n'ai eu aucun contact avec ses représentants.

FRANÇOIS MITTERRAND

En tout cas, votre majorité est élargie des deux bouts, vers monsieur Lecanuet, qui attendait cela, et d'autre part, vers l'extrême droite.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Elle n'est pas élargie.

FRANÇOIS MITTERRAND

On la connaît, la mienne repose (elle a été franche, dès le premier jour) sur un certain nombre d'organisations politiques et syndicales. Beaucoup, beaucoup de Français l'ont prouvé dès le premier tour de scrutin, et davantage encore si j'en juge par l'évolution de l'opinion publique, telle qu'on me la traduit. Alors peut-être pourrions-nous avancer, et pourrais-je, à mon tour, poser des questions. Voyez-vous, monsieur Giscard d'Estaing, je pense que notre débat qui, naturellement, peut être un peu vif, c'est dans la nature des choses, est un débat difficile. Nous y mettons, je pense, beaucoup de sincérité, nous pourrions y mettre de la passion, l'objet même de l'enjeu en vaudrait la peine. Mais je crois que nous sommes ici surtout pour informer, pour faire comprendre, pour dialoguer avec la France, et donc avec les Français. Et il y a eu un mot important, dans vos premières phrases, c'était lorsque vous avez dit : « Ce ne sera pas la même chose, on ne pourra pas aborder les problèmes de la politique de la même manière » — je l'ai même noté au moment où vous l'avez dit. Et je pense que — je ne dirai pas notre intérêt à nous deux — l'intérêt de notre pays, c'est que le débat soit clair. Je voudrais vous faire comprendre, dès maintenant, à vous-même, que c'est avec beaucoup de gravité que je m'adresse à vous. Quoi qu'il advienne, de toute façon, vous serez et vous resterez très représentatif des forces politiques qui vous soutiennent, que moi je classe de la façon que j'ai dite. Mais vous faites partie de la France et vous représentez un courant important de la vie nationale. Donc, vous ne pouvez pas vous abstraire du

grand problème qui nous est posé. Et quand vous me parlez, comme vous l'avez fait tout à l'heure, de programme, lorsque vous avez voulu m'entraîner sur un certain nombre de terrains, qui me paraissaient tout à fait extérieurs à notre discussion, j'avais envie de vous dire : est-ce que le vrai sujet n'est pas de savoir si, après l'élection du Président de la République, les Français vivront mieux, autrement, d'une façon plus juste, avec plus de chances de participer aux progrès du pays. Et c'est là que je voudrais parler d'une façon simple et claire. Voyez-vous, le « changement sans risques », dont vous avez parlé, il est sans risques, naturellement, pour des gens comme vous. Mais pensez maintenant...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Qu'appellez-vous, monsieur Mitterrand, des gens comme nous ?

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est-à-dire des gens qui appartiennent à une certaine caste sociale, qui n'ont pas, en effet, à se trouver affrontés, comme le sont la plupart des hommes et des femmes...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Mais, monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le droit de dire des choses pareilles !

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous en prie !

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Nous représentons, l'un et l'autre, nos électeurs, nous représentons nos électeurs.

FRANÇOIS MITTERRAND

Exactement.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Et je représente des électeurs qui sont aussi modestes que les vôtres.

FRANÇOIS MITTERRAND

Eh bien, nous allons en parler.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Qui nous ont apporté leur confiance... Je ne veux pas vous laisser. En effet, c'est une présentation très habile, une présenta-

tion très politique des choses : vous laissez croire que vous représentez la catégorie des travailleurs et que je représenterais une autre catégorie favorisée ou privilégiée. Monsieur Mitterrand, quelques exemples : dans les élections de dimanche dernier, vous avez noté les résultats de la ville de Clermont-Ferrand. Clermont-Ferrand est une ville qui a une des plus grandes usines de France, et qui a une municipalité socialiste. Et c'est une ville qui vous connaît bien, et qui me connaît bien, et qui donc sait ce que je suis, et ce que je représente; eh bien, vous avez noté, comme moi, que la ville de Clermont-Ferrand m'a donné plus de voix qu'à vous ¹. Et il y a des travailleurs à Clermont-Ferrand, monsieur Mitterrand. Vous avez dû noter que dans deux des trois plus grandes villes de France, Paris et Lyon, je suis, malgré le nombre des candidats, et en particulier compte tenu du fait qu'il y avait un autre candidat issu de la majorité, monsieur Chaban-Delmas, j'ai eu plus de voix que vous, à Paris et à Lyon. Il n'y a pas de travailleurs, monsieur Mitterrand, à Paris et à Lyon? Il n'y a que des privilégiés? Alors je ne veux pas laisser, dans ce débat, glisser cette insinuation, cette présentation politique, qui est de faire croire qu'il y a la France qui travaille, qui vous soutient, et la France qui ne travaillerait pas, ou moins, qui me soutiendrait. Nous avons chacun le droit de représenter la France qui travaille.

FRANÇOIS MITTERRAND

Il y a une politique qui défend la France qui travaille, et que j'entends représenter, et une politique qui lui nuit et qui sert les intérêts des classes privilégiées; c'est la vôtre.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est une caricature, c'est une caricature que les Français ne reconnaîtront pas.

FRANÇOIS MITTERRAND

Eh bien, essayons d'approfondir cette discussion.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, non, monsieur Mitterrand, il ne faut pas procéder par affirmations.

1. Valéry Giscard d'Estaing est député du Puy-de-Dôme, son fief électoral est Chamalières, la banlieue bourgeoise de Clermont-Ferrand.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vais les démontrer, si vous m'en laissez le temps.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Il faut mettre ses conclusions à la fin de sa démonstration et non pas au début. Car il n'y aurait pas eu 8 300 000 voix qui se seraient portées sur mon nom si votre analyse était exacte. Il ne faut pas procéder par des affirmations. On glisse dans l'esprit des gens, ensuite, une interprétation de cette nature. Et puis, il est plus facile d'apporter la démonstration. Alors, apportez la démonstration de ce que vous dites et, moi, je vous apporterai la démonstration du contraire.

FRANÇOIS MITTERRAND

La démonstration, vous l'avez apportée depuis dix ans. C'est la difficulté de votre situation, car, lorsque vous parlez du changement, j'ai toujours envie de dire : le changement, au fond, qu'est-ce que c'est ? Eh bien, c'est de faire ce que vous n'avez pas fait. Et qui peut le faire ? D'autres. Voilà, c'est aussi simple que cela. Or vous m'avez parlé de Clermont-Ferrand. Tout de même, si à Clermont-Ferrand, on ne vous avait pas donné la majorité, quand on sait l'espèce de satisfaction locale que l'on peut éprouver à l'égard d'un homme politique important...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Et à Lyon ? et à Paris ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Est-ce que vous voulez que nous fassions le compte, monsieur Giscard d'Estaing, de l'ensemble des villes de France et des départements de France où je suis arrivé largement en tête ? C'est tellement écrasant, à l'exception, en effet, du seul centre de Paris. On sait de quelle façon la ville de Paris a été vidée de beaucoup de ceux qui l'habitaient au bénéfice de bureaux, d'administrations et de quartiers résidentiels ; nous pourrions en parler, mais cela risque de nous entraîner bien loin. Vous êtes, depuis de longues années, responsable des affaires principales de la France¹ : c'est une politique qu'il s'agit de juger. Et nous avons les moyens de la juger puisqu'elle remplit les actes de la vie

1. Valéry Giscard d'Estaing a été ministre des Finances et/ou de l'Économie de 1962 à 1966 et depuis 1969.

nationale, en tout cas depuis 1969, et sans interruption. Alors lorsque vous me dites : « Essayons d'abord d'apporter des faits avant de tirer des conclusions », moi je tire les conclusions de tant d'années de faits. On va préciser. Voyez-vous, lorsque vous dites — et je reprends mon raisonnement — le « changement », moi je vous réponds : c'est de faire ce que vous n'avez pas fait. On peut penser, par exemple, à des gens qui habitent une HLM, par exemple, un F4, et qui payent un loyer de 700 francs, avec les charges locatives, qui sont très lourdes, et plus lourdes encore depuis les augmentations du fuel, c'est-à-dire plus des deux tiers du SMIC ¹. La ménagère, la mère de famille, qui s'intéresse à notre débat, ce soir, monsieur Giscard d'Estaing, elle a besoin qu'on lui parle de choses pratiques. L'indice des prix est déjà très effrayant. (Comme vous le savez, si la courbe continue, telle qu'elle a commencé au cours du premier trimestre de cette année, d'après les chiffres de l'INSEE, elle atteindra 17 % d'augmentation cette année.) Mais lorsqu'elle achète son huile, la ménagère constate qu'en 1969, elle payait 2,88 francs et aujourd'hui 6,65 francs; augmentation qui, je crois, doit dépasser 130 %...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

D'où vient cette huile, monsieur Mitterrand, puisque vous voulez prendre des exemples précis, d'où vient cette huile?

FRANÇOIS MITTERRAND

Elle vient de l'arachide, qui vient elle-même d'un pays extérieur. Les producteurs d'huile, qui n'ont pas acheté leur huile à l'étranger, ont aligné leurs prix. Ce qui prouve bien la façon dont vous encouragez, ou plutôt dont vous laissez faire, je veux bien le croire, l'alignement des prix sur les autres, même quand il n'y a pas de justification économique.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

La production d'arachide est entièrement importée... Vous avez pris un très mauvais exemple. Prenez un exemple de pro-

1. Salaire minimum interprofessionnel de croissance : salaire minimal indexé sur l'inflation en dessous duquel aucun salarié travaillant à temps plein ne peut être rémunéré. Il succède, en 1969, au SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) lui-même institué en 1950 lors du rétablissement de la liberté de fixation des salaires par le gouvernement Bidault.

duit français ! L'arachide, nous n'y pouvons rien, vous connaissez le Sénégal comme moi, vous savez fort bien que les prix de l'arachide ont été décuplés... et que c'est un pays...

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous savez bien que toute huile, d'où qu'elle vienne, même lorsqu'elle ne vient pas de l'étranger, se trouve alignée sur le même prix. Ce qui revient à dire que même lorsqu'il n'y a pas l'explication que vous donnez, de toute façon, on va à la hausse, et vous n'y faites rien. Eh bien, la ménagère, la mère de famille qui achète le lait, qui achète tous les produits de première nécessité, ensuite se rend compte des immenses difficultés qu'elle a, par exemple, lorsqu'elle habite dans un quartier éloigné, pour placer son enfant dans une école maternelle, puis pour lui trouver un premier emploi même lorsqu'il a obtenu le diplôme d'un institut technologique, parce qu'on n'a pas reconnu les équivalences nécessaires (il sort de l'Université, de l'école du peuple, alors naturellement, il est moins bien soigné que s'il sortait d'une école commerciale vers laquelle on aura dirigé quelques subventions), à partir de là, c'est l'angoisse quotidienne. De la même façon, vous avez parlé, et j'en ai parlé naturellement, c'est très important pour la France, des personnes âgées. Je leur ai dit, dès le premier jour, que je comptais doubler le minimum vieillesse, pouvant aller, donc, jusqu'à 21,30 francs par jour. Vous avez d'ailleurs estimé vous-même qu'une mesure de ce genre était indispensable. Vous n'avez pas précisé la date, sinon sur la première année du mandat présidentiel. Vous n'avez pas non plus indiqué quelles ressources seraient les vôtres, mais enfin vous avez promis 20 francs. Et vous avez cru tout dire. Or, en réalité, tous ceux dont nous parlons souffrent de beaucoup d'autres choses, monsieur Giscard d'Estaing.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, je le sais parfaitement...

FRANÇOIS MITTERRAND

Si vous permettez, et j'en aurai fini...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Très bien!

FRANÇOIS MITTERRAND

Le risque, pour eux, c'est que tout continue comme cela a commencé. Or l'explication, c'est que vous n'avez pas consacré aux équipements sociaux, à l'hôpital, à la maison de retraite pour les personnes âgées, à l'école, les sommes que vous auriez pu leur consacrer, après avoir constaté que la richesse de la France, qui est le fruit du travail de tous, est confisquée par une minorité. C'est ce que je voulais dire.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Giscard d'Estaing, avant que vous ne répondiez, je voudrais simplement vous indiquer, à l'un et à l'autre, que nous avons passé un petit peu plus d'une demi-heure.

JACQUELINE BAUDRIER

Et monsieur Mitterrand a parlé quand même quatre minutes de plus que monsieur Giscard d'Estaing.

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est pourquoi je vais écouter maintenant.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand a dit à l'instant une chose que je suis obligé de rectifier, qui n'est pas exacte : le doublement du minimum vieillesse ne conduit pas à 21 francs. Le doublement, si on faisait un doublement, conduirait à 28,40 francs, car actuellement le minimum vieillesse est de 14,20 francs par jour. C'est un détail mais c'est un détail important. Alors, monsieur Mitterrand a recensé les difficultés quotidiennes des Français. Les difficultés quotidiennes des Français existent, naturellement. Le gouvernement, moi-même, nous sommes efforcés, au cours des dernières années, de remédier à ces difficultés quotidiennes des Français, et ce que nous voulons faire, c'est apporter des solutions plus larges et plus amples encore à ces difficultés. Monsieur Mitterrand part d'un raisonnement sur le passé, j'aurais préféré, et je le lui ai dit, parler de l'avenir. Je n'arrive pas à le faire parler de l'avenir, c'est impossible, il parle toujours du passé. L'élection présidentielle, pourtant, c'est le choix des sept prochaines années, ce n'est pas le choix des sept dernières années. Alors il considère que le progrès économique de la France n'a pas profité aux travailleurs de ce pays. Naturellement, chacun sait que c'est faux. La question est de savoir si ce progrès aurait pu profiter

davantage aux travailleurs de ce pays. Alors quelques exemples pour montrer que c'est faux. Entre 1962 et 1973 : il y avait, en 1962, 24 % d'ouvriers qui possédaient une voiture automobile, et, en 1973, il y en a 90 %, chose heureuse, positive, qui montre le progrès du niveau de vie français. La télévision, vous qui nous regardez : en 1960, parmi les ménages ouvriers, il y avait 14 % de Français qui avaient la télévision, à l'heure actuelle, il y en a 83 %, c'est-à-dire la même proportion que dans la catégorie des cadres supérieurs, ce qui montre bien qu'il y a eu — et c'est heureux, c'est naturel d'ailleurs —, un progrès considérable du niveau de vie en France.

Alors, monsieur Mitterrand a l'air de dire que, dans la répartition de cette richesse économique créée, nous n'avons fait aucun effort pour que cette richesse aille vers les plus défavorisés. Voilà quelques exemples : la création du SMIC, elle remonte à 1969.

Monsieur Mitterrand, le SMIC n'existait pas avant, et les gouvernements successifs, ceux dont vous parliez, c'est-à-dire ceux de monsieur Chaban-Delmas, de monsieur Messmer, ont fait progresser le SMIC beaucoup plus rapidement, au cours des dernières années, que la moyenne des revenus en France. L'effort, en ce qui concerne les personnes âgées, au cours des dix-huit derniers mois, a été le plus important, en pourcentage, qui ait jamais été réalisé. Et donc il y a eu un effort actif de meilleure répartition des ressources en France. Et le problème, c'est d'accentuer cet effort, de le poursuivre, et non pas du tout de revenir en arrière pour discuter sur ce qui aurait pu être fait ; d'autant plus facilement, monsieur Mitterrand, que l'on ne portait pas le poids des choses. Car il est très facile, en effet, lorsque l'on a été éloigné du pouvoir, lorsqu'on n'a pas connu les crises intérieures ou extérieures, les difficultés monétaires, les incertitudes de l'inflation mondiale, en 1972-1973, de procéder à une sorte de discours distributif où l'on répartit les richesses que l'on n'a pas créées soi-même.

Concernant l'emploi, vous parlez de l'emploi des jeunes. Eh bien, concernant l'emploi, il faut savoir que, depuis 1969, c'est un chiffre très frappant, il a été créé en France, — je ne dis même pas « j'ai créé », je ne prétends pas du tout que ce soit moi — plus d'un million deux cent mille emplois, c'est-à-dire plus que dans les soixante-dix années précédentes. Et ceci a permis de

maintenir en France une situation de plein emploi. Vous pouvez participer à cette campagne présidentielle en France sans parler de chômage, alors que si vous participiez à une campagne électorale, par exemple en Grande-Bretagne, ce serait le problème numéro un. Et pour moi, le problème, c'est d'accroître le progrès économique et social de la France. Et c'est pourquoi j'ai désigné, dès le départ dans cette campagne présidentielle, les catégories vers lesquelles un effort important devait être accompli.

J'ai étudié, par exemple, le niveau de consommation des différents groupes français, c'est-à-dire les travailleurs, les agriculteurs, des salariés agricoles, les cadres, les commerçants et les artisans, ceux que l'on appelle les inactifs, et qui sont les personnes âgées. Eh bien, d'abord, on constate qu'au cours des dernières années, l'écart entre les niveaux de consommation de ces groupes s'est resserré au lieu de s'accroître, c'est-à-dire qu'il y a eu un resserrement des écarts dans la société française. Mais j'ai constaté que le groupe qui avait le niveau de ressources qui était, à l'heure actuelle, le plus en retard, c'était le groupe des inactifs, c'est-à-dire celui des personnes âgées. Et c'est le motif pour lequel j'ai mis en tête de mon programme des mesures concernant les personnes âgées.

Mais je dirai, monsieur Mitterrand, qu'on peut poursuivre le progrès social de la France, comme je souhaite le faire, parce que vous parlez toujours de moi comme ministre des Finances. Naturellement, j'étais ministre des Finances, de même que vous avez été, dans le passé, vous-même, titulaire de plusieurs portefeuilles ministériels. À partir du moment où je suis candidat à la présidence de la République, ce qui compte c'est ce que je ferai comme Président de la République, et je compte saisir à bras-le-corps le problème de la transformation sociale de la société française, parce que les hommes de ma génération savent parfaitement que c'est un problème essentiel, qu'il est au centre de tout. Et je compte y apporter la même ardeur et la même activité que j'ai déployées sur d'autres sujets, lorsque j'étais ministre des Finances. Mais par contre, je sais très bien que ce progrès social de la France, nous ne pouvons le faire que dans une France prospère, et non pas dans une France désorganisée. Et j'ai noté que vous étiez très discret, justement. Vous ne parlez pas du futur,

parce que vous ne pouvez pas parler du futur. Car, dans votre programme, il y a la désorganisation de l'économie française et il y a la désorganisation de deux manières : d'abord à court terme et ensuite à plus long terme. À court terme, parce que les mesures que vous comptez prendre, dès le départ, désorganiseront l'économie française. Et d'ailleurs, sur ce sujet, vous êtes toujours incertain ou imprécis. Je parle par exemple du premier programme de nationalisations. Le premier programme de nationalisations désorganisera, en profondeur, l'économie française et je ne parle pas de ceux qui seront touchés par ces nationalisations, — c'est un aspect des choses —, je parle du désordre économique. Votre futur Premier ministre — je ne sais pas si c'est lui — monsieur Gaston Defferre a écrit hier qu'il n'y aurait que neuf nationalisations au début. Vous savez très bien que c'est inexact. J'ai là le Programme sous les yeux, il y a neuf nationalisations industrielles, et il y a ensuite la nationalisation de secteurs entiers, comme le secteur du crédit, comme le secteur des assurances, comme le secteur des sociétés de portefeuilles. Donc ce n'est pas neuf nationalisations, mais bien davantage. Et dès le départ, vous créez le désordre des structures économiques en France, sans aucun profit ni pour le progrès économique ni pour le progrès social. Il n'y a pas un Français à l'heure actuelle, qui puisse croire que c'est en collectivisant l'économie française qu'on accélérera son développement. Et si je prends votre programme à court terme, votre programme de trois mois, alors d'abord vous créez le déficit budgétaire tout de suite, vous n'attendez pas, vous le créez.

FRANÇOIS MITTERRAND

Six mois.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Mettons six mois, vous créez le déficit budgétaire sur six mois.

FRANÇOIS MITTERRAND

Soyons précis.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Au lieu de trois mois. Cela fera deux fois plus de durée pour le déficit budgétaire. Vous le créez tout de suite. Vous ne voulez pas, d'habitude, me répondre sur ce sujet, car dans votre programme, il y a des dépenses qui ne sont pas financées et ensuite il

y a un emprunt. Alors, je me suis dit : l'emprunt servira à financer les dépenses. Pas du tout, car vous avez dit, par la suite, notamment à Toulouse, que votre emprunt serait dépensé. Donc, il y aura des dépenses budgétaires non financées et il y aura un emprunt dépensé. Ce qui veut dire que, dans les six premiers mois, vous recréez aussitôt, et d'ailleurs je le crois, le déficit budgétaire. Et vous proposez une autre mesure, sur laquelle je souhaiterais que vous vous expliquiez, car vous ne l'avez jamais fait jusqu'ici, une mesure surprenante qui est la réévaluation du franc. Alors je vous pose la question suivante, monsieur Mitterrand, pourquoi voulez-vous essayer de réévaluer le franc, pour qui en réalité, et comment comptez-vous le faire ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Dans la première partie de votre exposé — vous en aviez bien le droit, puisque j'avais pris un peu d'avance sur vous — vous m'avez répondu que les catégories sociales les plus modestes avaient plus profité que je ne le croyais du progrès social. Je maintiens ce que je disais. D'ailleurs tous ceux qui nous écoutent sont juges. Je m'inscris en faux, cependant, de la façon la plus précise, contre votre affirmation que le SMIC aurait été augmenté davantage que le salaire moyen. C'est le contraire qui s'est produit. J'ai les chiffres d'ailleurs, et les références. Le SMIC qui était de 64 % du salaire moyen en 1950 n'est plus aujourd'hui que de 53 %...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

En quelle année, monsieur Mitterrand ?

FRANÇOIS MITTERRAND

En 1950.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Il n'existait pas !

FRANÇOIS MITTERRAND

C'était le SMIG...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Cela n'a aucun rapport. Cela n'a aucun rapport. C'est une notion différente.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous en prie, ne faites pas ce genre de choses. Ne vous abaissez pas à cela...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Pas du tout !

FRANÇOIS MITTERRAND

Nous savons très bien de quoi nous parlons.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Il faut parler de choses précises, le SMIC existe depuis 1969, le SMIG est une autre notion, monsieur Mitterrand.

FRANÇOIS MITTERRAND

Il y a eu une hausse entre 1968 et 1969, pour des raisons que vous savez, qui découlent en particulier des accords de Grenelle ¹. En vérité, depuis lors, le SMIC baisse par rapport au salaire moyen. J'en prends à témoin tous les journalistes spécialisés qui nous écoutent, et qui le démontreront. L'évolution du pouvoir d'achat des salaires est plus lente que chez tous les membres de la Communauté économique européenne, sauf la Grande-Bretagne. Et j'ajoute pour reprendre le thème du « changement sans risque », monsieur Giscard d'Estaing, pour les agriculteurs dont vous avez parlé, 800 000 exploitations agricoles, moyennes et petites ont disparu au cours de ces dernières années. On a même calculé que (le chiffre est exact), six par heure disparaissent aujourd'hui. C'est ça la sécurité ? Et vous ne pensez pas que précisément, le changement, c'est que ça ne continue pas ? Vous savez combien ont disparu de commerces d'alimentation au cours de ces dernières années, disons depuis neuf ans ? 50 000. Combien de petites et moyennes entreprises ? 60 000. Combien de petites et moyennes entreprises ont fermé, en ce mois de janvier 1974 ? 1 740. Savez-vous combien de grandes surfaces se sont installées ?...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous avez déjà cité ce chiffre...

1. À la suite des événements de mai 1968 et aux termes de vingt-cinq heures de négociations serrées entre les partenaires sociaux rue de Grenelle, syndicats, patronat et gouvernement arrivent à un compromis le 27 mai. Le protocole d'accord prévoit une augmentation substantielle du SMIG (de l'ordre de un tiers), une hausse générale des salaires, l'abaissement de l'âge de la retraite et l'affirmation des droits syndicaux dans l'entreprise.

FRANÇOIS MITTERRAND

J'aimerais vous rappeler l'idée que vous vous faisiez, avant de m'interrompre, de la liberté d'expression! Je vous renvoie le compliment!

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

À partir du moment où nous discutons de chiffres et nous sommes à égalité de temps de parole, à partir du moment où nous discutons de chiffres, il faut discuter de chiffres exacts... Vous avez annoncé un nombre de faillites, il m'a préoccupé. J'ai regardé s'il était exact et j'ai constaté que ça n'était pas le nombre de faillites qui avaient eu lieu, c'est le nombre des faillites prononcées au point de vue judiciaire et qui tenaient à des raisons de procédure, ce qui fait que pendant les mois de novembre et de décembre, on n'avait pas effectivement prononcé, du point de vue judiciaire, les faillites correspondantes. Ce ne sont donc pas des fermetures d'entreprises, ce sont des faillites judiciaires prononcées et d'ailleurs, après le mois de janvier, ce nombre est redevenu normal et a diminué fortement en février et en mars.

Mais je répète, monsieur Mitterrand, vous cherchez à égarer cette discussion sur le passé. Les Françaises et les Français...

FRANÇOIS MITTERRAND

Sur la réalité d'aujourd'hui.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

... Ne veulent pas refaire l'élection de 1965. Ils veulent faire l'élection de 1974. Ce qui les intéresse, c'est de savoir où nous conduirons l'économie française, où nous conduirons le progrès social de la France. C'est cela qui m'intéresse et non pas de revivre dans une séance rétrospective ce qui s'est passé en France au cours des dix dernières années, que vous critiquez et dont j'assume pour ma part solidairement avec d'autres la responsabilité.

Alors parlons de ce que nous ferons et expliquez-moi pourquoi vous voulez recréer un déficit budgétaire et pourquoi et comment vous voulez réévaluer le franc.

FRANÇOIS MITTERRAND

Changer, c'est ne pas continuer comme avant, et avant, c'est maintenant. Vous êtes encore ministre des Finances. Il s'agit donc de savoir s'il faut vous garder pour continuer cette politique

que je viens de décrire ou bien s'il faut changer. On ne change pas de politique sans changer les hommes. Et j'insisterai beaucoup sur ce point parce que c'est capital. Vous parlez souvent de telle ou telle catégorie sociale, les cadres, les commerçants et les artisans. Je constate, par exemple, qu'en 1963, il y avait 108 supermarchés, en 1974 : 2 574. Ce n'est pas en raison de vos récents arrangements avec monsieur Royer¹ que la Commission nationale d'urbanisme commercial verra ses pouvoirs accrus comme l'avait demandé le Sénat. La décision souveraine sera celle du ministre. Et comme le ministre en question, le ministre des Finances le contrôle généralement, je n'ai pas confiance.

Je vais prendre un autre exemple. Nous parlons des commerçants et des artisans : songez qu'à la suite d'une loi qui a été votée au mois de novembre 1973 et qui a accordé le droit à la retraite (aux conditions de 65 ans) pour les anciens combattants et les anciens prisonniers de guerre, dès soixante ans... Cette loi n'a d'ailleurs pas été appliquée correctement par vos services et par vous-même, puisqu'un décret de 1974, au mois de janvier, a pratiquement reporté jusqu'en 1977 la possibilité d'appliquer des mesures qui étaient de simple humanité et d'intérêt social évident. Vous avez même inséré une discrimination dans l'article 2 de ce décret, en application tout à fait falsifiée de la loi en question. Vous excluez les commerçants, les artisans, les travailleurs indépendants et les travailleurs agricoles de la possibilité d'avoir cette retraite à soixante ans dans les conditions que je viens de dire. Je veux simplement redire que le changement, c'est ne pas vous permettre de continuer une politique antisociale.

Pour le reste, je vais vous répondre, vous m'avez posé deux questions très importantes et elles méritent en effet que nous nous y arrêtions. Elles concernent l'une les nationalisations et l'autre la réévaluation du franc.

Eh bien, parlons des nationalisations si vous le voulez bien. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles j'ai apporté la Constitution. Je me permettrai de vous rappeler ce que vous avez souvent oublié, c'est que toutes des philippiques que vous lancez contre les nationalisations, lorsque vous expliquez que c'est

1. Député-maire de Tours, initiateur d'une loi tendant à limiter le nombre de grandes surfaces de façon à protéger le petit commerce.

l'enfer — pour reprendre une expression qui n'est pas de vous — que c'est en vérité la faillite que c'est, en même temps, nier la capacité de notre marché de se développer, que c'est la fin des investissements, que c'est la ruine du secteur privé, je me permets de vous indiquer que la Constitution de 1958, reprenant le préambule de la Constitution de 1946 (j'ai les fiches sous les yeux, je vais vous les passer, vous pourrez contrôler et en même temps les apprendre), énonce le principe suivant : « Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité nationale. » Et c'est en raison de ce principe constitutionnel qui figure dans notre préambule, que de général de Gaulle, les 4 et 5 mars 1945, devant l'Assemblée de l'époque a prononcé un discours dont le titre était ainsi rédigé : *L'État doit tenir les leviers de commande* et dans lequel il disait, contre votre avis d'aujourd'hui : « Oui nous affirmons que c'est le rôle de l'État d'assurer lui-même la mise en valeur des grandes sources d'énergie, charbon... électricité, pétrole, ainsi que les principaux moyens de transport, ferrés, maritimes, aériens et les moyens de transmission dont tout le reste dépend. C'est son rôle d'amener la principale production métallurgique au niveau indispensable, c'est lui qui doit disposer du crédit [nationalisation des banques] de manière à pouvoir diriger l'épargne nationale vers les vastes investissements qu'exigent de pareils développements et d'empêcher que des groupements d'intérêts particuliers... » d'intérêts particuliers, vous entendez à distance ces mots... « puissent contrarier l'intérêt général ».

Eh bien! moi je prétends que, même dans un régime capitaliste libéral, plus avancé que le nôtre (je pense aux États-Unis d'Amérique), il y a des lois antitrust qui ont parfaitement traduit la règle même de ce capitalisme : la loi de la concurrence. Dès lors que des ententes sur les prix, sur les productions, sur des ventes se pratiquaient, des concentrations se réalisaient de telle sorte que la concurrence étant supprimée, les petites et moyennes entreprises étant liquidées, une personne, plusieurs personnes, d'une même famille ou un groupe d'intérêt pouvaient se rendre maîtres d'un seul marché. Il fallait nationaliser.

Et puis monsieur Giscard d'Estaing, il y a des réussites, vous les connaissez, vous vous en félicitez quelquefois : la réussite de Renault qui porte nos exportations si loin, la réussite d'EDF-GDF qui est citée en exemple sur le marché européen... Sauf dans une polémique électorale ou à la veille d'une élection présidentielle, vous ne pouvez pas vous dédire, mais il vous est impossible de contredire les forces politiques et les grands intérêts qui vous soutiennent.

Vous êtes hors d'état de faire une politique qui puisse véritablement défendre les intérêts généraux contre un certain nombre d'intérêts particuliers.

Je prends l'exemple de l'affaire Dassault. Monsieur Dassault est un grand ingénieur, un homme de valeur. Ce n'est pas le problème. En 1936, les industries d'armement ont été nationalisées. Eh bien ce qui n'est pas nationalisé aujourd'hui, ce sont les avions militaires qui appartiennent à monsieur Dassault, tandis qu'on commence à favoriser sa capacité de produire des avions civils... Le *Mercury* que vous devez subventionner par 500 millions de francs (vous entendez aussi, il faut bien qu'on nous écoute, 500 millions de francs pour monsieur Dassault...). Vous avez payé à 80 % les études et les recherches. Vous venez de vous engager pour plusieurs années sur 200 à 300 millions de francs pour obliger Air Inter à absorber la production de cet avion qui ne semble pas avoir de grandes facilités commerciales. Combien de gens sont en mesure de souffrir de la nationalisation ? En quoi lésons-nous quelque intérêt que ce soit ? Vous ne voulez pas qu'on nationalise Dassault, alors qu'il fabrique des avions de bombardements et un avion civil que nous soutenons, que vous soutenez avec les deniers des contribuables ! Ce n'est pas logique, ce n'est pas correct. Cela échappe à la Constitution et cela échappe en même temps à la grande tradition des républicains qui ont estimé que lorsque, dans un secteur clef de l'économie ou pour un produit de valeur nationale, une seule personne était maîtresse du marché, il fallait que la nation s'en rende maîtresse. Voilà un premier point sur les nationalisations.

JACQUELINE BAUDRIER

Monsieur Giscard d'Estaing voulez-vous répondre ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je parlerai tout à l'heure de la réévaluation du franc naturellement.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je préférerais que monsieur Mitterrand réponde. Nous en sommes encore en 1945, il est temps d'en venir à 1974.

FRANÇOIS MITTERRAND

Nous sommes encore en 1974. Vous venez de financer des avions Dassault et de disperser, de liquider et de gaspiller les fonds publics.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, alors parlons de ce sujet ! ça n'est pas du niveau de...

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous vous y intéressez aussi.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Pas spécialement.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je prends cet exemple de nationalisation, monsieur Giscard d'Estaing, vous m'avez posé la question, je pourrais prendre celui du plan calcul, c'est-à-dire de l'ordinateur dans lequel on subventionne...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous permettez, de toute façon, c'est à moi d'avoir la parole.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous vouliez me la rendre, mais vous préférez la reprendre.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non je la reprends tout de suite, parce que je ne veux pas laisser répandre des insinuations de votre part.

FRANÇOIS MITTERRAND

Non pas des insinuations, mais des affirmations et des accusations.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Des affirmations d'allure insinuante.

FRANÇOIS MITTERRAND

Pas du tout, très fermes.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

L'État français aide...

FRANÇOIS MITTERRAND

Cela figure dans les textes officiels.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Absolument, absolument, ce qui prouve encore que nous ne cachons rien. L'État français aide un certain nombre d'activités économiques et il aide ces activités économiques parce que s'il n'y a pas cette aide, on ne peut pas les développer. Alors qu'est-ce que nous aidons, nous aidons par exemple la construction navale, vous le savez très bien; nous aidons la marine marchande, vous le savez très bien, nous aidons l'aviation civile parce que si nous n'aidions pas l'aviation civile, il n'y aurait pas d'aviation civile française. Et lorsque vous êtes allé à Toulouse, l'autre jour, vous avez dit comme moi-même d'ailleurs qu'il fallait aider l'aviation civile. Et comme à Toulouse, on construit le *Concorde*, vous avez dit qu'il fallait aider le *Concorde*. Et vous savez qu'en matière d'aviation civile, nous avons dépensé infiniment plus d'argent dans le *Concorde* que dans tous les autres modèles d'avions civils. Ce qui est vrai, c'est que j'ai poussé et que je pousse à la reconversion vers des productions civiles d'un certain nombre de nos spécialisations militaires et qu'à partir du moment où des constructeurs qui étaient spécialisés dans du matériel militaire essaient, comme les autres constructeurs, de faire des programmes d'aviation civile, l'État, exactement sur les mêmes bases que celles qu'il applique aux autres entreprises, prend à sa charge la partie que, normalement, dans un État moderne, l'État finance en ce qui concerne la recherche ou le développement de la construction d'un avion.

C'est donc un programme qui avait pour objet de pousser à la reconversion vers la production d'avions civils et je m'étonne qu'un homme comme vous trouve une telle attitude critiquable. En ce qui concerne le plan calcul, par exemple...

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce que je trouve critiquable, c'est que cela serve les intérêts d'une seule personne.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

En ce qui concerne le plan calcul...

FRANÇOIS MITTERRAND

Ne détournez pas la conversation.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Cela ne concerne pas les intérêts d'une seule personne : nous ne remboursons que sur justification de dépenses concernant la recherche et la fabrication des appareils; nous ne versons jamais l'argent, comme vous dites, à une seule personne. Et nous le faisons exactement sur les mêmes règles de calcul que celles que nous appliquons à d'autres entreprises, et par exemple à l'aérospatiale, qui est une entreprise d'État, lorsqu'il s'agit, par exemple, du *Concorde* ou de l'*Airbus*.

Mais, monsieur Mitterrand, si je suis élu, nous continuerons à aider l'aviation civile française, parce que j'estime qu'il y a là une grande vocation industrielle française et que nous le ferons en respectant naturellement strictement des règles de contrôle en ce qui concerne l'emploi, l'utilisation et la justification des dépenses sur fonds publics.

FRANÇOIS MITTERRAND

Et vous ne nationaliserez pas Dassault... ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Et je ne me propose pas de nationaliser d'entreprises si je suis élu Président de la République.

FRANÇOIS MITTERRAND

Parfait! Alors vous laisserez cette entreprise gagner sur l'argent des contribuables des sommes considérables ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, nous ferons en sorte qu'il ne soit jamais accordé de subventions ou d'aides que pour des projets précis et sur des justifications contrôlées, notamment contrôlées par des services techniques et financiers, ce que nous avons toujours fait jusqu'ici.

Or, j'ai noté que, dès qu'il s'agissait de parler de l'avenir, vous ne pouviez pas...

FRANÇOIS MITTERRAND

Je regrette...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous n'en parlez pas, monsieur Mitterrand, il y a déjà une heure que nous sommes ici.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je demanderai au gouvernement de nationaliser les entreprises, les neuf entreprises industrielles qui détiennent un secteur clef de l'économie d'une façon monopolistique, c'est-à-dire qu'il existe une seule entreprise ou plusieurs ou quelques entreprises, sur un marché essentiel, pour une production essentielle à la vie nationale. Je compte en effet demander au gouvernement de respecter ce contrat que j'ai passé avec l'ensemble des citoyens.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Est-ce que vous indemniserez les actionnaires?

FRANÇOIS MITTERRAND

Avec une indemnisation parfaitement honnête. Oh! je connais le Programme commun!

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non monsieur Mitterrand, ce n'est pas dans le Programme commun.

FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai même fait une estimation sur vingt ans et je pourrais vous la dire... mais je voudrais vous dire, vous indiquer qu'au contraire, une distinction essentielle sera faite entre les petits et moyens porteurs vivant d'épargne réalisée et les gros porteurs.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est tentant quand on dit cela, cette distinction. On se demande d'ailleurs comment on peut la faire! Mais, enfin, imaginons qu'on puisse la faire. Est-ce que vous appliquerez cette distinction aux porteurs étrangers de ces titres?

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce que je peux vous dire...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Est-ce que vous l'appliquerez aux porteurs étrangers?

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce que je peux vous dire, monsieur Giscard d'Estaing, c'est qu'en l'espace de vingt ans, tous les porteurs auront échangé leurs titres, n'y perdront rien et cela coûtera 1 milliard par an. Et si vous voulez faire vérifier ces chiffres d'ici dimanche en huit, vous pourrez le faire.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je vous en prie, répondez à ma question.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce sont des calculs que j'ai faits et que je soumetts à l'opinion publique.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

En combien de temps ?

FRANÇOIS MITTERRAND

En vingt ans... je continue...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

En vingt ans, cela veut dire 20 milliards au total. Nous allons faire le calcul ensemble. Sur vingt ans, il y a un taux d'intérêt, monsieur Mitterrand, et celui que vous remboursez la dernière année, vous lui versez un taux d'intérêt ? Vous n'allez pas le faire attendre vingt ans ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je tiens à vous préciser qu'en l'espace de vingt ans, cela coûtera 2 milliards.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Ah bon c'était 1 milliard tout à l'heure.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous devriez m'écouter jusqu'au bout, la polémique ne servira pas notre entretien.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Mais il faut éclairer les chiffres.

FRANÇOIS MITTERRAND

Un milliard rentrera en compensation chaque année parce que ces actions gardent leur valeur. Cela coûtera 1 milliard afin de permettre à l'État de se comporter honnêtement à l'égard de tous les porteurs. Les choses sont claires ainsi. D'ailleurs cela a été appliqué comme cela au cours des nationalisations de 1945, et vous savez fort bien que, dans un certain nombre d'entreprises, les porteurs s'en sont fort bien trouvés. Donc, il ne s'agit pas de nous égarer. Puisque vous parliez de pillage des affaires publiques avec...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, non.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous l'avez dit plusieurs fois pendant la campagne, en accusant le Programme commun...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, non.

FRANÇOIS MITTERRAND

Dont j'assume la charge sur ce plan-là bien que je n'aie pas présenté un programme de gouvernement. Le changement, cela consiste précisément (voyez-vous j'y reviens sans arrêt et vous ne voulez pas me suivre là-dessus), à rendre justice à toutes les catégories socioprofessionnelles qui n'ont pas reçu leur part. Je me suis arrêté un moment sur les cadres, mais vous m'avez interrompu. Il existe un projet de monsieur Messmer (vous vous imaginez, de monsieur Messmer), qui prévoyait que deux salariés, qui seraient des cadres, pourraient siéger dans les conseils d'administration, afin de mieux connaître et de suivre le problème de la gestion. Votre groupe des Républicains indépendants et vous-même n'avez pas permis à ce projet d'aboutir. Pourtant, dans un pays comme l'Allemagne, les représentants des salariés forment la moitié des conseils de surveillance.

Vous faites donc la politique la plus réactionnaire qu'on puisse imaginer, qu'on puisse admettre, qu'on n'ose pas admettre à l'intérieur du Marché commun¹. Alors je dis que le problème pour les Français, c'est que le changement leur permette non seulement d'espérer mais aussi de construire autre chose, non seulement sur le plan des revendications matérielles mais aussi sur le plan de la qualité de la vie, sur le plan de la redistribution d'une croissance nationale qu'ils ont fabriquée de leurs mains et avec leur esprit et dont ils ne reçoivent que la petite part.

Voilà l'accusation que je fais à l'égard de votre politique.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, j'ai compris. Il m'a fallu du temps pour le comprendre : cela ne me paraît pas un point essentiel, que pour vous le changement se réduisait à me voir partir du minis-

1. Marché de libre-échange conclu en 1957 entre la France, l'Allemagne, l'Italie et le Benelux auxquels se sont ajoutés, en 1972, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark, colonne vertébrale de la Communauté économique européenne, ancêtre de l'Union européenne.

tère de l'Économie et des Finances. C'est un changement (ça n'est pas un changement considérable), pour ma part je pense que le changement, cela consiste à conduire l'économie, le développement et le progrès social des Français dans d'autres directions.

Alors, je note, parce que c'est très important, n'est-ce pas, qu'il est impossible avec vous d'avoir un débat sur l'avenir. C'est impossible. C'est un débat de contentieux sur le passé. Vous êtes un homme qui êtes lié au passé par toutes vos fibres, et lorsqu'on parle de l'avenir, on ne peut pas vous intéresser. En tout cas, vous n'acceptez pas de porter le débat sur ce terrain. C'est le seul qui m'intéresse. Monsieur Mitterrand, le changement avec moi, c'est que si je suis élu Président de la République, on cessera de parler du passé, y compris avec vous-même que j'espère avoir le plaisir de rencontrer, et qu'on parlera des problèmes d'avenir de la France, parce que c'est celui-là qui m'intéresse. Et je ne crois pas que les Français, à l'heure actuelle, cela les passionne de savoir ce que vous auriez fait comme ministre des Finances en 1960; c'est très intéressant comme sujet, mais ce n'est pas ce sur quoi ils comptent pour organiser leur vie future.

Alors, lorsque je dis le changement sans risque, qu'est-ce que je veux dire? Je veux dire que, par rapport à ce qui a été accompli, il est certain que nous devons, à l'heure actuelle, ouvrir de nouvelles perspectives. Mais au lieu d'ouvrir ces nouvelles perspectives par le renversement de la société française, par le bouleversement de la société française, nous allons le faire en donnant une nouvelle dimension à ce qui a été entrepris.

Or, vous avez parlé du Programme commun à plusieurs reprises, incidemment, c'est toujours moi qui vous en fais parler. Je vous ai parlé des ministres communistes au gouvernement. Nous serions le seul pays d'Europe occidentale à en avoir, vous n'avez même pas relevé le propos, vous n'avez pas répondu sur ce sujet. C'est-à-dire que les grands changements que vous proposez d'introduire, vous n'en parlez pas, et simplement vous vous contentez de dire que vous auriez fait un peu plus de SMIC que nous, ou un peu plus de développement de telle ou telle prestation ou allocation sociale.

Alors moi je vais vous dire ce que je voudrais faire. Je crois que la France souhaite une nouvelle dimension de son progrès écono-

mique et social, c'est cela qui l'intéresse; que cette nouvelle dimension, cela veut dire d'abord que l'on continue la croissance de la France, et on ne continuera pas la croissance de la France en lui faisant subir une vague de nationalisations et de bureaucratie. D'ailleurs les grands pays socialistes voisins l'ont parfaitement compris puisqu'ils ont rayé de leur programme partout ces objectifs. Et d'ailleurs vous ne le maintenez dans le vôtre, c'est tout à fait clair, que sous la pression insistante de vos grands alliés communistes, parce que vous savez très bien que dans une économie moderne, ouverte, européenne, la nationalisation ou la bureaucratisation ne font pas progresser l'économie ou le progrès social, vous le savez autant que moi.

FRANÇOIS MITTERRAND

Parfaitement.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Alors nous allons continuer dans la même direction, c'est-à-dire maintenir la croissance de l'économie française et en même temps lui donner une dimension beaucoup plus humaine. Parce que ce qui est vrai, c'est que nous venons en effet, au point de vue du développement économique français, nous venons de loin. Nous avons un pays dont le niveau de vie, dont les ressources, dont l'industrie étaient du fait de la guerre, du fait du retard accumulé entre les deux guerres, d'un pays à économie faible. Et nous avons mis à l'heure actuelle sur un pied plus vigoureux l'économie française ce qui lui permet d'ouvrir la dimension du progrès social et de l'humanisation de notre société. Dans quelle direction? Ce qui m'intéresse moi, c'est de dire ceci : il est fondamental, par exemple, de développer l'égalité des chances pour les jeunes Français. C'est fondamental; c'est beaucoup plus intéressant que de savoir ce qui s'est passé en 1962, monsieur Mitterrand!

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est ce dont je parle depuis le début et c'est le débat que vous avez fui...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Alors vous en parlez *mezza voce*, parce que je ne l'ai pas entendu.

FRANÇOIS MITTERRAND

Le changement, c'est de faire autre chose que ce que vous avez fait pour rétablir la justice sociale.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est ça, alors il faut dire...

FRANÇOIS MITTERRAND

Donc il faut faire une politique de justice sociale.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je suis encore en retard sur vous, monsieur Mitterrand; laissez-moi parler. Donc c'est de développer l'égalité des chances pour les jeunes Français, ce qui veut dire que le problème de l'éducation, le problème de la formation, par exemple, sera au centre des préoccupations du futur Président de la République, si je suis élu. D'ailleurs, la semaine prochaine, à Amiens, je consacrerai un discours d'ensemble aux problèmes de l'éducation et de la formation.

Vous avez parlé du problème de l'emploi des jeunes, c'est un problème fondamental. J'ai proposé un certain nombre de mesures concernant précisément le statut à donner aux jeunes pour ce qui est de leur premier emploi, et je dirais même de leurs premiers emplois parce que je crois qu'il est normal de reconnaître une sorte de droit au risque, de droit à l'erreur pour quelqu'un qui prend un premier emploi. Je crois également qu'il faut maintenir en France et développer la liberté d'initiative et d'établissement. Je crois qu'il est très important pour des travailleurs individuels, pour des petites entreprises en France, de pouvoir grandir et se développer dans une atmosphère qui ne soit pas bureaucratique et contraignante.

Quand vous parlez des cadres, je n'ai pas voulu entrer dans des débats polémiques. Vous avez passé des catégories en revue. Je note que, dans le Programme commun, sur deux sujets qui touchent les cadres et qui sont pour eux, je dirais, vitaux, qui sont le problème du quotient familial, vous proposez de revenir sur le quotient familial, et le problème de la retraite des cadres et l'autonomie de la retraite des cadres, vous proposez également de revenir sur cette autonomie. Donc, sur des sujets qui touchent des catégories sociales essentielles, vous proposez des mesures qui vont fondamentalement contre leurs préoccupations et contre leurs aspirations.

ALAIN DUHAMEL

Je vous indique simplement qu'il vous reste vingt-sept minutes.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Au total?

JACQUELINE BAUDRIER

Au total.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Eh bien nous allons nous partager ces vingt-sept minutes.

JACQUELINE BAUDRIER

Est-ce que vous souhaitez continuer dans le domaine économique et social?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je voudrais dire à monsieur Giscard d'Estaing que je cherche à comprendre les raisons de sa politique. Je cherche à la comprendre. Je vois, et je suis d'accord avec lui, qu'il convenait de donner à la France une structure industrielle qui lui permettait de prendre rang parmi les grandes puissances, bref, d'épouser son temps. Il est un peu plus jeune que moi. Bref, on pourrait dire que, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, nous avons connu deux périodes. La première a été essentiellement de tenter de réparer les dommages de la guerre, c'était difficile. Ce régime a fait beaucoup (c'était la IV^e République) et puis il a sombré.

La V^e République, sur ces bases, a cherché à donner à la France sa structure industrielle. Elle n'a pu le faire, indépendamment des qualités de chacun, que par un formidable mouvement de travail et de grands sacrifices supportés par ceux qui ont accompli ce travail. Des salaires assez bas, une progression très lente, une hausse des prix très vive, un nombre d'heures de travail très long, des logements sociaux en trop petits nombres, des écoles fournies à des enfants paysans ouvriers ou de la petite bourgeoisie de bourgs ruraux, dans des conditions très rares (je pense surtout à l'école maternelle), bref dans la difficulté. Cependant, on a bâti tout ça, nous les Français. On a bâti tout ça. C'est ce que vous appelez à juste titre la croissance. Encore faut-il donner un sens humain à cette notion de croissance. La France est devenue plus riche, parce que, il faut le dire (ça n'est pas de la polémique entre nous), on s'y est tous mis et quand je dis on s'y

est tous mis, pensons surtout à tous ceux qui ont mis la main à la pâte, qui en ont été les véritables artisans : ouvriers travailleurs, cadres, agriculteurs, commerçants, ils ont tous travaillé pour que la France vive mieux. Beaucoup d'intelligence, la recherche, la science.

Le moment est venu, monsieur Giscard d'Estaing, depuis longtemps, où il aurait fallu utiliser cette richesse créée par tous, afin que le plus grand nombre vive. C'est presque une question d'intelligence, c'est aussi une affaire de cœur. Il n'est pas acceptable qu'il y ait une petite catégorie de privilégiés qui sont servis par toutes vos lois, en particulier par vos lois fiscales, qui se tirent de tout, qui reçoivent des jetons de présence, des tantièmes, des bénéfices dans les conseils d'administration, des sommes énormes et scandaleuses, que la plupart des grandes sociétés aient des bénéfices sans comparaisons possibles avec qui que ce soit d'autre, tandis que tant de millions de gens vivent difficilement. Alors, je crois que la troisième époque de notre histoire, je parle de l'avenir, monsieur Giscard d'Estaing...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Oui mais vous parlez de l'avenir en prenant sur mon temps, monsieur Mitterrand...

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est précisément... vous aurez le temps d'en finir.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, j'ai beaucoup de choses à rectifier sur ce que vous venez de dire...

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est de répartir plus justement les fruits de l'effort national.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Mais je suis sur ce point...

FRANÇOIS MITTERRAND

Et c'est là que j'engage ma candidature, et on sait bien que ce sont les forces politiques et syndicales qui se sont rassemblées derrière moi, et que c'est ma candidature et mon programme d'action qui permettront demain à la France d'engager la grande aventure, l'admirable aventure non seulement de la réussite économique mais aussi du progrès social.

C'est là tout notre débat.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Eh bien, monsieur Mitterrand, si l'on vous a écouté comme je vous ai écouté avec intérêt, on est convaincu que ce qu'il faut faire ce n'est pas ce que vous proposez. D'abord, je vais vous dire quelque chose : je trouve toujours choquant et blessant de s'arroger le monopole du cœur. Vous n'avez pas, monsieur Mitterrand, le monopole du cœur, vous ne l'avez pas.

FRANÇOIS MITTERRAND

Sûrement pas.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

J'ai un cœur, comme le vôtre, qui bat à sa cadence, et qui est le mien. Vous n'avez pas le monopole du cœur. Et ne parlez pas aux Français de cette façon si blessante pour les autres.

Alors, concernant ce qui a été fait au cours des dernières années, nous avons, la collectivité française a travaillé, et vous avez reconnu vous-même qu'elle avait travaillé dans la bonne direction puisque, en quelques années, nous avons fait de notre pays, un pays moderne, vous avez dit, je crois, une puissance industrielle moderne. Alors, le reproche que je vous fais, c'est, à l'heure actuelle, à cause de votre alliance avec le Parti communiste — vous êtes si discret sur tous ces sujets — c'est de proposer aux Français de briser l'instrument. Si vous disiez : « L'instrument, on s'en est bien servi pour la croissance, mais on pouvait peut-être aller plus vite dans la correction des inégalités sociales », je dirais : « C'est une querelle historique. Pouvait-on aller plus vite ? Fallait-il, au contraire, développer nos moyens de production et d'activité ? » C'est une discussion qu'on pouvait avoir, mais, à l'heure actuelle, ce que je propose de faire c'est de servir les mêmes objectifs de justice sociale que vous. Je suis convaincu que, si je suis élu Président de la République, les personnes âgées, les travailleurs au SMIC, les jeunes, en ce qui concerne la formation scolaire, rurale ou citadine, monsieur Mitterrand, connaîtront les mêmes réalisations que celles que vous ambitionnez de faire. Seulement, moi, je ferai ces réalisations à partir d'une économie en progrès alors que vous, vous avez l'idée, étrange en vérité, de vouloir faire ces réalisations à partir d'une économie brisée. Il n'y a pas de progrès social en France si nous ne continuons pas à développer l'économie moderne, et l'erreur, à mon avis, fondamentale de la politique

que vous proposez, parce qu'enfin nous sommes un peu dans l'avenir dans ce point du débat, l'erreur fondamentale c'est de briser l'instrument, c'est-à-dire de proposer aux Français un programme de gestion économique dont aucun pays comparable ne veut, parce qu'ils ont observé la mise en œuvre de pareilles techniques et de pareilles solutions et ils savent très bien que cela arrête le progrès économique.

Moi, mon ambition, parce qu'en effet, vous avez dit que je suis un homme jeune, et un homme jeune il a l'ambition de faire quelque chose et vous dites toujours que mon ambition c'est la croissance; pas du tout. Mon ambition, c'est de servir la justice, monsieur Mitterrand, et je dirai de la servir autant que vous.

Je pense souvent à ce qui se passera si je suis élu, parce que je serai peut-être élu à votre place, c'est possible, vous n'en parlez pas. Eh bien! si je suis élu et quand je pense à ce que je voudrais avoir fait, je voudrais avoir amélioré le sort des Français. C'est ça mon idée de base. Mais je me dis que pour améliorer le sort des Français, je ne commencerai pas par jouer avec l'instrument pour des raisons électorales. Moi, je ferai en sorte que l'instrument productif français, celui qui a utilisé, canalisé, orienté le travail physique, manuel et effectivement pénible des Français, cet instrument ne soit pas désorganisé dans les premières semaines de ma gestion.

Donc, monsieur Mitterrand, personne n'a le monopole du cœur, personne n'a le monopole de la justice. Nous discutons sur des moyens parce que les objectifs de justice, je crois que ce sont les mêmes et je crois que, pour servir la justice en France, il faut poursuivre dans la direction que nous avons prise, il faut amplifier le mouvement, il faut développer le dialogue. Car je crois que la justice ce n'est pas seulement une question de distribution de ressources, c'est une question de contacts, d'échanges de vues, de savoir ce que chacun aspire à faire, aspire à être, et que c'est dans cette atmosphère nouvelle que sera, pour moi, le changement, c'est-à-dire une démocratie sociale en France, mais bâtie sur la poursuite du progrès économique. C'est là que réside, à mes yeux, le changement, et ce n'est pas dans un simple changement de personnes.

FRANÇOIS MITTERRAND

Naturellement, ce n'est pas qu'un simple changement de personnes, naturellement. Encore faut-il expliquer une politique. Et je regrette que vous ne m'ayez pas écouté davantage au cours de ces dernières semaines; il est vrai que vous aviez vous-même beaucoup de choses à faire.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Et réciproquement.

FRANÇOIS MITTERRAND

Car vous auriez observé que j'étais le seul, parmi les candidats — M. Chaban-Delmas s'y est essayé — à avoir présenté un plan anti-inflation. Je suis le seul à avoir gagé les ressources...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Ah, ce plan anti-inflation...

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous en prie, je ne vous ai pas interrompu.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je suis encore en retard sur vous, monsieur Mitterrand.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je ne vous ai pas interrompu.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Parlons de votre plan anti-inflation.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je voudrais vous répéter que je suis le seul à avoir présenté un plan anti-inflation et à avoir gagé des dépenses par des ressources correspondantes. Je suis le seul à l'avoir fait.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Comment gagez-vous vos dépenses?

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce plan ne concerne pas seulement les revendications matérielles; il y a des aspects moraux et spirituels qui comptent et qui sont essentiels à la vie d'un pays.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, nous sommes bientôt à la fin du débat...

FRANÇOIS MITTERRAND

De telle sorte que...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je voudrais qu'on respecte l'égalité de temps de parole. Comme on approche de la fin du débat, vous êtes toujours en avance sur moi et je voulais, à propos de votre plan anti-inflation, vous poser des questions, parce que je l'ai sous les yeux, votre plan anti-inflation. D'abord, vous avez dit que, pour stopper l'inflation (j'ai votre papier sous les yeux car vous me l'avez même envoyé. Je vous remercie)...

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous m'avez encore interrompu.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je vous ai interrompu, monsieur Mitterrand, parce que vous parlez toujours plus que moi et que j'ai droit à l'égalité du temps de parole.

FRANÇOIS MITTERRAND

Une légère avance.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Alors, vous avez dit, dans votre plan pour stopper l'inflation, « un blocage temporaire des prix auquel aucun gouvernement ne peut échapper ». Est-ce que ce blocage temporaire des prix comporte le blocage des prix alimentaires?

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous savez bien, parce que je l'ai précisé, qu'il n'y avait pas de blocage des prix agricoles, cela fait partie de mes déclarations publiques; le blocage serait sélectif et temporaire. Après tout j'aurais pu m'inspirer de la façon dont monsieur Debré ¹ s'était comporté avant que vous ne reveniez au ministère des Finances lors de la généralisation de la TVA : il a, à ce moment-là, appliqué des dispositions, quant au contrôle des prix, qui ont été très efficaces. Vous essayez...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Elles sont actuellement en vigueur.

FRANÇOIS MITTERRAND

Elles sont actuellement en vigueur, mais elles ne sont pas très efficaces...

1. Premier ministre du général de Gaulle de 1959 à 1962, ministre de l'Économie et des Finances de 1966 à 1968.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Ce sont celles qui sont en vigueur.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous avez battu tous les records de la hausse des prix. Mais je voudrais en revenir à mon sujet lorsque vous aurez rattrapé votre temps de parole.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, je prends votre plan. D'une part, il y a un blocage temporaire des prix, mais vous dites aux Françaises et aux Français que cela ne comporte pas les prix alimentaires, ce que je comprends d'ailleurs parfaitement parce que le problème des prix agricoles se pose, mais vous savez très bien que, pour les ménagères, pour les Françaises auxquelles vous dites que cela ne concerne pas les prix alimentaires, dès à présent votre programme de lutte contre l'inflation est singulièrement écorné, parce que, pour les prix industriels, vous proposez de mettre en œuvre pratiquement la politique que nous pratiquons.

Ensuite, vous proposez une réduction du taux de la TVA, c'est-à-dire une perte de recettes fiscales. Je comprends très bien cette perte de recettes fiscales si vous la compensez par d'autres ressources. J'ai lu votre programme, je l'ai sous les yeux : il n'y a aucune autre ressource dans votre premier plan. Donc, dans votre plan de six mois, il y a des dépenses, c'est-à-dire un déficit budgétaire, l'apparition d'un déficit budgétaire dont tous les Français savent, qu'ils soient économistes ou qu'ils ne le soient pas, que c'est un facteur d'accélération de l'inflation. Alors, vous accélérez l'inflation à l'intérieur par l'apparition d'un déficit budgétaire et vous organisez — et c'est tout à fait surprenant — la déflation extérieure par la réévaluation du franc. Et je voudrais bien savoir qui vous pensez servir : est-ce que ce sont les exportateurs, est-ce que ce sont les agriculteurs, en procédant à cette revalorisation de notre monnaie ?

Si j'ajoute que, dans le Programme commun, vous proposez également la mise en place immédiate d'un contrôle renforcé des changes, alors je me demande comment vous imaginez à la fois que vous allez isoler la France au point de vue monétaire par un contrôle renforcé des changes, organiser le déficit intérieur, le déficit budgétaire, et prétendre réévaluer notre monnaie.

FRANÇOIS MITTERRAND

Concernant le budget, en conséquence de l'inflation, vous avez des sommes (M. Chaban-Delmas les a confirmées), 14 milliards environ, qui représentent, à l'heure actuelle, un excédent utilisable.

J'ajoute que votre propre programme, que j'ai fait chiffrer, pour la première année, à 25 milliards, n'est gagé par aucune ressource. Je continue de préciser — mais moi, je ne vous ai pas interrompu — je continue de préciser que le programme anti-inflation que j'ai présenté atteint 9 milliards de francs et reste inférieur à l'excédent budgétaire que je limite, par prudence, à environ 10 milliards selon les informations que je possède et qui viennent de votre ministère.

J'ajoute qu'en vérité, la diminution de la TVA atteint 3 milliards, et non pas 12, comme vous l'aviez prétendu dans un précédent débat parce que vous aviez compté, parmi les produits de première nécessité, le homard et le caviar.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, soyons sérieux! soyons sérieux: le homard et le caviar ne font pas 9 milliards de francs. Les Français consommateurs le savent parfaitement.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous en prie, ne détournez pas la conversation!! Ne détournez pas la conversation. Les produits de première nécessité représentent 6 milliards par an, donc 3 milliards pour les six mois. Et je tiens à ce que, dès que l'on parle de chiffres, vous n'ayez pas des affirmations qui sont contraires à la vérité. Je tiens...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous n'allez pas prétendre que la différence c'est le homard et le caviar, monsieur Mitterrand, allons!

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous les aviez englobés, d'une façon très spéieuse, mais peut-être avez-vous cru que c'était aussi nécessaire que la brioche en 1789. Là-dessus...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Nous parlons sérieusement. La différence entre 3 et 12 milliards par an, ce n'est pas le homard et le caviar.

FRANÇOIS MITTERRAND

L'heure passe et vous m'avez parlé, tout à l'heure, des ministres communistes et je ne voudrais pas vous laisser le sentiment que c'est une discussion que je fuis. J'ai fait beaucoup de réunions publiques, beaucoup de déclarations publiques — plus qu'il n'aurait fallu, sans doute — au cours de ces quatre dernières semaines, et j'ai toujours dit très clairement que la majorité présidentielle que je représenterais, qui se serait rassemblée derrière moi, non seulement le 5, mais aussi le 19 mai, comprendrait toutes les formations politiques qui m'ont soutenu, en particulier le Parti communiste. C'est donc bien clair : il y aura, si je l'emporte, des ministres qui représenteront l'ensemble des formations politiques, y compris le Parti communiste.

Alors, le problème est de savoir s'il y a un interdit. Le problème est de savoir s'il est aujourd'hui interdit de faire, en France, ce qui est fait en Finlande, ce qui est fait en Islande, ce qui a été fait par le général de Gaulle — je l'ai déjà très souvent répété — en France, en 1944 et en 1945, ce qui a été fait en Italie, en Belgique, au Danemark, en Hollande. Il s'agit de savoir si les alliances entre communistes et socialistes qui existent dans les provinces du Piémont ou de l'Émilie en Italie, il s'agit de savoir si c'est interdit alors que cela se fait au Japon, simplement parce que c'est moi et que ce sont les communistes français.

Et là-dessus, vraiment, je trouve que s'adresser aux Français en leur disant : « Je veux être le Président de tous, je veux réaliser l'unité nationale », et exclure *a priori* 5 millions d'entre eux simplement parce qu'ils votent communiste, est inadmissible. Il existe un grand parti qui s'appelle le Parti communiste, qui n'est pas le mien, que je combats sur bien des points, mais que j'ai estimé nécessaire de contribuer à réintégrer dans la vie nationale parce qu'il représente de grandes forces du travail, de production et des valeurs patriotiques que l'Histoire a montrées.

Alors, je vous réponds : « Mais oui, c'est comme cela ». Et j'en prends la responsabilité : je suis le seul candidat qui ait dit à toute la France : « Je ne récuse aucun Français ». Et je me permets, monsieur Giscard d'Estaing, parce que le débat est vraiment grave là-dessus : l'anticommunisme, vraiment, il faut s'en débarrasser. Les tragiques périodes du temps de Staline, les grandes divisions qui ont séparé l'Europe, vraiment, monsieur Giscard

d'Estaing, pensez à l'avenir, ne chassez aucune des forces de la production, ne coupez pas la France en deux. M. Chaban-Delmas, tout récemment, s'est exprimé là-dessus, mais j'ai retrouvé un de ses anciens textes, au moment de la mort de Maurice Thorez ¹ : « Lorsqu'on est descendu à la mine à douze ans et qu'on n'est déficient ni de corps ni d'esprit ni de cœur, comment ne pas prendre une profonde conscience de classe, comment ne pas prendre parti ? Maurice Thorez nous laisse le souvenir d'un homme de talent ayant le sens de l'État. » Et voulez-vous que je vous lise — et ce sera fini — la lettre qu'a adressée le général de Gaulle au fils de Maurice Thorez après la mort de ce dernier ? « Pour ma part, je n'oublie pas qu'à une époque décisive pour la France, le Président Maurice Thorez, quelle qu'ait pu être son action avant et après, a, à mon appel, comme membre de mon gouvernement, contribué à maintenir l'unité nationale. »

JACQUELINE BAUDRIER

Alors, messieurs, il faut qu'on vous précise ce qui se passe. M. Mitterrand a parlé 45 minutes, M. Giscard d'Estaing a un retard de cinq minutes, il va donc pouvoir répondre. Et, en principe, il faudrait que vous puissiez conclure. Nous constatons que vous n'avez pas eu le temps de parler de politique étrangère. Qu'est-ce que vous souhaitez ? Est-ce que vous souhaitez dire quelques mots de politique étrangère ? Peut-être M. Giscard d'Estaing veut-il répondre maintenant à M. Mitterrand, il a droit à cinq minutes. Et est-ce que vous voulez, quelques minutes, l'un et l'autre, parler de politique étrangère et donner votre conclusion ensuite ? Mais nous déborderons. Mais il est vrai que, ce débat étant un débat exceptionnel, nous devons pouvoir le faire.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je suis à votre disposition. Je suis en retard parce que M. Mitterrand parle plus que moi et que je m'efforce, de temps en temps, d'avoir accès au droit à la parole.

Alors, je dirai à M. Mitterrand qu'il ne s'agit pas du tout de cette théorie de couper la France en deux. Qu'est-ce que cela

1. Secrétaire général du PCF de 1930 à 1964. Un des initiateurs du Front populaire (1936). Ministre d'État en 1945-1946, puis vice-président du Conseil. Il quitte le gouvernement à l'éviction des communistes en 1947.

signifie? Nous sommes là pour parler simplement des choses. Il y a l'élection présidentielle, il y a deux candidats, il y aura toujours deux candidats : l'un sera élu, l'autre ne sera pas élu, et je n'emploie même pas l'expression, vous le voyez, sera battu; il ne sera pas élu. Ce sera vous ou ce sera moi. Et je ne considère pas du tout que la France sera coupée en deux. Et il y aura les Français qui auront choisi leur Président de la République. Je suis très frappé de voir que ce qu'ils veulent c'est choisir leur Président de la République. Tous les hommes politiques, et je dirai que votre façon de vous exprimer vous classe dans cette catégorie, cherchent à faire croire que les Français vont se classer en cette circonstance; ils ne vont pas se classer, ils vont choisir leur Président de la République, ils vont choisir l'homme qui leur donnera l'impression d'une certaine sincérité, d'une certaine simplicité et d'une certaine sécurité. C'est comme cela qu'ils vont se prononcer. Pourquoi voulez-vous que cet homme, une fois élu — si c'est vous, monsieur Mitterrand, ou si c'est moi — ait l'idée qu'il lui faut couper la France en deux? Je pense que ce sera un homme de réconciliation; moi, je serai un homme de réconciliation, je ne serai pas un homme de revanche. Et il est frappant de voir la percée, l'ouverture politique que j'ai pu faire en quelques semaines. Vous faisiez de l'ironie sur le soutien du Centre démocrate ou sur le soutien des Réformateurs, que vous auriez bien aimé avoir, pourtant : eh bien, en quelques semaines, malgré les divergences d'opinions, malgré les souvenirs que pouvaient avoir les uns ou les autres, on a pu organiser, déjà, en France, un large rassemblement qui va, en effet, plus loin que ce rassemblement n'est jamais allé. Et moi, je souhaite qu'un jour ce rassemblement aille plus loin. Je considère, monsieur Mitterrand, que les électeurs communistes sont des Français comme les autres mais, je l'ai dit, le Parti communiste, ce n'est pas un parti comme les autres. Et, d'ailleurs, vous le savez très bien, parce que vous nous citez des exemples intéressants de l'Islande ou de la Finlande; mais enfin, la France, ce n'est pas l'Islande ou ce n'est pas la Finlande; d'abord, la Finlande a une frontière commune avec l'Union soviétique, nous n'en avons pas, et quant à l'Islande, elle n'a pas les mêmes problèmes économiques, sociaux et internationaux.

FRANÇOIS MITTERRAND

Elle fait partie de l'OTAN ¹... Elle fait partie de l'OTAN...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Elle fait partie de l'OTAN, mais elle a une situation...

FRANÇOIS MITTERRAND

Qui est le Traité militaire de l'Atlantique Nord, elle est l'alliée des Américains.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est ça. Mais je répète qu'aucun pays, qu'aucun pays du Marché commun même élargi n'a, à l'heure actuelle, de communistes au gouvernement; même un pays où le Parti communiste est très actif et très influent comme l'Italie n'a jamais eu de ministres communistes au gouvernement. Non pas qu'il ne s'agisse d'hommes qui ne puissent pas faire partie de la représentation nationale. J'ai reçu à mon ministère, récemment, une délégation du Parti communiste qui venait m'entretenir des problèmes de l'inflation, j'ai trouvé tout à fait normal d'avoir cette discussion avec eux.

Mais installer au gouvernement — et, dans votre texte, ça veut dire pour la législature, c'est-à-dire, s'il y a une dissolution, pour cinq ans, installer au gouvernement —, selon M. Marchais, sept ministres communistes, qui auront des secteurs dont certains seront importants, qui seront ou bien l'Éducation ou bien l'Agriculture ou bien le Commerce, je n'en sais rien, parce que vous exclurez peut-être l'Intérieur ou les Forces armées ou les Affaires étrangères, installer pendant cinq ans, en France, à la tête des grandes administrations nationales sept ministres communistes, c'est, à mon avis, un risque qu'un homme d'État français ne peut pas prendre. Il peut parfaitement, comme vous, avoir des négociations avec le Parti communiste, il peut demander le soutien du Parti communiste dans telle ou telle circonstance ou pour telle ou telle partie de son programme. Par contre, installer à des leviers de commandes, de responsabilités et de formation, six ou sept

1. Organisation du traité de l'Atlantique Nord créée en 1949 par les États-Unis, le Canada et la plupart des pays d'Europe de l'Ouest au début de la guerre froide. Structure militaire au rôle à la fois préventif et défensif, son but était de préserver la sécurité de l'Europe occidentale face à une éventuelle agression de l'Union soviétique et de ses pays satellites.

ministres communistes pendant cinq ans, c'est un risque qu'un homme d'État français ne doit pas prendre.

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est le risque qu'a pris le général de Gaulle.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Dans une circonstance nationale tout à fait différente et il a...

FRANÇOIS MITTERRAND

La circonstance nationale... la circonstance nationale à laquelle nous sommes affrontés est très différente aussi.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, n'invoquez pas trop le général de Gaulle. Rappelez-vous mai 68, monsieur Mitterrand. Lorsque vous avez déjà voulu faire la même tentative en mai 1968, parce que vous aviez songé à faire également un gouvernement avec les communistes, rappelez-vous les termes, ils sont présents dans la mémoire de tous les Français, et je les ai là, d'ailleurs, dans lesquels le général de Gaulle s'est exprimé à propos de cette tentative, la sévérité avec laquelle il en a parlé et avec laquelle il a parlé de ceux qui menaient cette tentative ¹. Alors, je vous conseille, sur un sujet de cette nature, de ne pas invoquer le précédent du général de Gaulle.

Mais je termine sur ce point : autant l'ouverture politique est souhaitable en France, et autant il est souhaitable — je dirai le plus tôt possible — que des hommes d'inspiration et de formation socialistes, puissent participer à des responsabilités au gouvernement autant il est très grave, pour un homme d'État, et pour un homme d'État comme vous, dont je mesure, je le dis franchement, la sincérité et l'esprit national, j'en suis sûr, mais combien il est dangereux de prendre le risque, à l'occasion des élections présidentielles, d'installer pour cinq ans, dans des postes de responsabilités, des ministres communistes. Enfin, je vous le dirai franchement, c'est un risque que, personnellement, de toute façon, pensant à la France et pensant aux Français, je ne prendrai jamais.

1. En mai 1968, devant le vide créé par les événements, François Mitterrand annonce qu'il serait éventuellement candidat à la succession du général de Gaulle; ce dernier, dans une conférence de presse, parle des menées d'un parti totalitaire servi par des politiciens au rancart, François Mitterrand est directement visé.

ALAIN DUHAMEL

Alors, monsieur Mitterrand, nous allons vous rendre la parole. Vous avez, l'un comme l'autre, épuisé à quinze secondes près, le temps de parole qui était théoriquement prévu. Alors, on nous a avertis que vous pouviez disposer chacun de cinq minutes supplémentaires à la fois pour conclure et puis, si vous voulez, y intégrer encore quelque chose, mais vous ne pourrez pas beaucoup vous répondre. Alors, vous avez donc une tranche supplémentaire, chacun, de cinq minutes, à la fois pour vous répondre et pour conclure.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Est-ce qu'on peut découper, monsieur Duhamel?

JACQUELINE BAUDRIER

Est-ce que vous souhaitez, l'un et l'autre, avoir un échange, même bref, de politique étrangère puisque c'était dans vos projets?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je crois qu'il est utile que nous disions notre point de vue sur la politique étrangère. Je vous dirai ceci.

Pour la politique étrangère de la France, en deux minutes — je garderai trois minutes pour ma conclusion...

FRANÇOIS MITTERRAND

Bien.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

... Pour moi, ce qui est très important c'est d'abord le maintien de l'indépendance et de la grandeur de la France. La France, pour moi, n'est pas un pays quelconque, c'est un pays dont le Président de la République doit servir l'indépendance et la grandeur.

Mon deuxième objectif, c'est de faire avancer l'Europe et, à cet égard, je dirai simplement à monsieur Mitterrand que la lecture du Programme commun et l'évocation permanente des clauses de sauvegarde, des risques de sorties de l'Europe, me conduisent à penser qu'il y a, en fait — et on le sait bien —, incompatibilité entre l'esprit du Programme commun et le maintien de la France dans le Marché commun. Or, l'Europe est en crise, l'Europe sera en crise l'été prochain, et il est très important que le prochain Président de la République française puisse conduire une politique européenne pour la France.

Enfin, au point de vue de la défense, je suis également très frappé de voir, dans ce même document, que l'on propose — je cite — « le désarmement et la neutralisation du centre de l'Europe », ce qui veut dire que, dans ce cas, l'Europe sera une zone désarmée, située entre deux superpuissances dont on n'évoque pas le désarmement. Je suis favorable au désarmement, mais je suis favorable au désarmement qui comporte sur un pied d'égalité les superpuissances, c'est-à-dire l'Union soviétique et les États-Unis. Car un désarmement et une neutralisation limités à l'Europe cela veut dire l'Europe esclave et je souhaite l'Europe indépendante et pas l'Europe esclave.

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est bien rapide... pour la politique étrangère. Il nous aurait fallu un autre rendez-vous. C'est regrettable mais nous avons parlé de beaucoup d'autres choses qui, je l'espère, seront utiles.

L'indépendance, vous êtes né, comme moi, dans ce pays; n'y serions-nous pas nés que nous l'aimerions si nous devions y travailler : nous nous sentons, je me sens si profondément enraciné dans la vie de notre pays que l'indépendance, pour moi, c'est quelque chose d'aussi simple que ma façon de respirer. Il n'est pas possible que la France puisse se soumettre aux injonctions de quelque pays que ce soit, serait-ce notre plus fidèle et notre meilleur allié. Mais l'indépendance, cela se défend : cela se défend avec la monnaie, cela se défend avec le travail, cela se défend avec une armée, cela se défend avec une économie qui échappe à la puissance des sociétés apatrides, des sociétés multinationales. Cela n'est pas défendu aujourd'hui; c'est ma tâche pour demain.

Je crois à l'Europe, monsieur Giscard d'Estaing, et, contrairement à ce que vous avez dit, le Programme commun respecte le Marché commun. Vous n'avez pas fait l'Europe sociale, vous n'avez pas fait l'Europe régionale, vous n'avez pas fait l'Europe monétaire, vous n'avez pas fait l'Europe des peuples, cela reste à faire, c'est ma mission.

Enfin, je pourrais continuer. Vous m'avez parlé du général de Gaulle. C'est vrai que je l'ai combattu, franchement, loyalement, devant le pays tout entier. Mes thèses n'étaient pas les siennes le plus souvent. Vous avez dit, un jour, que vous aviez eu avec lui — je ne sais comment vous avez noté ce chiffre — 170 rendez-vous.

Mais vous n'avez pas parlé du 171^e, le 28 avril 1969 ; c'est le jour où vous l'avez politiquement poignardé puisque vous avez décidé sa chute ¹. Voilà pourquoi il vaut mieux, sur ce sujet, que les choses soient claires.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Giscard d'Estaing.

JACQUELINE BAUDRIER

Il vous reste quatre minutes, monsieur Giscard d'Estaing pour apporter une précision et ensuite conclure.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je vais répondre d'abord à ce dernier trait de monsieur Mitterrand. Monsieur Mitterrand, est-ce que vous êtes démocrate ? Est-ce que vous respectez l'application d'une Constitution et du suffrage ? En 1969, il ne s'agissait pas d'élire le Président de la République, le général de Gaulle comme Président de la République, le général de Gaulle que vous avez combattu en étant candidat contre lui ; il s'agissait de se prononcer sur un texte et je me suis, comme tous les Français, comme la majorité des Français — et, permettez-moi de vous le dire, comme vous-même — prononcé sur ce texte.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je n'avais pas d'obligation morale, moi.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je n'avais pas d'obligation morale lorsqu'il s'agissait de voter sur une loi. Cette loi proposait la suppression du Sénat, je n'étais pas favorable à la suppression du Sénat, j'étais un homme libre, je ne faisais pas partie d'un gouvernement, et, comme homme libre, j'ai exprimé le suffrage de ma conscience. Et je suis étonné de voir qu'un homme qui, dans son vocabulaire, se réclame de la démocratie, n'accepte pas la loi du suffrage. Lorsqu'il s'est agi de voter pour le général de Gaulle comme Président de la République, j'ai voté pour lui ; lorsqu'il s'est agi de voter son investiture, monsieur Mitterrand, j'ai voté pour lui ; mais, lorsqu'il s'est agi de se prononcer sur un texte à propos duquel mon opinion

1. Au référendum de 1969 sur la régionalisation, Valéry Giscard d'Estaing se désolidarise du général de Gaulle, le « non » l'emporte par 52,41 % et de Gaulle démissionne aussitôt.

n'était pas d'accord avec ce texte, j'ai voté contre, et je trouve singulier et peu conforme à l'esprit démocratique que vous m'en fassiez le reproche.

Alors, maintenant, ma conclusion. N'est-ce pas, ma conclusion c'est ceci. Ce qui m'a frappé, ce qui me frappe dans ce débat, monsieur Mitterrand, je vous le dis très simplement, c'est que vous êtes un homme du passé. C'est ce qui m'a frappé. J'aurais souhaité que nous parlions de l'avenir, je l'aurais souhaité trois fois. On ne peut pas parler de l'avenir avec vous, on a l'impression que l'avenir ne vous intéresse pas. Et, dans cette élection présidentielle, si je représente quelque chose, si je crois à quelque chose, c'est à l'avenir de la France; c'est ça qui m'intéresse. Vous êtes un homme du passé, toutes vos évocations à propos de ce que je propose c'était le passé, c'était 1969, c'était 1962, c'était 1945. On a l'impression que vous ne voulez pas regarder l'avenir de la France et, si vous ne voulez pas le regarder, monsieur Mitterrand, vous ne le conduirez pas bien, cet avenir.

Alors, à propos de cet avenir, je dirai ceci : pour ma part, je souhaite que la France ne prenne pas, pour elle et pour les Français, un risque qui peut être mortel. Le fait de bouleverser profondément notre vie politique, notre vie économique, notre vie sociale, c'est, pour un pays qui est encore un pays fragile — parce que la France est un pays fragile — c'est un risque qu'on ne peut pas prendre. Et donc, ce que je propose à la France c'est, en effet, le changement, mais c'est le changement qui exclut le risque. Il ne faut pas croire que le choix que les Françaises et les Français vont faire, c'est un choix pour quelques semaines ou pour quelques mois; on cherche à leur présenter cette idée; mais c'est un choix pour sept ans. Une fois que ce choix sera fait, il sera irrévocable. Si les structures économiques, politiques et sociales de la France sont transformées ou sont détruites, elles seront détruites ou transformées irréversiblement, non pas seulement sur des points de détail mais dans les structures mêmes de leur nature.

Alors, ce que je souhaite, pour ma part, au contraire, c'est le changement, c'est-à-dire le développement, le progrès de ce qui a été entrepris. Et alors on me dit que ce changement c'est seulement un changement des hommes : non, monsieur Mitterrand,

c'est le changement d'une génération et c'est le changement d'hommes qui ont, dans l'esprit et dans le cœur, la préoccupation de l'avenir.

Dans les quelques jours qui vont me rester dans cette campagne présidentielle nationale, je ne parlerai pas contre vous, je vous le dis franchement, je parlerai de l'avenir de la France, parce que ce qui m'intéresse c'est d'organiser ce changement, c'est de voir l'avenir, c'est de proposer aux Français une ouverture et, après avoir fait l'ouverture politique que j'ai pratiquement faite tout seul, je leur propose de faire immédiatement après l'ouverture sociale.

La même ardeur, la même foi, que j'ai apportée à réaliser cette ouverture politique qui apparaissait invraisemblable il y a quelques mois, je l'apporterai à faire l'ouverture sociale de la France, parce que ce que je souhaite c'est que, pensant à cette époque, après, vous n'ayez pas le sentiment d'être entrés tout d'un coup dans une période qui était sombre, une période de risques, une période de menaces, mais que vous soyez entrés dans une période qui était plus ouverte, qui était plus ensoleillée, qui était plus généreuse et qui peut commencer dès le 20 mai prochain. Et si vous m'éliez Président de la République, ce que j'essaierai de faire, c'est que, ce que nous ferons ensemble, ce sera mieux qu'avant.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Mitterrand, vous avez trois minutes pour conclure à votre tour.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce que vous voulez faire, il fallait le faire quand vous le pouviez. Qu'est-ce qui vous en a empêché? Tout simplement les forces politiques et sociales sur lesquelles vous vous appuyez. Vous êtes arc-bouté sur une minorité de Français qu'ont rejoints, c'est vrai, un certain nombre de millions, ceux auxquels, maintenant, je m'adresse, qui n'ont pas voté pour moi dès le premier tour de scrutin, qui nous ont entendus, qui sont sincères et qui doivent savoir que, le passé, c'est celui qui vient, depuis dix ans, de gérer les affaires de la France.

Moi, je me sens, comme vous, monsieur Giscard d'Estaing, je me sens très présent. Nous sommes le présent, vous et moi, ce soir. Mais pour l'avenir, tous les deux, chacun à sa manière, on

peut travailler pour la France sans être Président de la République, heureusement. Mais voilà que ma mission, mon rôle, c'est peut-être (vous en déciderez) d'être demain le Président de tous les Français.

J'ai essayé, toute la soirée, d'expliquer que le changement c'est de permettre de mieux partager les fruits de l'essor national, non seulement sur le plan des affaires matérielles, mais sur le plan de la dignité du travail, de la qualité de la vie, de la capacité, pour l'homme, de dominer ses difficultés, de vivre en famille, de garder sa propriété, de se sentir libre à l'égard des forces qui s'appêtent à l'écraser. Seulement, pour cela, il faut quelque chose de simple — et il faut le dire — c'est qu'il faut aimer ce que l'on fait. Il faut aimer la France — je crois que c'est le cas des deux candidats; il faut aussi aimer les Français. C'est ça, l'avenir.

JACQUELINE BAUDRIER

Monsieur François Mitterrand, monsieur Valéry Giscard d'Estaing, il nous reste à vous dire merci d'avoir accepté ce débat ouvert devant quelque trente millions de téléspectateurs. Ce fut une grande première pour l'ORTF et pour tous ceux, je crois, qui apprécient la libre confrontation des idées.

Déclarations des candidats le 17 mai 1974

Allocution télévisée de M. Valéry Giscard d'Estaing

Bonsoir madame, bonsoir mademoiselle, bonsoir monsieur,

Maintenant c'est vous qui allez choisir. Vous n'allez pas choisir pour moi. Vous n'allez pas seulement choisir pour vous. Vous allez choisir pour la France en élisant dimanche le Président de la République.

Dans cette campagne, depuis le début, je vous ai parlé directement. Je vous ai parlé sans note, sans texte écrit. Pourquoi l'ai-je fait ? C'est parce que j'ai pensé qu'étant candidat à cette fonction de Président de la République, vous deviez me connaître moi-même tel que je suis. Et c'est ainsi que je vous parlerai encore ce soir.

Dans la décision que vous allez prendre, il faut faire attention. Nous vivons dans un monde difficile, dans un monde dangereux. Le Président Pompidou est mort, le Chancelier Brandt a démissionné ¹, l'autorité du Président Nixon est remise en cause ², l'inflation ravage le monde, des enfants israéliens ont été

1. Willy Brandt, Chancelier ouest-allemand depuis 1969, social-démocrate, est un des artisans du rapprochement de la République fédérale allemande avec les pays de l'Est. Il doit démissionner en 1974, un de ses collaborateurs était, à son insu, un agent de l'Est.

2. Président des États-Unis élu en 1968, réélu en 1972. Au printemps 1974, il est englué dans l'affaire du *Watergate* : il avait fait espionner ses concurrents démocrates. Il est obligé de démissionner l'été 1974.

assassinés. Puisque nous vivons dans un monde difficile, dans un monde dangereux, il faut faire attention pour la France.

J'aurais pu aller plus loin sur ce sujet, j'aurais pu vous dépeindre plus complètement les risques de l'autre choix. Mais je ne le ferai pas, parce que je n'ai pas l'intention dans cette campagne présidentielle d'être le candidat de la peur. J'ai l'intention d'être le candidat du progrès de la France et je préfère vous parler de ce que je ferai si je suis élu par vous Président de la République française.

D'abord, la France sera gouvernée tout de suite. Dans les prochains jours, d'ici la fin du mois, la France aura un gouvernement, un gouvernement nouveau composé d'hommes et de femmes jeunes et nouveaux, et qui pourront se mettre tout de suite au travail. Ils se mettront au travail avec une majorité parlementaire qui existe et donc, dès le mois de juin, la France sera gouvernée.

Si c'est au contraire mon concurrent que vous élisez, il lui faudra dissoudre l'Assemblée nationale. Au terme d'un long débat, il a fini par le reconnaître. Et cela veut dire que pendant deux mois supplémentaires la France connaîtra l'incertitude politique et que les problèmes, même les plus urgents, ne seront pas traités. Et au lendemain de ces futures élections, quel en sera alors le résultat ?

C'est pourquoi si vous m'élisez, vous saurez que la France sera gouvernée tout de suite dès la fin de ce mois et qu'elle pourra faire face à ses problèmes, comme l'a fait par exemple l'Allemagne fédérale dont le Chancelier a démissionné au début de ce mois et qui s'est déjà donné hier un nouveau gouvernement.

Je m'efforcerai ensuite de représenter dignement la France dans le monde. C'est une élection nationale. Nous sommes entre nous, mais il y a aussi la France dans le monde. Et cela compte pour vous et cela compte pour moi, et je m'efforcerai de la représenter dans les conférences internationales, dans les discussions européennes ou mondiales d'une manière dont vous puissiez être fiers.

J'ai été frappé ces jours derniers par la véhémence inutile des attaques de mon concurrent à mon endroit. Pourquoi adopter un tel ton dans la vie politique française ? Parce que demain lorsque le Président de la République française s'adressera aux autres, à

M. Brejnev ¹, à M. Nixon, à M. Helmut Schmidt ², est-ce qu'il faudra leur parler sur le ton que mon concurrent a employé à mon endroit? J'ai parlé le langage de la modération dans cette campagne parce que c'est le langage du futur Président de la République française. Quand on aspire à cette fonction, il faut avoir l'attitude, le calme et les nerfs d'un homme d'État.

Je protégerai ensuite la liberté des Français, et d'ailleurs chacune, chacun de vous le sait. Personne n'éprouve à mon endroit la crainte que je puisse compromettre sa liberté. Mais la liberté c'est aussi quelque chose qui se conquiert, qui se développe tous les jours, et dans le pays qui a inventé la liberté politique, le nôtre, le progrès de la liberté doit être assuré et garanti par le Président de la République. Liberté de l'enseignement. Liberté de l'expression. Liberté d'écrire et de publier. Liberté pour les agriculteurs d'acheter et de vendre leur terre, comme toujours depuis l'origine. Liberté pour les cadres et pour les autres professions d'organiser leur retraite. Liberté pour ceux qui ont une croyance spiritualiste de la développer ailleurs que dans des sous-sols. Toutes ces libertés seront garanties et développées en France.

J'assurerai la sécurité de l'économie française. Vous savez bien que le monde économique est tourmenté, que l'inflation, je l'ai dit, ravage le monde, que la hausse des prix du pétrole a créé partout des déficits extérieurs considérables. J'assurerai la sécurité de l'emploi et la lutte contre l'inflation.

La France, à l'heure actuelle, contrairement à ce qu'on a dit, est un pays qui se situe dans la moyenne au regard de l'inflation. Des chiffres qui ont été publiés ce matin par une organisation internationale montrent que la France se situe, dans la moyenne de l'inflation, et à cet égard, quand mon concurrent cite un chiffre, il se trompe de 50 % ou il vous trompe de 50 %.

Mais mon effort ce ne sera pas seulement que la France reste dans la moyenne de l'inflation. Nous avons les moyens de ramener le taux d'inflation en France à un niveau plus bas comparable à celui de nos voisins européens les plus favorisés. Mais

1. Leonid Brejnev, premier secrétaire du Parti communiste de l'URSS depuis 1964, date à laquelle il succède à Nikita Khrouchtchev.

2. Successeur de Willy Brandt à la chancellerie ouest-allemande.

cela suppose le maintien de l'équilibre budgétaire, la défense du franc, une politique active et rapide et, concernant le maintien de l'équilibre budgétaire et de la défense du franc, vous savez que vous pouvez me faire confiance.

J'ai entendu dans cette campagne mon concurrent affirmer qu'en matière économique la France n'avait rien fait, et également que sa politique économique avait été incompétente. Je regrette que l'on veuille vous priver ainsi du fruit de vos efforts et de votre travail que je connais bien parce que je les ai observés et conduits pendant les dernières années, et que chacun sait que la France a beaucoup progressé. Et également tous ceux d'entre vous qui ont l'occasion d'entendre un jugement extérieur sur notre pays savent que la politique économique de la France a été jugée dans le monde au cours des dernières années comme une des plus efficaces et je ne suis pas très attristé d'en entendre contester la compétence lorsque c'est mon concurrent qui l'exprime.

J'ai noté dans les discussions que j'avais avec lui qu'il n'a jamais pu m'indiquer pourquoi il faisait cette proposition étrange et dangereuse de vouloir réévaluer le franc. A-t-il réfléchi un instant que dans le monde où nous vivons la réévaluation du franc cela veut dire la baisse des prix agricoles à la production, la baisse des prix de la viande, du lait, des céréales? Est-ce qu'il a pensé que la réévaluation du franc cela voulait dire que nos produits industriels à exporter seraient plus chers et que donc les grandes productions françaises, l'automobile, la sidérurgie, se vendraient moins et plus mal à l'étranger? J'assurerai la sécurité de l'économie française, pour vous tous qui travaillez et qui en vivez.

En même temps, j'organiserai l'ouverture sociale. Cette ouverture sociale, la France ne la trouvera pas dans la bureaucratie sociale, elle la trouvera dans la fraternité sociale. Nous avons construit ensemble, vous avez construit au cours des dernières années un outil de production qui est devenu efficace et puissant, et il faut maintenant que les fruits de cet outil de production soient répartis largement en direction des plus défavorisés et des plus démunis, comme ceci a été fait au cours des dernières années, mais en allant beaucoup plus vite et beaucoup plus loin. Et il faut comprendre, vous le savez très bien, que ce n'est pas la désorganisation de notre économie qui permettra

l'ouverture sociale, parce que si nous désorganisons notre économie, que ferons-nous ensuite? Eh bien nous essayerons de compenser, de rattraper la désorganisation de notre économie, alors que si nous poursuivons notre progrès économique et si nous avons la volonté de mieux nous en servir, alors nous réaliserons ensemble l'ouverture sociale, c'est-à-dire la construction d'une société française plus fraternelle, plus juste, où les chances des uns et des autres soient plus égales.

Et ce que je voudrais réellement accomplir, ce qui est le sens de tout ceci, c'est de conduire le changement. Pourquoi croyez-vous que je suis candidat à la Présidence de la République française? Croyez-vous que si l'on se présente à cette fonction impressionnante, émouvante, et que l'on a 48 ans, pensez-vous qu'on le fasse pour conduire une politique de routine ou de facilité? En me présentant à la Présidence de la République française, je souhaite organiser le changement. Je sais, j'ai senti, dans toute cette campagne, parce que j'ai beaucoup rencontré les uns et les autres, j'ai beaucoup écouté les uns et les autres, j'ai senti ce profond désir de changement. De même qu'en quelques semaines, vous avez vu le changement que j'ai pu introduire dans la politique de la France puisqu'au départ j'étais tout seul, et qu'après quelques semaines, hier soir, nous étions à Paris 100 000. Ce même changement que j'ai introduit dans la politique de la France au cours des dernières semaines, je l'introduirai dans son gouvernement, dans sa société et dans sa transformation sociale.

Je vous demande de me croire. Vous ne serez pas déçus. Vous serez surpris par l'ampleur, par l'audace, par la rapidité du changement que je veux introduire dans la politique de notre pays.

Enfin, je souhaite être un Président démocratique. Je veux dire par là que je respecterai de toute façon la décision du suffrage universel. Je n'exerce sur vous aucune menace et aucun chantage. Vous ferez votre choix et votre choix je le respecterai.

Et je voudrais m'adresser, si vous me le permettez, à ceux d'entre vous, à celles d'entre vous qui voteront dimanche pour mon concurrent. Je peux imaginer les motifs qui les conduisent à le faire. Je crois que ce qu'on vous a dit sur la politique que je veux conduire, ce qu'on vous a dit sur moi-même, ne vous permettait pas de juger et de connaître ce que je suis et ce que je

veux faire. Mais je respecterai votre vote. Par contre, je souhaite que dans les mois qui viendront, lorsque vous verrez la nouvelle dimension de la politique française, l'ardeur, la jeunesse, la nouveauté de son changement, j'espère que vous vous direz : mais après tout, nous-mêmes, nous aurions dû contribuer par notre vote à ce changement.

Madame, mademoiselle, monsieur, ainsi c'est de vous, et c'est de vous tout seul, chacune et chacun, que dépend le sort de la France. Dans les réunions où nous nous sommes rencontrés, quand j'en suis parti, vous me souhaitiez bonne chance, et j'en étais touché plus que je ne peux vous le dire. Eh bien ce soir c'est à moi de souhaiter bonne chance. Je souhaite bonne chance à la France pour que votre choix soit le meilleur pour elle. Bonne chance, la France.

Allocution télévisée de M. François Mitterrand

Françaises, Français,

Que dirais-je de plus? J'aime la France à ma façon qui est celle du paysan qui regarde sa terre au printemps, qui mesure le prix des choses et combien coûte de sacrifices et de patience le blé qui lève. Écoutez-moi si je vous dis que la saison nouvelle a déjà commencé, que, parmi vous, ils sont des millions, et des millions d'hommes et femmes, force de la jeunesse et force du travail, qui attendent de vous l'espérance de la moisson dont, je vous assure, chacun partagera le pain. On m'oppose qu'il faudrait exclure de la responsabilité nationale cinq millions des nôtres, on me répète que, puisque cela dure depuis un quart de siècle, il n'y a plus qu'à continuer. Eh bien, je le refuse. J'ai pris parti toute ma vie pour le camp de la liberté et j'affirme hautement que l'heure est venue pour la France de rassembler tous les Français.

Mais, pour comprendre mieux où est notre devoir, replaçons-nous dans notre époque : le monde où nous sommes est en paix, les deux pays les plus puissants du globe vivent en bon voisinage, échangent leurs marchandises et discutent à l'amiable de leurs intérêts. Ni pour l'un ni pour l'autre, il n'est question de recourir aux armes pour trancher leurs différends. Le continent européen déchiré par la guerre, séparé en deux systèmes économiques hostiles, divisé en deux blocs militaires, commence à se reconnaître

tel qu'il est, dans sa réalité façonnée par les siècles. Je me souviens d'une inscription lue sur le porche d'une petite église de la campagne bourbonnaise ; elle disait : « Les murs de la séparation ne montent pas jusqu'au ciel. » Ce qui vaut sur le plan mystique, pour ceux qui croient en l'au-delà, vaut aussi bien sur le plan des affaires du monde, quand le bon sens, l'intelligence et la force des choses l'emportent sur la folie des hommes. Nous avons reçu, nous recevons encore les dirigeants de l'Union soviétique ; le dernier voyage de monsieur Pompidou a été pour se rendre en Russie. Les murs de la séparation ne montent pas si haut qu'on ne puisse les dominer. Quant à l'Europe de l'Ouest, elle se cherche encore, elle hésite, elle va quêter au-dehors la solution de ses problèmes, elle se laisse aller à contempler les mirages de son passé, mais rien n'arrêtera la marche de l'histoire : l'Europe des peuples est pour bientôt. « Alors, me dira-t-on, voilà bien de quoi occuper les Français ! » et il est vrai que le mouvement naturel de notre peuple est de prendre en charge les grandes mutations. Il a porté plus loin la liberté en 1789, il a crié « fraternité » en 1848, il a identifié Patrie et Socialisme en 1871, il a gagné le droit d'apprendre en 1881, il a conçu un nouveau droit de vivre en 1936 et, quand l'abandonnèrent en 1940, ses notables repliés sur eux-mêmes, il a retrouvé dans la résistance les valeurs de l'indépendance nationale. La paix, il a proposé de la confier à l'arbitrage universel. L'Europe, il en a jeté les premiers fondements. Qui croira qu'il ne lui reste aucune grande tâche, à quoi consacrer son besoin d'imaginer et de créer, pour projeter sur l'avenir sa capacité d'inventer ?

Or, il existe pour aujourd'hui et pour demain des objectifs à sa mesure. Je veux en citer cinq : la diffusion du savoir, priorité entre toutes, la décentralisation du pouvoir, le travailleur dans l'entreprise, le citoyen face à l'État, la communauté vivante de langue et de culture, la conquête du droit de vivre contre la ville inhumaine, sur les cadences du travail, sur le droit de prendre sa retraite, sur le bruit, sur l'ennui et sur la solitude, la défense de l'homme contre sa création, la machine, qui s'est échappée de ses mains et qui détruit les équilibres naturels, l'air, l'eau, la beauté, le silence ; la solidarité avec les peuples pauvres, quatre milliards d'être humains d'ici la fin du siècle, et dont la détresse fera

comprendre un jour aux peuples riches que les civilisations sont mortelles.

Mais, pour reprendre un mot de notre Blaise Pascal, « il faut avoir un point fixe pour en juger » ; et ce point fixe, c'est qu'il ne sera pas possible pour la France de parvenir à ses desseins, il ne sera possible pour personne d'aboutir à quoi que ce soit si la France ne rassemble pas tous ses Français, tous ses enfants, ses fils, ses filles et d'abord ceux qui travaillent, ceux qui produisent, sur un projet de société où chacun recevra la part qui lui est due. Au nom de quelle loi les Français que je représente seraient-ils interdits de gouverner la France ? Pourquoi ne pourraient-ils pas se mettre à l'ouvrage, après d'autres, pour servir la justice, pour servir le progrès ?

En vérité, je crois qu'il serait sage et raisonnable de choisir l'alternance, c'est-à-dire la démocratie, plutôt que de perpétuer la domination de quelques privilégiés qui devient dangereuse pour l'harmonie sociale. Voyez ce qui se passe autour de nous : ce n'est pas un hasard si neuf sur seize des démocraties occidentales ont donné le gouvernement à la direction socialiste appuyée sur l'ensemble des milieux populaires. Tandis qu'ici, chez nous, la même politique, depuis quinze ans, exécutée par les mêmes hommes, on sait bien ce qu'il faut en penser. Je vous demande : ne faut-il pas changer ?

Il me semble que depuis le début de la campagne présidentielle, la France a rajeuni, parce qu'il s'est accompli un événement d'une immense portée, parce que la majorité des Français a compris que l'injustice sociale n'était plus une fatalité. Mais je ne suis pas de ceux qui croient que la France commencera le 19 mai ; notre peuple a une longue histoire et j'en suis fier, il me reste à m'inscrire à la suite de ce long labeur et à approfondir et prolonger le sillon entrepris par ceux qui nous ont précédés.

Président de la République, si vous en décidez, je serai le garant de l'unité nationale et le garant des libertés. Tous les Français y ont leur place, chacun selon ses idées, et dans le respect des autres.

Françaises, Français, il faut servir le bien commun.

Vive la République, vive la France !

L'homme du passif

Mitterrand-Giscard d'Estaing acte II. Sept ans après le premier débat radio-télévisé organisé dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle, les deux protagonistes de 1974 se retrouvent à nouveau, face à face.

Valéry Giscard d'Estaing termine son premier mandat à l'Élysée, François Mitterrand réussit, une fois de plus, à s'imposer à gauche, c'est sa troisième tentative.

Jusqu'au début de 1981, le Président sortant est donné victorieux par tous les sondages, lui-même est persuadé de sa réélection tant les divisions du camp adverse se sont accrues les dernières années.

En 1977, l'union de la gauche a volé en éclats, communistes et socialistes, bien que majoritaires dans le pays, perdent les élections législatives de 1978.

Cette défaite aiguise les appétits au sein du Parti socialiste; F. Mitterrand doit faire face à une campagne savamment orchestrée tendant à le faire apparaître comme l'homme de l'échec, « archaïque » lance M. Rocard croyant son heure arrivée.

Chouchou des sondages et des médias, M. Rocard tente de conquérir la direction du Parti socialiste et annonce son intention d'être le candidat du PS à la présidentielle. Il ne sera ni l'un ni l'autre.

À droite, le septennat de V. Giscard d'Estaing avait commencé dans l'euphorie et une certaine hardiesse qui ne manquait pas de

courage. Légalisation de l'interruption volontaire de grossesse, abaissement de la majorité légale à 18 ans, autant de mesures qui prenaient en compte les nouvelles aspirations de la société mais qui heurtaient les convictions d'une forte minorité de l'électorat giscardien.

À partir de 1976, les choses s'enveniment. La crise économique frappe de plein fouet le pays, chômage et inflation s'emballent, c'est la fin des « Trente glorieuses ».

L'aile gaulliste de la majorité menée par J. Chirac, qui a claqué la porte de l'hôtel Matignon dès 1976, se montre de plus en plus critique à l'égard du Président et de son Premier ministre R. Barre. Dans le même temps, l'image de VGE se brouille. Le jeune Président de 1974 semble se muer progressivement en un monarque hautain et distant.

« Le problème de Giscard, c'est le peuple », disait déjà le général de Gaulle dans les années soixante. Quelques affaires, certaines tragiques, d'autres burlesques, n'arrangent rien. Le Président devient la cible préférée des amuseurs. Néanmoins, il reste le favori. Et pourtant.

Le premier tour de l'élection le 26 avril a profondément, et à la surprise générale, redistribué les cartes.

À peine 2,5 points séparent le Président sortant de son principal concurrent. Mais surtout, loin derrière en quatrième position, se trouve placé G. Marchais, le secrétaire général du Parti communiste. L'argument ultime de la droite depuis des décennies tombe de lui-même, le repoussoir de l'anticommunisme devient totalement inefficace. Quant à J. Chirac, arrivé troisième, on comprend vite qu'il ne montrera guère d'enthousiasme à secourir celui qu'il n'a pas épargné pendant la campagne électorale.

Seul le débat télévisé peut représenter le salut, le Président le sait, F. Mitterrand aussi qui a tout à perdre dans cet affrontement. Cette fois-ci il ne s'agit pas de gagner aux points mais d'en perdre le moins possible. F. Mitterrand s'y prépare entouré d'une solide équipe de conseillers, celle qui déjà l'a doté du slogan « la force tranquille ».

Comme en 1974, V. Giscard d'Estaing joue le rôle du professeur interrogeant un élève embarrassé. La tactique ne prend plus; depuis sept ans le professeur gouverne et, situation inconfortable, doit répondre de son bilan.

Avec un plaisir non feint, F. Mitterrand rappelle les multiples citations de J. Chirac critiquant le septennat giscardien. Au « vous n'avez

pas le monopole du cœur » de 1974 répond le cinglant « vous êtes l'homme du passif ».

On se bat à front renversé. F. Mitterrand affiche une solide hostilité à l'égard de la politique extérieure soviétique, au risque de mécontenter l'électorat communiste dont il a impérativement besoin, obligeant V. Giscard d'Estaing à justifier certaines de ses positions.

Ni vainqueur ni perdant, le 10 mai, au second tour, plus de 1,1 million de suffrages séparent les deux hommes.

François Mitterrand accède à l'Élysée. Il y restera quatorze ans.

Débat télévisé
entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand
(5 mai 1981)

Présentation : Michèle Cotta, Jean Boissonnat

JEAN BOISSONNAT

Bonsoir. Nous voici donc réunis pour ce débat entre les deux participants au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand.

Ce débat a été organisé par la Commission de contrôle, avec l'accord des représentants des deux candidats. Il sera dirigé par deux journalistes choisis d'un commun accord, Michèle Cotta, journaliste à RTL, et moi-même, Jean Boissonnat, journaliste à L'Expansion et chroniqueur à Europe 1. Nous devons veiller à l'organisation, à l'animation et au déroulement de ce débat.

Chaque candidat disposera de 50 minutes pour répondre aux questions que nous leur poserons et qu'ils se poseront l'un à l'autre. Puis, il leur restera à chacun 5 minutes pour conclure.

Nous avons regroupé en trois grands thèmes les questions qui peuvent être posées :

- le premier, autour des problèmes de politique intérieure;*
- le deuxième, sur les questions de vie quotidienne des Français et de la vie économique;*
- le troisième, sur les problèmes de politique extérieure.*

Chacun de ces thèmes se déroulera pendant 30 minutes. Puis, pendant une dizaine de minutes, nous poserons des questions de caractère plus général, avant que chaque candidat ne conclue en cinq minutes.

La Commission de contrôle a demandé que les personnes qui sont présentes dans cette salle ne manifestent pas leurs sentiments pendant le déroulement du débat. Aussi, nous les remercions d'avance de bien vouloir taire ou leurs enthousiasmes ou leur réprobation pendant la durée de la discussion.

Commençons donc par la politique intérieure. Michèle Cotta pose la première question.

MICHÈLE COTTA

J'ajoute que le tirage au sort a désigné M. François Mitterrand pour parler le dernier, pour conclure cette émission; ce sera donc M. Valéry Giscard d'Estaing, si vous le voulez bien, qui parlera le premier.

Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, monsieur Mitterrand, au fond, à l'issue du premier tour, vous avez devant vous à peu près le même problème. Vous avez obtenu l'un et l'autre, le 26 avril, plus de 25 %, le quart du corps électoral, mais l'un et l'autre vous avez besoin, pour être élus, d'un autre quart. Vous, François Mitterrand, vous avez besoin des communistes, et vous, Valéry Giscard d'Estaing, vous avez besoin des électeurs de Jacques Chirac ¹.

Alors, ma première question est celle-ci : votre stratégie de reconquête à l'égard des électeurs chiraquiens n'est-elle pas trop rapide ? Lorsque vous dites : « Jacques Chirac a eu raison », parlez-vous seulement de sa lutte contre la bureaucratie ? Y a-t-il pour vous un Jacques Chirac qui a eu raison et un Jacques Chirac qui continuerait d'avoir tort ?

1. Jacques Chirac préside le Rassemblement pour la République (RPR), parti gaulliste qui a succédé à l'UDR en 1976. En 1974, il rallie Valéry Giscard d'Estaing au détriment de Jacques Chaban-Delmas et devient Premier ministre du nouveau Président. Rapidement, les relations entre les deux hommes se détériorent et J. Chirac démissionne en août 1976. Trois mois plus tard, il fonde le RPR et critique de plus en plus la politique menée par Valéry Giscard d'Estaing et son successeur à Matignon, Raymond Barre.

Au premier tour de l'élection présidentielle, il recueille 18 % des suffrages exprimés (voir page 303) après une campagne électorale où il n'a guère ménagé le Président sortant.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Le tirage au sort fait que je réponds le premier.

Bonsoir, François Mitterrand.

Je veux dire dans quel esprit je suis venu participer à ce débat. Je souhaite d'abord que ce débat soit utile. Les Françaises et les Français ont un choix important à faire; c'est un choix important en raison de la situation internationale, en raison aussi des alliances politiques de l'un ou de l'autre, qui font que la société française, donc la politique de la France, s'engagera dans des directions différentes, voire même opposées, suivant que vous-même, monsieur Mitterrand, ou moi, serons élus dimanche prochain. J'ai lu ou entendu que ce soir, on dirait s'il y a un vainqueur ou un vaincu. Je ne suis pas venu pour cela. C'est dimanche prochain que les Français, éclairés, diront qui doit être Président de la République.

J'ai, pendant sept ans, eu des dialogues de ce type avec un certain nombre de dirigeants du monde. Je sais ce qu'en sont les règles. Il n'y a pas d'agression personnelle, c'est tout à fait inutile. On ne consacre pas de longs développements au passé, il est derrière nous, on regarde ce que l'on doit faire et ce que l'on propose, et c'est ce que je compte faire avec vous ce soir.

Alors, à la question de Michèle Cotta, je dirai d'abord que je ne crois pas que l'intérêt de ce débat soit la politique du second tour. Je vous le dis franchement je ne suis pas venu pour cela. Ce qui m'intéresse, c'est l'enjeu pour la France, ce que M. Mitterrand ferait, ce que je ferais moi-même.

En fait, depuis sept ans, j'ai pu gouverner — enfin, gouverner... agir comme Président de la République — avec un gouvernement, sans crise et sans dissolution, avec une majorité qui était composée de deux tendances principales, le RPR et l'UDF¹. Elles se sont, à certains moments, bien entendues — au moment des élections de 1978 — elles ont eu, à d'autres

1. Aux élections législatives de 1978, l'UDF et le RPR sont majoritaires, pourtant quelques mois auparavant tous les sondages prédisaient la victoire de l'union de la gauche (Parti socialiste, Parti communiste et Radicaux de gauche). Peu de temps avant le scrutin, cette dernière vole en éclat, les trois formations ne parvenant pas à s'accorder sur l'actualisation de leur programme. Pourtant, la coalition victorieuse est loin d'être unie, le RPR se démarquant de plus en plus de la politique menée par Valéry Giscard d'Estaing.

moments, des affrontements... Au total, il n'y a jamais eu de motion de censure votée et il n'y a jamais eu de crise politique. Je n'aperçois aucune raison pour que cette situation soit modifiée après l'élection présidentielle. J'observe d'ailleurs que la totalité des dirigeants du RPR, la quasi-totalité des élus de cette formation, veulent bien soutenir à l'heure actuelle ma candidature à la Présidence de la République, et comme j'ai indiqué moi-même qu'il n'y aurait pas de dissolution, il n'y a donc pas de problème politique à cet égard : il y aura tout de suite la reprise de l'action gouvernementale et parlementaire.

Quand j'ai dit que Jacques Chirac avait eu raison j'ai mis l'accent sur un certain nombre de problèmes, qu'est-ce que j'ai voulu dire ?

Dès le début de cette campagne, j'ai dit que j'écouterais ce qui sera dit dans cette campagne ; il y a des choses à apprendre. Une campagne révèle toujours un certain état d'esprit de la population. Les préoccupations de liberté économique, de débureaucratization de la société française, d'allègement de certaines charges, ont été exprimées notamment par Jacques Chirac et j'ai indiqué que ce serait un des enseignements à mettre en œuvre à l'issue de cette élection, mais il y aura, bien entendu, beaucoup d'autres choses à faire.

Je pose une question à François Mitterrand, qui est dans la ligne de celle-ci : si vous êtes élu Président de la République, vous avez dit que vous formeriez un gouvernement. Ce gouvernement se présentera-t-il devant l'Assemblée nationale ?

JEAN BOISSONNAT

J'aurais voulu poser une question à M. François Mitterrand, sur la question de M. Giscard d'Estaing, parce que M. François Mitterrand a déjà eu l'occasion de dire qu'il ne serait pas le seul contraint de dissoudre l'Assemblée, si vous étiez élu. Il m'intéresserait de savoir, en votre présence, comment il argumente sur ce point.

FRANÇOIS MITTERRAND

Après avoir entendu ce qui vient d'être dit par M. Giscard d'Estaing, j'avais, moi aussi, envie de lui poser une question et, selon les règles qui ont été établies, ce sera donc une question indirecte, qui sera quand même entendue.

Je voulais simplement qu'on m'explique, c'est-à-dire que l'autre candidat veuille bien m'expliquer... Son raisonnement ne tombe-t-il pas dans le vide ?

Le 17 mai 1974, vous déclariez — c'était une autre élection présidentielle, il y a sept ans — « Je vous demande de me croire » — vous vous adressiez aux Français — « vous ne serez pas déçus... Vous serez surpris par l'ampleur, par l'audace, par la rapidité du changement que je veux introduire dans la politique de notre pays. »

Et voilà que celui que vous proclamez comme votre partenaire, avec lequel vous n'avez jamais eu d'ennuis — peut-être quelques troubles dans la majorité, en tout cas jamais de motion de censure — voilà que M. Chirac, responsable du RPR, vous répond, le 22 mars 1981, au *Club de la presse* d'Europe 1 : « La France est dans une situation extraordinairement difficile. Je suis certain que la voie que nous suivons, si M. Giscard d'Estaing était réélu, serait la même et conduirait encore plus vite à des désordres plus graves ! »

Deuxième citation — il n'y en aura pas beaucoup — toujours de M. Jacques Chirac, le 9 mars 1981, à l'émission *Cartes sur table* d'Antenne 2 : « Nous sommes dans une situation extrêmement préoccupante qui exige un changement complet de politique, et on ne change pas de politique avec les mêmes hommes. » Et une troisième citation très rapide, toujours du même M. Chirac, en date du 4 mars 1981 : « Oui, je porte un jugement négatif sur le septennat ! »

Sans doute, monsieur Giscard d'Estaing, considérez-vous que M. Chirac fait partie du chœur des pleureuses, mais il n'empêche que j'aperçois une contradiction entre votre apparente tranquillité d'il y a un moment sur l'avenir de votre majorité, pour peu que vous soyez élu, et des déclarations qui montrent que, si vous êtes élu, vous n'avez pas de majorité !

MICHÈLE COTTA

François Mitterrand, vous n'avez pas répondu à la question de M. Giscard d'Estaing...

FRANÇOIS MITTERRAND

Mais, bien entendu, j'ai aussi une réponse à apporter.

Je constituerai un gouvernement, comme je le dois, après mon élection, quand le moment sera venu d'assumer mes responsa-

bilités. Ce gouvernement sera composé des personnes, femmes et hommes, que j'aurai choisies, ou dont je discuterai avec le Premier ministre que j'aurai choisi. Ces personnes seront celles qui auront approuvé mes options pendant la campagne présidentielle. Je ne serai pas en état de débattre ou de discuter, pour la raison que la campagne présidentielle m'absorbe, qu'elle requiert entièrement mon attention, que c'est à elle que je dois me consacrer, qu'elle est d'une nature particulière, que ce n'est pas l'affaire du parti, et je constituerai ce gouvernement après la désignation du Premier ministre de telle sorte que celles et ceux qui m'auront approuvé dans ma démarche à moi, candidat des socialistes, puissent s'y retrouver. Je serai ainsi assuré de la cohérence de ce gouvernement.

Vous savez que d'autres formations politiques, nombreuses, m'ont rejoint pour le deuxième tour du scrutin et, bien entendu, la question qui m'est posée est : est-ce que vous ferez appel aux représentants de ces partis et, particulièrement, au Parti communiste, pour entrer dans ce gouvernement ?

Je rappellerai, à cet égard, que si l'union de la gauche s'est rompue en 1977 ¹, c'est précisément autour de la discussion sur un programme de gouvernement. Je ne peux donc pas considérer, à l'heure actuelle, que cette question soit réglée, et c'est une question sérieuse, la plus sérieuse de toutes.

J'entends donc former un gouvernement qui sera constitué par ceux qui m'auront approuvé, et ce n'est qu'après l'élection présidentielle et en vue des élections législatives, dont nous allons parler, j'imagine, tout à l'heure, que les organisations politiques responsables examineront en commun, si elles le désirent, si elles sont en mesure ou non de signer entre elles un contrat de gouvernement et, donc, d'aborder les élections législatives futures en situation d'accord.

Quant au gouvernement que j'aurai constitué, qui sera tout simplement le gouvernement de la République, il se trouvera

1. La rupture intervient en septembre 1977 du fait de l'intransigeance du Parti communiste, notamment en matière économique. En fait, le PCF prend conscience que depuis 1971 l'union profite essentiellement au Parti socialiste. Par ailleurs après plusieurs années d'émancipation, la direction du PCF se rapproche de Moscou qui voit d'un œil très critique la stratégie d'union de la gauche.

devant le problème suivant : est-ce qu'il y aura dissolution décidée par le Président de la République immédiatement, et dans ce cas-là il n'aura pas à se présenter devant l'Assemblée nationale, ou bien est-ce qu'il ira devant l'Assemblée nationale en attendant la sanction de cette Assemblée, pour peu qu'il y ait sanction d'ailleurs ? Ce qui veut dire que je ne compte pas soumettre la politique de ce gouvernement à l'approbation de l'Assemblée nationale élue en 1978.

Si je changeais d'avis, c'est-à-dire si j'avais le sentiment que cette Assemblée serait en mesure, par exemple, de voter une réforme du mode de scrutin, ce qui serait très intéressant pour la France...

JEAN BOISSONNAT

Vous y êtes favorable ?

FRANÇOIS MITTERRAND

J'y serais favorable.

JEAN BOISSONNAT

Dans quel sens ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je souhaite le scrutin proportionnel.

JEAN BOISSONNAT

Tout de suite ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Le plus tôt sera le mieux.

MICHÈLE COTTA

Vous aussi, monsieur Giscard d'Estaing ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non pas du tout.

FRANÇOIS MITTERRAND

Si j'étais en mesure de le faire, je le ferais. Cela veut dire que je ne pose pas le problème de la dissolution en principe, c'est simplement une nécessité, car je veux conduire ma politique.

Alors, il y aura des élections et le peuple décidera.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Dans vos premières remarques, vous avez fait des citations du premier tour. Dans le premier tour, chacun s'exprime avec une certaine véhémence... Vous avez trouvé des citations à cet égard,

je pourrais trouver également des citations, monsieur Mitterrand — je n'en cherche pas — à votre propos, ou de vous-même sur M. Chirac; j'en ai une sous les yeux, je ne la lirai même pas tellement elle est sévère. Donc laissons ça, cela ne m'intéresse pas.

En fait, M. Chirac a indiqué, dès le lendemain du premier tour...

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand voulait dire un mot; est-ce que vous l'auto-risez, monsieur Giscard d'Estaing?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je veux dire que, personnellement, je ne compte pas faire un gouvernement avec M. Chirac au lendemain de mon élection! Donc, le problème ne se pose pas pour moi.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, mais je veux dire que quand on invoque le témoignage de quelqu'un, encore faut-il porter sur ce quelqu'un un jugement positif.

J'observe simplement que le lendemain du premier tour M. Chirac a indiqué qu'il voterait pour moi à l'élection présidentielle. Pour moi, le critère — comme d'ailleurs vous l'indiquez pour vous tout à l'heure — ce sont ceux qui élisent le Président de la République, et je note, je l'ai fait observer tout à l'heure, que la totalité des dirigeants de la majorité, les parlementaires de la majorité, avaient indiqué qu'ils voteraient désormais pour le Président de la République.

Donc, la question de ma majorité — quand je dis « ma » ce n'est pas un « ma » possessif — est réglée, il n'y aura pas dissolution. Un gouvernement sera constitué, ce gouvernement, bien entendu, comportera des personnalités représentatives de l'ensemble de la majorité et il se mettra au travail pour étudier par priorité et pour adopter les premiers textes concernant l'emploi et, notamment, l'emploi des jeunes, que je voudrais voir figurer à la session parlementaire de printemps.

Mais la réponse que vous avez faite à ma question me surprend énormément, monsieur Mitterrand. Nous ne sommes pas dans un régime présidentiel ou personnel. Vous m'avez fait des reproches à cet égard dans le passé — vous en avez fait encore plus au général de Gaulle... j'ai là un certain nombre de

textes — mais la Constitution dit que le gouvernement est responsable devant le Parlement. Si vous agissez ainsi que vous dites, c'est-à-dire si votre gouvernement ne va pas devant le Parlement, il ne pourra rien faire, il n'aura le droit de rien faire, il devra attendre le résultat des élections. Nous n'avons pas, en France, un système tel qu'un Président de la République, vous ou moi, ou d'ailleurs le général de Gaulle dans le passé, puisse nommer un gouvernement qui ne rende de compte à personne et qui prenne des décisions importantes. Ceci est impossible. Si, donc, il ne va pas devant le Parlement, il ne pourra faire qu'une chose qui est ce qu'on appelle — vous connaissez la formule — expédier les affaires courantes. Or, j'ai lu dans vos déclarations — je crois que c'est à *L'Express* — que vous aviez l'intention de prendre tout de suite un certain nombre de mesures. Vous dites, par exemple : réduction du taux de la TVA sur les produits de grande consommation, recrutement d'un certain nombre de fonctionnaires... Ce sont des décisions qu'un gouvernement chargé des affaires courantes ne peut pas prendre ! Donc, la procédure que vous indiquez n'est pas réalisable. Le gouvernement doit aller devant l'Assemblée. L'Assemblée peut, ou non, le censurer. Vous pourriez, comme Président de la République, la dissoudre ensuite à tout moment, mais j'estime qu'un gouvernement, pour pouvoir exister en France — il n'y a jamais eu d'exemple en sens contraire — doit aller devant le Parlement. Nous sommes dans un régime où existe le contrôle parlementaire.

J'ajoute, ensuite, qu'il y aura d'importantes négociations internationales au mois de juin, notamment sur l'Europe. Imaginez-vous un gouvernement français qui aille dans les enceintes internationales alors qu'on saura qu'il a été nommé par le Président de la République et qu'il n'a même pas eu un contact avec la représentation nationale ? Si c'est la formule que vous choisissez, il expédiera les affaires courantes, c'est-à-dire qui règlent les petits problèmes du quotidien, il ne peut prendre aucune décision importante engageant la France.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand souhaite répondre sur ce point.

FRANÇOIS MITTERRAND

Monsieur Barre, que vous avez nommé ¹, a mis quarante et un jours à se présenter devant l'Assemblée nationale. Je veux dire par là que, pendant quarante et un jours, il a bien fallu qu'il fasse quelque chose!

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ah! Il n'a rien fait?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Il a géré les affaires courantes, c'est une tradition, monsieur Mitterrand, et cela veut dire, dans ce cas-là — c'est un point important — que votre dissolution ne pourra intervenir que mi-juin, ou fin juin, parce que si vous regardez le calendrier, comme je l'ai fait avec soin, vous savez que l'installation d'un nouveau Président de la République se fait, à un jour près — il y a un petit problème en discussion — vers le 25 ou le 26 mai, qui est l'anniversaire de ma prise de fonctions; la convocation de l'Assemblée nationale, c'est début juin... Il y a quelques jours nécessaires, d'autant plus que c'est l'Ascension à ce moment-là. Le gouvernement va devant l'Assemblée nationale. S'il met du temps à y aller, comme l'avait fait M. Barre, cela veut dire que votre dissolution ne peut intervenir qu'à la mi-juin et que, donc, les Français voteront à la mi-juillet ou fin juillet. Est-ce réaliste?

FRANÇOIS MITTERRAND

Le Président de la République peut dissoudre quand il le veut et je dissoudrai quand je le déciderai. À ce moment-là, je ne serai pas dans l'obligation de vous rendre compte. J'agirai selon mes devoirs et la Constitution, croyez-moi, sera respectée.

J'ai l'intention de dissoudre et j'ai l'intention de faire procéder à des élections avant le 1^{er} juillet. Si un argument majeur s'opposait à cela, de toutes manières ma décision serait maintenue, je veux dire par là que je ne serais pas en mesure de garder cette Assemblée, et le problème, pour moi, serait de disposer d'une

1. Raymond Barre devient Premier ministre en août 1976 après la démission de Jacques Chirac. Ancien commissaire européen, Valéry Giscard d'Estaing l'avait qualifié, peu de temps avant sa nomination comme chef du gouvernement, de « meilleur économiste de France ».

majorité, parce qu'on ne peut pas mener une autre politique sans une autre majorité.

Quant au délai, monsieur Giscard d'Estaing, je verrai bien, mais supposons qu'il y ait la moindre raison qui puisse m'être objectée par d'autres juristes que par vous, comme je suis né légaliste, je le resterai. Cela ne m'empêchera pas, élu Président de la République, de mener la politique que j'entendrai mener, bien entendu avec le Parlement dès qu'il sera là.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous êtes bien changeant, monsieur Mitterrand, parce qu'il y a quelques instants vous nous aviez dit que vous ne saviez pas si vous dissoudriez tout de suite, que vous étiez prêt à voir si, sur un sujet tel que, par exemple, la loi électorale, le Parlement ne pourrait pas plus ou moins en délibérer, puis vous revenez tout à coup en arrière, vous dites : « Je dissoudrai tout de suite », et même avec une précipitation très grande, car si vous voulez faire les élections avant la fin du mois de juin, il faut que le premier acte de votre septennat soit la dissolution; vous n'avez pas le temps d'aller devant le Parlement, d'étudier le problème. Donc, vous prendrez en arrivant un décret de dissolution, vous ferez donc ce qu'a fait jadis Mac-Mahon, c'est-à-dire que, sans avoir rencontré la représentation nationale, sans même qu'un gouvernement soit allé lui dire : « Voilà mon programme », vous direz : « Messieurs les députés, je vous renvoie chez vous », ce qui veut dire d'ailleurs que les conditions de l'élection et la signification pour le Président de la République seront très fortes, car si vous renvoyez les députés sans même qu'ils aient eu droit à un exposé de la politique de votre gouvernement et à la possibilité d'exprimer la censure, et si ensuite le suffrage universel renvoie les mêmes, c'est un désaveu au Président de la République!

Il ne faut pas confondre avec la situation de 1978 dont nous avons débattu; quand il y a une élection normale en France, si elle envoie une majorité différente, le Président de la République doit en tirer un certain nombre de conséquences, il doit, avec sagesse, essayer de trouver une formule. Mais si le Président de la République prend l'initiative — et vous venez de le dire — de renvoyer la représentation parlementaire sans même la réunir, et si la même représentation parlementaire revient, quelle est l'autorité, quelle est la situation du Président de la République?

Et en tout cas, dans l'intervalle, le gouvernement ainsi formé ne peut qu'expédier les affaires courantes, il ne peut entreprendre aucune des grandes actions, aucune des grandes décisions que vous avez évoquées dans vos déclarations récentes.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Giscard d'Estaing, en ce qui concerne l'expédition des affaires courantes, je voudrais que vous puissiez préciser, avec M. Mitterrand, trois points précis, parce que M. Marchais a déclaré, au lendemain du Comité central du Parti communiste, qu'il attendait d'un gouvernement de gauche trois mesures précises : la hausse du SMIC, le blocage des prix, la revalorisation des allocations familiales. Est-ce que, sur ces trois mesures précises, un gouvernement ne peut pas agir sans avoir recours à l'Assemblée nationale ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je ne voudrais pas, si vous permettez, que nous passions notre temps à nous comporter en juristes compliqués discutant de choses que beaucoup de Français risquent de ne pas aimer, dans la mesure où cela les ennuiera. Je suis quelqu'un qui a toujours respecté la loi, et je la respecterai. J'ajoute que, comme vous serez à ce moment-là ancien Président de la République, vous ferez partie du Comité constitutionnel...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Du Conseil...

FRANÇOIS MITTERRAND

... Du Conseil constitutionnel, et vous pourrez dire votre mot.

JEAN BOISSONNAT

Et sur les trois problèmes que je viens d'évoquer, est-ce que les décisions peuvent être prises sans l'accord du Parlement ?

MICHÈLE COTTA

Et est-ce que vous les prendriez ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Plusieurs de ces mesures sont d'ordre réglementaire, c'est-à-dire sont de l'autorité du gouvernement...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Nous les retrouverons tout à l'heure.

FRANÇOIS MITTERRAND

Le gouvernement, c'est toujours le gouvernement de la République. Toujours.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Ce sont des points très importants. Nous n'allons pas y rester — j'ai des questions plus importantes encore à vous poser — mais ce sont des questions importantes car il ne faut pas faire croire aux Français que vous aurez le pouvoir de prendre en mai ou en juin des décisions que vous ne pourrez pas prendre parce que, légalement, vous ne pourrez les prendre. Quand vous dites, par exemple, je baisserai la TVA sur les produits de consommation courante, vous n'aurez pas le droit de le faire!

JEAN BOISSONNAT

Oui, mais on peut augmenter le SMIC, monsieur Giscard d'Estaing...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Le SMIC, on peut le fixer...

JEAN BOISSONNAT

... Et on peut bloquer les prix.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est à la limite. On n'a jamais pris, dans les périodes qui ne sont que des périodes électorales, des décisions qui bouleversent les conditions de l'activité.

JEAN BOISSONNAT

C'est contraire à la coutume, mais ce n'est pas contraire à la loi.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est contraire à la coutume et une décision de cette nature serait d'ailleurs très vivement critiquée.

Deuxième question à M. Mitterrand : il y a donc des élections, si, comme vous le dites, vous renvoyez l'Assemblée nationale, c'est parce que vous voulez avoir une autre majorité et cette autre majorité on voit bien de qui elle est composée; elle est composée des 26 % d'électeurs que vous avez eus — dont d'ailleurs quelques points de communistes — et puis il faut trouver 24 ou 25 autres, donc la totalité de l'électorat communiste. Comme nous avons un scrutin d'arrondissement à deux tours et que vous venez de dire à l'instant que vous dissolviez tout de suite — donc il n'y a pas de changement de loi électorale

— il faut un accord électoral; vous n'allez pas le faire avec ceux que vous avez chassés, vous le ferez donc avec ceux que vous voulez ramener, c'est-à-dire avec le Parti communiste.

Quelles sont les conditions que le Parti communiste vous demandera pour aboutir à un tel accord électoral?

Et, deuxièmement, quand vous aurez nommé votre Premier ministre, ensuite, et qu'il viendra vous dire : « Monsieur le Président de la République, voilà la liste des ministres et je vous propose des ministres communistes », quelle sera votre réponse?

FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai déjà répondu au premier élément de la question posée, non pas spécialement par vous, mais par l'opinion publique, que j'ai souvent entendu poser tout le long de cette campagne; j'ai d'ailleurs eu l'occasion d'y répondre au cours des multiples débats qui m'ont conduit aux postes de télévision ou aux postes de radiodiffusion.

J'ai dit, et je répète — car j'ai déjà abordé de moi-même ce sujet — que le premier gouvernement que je constituerai sera composé des femmes et des hommes qui se seront engagés sur les options du candidat des socialistes, que je suis toujours. Bien entendu, à partir du moment où les élections législatives devront être préparées, les organisations politiques existent, ont des droits, sont reconnus par la Constitution dans son article 4, même quand le Président de la République les met gravement en cause — les organisations politiques se rencontreront, discuteront.

Est-ce que les partis de gauche, notamment socialiste et communiste, seront en mesure d'aboutir, c'est-à-dire de signer un accord de gouvernement, de s'entendre pour la suite? Je le saurai à ce moment-là. Est-ce qu'ils auront réussi à vaincre les obstacles qui les ont dominés en 1977?

C'est cette discussion sérieuse qu'il faut engager, que j'ai toujours souhaitée en tant que responsable du Parti socialiste, hier. Donc, cette discussion aura lieu, les organisations politiques décideront souverainement, elles-mêmes, de ce qu'elles doivent faire, c'est-à-dire de leurs accords ou de leurs désaccords, et si

elles sont d'accord il appartiendra aux Français de choisir, c'est-à-dire que ce sont les Français qui auront le dernier mot puisqu'ils voteront pour l'élection des députés. À ce moment-là, je pourrai vous apporter la réponse.

Mais je voudrais vous dire, à moins que vous n'ayez déjà des objections à me faire sur ce sujet, que cette question sans cesse posée, on s'aperçoit bien pourquoi elle l'est; je trouve cela très intéressant, parce que moi, j'ai l'intention de parler de façon très claire, vous savez... très claire. Cela fait déjà très longtemps que je me suis battu dans ce pays pour tenter de réussir l'union de la gauche, et je n'ai jamais désavoué ma démarche; simplement, je me suis trouvé devant une situation qui la rendait impossible. À partir de là, j'ai dû le constater. Mais les socialistes, dont je ne suis plus le premier responsable, dont je ne serai plus responsable, ni membre — mais proche cependant — une fois élu Président de la République, le Parti socialiste restera maître de ses décisions et, bien entendu, je pense qu'il restera, lui aussi, fidèle à l'axe de sa politique qui tend au rassemblement populaire autour de ses objectifs.

Voilà ce que j'entends faire. Et pour le reste...

MICHÈLE COTTA

Monsieur Mitterrand, est-ce qu'au fond vous ne reculez pas pour mieux sauter? Est-ce que cet accord avec les communistes, que vous ne recherchez pas entre le premier et le deuxième tour de l'élection présidentielle, vous allez le rechercher dès que l'élection présidentielle sera terminée?

FRANÇOIS MITTERRAND

Mais, madame Cotta, ce n'est pas mon affaire comme candidat à l'élection présidentielle...

MICHÈLE COTTA

Est-ce que ce n'est pas une réponse un peu facile?

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous vous trompez d'élection! Il s'agit d'élire un Président de la République, il ne s'agit pas pour l'instant de constituer un gouvernement sur la base d'une nouvelle majorité. On élira d'abord un Président de la République, ce Président de la République, ensuite, indiquera à quel moment auront lieu des élections législatives et ceux qui voudront constituer une majorité, dans un

camp comme dans l'autre, se réuniront pour en discuter. Voilà. À ce moment-là, bien entendu, je tiendrai compte de ce qui aura été décidé et je verrai bien quelle majorité aura été adoptée par les Français, puisque ce sont les Français qui décideront.

J'ai personnellement le sentiment qu'élu Président de la République, c'est-à-dire disposant d'une majorité — la majorité, elle se formera le 10 mai — cette majorité-là aura une force entraînante, formidable. Ce sera un événement vous savez, pour la France, que l'élection d'un Président de la République socialiste ! Le rassemblement qui se constituera nous placera dans une situation psychologique et politique différente de celle d'aujourd'hui et j'espère, en effet, que ce rassemblement populaire se constituera.

MICHÈLE COTTA

Et si la majorité n'est pas conforme à ce que vous en attendez, vous gouvernerez avec elle ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je suis un démocrate. À ce moment-là, je serai contraint de répondre comme M. Giscard d'Estaing à Verdun-sur-le-Doubs ¹, lorsqu'il pouvait redouter la victoire de la gauche en 1978 : j'appliquerai la loi et je resterai là où je suis, en essayant de veiller aux intérêts de la France de mon mieux.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Giscard d'Estaing ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

On ne peut pas défendre des théories de cette nature, je vous le dit très franchement.

D'abord, on ne peut pas conduire un peuple les yeux bandés ; c'est un peuple majeur qui doit savoir où il va. Vous venez de nous dire il y a quelques minutes que vous prendriez une décision tout de suite qui était de dissoudre l'Assemblée nationale, parce que vous ne pouvez pas travailler avec la majorité qui existe, que vous avez qualifiée de conservatrice. Donc, vous renvoyez les députés. Et vous nous dites ensuite : « Eh bien, on

1. Dans ce discours, Valéry Giscard d'Estaing affirmait qu'en cas de victoire de l'union de la gauche, il se maintiendrait à l'Élysée mais ne pourrait pas empêcher la nouvelle majorité parlementaire d'appliquer son programme.

verra avec qui on s'entendra... » Mais on ne verra pas avec qui, puisque dès lors que la majorité s'en va, vous êtes obligé de rechercher un accord à l'intérieur de ceux qui vous auront soutenu, c'est-à-dire socialistes et communistes. Il n'y a aucune autre alternative. J'imagine qu'à l'heure actuelle, vous y avez réfléchi; vous n'allez pas découvrir, le 15 juin, qu'un accord entre les socialistes et les communistes est impossible, alors qu'on sera au plein milieu de l'élection que vous aurez vous-même décidée!

Et, deuxièmement, vous ne pouvez pas dire aux Français : « Je veux conduire un grand changement avec n'importe qui » — c'est ce que vous êtes en train de nous dire! — « y compris même l'Assemblée actuelle », parce que dans ce cas-là... ne la dissolvez pas! Et, surtout, si vous voulez conduire un grand changement avec n'importe qui, c'est que vous ne voulez pas conduire un grand changement, parce que vous savez très bien que le projet socialiste que j'ai là, qui est d'ailleurs un texte important dont nous lirons tout à l'heure des extraits, c'est un changement important de la vie de la France et que la majorité actuelle, non seulement n'y est pas favorable, mais y est absolument hostile. Si, donc, votre projet, votre ambition, c'est le projet socialiste ou une formule voisine, il faut avoir une majorité pour le faire, et je n'imagine pas l'autorité, ni intérieure, ni extérieure, du Président de la République française — et cela compte... j'ai porté le poids de cette fonction pendant sept ans — je n'imagine pas son autorité si, étant élu avec les voix communistes, il voit revenir, après avoir congédié le Parlement, une majorité qui lui soit hostile, et il dit à ce moment-là : « Mais, tout va bien... je continue et je vais diriger les affaires de la France. » C'est totalement invraisemblable!

À Verdun-sur-le-Doubs, ce que j'avais dit, c'est que dans une échéance électorale normale, le Président de la République en fonctions a le devoir de tenir compte de ce que choisissent les électeurs, mais s'il prend l'initiative — car c'est vous qui prendrez l'initiative — de congédier le Parlement et si l'opinion publique le désavoue — car c'est ça que cela veut dire — en renvoyant une majorité de sens inverse, le Président de la République n'a plus aucune autorité et, à mon avis, il ne peut pas rester. D'ailleurs, à mon avis, il ne resterait pas. Dans une autre situation, ce serait différent.

La vérité, c'est que vous avez besoin d'une majorité pour faire ce que vous voulez faire et que cette majorité, c'est l'alliance, d'ailleurs normale, vous l'avez dit tout à l'heure, des communistes et des socialistes. Mais, dans ce cas-là, il faut vous battre ouvertement pour dire : cette majorité, il faut la rassembler, d'abord lors de l'élection présidentielle, et ensuite lors de l'élection législative, sinon, nous entrons dans un système politique de désordre et de confusion comme la France en a connu dans le passé, et comme la V^e République, heureusement, nous en a délivré.

JEAN BOISSONNAT

Messieurs, je me permets simplement de vous faire remarquer que, sur cette première partie de votre discussion, il reste à M. Mitterrand un peu moins de trois minutes et à M. Giscard d'Estaing, un peu moins de deux minutes.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je voudrais répondre.

Monsieur Giscard d'Estaing, je souhaite gagner l'élection présidentielle, je pense la gagner, mais quand je l'aurai gagnée je ferai tout ce qu'il conviendra de faire, dans le cadre de la loi, pour gagner les élections législatives. Et si vous n'imaginez pas ce que sera, à partir de lundi prochain, l'état d'esprit de la France, sa formidable volonté de changement, alors c'est que vous ne comprenez rien à ce qui se passe dans ce pays ! Si tous ceux qui veulent se rassembler autour du Président de la République élu le 10 mai veulent l'aider par la suite, de plus en plus nombreux, à former la majorité législative, elle me trouvera à ses côtés.

Quant à votre dégageant, disons, anticommuniste, permettez-moi de vous dire qu'il mériterait quelques correctifs, car c'est quand même un peu trop facile ! Vous comprenez, les travailleurs communistes sont nombreux et on finirait par croire, dans votre raisonnement — à quoi servent-ils ? — qu'ils servent à produire, à travailler, ils servent à payer les impôts, ils servent à mourir dans les guerres, ils servent à tout... mais ils ne peuvent jamais servir à faire une majorité en France ! La façon dont vous le dites implique une sorte d'exclusion de la vie nationale qui n'est pas dans mon état d'esprit.

De telle sorte que si les Français élisent une majorité, lors des élections législatives, qui soit une majorité de rassemblement populaire, bien entendu je travaillerai avec elle.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand, êtes-vous satisfait de voir le score du Parti communiste au premier tour des élections présidentielles ramené à 15 % du corps électoral ?

MICHÈLE COTTA

Pardon... Une question complémentaire : à qui de vous deux cela fait-il le plus plaisir ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Moi, je suis surtout satisfait d'avoir atteint 26 % et, bien entendu, quand on gagne des suffrages, on les prend à quelqu'un d'autre. Donc, je ne vais pas passer de temps à déplorer les difficultés des autres. Bien entendu, j'ai fait le compte, et je souhaiterais que les forces de la gauche soient encore plus puissantes ; je pense qu'un certain nombre de femmes et d'hommes qui n'étaient pas encore des nôtres le 26 avril viendront nous rejoindre le 10 mai, parce qu'ils sentent bien que c'est de ce côté-là que se trouve l'avenir, c'est-à-dire le changement.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Giscard d'Estaing ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

D'abord, vous avez eu 26 % des voix. Pour employer l'expression d'un journal qui appuie votre candidature, vous avez donc été désavoué par 74 % des Français !... Il a dit que moi, j'ai été désavoué par... je ne me rappelle plus combien... 72 %.

Mais je n'attaque pas du tout l'électorat communiste. En sept ans, monsieur Mitterrand, je n'ai jamais eu un mot désobligeant pour la classe ouvrière française, jamais ; je la respecte dans son travail, dans son activité, et même dans son expression politique. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs, dans de grandes régions industrielles, elle m'a placé devant vous lors des dernières élections !

Ce que je veux simplement dire, c'est qu'il faut que vous annonciez vos couleurs, et moi j'annonce mes couleurs. Vous venez de nous dire, et j'en prends acte, que vous souhaitez le succès d'une majorité de socialistes et de communistes lors des

prochaines élections législatives. Il faut que les Français le sachent. Ce n'est pas du tout faire grief aux électeurs de choisir cette majorité, mais il faut que les Français le sachent, parce que ce que vous appelez le rassemblement, c'est une nébuleuse ; dans cette nébuleuse il y a un noyau central qu'on connaît bien, c'est l'ancienne union de la gauche, c'est-à-dire l'ensemble des socialistes et des communistes, et puis alors, autour, il y a la nébuleuse de ceux qu'on peut tromper pendant un certain temps, et je ne veux pas qu'il y ait de Français trompés.

Donc, si vous dites que vous souhaitez le succès d'une majorité de socialistes et de communistes, c'est parfaitement clair. Je ne vous en fais pas le reproche, mais je demande que ceci soit bien entendu et compris par nos concitoyens.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous trompez nos concitoyens lorsque vous prétendez avoir une majorité ! Ce que j'ai dit tout à l'heure de la pensée exprimée par M. Chirac au sujet de votre septennat, la dureté de ses propos, le sentiment de votre échec et que le changement de politique nécessaire devrait entraîner un changement d'homme, donc un changement de Président, le montre. Permettez-moi de vous dire que Jacques Chirac en a dit davantage ! « Si l'on peut rendre à ce pays la confiance et l'espoir, fût-ce au prix de la défaite du Président de la République — vous — c'est l'intérêt de la France qui m'importe, et non pas l'intérêt de tel ou tel homme, y compris le mien. » Et c'est avec cela que vous allez faire une majorité ?

Moi, j'entends, en effet, élu Président de la République, entraîner la majorité des Français qui aura voté pour moi le 10 mai... Le 10 mai, si je suis élu, c'est bien que j'ai la majorité, pardonnez cette vérité de La Palice ! Eh bien, toutes celles et tous ceux-là qui m'auront soutenu, oui, j'essayerai de faire avec eux une majorité pour les législatives.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Ce point est clair.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand, vous avez 17 secondes à récupérer sur la suite du débat, car vous avez légèrement débordé, mais c'est tout à fait concevable...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Il me suffit de 20 secondes. Je voulais qu'il y ait un point clair, pour clarifier le débat. Les Français attendent des réponses. Si vous êtes élu Président de la République, vous souhaiterez l'élection d'une majorité composée de socialistes et de communistes lors des élections législatives qu'entraînera la dissolution immédiate de l'Assemblée nationale. Je voulais que ce point soit connu.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je souhaiterais battre les forces conservatrices qui ont marqué, sous votre conduite, le déclin de la France.

JEAN BOISSONNAT

Eh bien, nous allons y venir, puisque nous abordons les questions économiques et que, dans ce domaine, vous avez chacun un passé. M. Valéry Giscard d'Estaing a le passé d'un homme qui a été Président de la République pendant sept ans et, donc, un bilan que certains jugent bon, d'autres médiocre, voire désastreux. M. Mitterrand a le passé de ses idées, de ses alliances et de ses amis, le Programme commun de la gauche pendant un temps, le projet socialiste aujourd'hui.

Je voulais vous demander, monsieur Giscard d'Estaing, si vous vous sentez prisonnier des échecs de votre septennat et, monsieur Mitterrand, si vous vous sentez prisonnier des idées que certains ont définies comme étant des idées collectivistes ?

Monsieur Giscard d'Estaing ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, pas de simplification abusive. La France a vécu pendant sept ans une période de crise mondiale très difficile. J'en ai porté le poids, j'en assume les responsabilités, je ne nie rien de ce qui a été fait au cours de cette période, qui était — vous le savez, monsieur Boissonnat, vous l'avez écrit à plusieurs reprises... — une période de crise.

La seule question n'est pas de savoir si la France a pu se soustraire à la crise; elle ne le pouvait pas. J'indique qu'elle ne le peut pas non plus maintenant. La question est de savoir si elle fait tout ce qu'elle peut, compte tenu de ses ressources et de sa politique propre.

Je vous rappelle que, dans cette période de crise, la production française a augmenté plus que celle de tout autre pays indus-

trialisé, que le niveau de vie, le pouvoir d'achat des Français a progressé plus que dans n'importe quel autre pays industrialisé et que, malgré la crise, nous avons réalisé des actions de solidarité envers des catégories démunies : personnes âgées, handicapés, travailleurs manuels, familles, femmes seules.

Donc, je considère qu'un pays — ce n'est pas moi qui l'ai fait — qui fait cela pendant une période de crise : — la plus forte augmentation de la production, la plus forte augmentation du niveau de vie et un effort de solidarité — a montré ce dont il était capable.

Il y a deux grands revers, deux grandes difficultés : la hausse des prix et le chômage. Nous avons entrepris dans ce domaine des actions. Vous savez qu'à l'heure actuelle la hausse des prix reste trop forte en France, mais qu'elle diminue, et je suis convaincu que le programme — tel que je l'ai lu — exposé par M. Mitterrand relancerait immédiatement l'inflation et la hausse des prix. Je suis tout prêt à en débattre. D'autre part, en matière de chômage, nous avons entrepris une action depuis plusieurs années. Cette action peut se développer; j'en ai indiqué les modalités et les conditions.

Donc, je prends la responsabilité de ce qui a été fait, je ne fais aucune responsabilité, j'indique seulement que les efforts que nous avons accomplis seraient compromis — excusez le mot, ruinés — si le programme, tel qu'il est présenté par M. Mitterrand, entrait en application l'été prochain.

MICHÈLE COTTA

Monsieur Mitterrand, vous êtes prisonnier des idées socialistes en la matière?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je dois quand même répondre à ce qui a été dit par M. Giscard d'Estaing avant de développer ma propre thèse, sans quoi on risque de s'embrouiller.

Je tiens simplement à dire, monsieur Giscard d'Estaing, que vous vous êtes toujours trompé! On ne peut plus vous croire!

J'ai encore des questions à vous poser et je dirai, comme je l'ai fait tout à l'heure : expliquez-moi, expliquez-nous, je veux dire expliquez aux Françaises et aux Français qui nous écoutent...

Lorsque vous disiez, en 1974, c'est-à-dire au moment des promesses électorales : « Je prendrai toutes les mesures nécessaires

pour garantir votre emploi, à vous salariés, à vous travailleurs, à vous ouvriers, et aussi pour garantir votre revenu, à vous épargnants, à vous agriculteurs... »

Lorsque vous disiez, toujours pendant votre septennat, en 1978 : « C'est grâce à cet effort, le vôtre, que la France n'est pas, comme d'autres pays, sur la voie d'un accroissement du chômage, mais qu'au contraire elle a pu entamer une réduction significative du nombre des demandeurs d'emploi... » C'était le 26 janvier 1978, à Auxerre.

Lorsque vous disiez dans le même discours : « L'emploi, en particulier celui des jeunes, ne cesse de s'améliorer; on nous prédisait un million et demi de chômeurs, ils seront bientôt moins d'un million... » On en compte aujourd'hui 1 700 000!

Lorsque vous disiez : « Un certain nombre de signes qui ne trompent pas montrent que le creux de la vague est derrière nous »... le 4 décembre 1975.

Vous vous êtes toujours trompé! Et comment imaginer que vous pourriez faire demain, si vous étiez réélu, ce que vous n'avez pas su faire au cours d'un premier septennat? Sept ans, c'est long, cela permet de faire beaucoup de choses! D'ailleurs, M. Chirac, et c'est la fin de mes citations — expliquez-moi toujours comment vous pourriez faire une majorité, dans ces conditions, avec le RPR — M. Chirac déclarait, le 2 février 1979 : « Nos performances économiques » — dont vous paraissiez tout à l'heure si satisfait — « nos performances économiques sur tous les points sont très médiocres. Sur ce point, je ne me dissocie pas de M. Mitterrand, qui fait la même analyse et le même diagnostic »!

Alors, je termine sur ce sujet, en disant que j'ai là un texte qui a été publié par la Fédération patronale française de la métallurgie, dans son mensuel *Social-International*, qui dit qu'au championnat du monde de l'économie, parmi les quinze principaux pays industriels, la France se situe en 13^e rang... Cela n'est pas la preuve d'une très grande réussite!

Maintenant, question m'est posée sur le collectivisme...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, non. Maintenant, je vais répondre d'une phrase...

JEAN BOISSONNAT

Oui, oui.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

... Je vais répondre, après cette charge.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je comprends très bien.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous me faites penser au mot de Rivarol : « C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait ! Mais il ne faut pas en abuser. » En effet, vous gérez le ministère de la parole, ceci depuis 1965 ou depuis 1974, moi j'ai géré la France ! Vous faites d'abondantes citations de Jacques Chirac, pourquoi ne citez-vous pas une fois le nom de M. Marchais depuis le début de cette émission ? Ce serait plus intéressant, il apporterait des éléments plus proches de votre analyse !

Concernant les éléments économiques, j'ai eu l'occasion de répondre, un Président de la République doit entraîner son pays, il ne doit pas le décourager ; il est donc naturel qu'à tout moment il cherche à lui proposer des objectifs d'amélioration. Si je voulais entrer dans le détail — je ne le ferai pas — je vous rappellerai que ce que je disais en 1978 était exact : il y a eu deux chocs pétroliers, monsieur Mitterrand, ils n'expliquent pas tout, mais ils ont ébranlé notre économie. Le premier a eu lieu en 1973 et en 1974, et nous commençons à en sortir dans les années 1977-1978, monsieur Boissonnat, je vous prends à témoin, nous avions à l'époque une diminution en effet légère du chômage, la hausse des prix était tombée au-dessous de 10 % nous avions une croissance supérieure à 3 % par an, nous étions en train d'en sortir... Vous savez sans doute qu'il y a eu un second choc pétrolier à la suite des événements d'Iran et ceci à partir de la mi-1979 qui a relancé à nouveau toutes les difficultés économiques et le chômage.

Je me suis efforcé, face au premier, face au second, de redresser la situation de la France. Nous avons obtenu un premier redressement dans les années 1977-1978, il est incontestable que nous sommes actuellement en train de nous dégager lentement du second choc pétrolier. J'avais des résultats aujourd'hui, d'ailleurs, la balance des paiements de la France pour le premier trimestre de 1981 marque un net progrès par rapport à 1980.

Donc, ne recherchons pas les citations du passé dans lesquelles vous vous complaissez, je n'aurai pas la cruauté de vous relire, ce que vous disiez quand vous appeliez à la réalisation du Programme commun avant 1978 ou lorsque vous vous opposiez à la Constitution en 1958 dont vous cherchez à être maintenant le Président de la République.

Donc, ceci, c'est le passé. On doit éclairer les Français sur ce que nous allons faire, nos choix pour l'avenir. J'ai proposé un programme pour l'emploi, critiquez-le, mais ne jouons pas à ce petit jeu des citations.

JEAN BOISSONNAT

Peut-être qu'avant de venir à l'emploi nous pourrions demander à M. Mitterrand de répondre à la critique de ceux qui lui reprochent d'être prisonnier, soit encore du Programme commun ou tout au moins de sa philosophie, qu'ils croient retrouver dans le projet socialiste, et je prends un seul exemple, celui des nationalisations, parce que c'est celui qui est le plus public : est-ce que vous avez toujours le programme de nationalisations, est-ce que vous pensez que cela résoudra le problème des entreprises que vous entendez nationaliser et comment seraient indemnisés les propriétaires actuels de ces entreprises ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous ne voulez pas parler du passé, je le comprends bien naturellement et vous avez tendance un peu à reprendre le refrain d'il y a sept ans : l'homme du passé... C'est quand même ennuyeux que dans l'intervalle vous soyez devenu, vous, l'homme du passif, cela gêne un peu votre démonstration d'aujourd'hui!

Vous m'avez reproché d'avoir exercé une sorte de ministère de la parole, mais moi j'étais dans l'opposition, j'ai rempli mon rôle démocratiquement : dans l'opposition, qu'est-ce que vous voulez que je fasse d'autre? Et l'opposition, ce n'est pas rien dans une République.

J'ajoute que j'ai utilisé ce temps pour faire avec d'autres un grand parti qui est devenu un parti menaçant pour la majorité, presque ancienne, que vous représentez aujourd'hui... Donc, je n'ai pas perdu mon temps et si je pouvais faire pour la France demain, à la mesure de la France, bien entendu, ce que j'ai pu faire pour le socialisme en France, ma foi ce ne serait pas perdu.

Les deux chocs pétroliers, c'est vrai, bien entendu, ce n'est pas la peine de prendre un ton professoral pour le dire... on l'a remarqué, figurez-vous, nous aussi qu'il y avait eu deux chocs pétroliers, et je ne suis pas de ceux qui vont dire que le coût du pétrole ne compte pas, et lourdement, dans les difficultés qui sont nôtres. Mais tout rejeter sur le pétrole, ce n'est pas vrai, ce n'est pas...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je l'ai dit moi-même que je ne rejetais pas...

FRANÇOIS MITTERRAND

Oui, mais la part est plus grande encore que celle que vous sous-entendiez... Sur le plan de l'inflation, le pétrole pèse lourd, mais disons 3 % sur les presque 14 % de l'année 1980, de telle sorte qu'il faut que vous vous expliquiez aussi — pourquoi ne pas le faire dans les trois jours qui restent ? — sur la responsabilité que vous avez dans la vie chère en France ?

Mais j'en reviens à la question que vous m'avez posée, après avoir fait remarquer que la Grande-Bretagne qui produit du pétrole est dans une grave crise, et que le Japon qui n'en produit pas supporte très bien le choc de la concurrence internationale, ce qui démolit pour une part le raisonnement de M. Giscard d'Estaing...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

On peut vous interrompre d'un mot ? L'Angleterre n'arrive pas à se remettre des conséquences de la gestion travailliste, c'est-à-dire socialiste, dont elle a souffert pendant cinq ans ¹, et le Japon, au contraire, stimulé par son économie libérale, est, en effet, capable de se dégager du choc pétrolier.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce n'est pas exact du tout. La crise avait commencé avec les conservateurs et les deux pays qui, en Europe, s'en tirent le mieux aujourd'hui sont un pays à gestion socialiste, l'Autriche, et un pays dont la gestion socialiste fut si longue qu'elle pèse encore sur les décisions du gouvernement qui lui a succédé, je veux dire la Suède.

1. Margaret Thatcher arrive au pouvoir en mai 1979, succédant aux travaillistes James Callaghan et Harold Wilson.

Mais on ne va pas s'attarder sur cette discussion, nos auditeurs concluront d'eux-mêmes. Ce que je veux dire, c'est que pour ce qui concerne le Programme commun et la liste des nationalisations, qui y figure, bien entendu, elle se trouve un peu contredite par l'événement dans la mesure où, vous le savez, un certain nombre de ces sociétés qu'on ne voulait pas que je nationalise, ont été, dans l'intervalle, internationalisées par le grand capital, je pense en particulier à Roussel-Uclaf et à certaines branches, mais cela c'est un problème très actuel, de Péchiney... Mais la liste en question reste la liste que je retiens.

En effet, je compte nationaliser les banques qui restent non nationalisées depuis la nationalisation des banques exécutée...

JEAN BOISSONNAT

Toutes les banques, monsieur Mitterrand ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Les banques, toutes les banques...

JEAN BOISSONNAT

Grandes et petites...

FRANÇOIS MITTERRAND

Le général de Gaulle avait fait l'essentiel en 1945, il avait regretté en 1947 de ne pas avoir tout fait, eh bien, il m'incombera de le faire à mon tour, et onze, je crois, groupes industriels.

Ce que j'entends dire, c'est que la liste que j'ai déjà produite a valeur de contrat, ce qui veut dire que ce qui n'est pas dans cette liste ne sera pas nationalisé; si plus tard, il devait y avoir des évolutions, il y en aura, c'est-à-dire de nouvelles concentrations capitalistes tendant au monopole dans les secteurs de l'économie, alors il appartiendra au Parlement, lors de futures élections, c'est-à-dire lorsque les Français seront en mesure de souscrire un nouveau contrat avec les responsables politiques, mais tant que je serai responsable, dans la situation présente, la liste est une liste limitative.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand, m'autorisez-vous une question plus personnelle ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous en prie.

JEAN BOISSONNAT

Est-ce que quand vous dites : c'est un contrat, je le respecte, vous voulez signifier par là qu'il y a des symboles en politique qui ont leur importance et qu'il faut savoir plier à ces symboles telle ou telle appréciation d'opportunité que l'on peut avoir ? Autrement dit, êtes-vous au fond de vous-même convaincu qu'en faisant cela vous résolvez les problèmes de la France ou convaincu qu'en faisant cela vous créez un symbole autour duquel vous pouvez réunir des forces qui permettront de résoudre d'autres problèmes ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Non, monsieur Boissonnat, je suis convaincu que le gouvernement de la France aura le plus grand besoin pour conduire l'économie d'un vaste secteur public qui déjà aujourd'hui est la véritable locomotive de l'investissement et de l'exportation en France. Et lorsqu'il y a des secteurs importants où la concurrence a cessé d'exister, c'est-à-dire où le capital a dévoré les petites et moyennes entreprises, je pense qu'il appartient à la nation d'intervenir.

MICHÈLE COTTA

Monsieur Giscard d'Estaing, pour en arriver au problème de l'emploi, vous avez dit, et vous avez redit tout à l'heure, que c'était à vos yeux un échec du septennat. Vous avez rendu public un plan pour l'emploi, mais en essayant de résumer tout à l'heure avec Jean Boissonnat, on avait l'impression que vous déplaciez les emplois, que vous les aménagiez en quelque sorte, mais que vous n'en créez pas de nouveaux. Est-ce que vous pouvez me dire si nous nous trompons ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous vous trompez naturellement tout à fait.

Je reviens en arrière pour noter les points forts de ce débat.

Les nationalisations : donc, M. Mitterrand, s'il est élu Président de la République, fera nationaliser l'ensemble du système bancaire et onze grands groupes industriels. C'est un point très important. J'ai fait vérifier ce que cela représente, cela veut dire que dans l'industrie française il y aura cinquante d'industries nationalisées. La France sera nationalisée pour la moitié de son industrie.

Il n'y a aucun pays d'Europe, aucun pays occidental qui aura une telle structure. Je le dis pour les téléspectateurs, parce qu'ils croient que la gestion de M. Mitterrand apporterait quelques

modifications à quelques conditions de vie. Pas du tout, nous serions dans une économie socialisée à partir du moment où tout le système du crédit est un système étatique, où la moitié de l'activité industrielle est étatique, c'est une économie socialisée. Il faut le savoir, et cela permet de répondre à ce que vous disiez tout à l'heure de Jacques Chirac, monsieur Mitterrand : Jacques Chirac nous écoutant, vous écoutant, et ayant enregistré au cours de sa campagne, au contraire, l'appel à la liberté d'une grande partie du secteur productif français, notamment les petites et moyennes entreprises, et entendant cette socialisation du crédit et de la moitié de l'industrie française, est en effet porté par un mouvement spontané, à soutenir celui qui défend la conception de liberté dans la vie économique.

Le premier point tout à l'heure était politique, ce point je crois qu'il faut que les Français le connaissent. Je ne vous en fais pas grief, je vous ferais, au contraire, grief qu'il restât dans l'ombre. À l'heure actuelle, on sait que ce sera une société plus bureaucratique, la moitié de l'industrie française sera étatisée, car c'est cela la nationalisation, la totalité du système du crédit sera également étatisée.

Alors, je vous pose une question par rapport à l'indépendance pétrolière : pourquoi voulez-vous arrêter le programme électro-nucléaire français ?

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est beaucoup de questions à la fois !

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Il n'y a pas de questions, je prenais acte...

FRANÇOIS MITTERRAND

Si vous voulez bien, on pourrait y revenir tout à l'heure, mais je voudrais qu'on procède par ordre...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous voulez qu'on parle du problème de l'emploi ?

JEAN BOISSONNAT

On reviendra sur le problème énergétique...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Et je préciserai ma question. Nous ne pouvons pas commenter un dispositif général pour l'emploi sans revenir au point central. Quel était le point central ? C'est qu'il arrive 750 000 jeunes à

l'heure actuelle sur le marché du travail en France, que cette arrivée des jeunes n'est pas l'unique cause, mais est un facteur de déséquilibre de notre marché du travail et qu'il faut donc offrir des emplois à la totalité, emploi ou formation, des jeunes Français qui arrivent sur le marché du travail...

FRANÇOIS MITTERRAND

Monsieur Giscard d'Estaing, c'est très différent offrir des emplois ou des formations, parce que si vous offrez des formations au bout desquelles il n'y a pas d'emploi, c'est tout à fait différent...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

J'ai dit des emplois ou des formations, ce qui assure pour un jeune, ou bien le travail, ou bien une formation et pendant ce temps, le développement de l'activité économique ou la reconquête de certains secteurs du travail (je suis le seul à avoir parlé du problème de l'immigration en France) permettent de restituer ensuite des emplois aux jeunes Français en fin de formation.

Lorsque j'ai été élu Président de la République, il y avait encore un grand nombre de jeunes Français qui arrivaient sur le marché du travail sans formation; ce nombre est réduit de moitié, il est à l'heure actuelle de 95 000. L'objectif indiqué est de le ramener à zéro.

L'expérience montre que les jeunes Françaises et les jeunes Français, lorsqu'ils ont un degré de formation suffisant et lorsqu'il y a une bonne orientation des circuits de formation, trouvent des emplois dans des conditions meilleures. Donc, c'est un plan cohérent, qui repose sur un certain nombre de mesures, de mises à la retraite, mais à la différence de celles que propose M. Mitterrand qui sont générales ¹, par abaissement des limites d'âge, ce sont, au contraire, des possibilités ouvertes par voie conventionnelle, parce que je considère que d'ici quelques années la situation du marché de l'emploi sera différente en France, à partir des années 1985 et qu'il faut garder une grande souplesse pour que les Français puissent avoir une liberté d'appréciation concernant l'âge de la retraite.

1. François Mitterrand propose l'instauration de l'âge de départ à la retraite à 60 ans.

Donc, il y aura un effort de formation professionnelle, un certain nombre de possibilités ouvertes concernant des possibilités de retraite par anticipation, dans la fonction publique, possibilité de retraite par anticipation pour créer des recrutements, mais sans augmenter le nombre total de fonctionnaires et enfin stimulation d'activités économiques dans un certain nombre de secteurs de pointe, ce que nous avons déjà fait, pour aboutir à la création d'emplois nouveaux.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand, vous avez, vous aussi, vos projets en matière d'emploi et peut-être voulez-vous réagir à celui de M. Giscard d'Estaing ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Il faut que je reprenne un peu en arrière et, d'autre part, je dispose d'un crédit de temps assez mince, donc je vais être obligé de parler en langage un peu schématique, j'espère que vous me le pardonneriez.

Nationalisations : je rappellerai que c'est le général de Gaulle qui a nationalisé en 1945 l'essentiel de ce qui est aujourd'hui nationalisable : sociétés nationales, charbonnages, électricité, gaz, Renault, assurances, banques de dépôt... Je rappellerai qu'un pays comme le Portugal a nationalisé les banques, et ce n'est pas un pays socialiste... Je dirai également que si l'on compare l'état des nationalisations en Autriche et en Italie avec ce qui existe en France, on a des surprises... Je voudrais enfin rappeler, mais cela nous lancerait dans une discussion d'école qui serait un peu compliquée, qu'en France, c'est la gauche en effet qui nationalise lorsque c'est nécessaire pour défendre les intérêts des petites et moyennes entreprises du marché de la concurrence contre la toute-puissance de quelques groupes nationaux ou internationaux, mais que c'est la droite qui étatisé. Nous n'étatisons pas, la bureaucratie, c'est vous qui la faites... d'ailleurs, c'est vous qui gouvernez, si vous vous plaignez aujourd'hui dans vos homélies, de tous les méfaits de l'administration et de la bureaucratie, d'où est-ce que cela vient ? C'est vous qui gouvernez ! Donc, c'est vous qui êtes responsable... vous vous tapez sur la poitrine... à trois jours d'une élection, on comprend pourquoi vous le faites, mais qu'est-ce qui me laisserait penser que pendant les sept ans...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Gardons le ton qui convient...

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous en prie, j'entends m'exprimer absolument comme je le veux et je le ferai dans des termes tout à fait corrects à votre égard, sauf que lorsqu'il s'agit de parler de notre débat politique, je n'entends pas être complaisant. Maintenant, vous m'avez parlé vous-même de l'emploi... 1 700 000 chômeurs...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

... demandeurs d'emploi!

FRANÇOIS MITTERRAND

... Je sais bien la distinction sémantique qui permet d'éviter les mots qui brûlent la bouche, mais le chômage est ressenti comme le chômage et pas comme la demande d'emploi par des millions et des millions de gens qui nous écoutent!

Chômeurs, 1 700 000... On nous en promet, ce sont les experts, 2 500 000 si votre politique continue pour les années prochaines, d'ici à 1985. C'est une association d'économistes qui disait que nous aurions 500 000 chômeurs de plus dans les années prochaines et vous savez très bien que c'est également l'opinion du grand patronat français si j'en juge par les dernières déclarations du CNPF¹. Si cette politique continue, nous aurions au moins 2 500 000 chômeurs, et vous n'avez pas agi contre cela, vous l'avez accepté, c'est même la plaie de votre expérience et de votre septennat.

Non seulement, vous avez considéré, au fond, que le salaire et le salarié, c'était l'ennemi, que l'on pouvait lutter contre l'inflation à la condition de tenir le salaire et vous n'y êtes pas parvenu, vous avez eu et l'inflation et le chômage, mais en plus, c'est la tare, c'est la maladie et c'est une maladie qui risque d'être mortelle pour notre société.

60 % des chômeurs sont des femmes; la plupart des chômeurs non indemnisés sont des jeunes... c'est un mal immense. On fait des statistiques ici ou là, on pourrait établir des pourcentages... dans la réalité, c'est la vie quotidienne, c'est une atteinte dramatique à la dignité de l'homme et de la femme. Ceux qui n'osent

1. Conseil national du patronat français créé en 1946, auquel succède le Medef, Mouvement des entreprises de France, en 1998.

même pas dire pourquoi on les rejette éprouvent une sorte de honte... d'ailleurs, ils se trompent, ils ne devraient pas éprouver cela, mais ils ont le sentiment d'être des exclus et, quand on parle de la démoralisation de la France, il faut comprendre que le chômage est la raison principale de cette démoralisation.

Voilà pourquoi je pense, monsieur Giscard d'Estaing, que le principal objectif de toute politique doit aujourd'hui tourner autour des solutions à apporter au chômage et aucune de vos réponses ne peut nous satisfaire. C'est la reprise à distance de tout ce que vous disiez déjà en 1974.

Moi, j'ai parlé de problèmes précis, j'ai parlé de la réduction du temps de travail, j'ai parlé des 35 heures de travail qui devront être négociées entre les partenaires sociaux...

JEAN BOISSONNAT

Il n'y aura pas de loi sur les 35 heures ?

FRANÇOIS MITTERRAND

J'entends d'abord en débattre avec les partenaires sociaux dont j'ai dit que je les rencontrerai aussitôt que je serai élu Président de la République, entreprise par entreprise, s'il le faut, mais branche par branche, en tout cas.

Je pense qu'il était plus simple d'adopter la retraite à 60 ans, naturellement facultative et volontaire, comme je le demande depuis si longtemps plutôt que d'imposer la préretraite, car, en réalité, comment cela se passe dans nos villages et dans nos villes ? C'est imposer la préretraite, quand le patronat fait savoir que si l'on veut ramasser les miettes, il faut partir tout de suite, alors on obtiendra quand même quelque chose... la préretraite est une imposition, c'est une contrainte.

J'ai également évoqué une politique de grands travaux, une politique d'aide aux petites et moyennes entreprises pour le développement de la main-d'œuvre. Naturellement, il faut aussi soutenir l'agriculture et le commerce si on ne veut pas que leurs enfants, leurs filles et leurs garçons, viennent grossir le lot du chômage !

Bien entendu, il faut s'attaquer à la formation professionnelle et je veux dire simplement un mot à ce sujet : pour ce qui concerne la formation professionnelle, il y a une loi, je crois qu'elle date de 1971, qui permet sur le plan de la formation continue, c'est un élément important de la formation profession-

nelle, d'aller jusqu'à 2 % du total des salaires d'une entreprise sous forme de taxe pour disposer du moyen de débloquer la formation.

On en est à 1,1 %, c'est-à-dire que le gouvernement n'a pas fait l'effort qu'il fallait pour inviter les entreprises à respecter la loi.

J'arrête là, parce que nous avons besoin naturellement d'échanger des propos et que le temps passe, mais j'y reviendrai...

MICHÈLE COTTA

Je vous rappelle qu'à ce moment précis, vous n'avez plus que moins de 3 minutes, monsieur Mitterrand; monsieur Giscard d'Estaing, vous avez environ 7 minutes.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand a parlé avec émotion, et je le comprends, j'ai la même que lui, du problème du chômage. Il en a parlé, j'ai agi. Il y a plusieurs années que nous travaillons sur ce problème et que nous avons pris un certain nombre d'initiatives... peut-être que M. Mitterrand n'a pas entendu parler des pactes nationaux pour l'emploi, il y en a eu trois successifs auxquels ont été associés les entreprises, les syndicats, qui ont permis de placer de nombreux jeunes.

D'autre part, il faut savoir qu'il y a un grand mouvement sur le marché du travail en France, il ne faut pas présenter la situation du chômage comme étant une situation statique, je vous indique que dans les douze mois de 1980, 2 829 000 demandes d'emploi ont été satisfaites... 2 829 000 en douze mois, ce qui prouve le grand mouvement qu'il y a en matière de marché du travail en France!

Alors, moi je vous dis une chose tout à fait simple, monsieur Mitterrand : si vous êtes élu, le chômage augmentera. Vous faites allusion à des études, de je ne sais qui d'ailleurs, des experts... il faut des experts pour faire des pronostics dans un sens ou dans l'autre, on l'a vu, y compris jusque dans les sondages électoraux d'ailleurs. Moi, je vous dis ceci très simplement : si vous êtes élu, le chômage augmentera et pourquoi? À cause des mesures que vous prendrez!

Vous avez dit d'abord que vous prendriez très rapidement une mesure concernant l'augmentation des salaires, l'augmentation

du SMIC. Vous savez quel est l'état actuel de la situation des petites et moyennes entreprises, elles ne sont pas en état de supporter des charges supplémentaires et, donc, les petits employeurs, les petits patrons auxquels on dira : on majore votre SMIC de... le chiffre a changé...

JEAN BOISSONNAT

Combien, monsieur Mitterrand, le SMIC?

FRANÇOIS MITTERRAND

Cela reste à discuter. J'ai, pendant tout le long de ma campagne, indiqué que si le gouvernement avait, comme c'est la loi, autorité pour décider du SMIC, je ne voulais pas me passer de la concertation avec les organisations syndicales...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Dans le projet socialiste, il y a un chiffre qui figure et ce chiffre, comme vous le savez, donne lieu à une augmentation, hors augmentation des prix, qui est de l'ordre de 30 à 33 %. Hors augmentation des prix, ce qui veut dire pour l'année, compte tenu de l'augmentation des prix, quelque chose comme 40 à 43 % d'augmentation du SMIC.

Les petites entreprises auxquelles ceci sera imposé seront hors d'état de recruter.

D'autre part, vous avez dans votre projet, j'en donne lecture, le fait que le comité d'entreprise disposera dans certains domaines d'un droit de veto : notamment les décisions d'embauche et de licenciement, celles concernant l'organisation du travail, le plan de formation de l'entreprise entrent en particulier dans cette catégorie où le comité d'entreprise aura droit de veto... et vous allez plus loin...

FRANÇOIS MITTERRAND

Page?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Pages 242 et 243... ce livre m'a été remis gratuitement par le Parti socialiste, on me l'a remis gratuitement parce qu'il était un petit peu abîmé, c'est sans doute pour cela qu'on n'a pas voulu me le faire payer. Il est indiqué page 243 : « dans les entreprises de moins de 10 salariés » où il y a, vous le savez, le problème des seuils qui se pose et la campagne a fait apparaître combien ce problème des seuils était important, vous dites : « Les disposi-

tions seront prises pour que les travailleurs puissent jouir également des mêmes droits et être associés de la même façon aux décisions les concernant. » Donc, au lieu de relever ou de modifier ces seuils vous les abaissez, vous les faites disparaître de façon à avoir les mêmes dispositions contraignantes sur la totalité des entreprises.

Alors, je vous indique qu'à partir du moment où il y aura dans l'air la nationalisation de tout le système bancaire, les petites entreprises n'oseront plus investir ; lorsqu'il y aura des projets fiscaux, dont nous allons parler tout à l'heure, et notamment les projets fiscaux sur les successions pour les petites entreprises, elles n'oseront plus investir et, bien entendu, personne n'embauchera.

Je ne vois pas quelle entreprise prendra au cours de l'été 1981 la décision d'embaucher, et donc vous verrez arriver la vague des jeunes sur le marché du travail sans aucune structure d'accueil pour leur offrir des emplois nouveaux. C'est la vérité. Donc, il faut savoir... il faut savoir qu'il n'y aura pas de diminution du chômage, qu'il y aura augmentation du chômage. D'ailleurs, ce n'est pas extraordinaire, parce que nous ne sommes pas le pays qui a le pourcentage le plus élevé en Europe. Hélas ! il y a des pays comme la Belgique qui ont 10 % de chômeurs à l'heure actuelle et qui ont eu des socialistes dans leur gouvernement jusqu'à la période récente.

Les mesures que vous proposez conduiront à ce résultat alors deux questions, monsieur Mitterrand :

Première question...

MICHÈLE COTTA

Nous avons un problème de temps de parole, excusez-moi...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Nous sommes à égalité...

MICHÈLE COTTA

Oui, mais nous approchons de la fin du débat sur l'économie pour passer, si vous le voulez, à la politique étrangère. Donc, on vous donne à chacun deux minutes de plus, excusez-moi de tenir ces comptes d'apothicaire...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je croyais...

JEAN BOISSONNAT

Normalement, vous deviez, au bout de trente minutes, avoir conclu le débat économique, mais nous considérons qu'il est fort important et que nous pouvons le prolonger de deux ou trois minutes qui seront consommées sur la suite du débat...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Deux questions simples.

Première question : quel est le montant du déficit budgétaire que vous jugez acceptable puisque vous prévoyez une grande augmentation des dépenses ?

Deuxième question : est-ce que vous maintiendrez le franc dans le système monétaire européen, et comment ferez-vous à partir du moment où le déficit budgétaire créera l'alarme dans le système monétaire ?

Enfin, les 35 heures, avec quel salaire ? Avec le salaire de 40 heures ou avec le salaire de 35 heures ?

Et je répondrai à vos questions.

FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai beaucoup de choses à faire à la fois, puisqu'il me faut contredire mon interlocuteur et lui signaler que sur le plan du chômage la France est en dixième rang, en triste dixième rang, toujours sur les quinze plus grands pays industriels... ce n'est pas une réussite.

Je veux également lui dire qu'il est vraiment très difficile de discuter quand on représente deux politiques différentes, car M. Giscard d'Estaing, c'est assez normal d'ailleurs, me place à l'intérieur de sa politique, il raisonne comme si je devais exercer ma politique dans le cadre de la sienne... alors, bien entendu, j'échouerais comme il a échoué.

Le point de départ de ma politique économique c'est une sorte de volonté, que vous n'avez pas eue, d'aller vers la croissance, n'importe quelle croissance; on ne va pas passer comme cela de zéro à cinq, malheureusement. Chaque point de croissance peut créer une disponibilité d'environ 30 milliards; trois points feraient 90, une centaine de milliards pour permettre, déjà, à l'État de disposer de 42 milliards environ puisque telle est la masse du prélèvement de l'État — charges sociales et fiscales. La collectivité peut disposer d'une somme importante mais ce n'est pas tellement une question de chiffres ou de dispositions

générales; ou bien on adopte une politique dynamique de croissance, on essaie de reconquérir le marché intérieur, on donne les moyens aussi aux entreprises qui n'ont pas investi car le profit n'a pas contribué à l'investissement, pas du tout; c'est même une des choses stupéfiantes dans les erreurs d'analyse du plan de Giscard-Barre.

Au fond, les entreprises n'investissent pas leurs profits; elles cherchent des marchés, il faut leur procurer des marchés et, de ce point de vue, rien ne sera négligé.

Vous m'avez posé trois questions et le temps passe : quel est le montant du déficit budgétaire? Nous avons une marge — c'est une des rares réussites de votre gestion...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Ah! en voilà une!

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous voyez, je le concède très aisément, c'est une des rares, et vous avez facilité ma tâche parce que le déficit budgétaire, par rapport aux pays voisins, nous laisse une marge suffisante pour continuer et pour pouvoir animer l'économie de notre pays.

Deuxièmement : le franc restera-t-il dans le système européen? Eh bien, je pense que oui; j'espère que ça marchera bien, je ferai tout pour cela. Si vous tirez naturellement la conclusion de votre postulat qu'il y a un déficit insupportable, eh bien, évidemment on ne peut plus rester dans le système, mais comme le déficit sera supportable, on restera dans le système.

Enfin : est-ce que les salaires seront augmentés ou diminués avec le système des 35 heures? La négociation commence, j'espère qu'elle aboutira dans des conditions heureuses. Il n'est pas question de diminuer les salaires; les 35 heures sont faites pour les hommes; les machines tourneront davantage, il faut qu'elles travaillent davantage, elles ne vont pas au bout de leurs capacités. Il faudra donc de nouvelles équipes; la production et la productivité s'en tiendront mieux et l'investissement reprendra.

Je voudrais terminer par trois observations, et j'en aurai fini avec cette partie.

Premièrement, mon programme, monsieur Giscard d'Estaing, ne coûtera jamais aussi cher aux Français que ce que vous leur avez coûté par le chômage : 135 milliards cette année.

Deuxièmement, mon programme ne coûtera jamais aussi cher que l'emprunt Giscard 1973 à 7 % : 6,5 milliards, qui coûtera en 1988 : 97 milliards. On n'a pas connu dans l'histoire financière de la France un emprunt aussi hasardeux, indexé qu'il est sur le lingot d'or. C'est une faute inimaginable de la part de quelqu'un qui s'estimait compétent dans le domaine des finances.

Troisièmement, mon programme ne coûtera jamais aussi cher que le vol de l'épargne populaire réalisé par l'inflation au cours des sept ans de votre présidence.

MICHÈLE COTTA

Monsieur Giscard d'Estaing, je crois que vous répondez ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Quelques mots. D'abord, sur la volonté, monsieur Mitterrand : il y avait un problème important, dans cette période, c'était l'indépendance énergétique de la France. J'ai posé la question tout à l'heure, et tout ce que vous proposez c'est d'arrêter le programme national là où je l'ai conduit. Donc la volonté a été la mienne, l'arrêt sera le vôtre.

Je vous indique — on pourrait en discuter, ce serait important pour les Français de le savoir — qu'avec notre programme électro-nucléaire, si nous le complétons — vous voulez l'interrompre — nous assurerons notre indépendance énergétique absolue pendant cinq ans. Je veux dire que si nous étions coupés de toute source d'approvisionnement extérieure, j'ai fait prendre les mesures pour que les Français gardent leur électricité pendant cinq ans. Avec le pétrole, ils la gardent pendant trois mois.

JEAN BOISSONNAT

Nous retrouverons le problème énergétique au début des questions internationales.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Si vous voulez.

Sur le déficit, vous n'avez pas répondu à ma question. Vous avez simplement constaté que nous avons bien géré les finances publiques françaises et que vous alliez creuser le déficit. Je vous en donne acte, j'en étais sûr.

Vous avez dit, parlant du système monétaire européen : il ne serait pas mal d'y rester. Cela ne se passe pas ainsi, monsieur Mitterrand. Actuellement, du seul fait de nos incertitudes politiques,

nous sommes au plancher. Donc, il faut agir. Nous agissons à l'heure actuelle. Nous sommes passés, comme vous le savez, pour le deutsche mark... Vous le savez?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je connais bien la chute du franc par rapport au mark. En 1974...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Mais aujourd'hui?

FRANÇOIS MITTERRAND

Le chiffre de la soirée, de la journée? Cela s'est aggravé...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Comme ordre de grandeur?

FRANÇOIS MITTERRAND

D'abord, je n'aime pas beaucoup cette méthode. Je ne suis pas votre élève. Vous n'êtes pas le Président de la République, ici, vous êtes mon contradicteur et je n'accepte pas cette façon...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Le fait de vous demander quel est le coût du deutsche mark...

FRANÇOIS MITTERRAND

Pas de cette façon-là ¹!

Ce que je veux simplement vous dire, c'est que lorsqu'on passe de 1,87 F à 2,35 F environ, en l'espace de sept ans, ce n'est pas une réussite pour le franc, pas davantage par rapport au dollar que par rapport au mark. Je suis même presque étonné que vous me lanciez dans cette discussion qui, tout d'un coup, se greffe d'une façon un peu inattendue dans notre conversation, alors qu'elle est plutôt la preuve que le franc, dont on se flatte beaucoup dans les propos officiels, n'a pas aussi bien réussi qu'on le pense.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Si. Le franc est resté, au contraire, une des monnaies du monde les plus stables au cours des dernières années, et j'indiquerai seulement que, dans le système monétaire européen, nous avons perdu un peu de terrain au cours des dernières semaines

1. Juste retour des choses, François Mitterrand se souvient qu'en 1974 Valéry Giscard d'Estaing, sur un ton très professoral, avait cherché à le prendre en défaut sur le terrain économique, domaine où le leader socialiste n'était guère à l'aise.

du fait de notre débat politique. Si donc on veut rester dans le système monétaire européen, il ne faut pas dire : on souhaite y rester, il faut dire : on agira pour y rester. On agira comment ? On peut agir soit par les taux d'intérêt, soit par des dispositions concernant les changes. Il faut avoir un dispositif à cet égard.

Le coût du chômage : il ne faut pas dire aux Français, parce qu'on ne peut pas leur faire croire des choses pareilles, qu'il est dans le pouvoir de qui que ce soit, ni de vous dans votre système, de faire disparaître en quelques mois la difficulté de l'emploi en France.

Lorsque vous débattiez avec M. Raymond Barre ¹, il y a quelques années, vous aviez dit : « Il nous faudra cinq ans pour faire disparaître le problème de l'emploi en France. » Vous l'aviez dit en 1977. Nous sommes en 1981. Vous ne l'auriez donc pas fait disparaître encore.

Donc, on ne peut pas dire que le coût est un coût que nous aurions imposé à l'économie française et on ne peut pas considérer que vous disposerez des ressources correspondant à la réduction rapide des charges du chômage parce que ces charges du chômage, vous me les reprochez, mais c'est une aide apportée aux chômeurs et, si nous n'avions pas eu un dispositif de soutien des revenus des chômeurs, nous aurions eu la dépression des années trente. Si nous avons évité cette dépression — je vous rappelle que dans toute cette période nous n'avons jamais eu de croissance négative en France, jamais et que nous avons eu une seule année avec une croissance nulle : 1975 — c'est parce que nous avons maintenu le revenu des chômeurs au travers d'un système qui est d'ailleurs un système de politique contractuelle géré avec les syndicats.

Enfin, en ce qui concerne l'emprunt 1973, nous n'allons pas entrer dans une discussion de ce type. Je vous indique simplement que l'État a gagné autant qu'il a perdu dans cette affaire, car comme l'État avait acheté par mes soins des quantités impor-

1. Valéry Giscard d'Estaing fait référence au débat télévisé qui opposa R. Barre à F. Mitterrand. Contre toute attente alors, Raymond Barre avait dominé le chef du Parti socialiste. Le matin même *L'Humanité* publiait un chiffrage économique assez fantaisiste des mesures que la gauche aurait prises une fois parvenue au pouvoir. Ce n'est donc pas un hasard si le Président sortant fait pareille allusion à une contre-performance de F. Mitterrand.

tantes d'or, dans toute la période précédente, comme nous avons échangé nos réserves en dollars contre des réserves en or, l'État a gagné tout autant qu'il verse au titre de l'emprunt. Évidemment, les souscripteurs à cet emprunt se trouvent placés dans la même situation que celle de l'État français en ce qui concerne la gestion des réserves d'or. Enfin, les derniers emprunts qui ont été lancés, quelles qu'aient été les circonstances actuelles, l'ont été à des taux d'intérêts positifs; le dernier était, vous le savez, aux alentours de 14 %. Pourquoi? Précisément pour faire en sorte que l'épargne qui apportait son concours à l'État ne se voie pas privée de sa rémunération; donc, à cet égard, l'État a tenu compte des obligations qu'il a vis-à-vis de l'épargne populaire.

JEAN BOISSONNAT

Je crois que les Français qui vous regardent ne comprendraient pas que nous n'évoquions pas le problème de la fiscalité, car tout le monde paye des impôts, et nous pouvons peut-être consacrer deux minutes supplémentaires aux problèmes fiscaux.

Vous avez tous les deux curieusement pris des engagements dans ce domaine dans cette campagne électorale, et je dirais des engagements de même nature, comme si un vent venu d'Amérique vous avait convertis l'un et l'autre à la nécessité de rassurer les Français, si vous vouliez solliciter leurs suffrages dans ce domaine.

M. Mitterrand a dit que la pression fiscale, c'est-à-dire le volume des impôts et des cotisations sociales, par rapport au revenu des Français, ne sera pas alourdi par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui, et M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, si je l'ai bien entendu, récemment qu'il s'engageait, lui, à faire mieux encore, à la ramener de 42 % (c'est-à-dire que pour 100 F de revenus on paye 42 F d'impôts et de cotisations sociales) à 40 %, c'est-à-dire que pour 100 F de revenus on ne payerait plus que 40 F d'impôts, et de cotisations sociales.

Personnellement, je suis toujours éberlué de ce type de promesses mais probablement que vous avez, l'un et l'autre, des raisons fortes pour démontrer que vous pouvez les tenir.

MICHÈLE COTTA

Est-ce que je peux ajouter deux questions, mais qui sont dans ce domaine :

Monsieur François Mitterrand, pour vous le point central est un impôt sur le capital, mais faire payer les riches, qu'est-ce que ça veut dire et à partir de quand est-on riche ?

Monsieur Giscard d'Estaing, vous avez créé deux impôts pendant votre septennat : l'impôt sur les plus-values et la taxe professionnelle. Or, l'impôt sur les plus-values, tronqué par le Parlement peut-être, n'a pas été appliqué autant que vous l'auriez souhaité, et la taxe professionnelle a été, en quelque sorte, la vedette de cette campagne, puisque Jacques Chirac en réclamait la suppression et, vous-même, maintenant, vous en réclamez la réforme. Alors, peut-on faire des réformes fiscales en France, quand on est Valéry Giscard d'Estaing ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je crois que, selon le temps de parole, c'est à moi de parler le premier ?

MICHÈLE COTTA

Allez-y, choisissez ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Nos programmes fiscaux sont totalement différents, et c'est normal puisque vous avez une conception différente de la nôtre.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, vous envisagez de l'alourdir... de l'alléger dans les basses tranches, de l'alourdir dans les tranches moyennes et supérieures. Moi, je suis partisan de l'allègement de l'ensemble de notre système d'impôts sur le revenu. Pour deux raisons : — La première, c'est que je crois qu'il faut élargir les tranches du barème, comme nous l'avons fait cette année, et ensuite j'ai observé — c'est un des points sur lesquels nous n'avons pas agi comme nous le devons, que les classes moyennes, catégorie des employés, des cadres, avaient une surcharge fiscale au titre de l'impôt sur le revenu importante au cours des dernières années. Je suis donc favorable à l'élargissement progressif des tranches moyennes, ce qui est difficile et coûteux, et qui donc doit se faire sur quelques années. Je suis contre l'augmentation.

JEAN BOISSONNAT

Les tranches moyennes, ce sont des gens qui ont un revenu de quel ordre de grandeur ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Qui ont un revenu compris entre... le foyer, puisque nous raisonnons par foyer fiscal... compris entre 8 000 et 15 000 F.

JEAN BOISSONNAT

S'il y a deux salaires, ou un gros salaire, ou deux salaires moyens...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Deux salaires moyens. Naturellement, on élargit aussi les tranches proportionnellement, mais il y a là, incontestablement, un poids trop lourd de l'impôt.

Deuxièmement, je suis contre la disposition proposée au cours du débat de l'automne dernier par le Parti socialiste, et j'ai là l'amendement n° 40, du 16 octobre 1980, majorant les droits de succession, à partir de 500 000 F, en ligne directe. 500 000 F!... vous voyez ce que cela veut dire pour les exploitations agricoles, pour les propriétaires de leur logement, pour les propriétaires de leur fonds de commerce ou de leur petite entreprise? Les droits sont actuellement de 20 %. Dans cet amendement — qui a été déposé, je l'ai là — ils passeraient à 45 %.

Le problème, à l'heure actuelle, au contraire, c'est de préserver le capital de ces petits producteurs. Si on leur prend la moitié, lorsque ça passe du père au fils, ou du mari à la femme, il est impossible qu'ils continuent leur activité. Je suis donc contre cette formule. Il y a, dans ce projet que j'ai sous les yeux, la suppression du quotient familial, qui sera d'abord plafonné, puis supprimé. Je suis contre; c'est une des mesures d'encouragement à la famille qui a été la plus efficace en France.

En ce qui concerne les plus-values, j'ai indiqué que j'étais favorable à un système de type forfaitaire. On a voulu faire une législation très compliquée. Je vous rappelle que le Président de la République ne participe pas aux délibérations parlementaires. Ce système était sans doute trop perfectionné et trop compliqué et, finalement, a fait apparaître un certain nombre de défauts. Donc, je suis favorable au retour à un système de taxation forfaitaire suivant les types de plus-values.

Enfin, la taxe professionnelle. Je vous rappelle que je ne l'avais pas proposée comme ministre des Finances, qu'elle a été assez profondément transformée au cours du débat parlementaire de 1975 auquel je ne participais pas et que, depuis, on s'est efforcé de la réformer; il y a une commission parlementaire qui est au

travail, qui a d'ailleurs reçu mandat de l'Assemblée de présenter des propositions pour le prochain budget. Je souhaite que ces propositions puissent venir en discussion et qu'on puisse réformer ainsi la taxe professionnelle.

JEAN BOISSONNAT

Au fond, monsieur Giscard d'Estaing, pour un monarque républicain, vous avez fort peu de pouvoirs puisque, quand vous êtes Président, l'Assemblée fait des choses qui vous déplaisent, et votre ministre aussi !

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

En matière de fiscalité, c'est un fait que le Président de la République n'intervient pas dans le débat parlementaire, tout le monde le sait. Il peut donner des indications, marquer des préférences, mais il ne participe pas à la discussion ou au vote des projets.

MICHÈLE COTTA

Monsieur Mitterrand, vous répondez sur l'impôt sur le capital ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vais répondre encore une fois d'une façon trop rapide, mais c'est la règle du jeu...

MICHÈLE COTTA

Sinon, nous n'aurons pas le temps pour la politique internationale !

FRANÇOIS MITTERRAND

Je m'incline. Simplement, il faudra que ceux qui nous écoutent remplissent mon raisonnement qui va être très sec.

Je dirai simplement que le prélèvement fiscal — les impôts et le social, la sécurité sociale — est passé de 36 % à 42 % pendant ce septennat. 36 à 42 %, c'est-à-dire que si tout cela a été augmenté, c'est dans le cadre de la gestion de M. Giscard d'Estaing. Tout ça pour être clair, simplement, parce qu'après tout je comprends qu'il ait eu des problèmes.

Deuxièmement, si je veux en rester à 42 %, malgré les charges que je prévois, c'est parce que j'entends engager une autre politique, notamment une politique de croissance et, en même temps, une nouvelle répartition — et j'arrive à votre question — à l'intérieur de ces 42 %, bien entendu : 42 % de 3 000 milliards, ce n'est pas la même chose que 42 % sur 3 500 milliards de produit intérieur brut.

D'autre part, vous me posez la question quant à l'impôt sur les grandes fortunes. Oui, à partir de 3 millions de francs — 300 millions de centimes — compte non tenu, évidemment, de l'instrument de travail. L'instrument de travail — la terre pour l'agriculteur, dans l'entreprise ou dans le commerce, l'instrument de travail — ne compte pas, n'est pas décompté dans cette somme de 3 millions de francs, ou de 300 millions de centimes. Et nous considérons que c'est indispensable pour parvenir à l'élargissement du barème de l'impôt sur le revenu dont a parlé M. Giscard d'Estaing, parce que je me demande où et comment il compense la perte de recette pour l'État?

Moi, je pense qu'on ne peut la compenser que si les très hauts revenus sont frappés, c'est-à-dire les grandes fortunes. À partir de là, on pourra permettre précisément que les cadres, dont on a parlé tout à l'heure, soient mis à l'abri des charges trop lourdes qui pèsent sur eux.

Et je voudrais maintenant, également en deux mots, préciser à M. Giscard d'Estaing qu'il n'est pas exact (car j'ai déposé un programme pendant cette campagne — vous auriez pu en prendre connaissance... je reconnais que vous aviez beaucoup de choses à faire, vous aussi) il n'est pas exact que je propose d'augmenter les droits de succession en ligne directe et je tiens absolument à dire que je suis, au contraire, pour la suppression des droits de succession en ligne directe ou entre époux, au bénéfice de charges plus lourdes pour les successions concernant des collatéraux ou des personnes éloignées.

Deuxièmement, je ne demande pas la suppression du quotient familial... c'est une erreur, je demande son plafonnement. Je suis candidat à la Présidence de la République, mon programme a été imprimé, vous pourrez en prendre connaissance!

Troisièmement : la taxe professionnelle. M. Chirac et M. Giscard d'Estaing s'en disputent la paternité... ils ont fait un mauvais impôt, ils en sont responsables, je n'y suis pour rien!

MICHÈLE COTTA

Nous passons à la politique étrangère. Monsieur Giscard d'Estaing, vous avez un léger retard. Je voudrais commencer en parlant de l'Europe...

JEAN BOISSONNAT

Peut-être faut-il, Michèle, faire l'articulation avec la politique énergétique, puisque c'est autant de la politique économique que de la politique internationale. Or, c'est un point tout à fait capital. Monsieur Giscard d'Estaing, souhaitez-vous interroger M. Mitterrand qui, je pense, souhaite s'expliquer sur ce terrain ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

J'ai demandé à M. Mitterrand pourquoi veut-il interrompre le programme électro-nucléaire français exactement là où je l'ai conduit, alors que je considère que la poursuite de ce programme électro-nucléaire est indispensable pour assurer l'indépendance énergétique de la France et pour nous libérer de la contrainte humiliante et inquiétante des producteurs de pétrole sur la France, au point de vue de nos approvisionnements et de nos prix ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Mais je veux autant que vous assurer l'indépendance énergétique de la France. C'est une démarche nationale. Il n'y a pas un Français qui, conscient et responsable, ne la veuille, c'est évident. Simplement, je ne prends pas le même itinéraire que vous. Vous misez sur ce que l'on appelle le « tout nucléaire », et vous mettez tous les œufs dans le même panier. Pas moi. Moi, je pense qu'il est possible de diversifier davantage les ressources énergétiques. Je pense qu'il est possible de « réveiller » plus que vous ne le faites le charbon notamment avec les techniques modernes de la carbochimie. Je pense que l'on peut plus que vous ne le faites contribuer au développement des énergies renouvelables non polluantes. Je pense que l'on peut faire plus que vous ne le faites des économies d'énergie dont la commission Énergie du VIII^e Plan disait que c'était l'axe principal de l'indépendance énergétique de la France, ce qui peut me permettre, et je le pense très sérieusement, d'aboutir absolument au même chiffre, c'est-à-dire aux mêmes millions de tonnes équivalent-pétrole¹, sans précipiter notre marche en avant vers le tout-nucléaire.

1. Tep : unité qui permet d'exprimer de manière comparable les diverses sources d'énergie en fonction de leur équivalence calorifique. L'étalon retenu est le pouvoir calorifique d'une tonne de pétrole.

Je demande donc à parachever les centrales nucléaires en construction ¹ et, avant d'entreprendre un plan, je veux savoir exactement de quoi il retourne. Il est quand même normal que je fasse votre bilan, surtout lorsque je sais, et vous le savez sans doute comme moi, que les technologies du nucléaire sont très changeantes. Vous savez très bien que l'on commence à débattre, simplement à distance d'une génération, du problème de la fusion des atomes d'hydrogène et que l'on ne s'en tiendra plus d'ici peu de temps au problème de la fission de l'uranium, isotope 235, c'est-à-dire que nous sommes dans une charnière au cours de laquelle il convient de ne pas exposer la France à une extension indéfinie d'un type de technologie nucléaire qui peut être dommageable, étant bien entendu que, comme il faut assurer le présent et l'immédiat avenir, faire tourner nos usines, assurer le chauffage et le reste, j'entends mener activement de front les quatre types d'énergie : nucléaire, économies d'énergie, énergies renouvelables et anciennes énergies, qui doivent me permettre de diversifier d'une façon plus heureuse ce que vous avez, vous, simplifié.

MICHÈLE COTTA

Référendum sur le nucléaire ou pas, monsieur Mitterrand ?

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est une proposition, en effet, que j'ai faite; seulement, elle se heurte à une grande difficulté, c'est la réforme de la Constitution. Comme tous ces référendums à la Suisse dont vous avez parlé, sur lesquels vous avez bien voulu vous ranger à mon avis, il est certain que ce type de référendum serait très heureux, mais comme la Constitution s'y oppose, avant qu'on ne soit parvenu à modifier la Constitution, nous aurons tellement de choses à faire après le 25 mai que je ne veux pas me consacrer à des travaux de juriste. Je veux entrer dans l'action, m'attacher au chômage et au reste.

1. L'un des sites retenus en 1981, Plogoff (Finistère), suscite de nombreuses oppositions de la part des populations concernées et des écologistes. François Mitterrand avait déclaré que s'il était élu, le projet, qui n'était encore qu'un projet, serait abandonné.

JEAN BOISSONNAT

Une dernière question de ma part sur le plan précis du nucléaire et des décisions juridiques : est-ce que vous donneriez à une commune le droit de veto contre l'installation d'une centrale nucléaire sur son territoire ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Le droit de veto, non. La consultation, oui.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

La consultation existe déjà; pas besoin de la lui donner. Je note sur le programme nucléaire, monsieur Mitterrand, que chaque fois que vous avez une décision à prendre, la décision que vous proposez, c'est simplement de vous contenter d'arrêter ce qu'ont décidé les autres. Vous l'aviez déjà proposé, ce n'est pas nouveau, vous aviez proposé en 1977, vous le reconnaissez, un moratoire sur le nucléaire. Tous les Français s'en souviennent. Le programme qui aura été fait de 1977 à 1981 aura été fait sans vous, vous n'avez pas soutenu ou facilité. Alors, maintenant, vous dites : « J'empêche votre nucléaire », si je comprends bien, « et je ne décide rien moi-même », et vous présentez... Si. C'est ce que vous dites. Vous dites : « Je continuerai ce que vous avez décidé et je ne décide rien », simplement vous vous appuyez sur des évaluations sur ce qu'on pourrait faire d'autre.

Vous avez parlé de la fusion des atomes d'hydrogène. Vous savez très bien que ce n'est pas avant l'an 2020 que cela peut devenir industriel; nous sommes en 1981, nous n'allons pas attendre l'an 2020 pour assurer notre indépendance énergétique. Moi, j'ai fixé un objectif pour 1990; cet objectif, c'est que nous ayons aux alentours de la moitié de notre indépendance énergétique. Toutes les économies d'énergie, nous les faisons, toutes les recherches nouvelles sur la biomasse, l'énergie solaire, nous les faisons. J'ai créé le Commissariat à l'énergie solaire. L'utilisation du charbon : M. Giraud¹, qui est compétent en la matière, a élaboré un plan d'utilisation, l'inventaire maxima de nos ressources charbonnières, je l'ai redit l'autre jour dans le Pas-de-Calais. Donc nous savons très bien ce que nous pouvons faire à partir de nos ressources non nucléaires. Si nous ne faisons rien de

1. Depuis 1978, André Giraud exerce les fonctions de ministre de l'Industrie au sein du gouvernement Barre.

plus dans le domaine nucléaire, nous n'atteindrons pas notre objectif de moitié d'indépendance énergétique dans les années quatre-vingt-dix; au fond, pendant votre septennat, vous verrez arriver les centrales que j'aurai décidées et puis, ensuite, il y aura un trou dans l'approvisionnement de la France, parce qu'on n'aura pas pris les décisions suivantes.

La difficulté n'est pas d'achever les travaux; la difficulté, c'est de décider la construction de centrales nucléaires. Je dis aux téléspectateurs, parce qu'il faut qu'ils voient l'enjeu : quand on est Président de la République, il ne faut pas dire « je verrai plus tard, etc. », on prend des décisions; j'ai pris la décision, avec le gouvernement, bien entendu, d'approvisionner la France en uranium de telle manière que, quoi qu'il arrive dans le monde à partir d'aujourd'hui, nous avons notre production d'électricité nucléaire assurée pour les cinq ans suivants. Il peut y avoir une guerre, il peut y avoir une crise au Proche-Orient, nous avons pendant cinq ans l'électricité assurée pour les Français. L'électricité, cela veut dire l'électricité domestique, mais aussi l'artisanat, l'agriculture et, de plus en plus, l'industrie. Si nous continuons notre programme électro-nucléaire, nous aurons l'électricité nationale la moins chère d'Europe et nous aurons un avantage de l'ordre de 30 à 50 %, suivant les types de courant, vis-à-vis de l'Allemagne fédérale, cela vaut la peine si on veut s'occuper du développement de l'emploi et de l'activité économique en France, d'avoir le courant électrique le moins cher d'Europe; je considère que c'est un intérêt national que de poursuivre ce programme et d'ailleurs, je note que si on arrête, du point de vue de l'emploi, du point de vue du développement de l'activité industrielle, c'est une décision négative, ce n'est pas une décision positive.

MICHÈLE COTTA

Arrivons-en, si vous le voulez bien, au problème de l'Europe.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je veux dire simplement, si vous le permettez, madame, que je n'arrête absolument pas de la façon que vient de dire monsieur Valéry Giscard d'Estaing l'indépendance énergétique de la France; j'ai là mon projet et mon projet aboutit en 1990 à ce que 230 millions de tep puissent être mises à notre disposition, de telle sorte que notre indépendance sera en chemin, et la diffé-

rence avec le projet de M. Giscard d'Estaing est extrêmement mince. J'entends simplement diversifier, je ne récusé pas le nucléaire, j'entends le maîtriser. C'est tout ce que je veux dire et je voudrais simplement signaler que les économies d'énergie peuvent représenter un moyen formidable qui n'a pas été suffisamment utilisé pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing et qui doit me permettre d'aboutir autant que M. Giscard d'Estaing à l'indépendance énergétique de la France.

JEAN BOISSONNAT

Pour favoriser les économies d'énergie, monsieur Mitterrand, êtes-vous favorable à la répercussion intégrale de la hausse du dollar sur le prix de l'essence ?

FRANÇOIS MITTERRAND

La répercussion du dollar sur le prix de l'essence a naturellement une incidence dans notre conversation, mais les économies d'énergie que j'entends aujourd'hui mener à bien le seront par des incitations à l'intérieur même de l'économie française, dans le cadre de notre politique, sans avoir affaire avec les cours internationaux. Ce sont des techniques tout à fait connues, qui sont tout à fait à la mesure de multiples petites et moyennes entreprises, que de parvenir sur le plan du logement, sur le plan du transport et sur le plan industriel, par le développement des composants électroniques, à une très puissante économie d'énergie qui répond à la question posée. C'est tout ce que je veux dire, parce que le temps passe, et que nous avons encore beaucoup de choses à dire.

MICHÈLE COTTA

Vous avez été largement, l'un et l'autre, favorables à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel; aujourd'hui, sans doute, les résultats n'ont pas atteint vos espérances à tous les deux. Alors, concrètement, êtes-vous tous les deux pour l'entrée du Portugal et de l'Espagne dans le Marché commun ¹ ? Êtes-vous, tous les deux, pour le maintien de l'Angleterre dans le Marché commun ?

1. Ces deux pays entrent dans la Communauté économique européenne le 1^{er} janvier 1986.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je réponds très simplement. Je suis pour le maintien de l'Angleterre dans le Marché commun selon les dispositions existantes du traité de Rome. Je me suis battu depuis un an pour qu'il n'y ait pas de modifications de ces dispositions, ni en ce qui concerne la pêche, ni en ce qui concerne l'agriculture. Je n'accepterai pas des modifications de ces dispositions si elles devaient être demandées comme la condition du maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

En ce qui concerne l'Espagne et le Portugal, j'ai indiqué qu'il fallait une négociation attentive car leur situation économique, la situation de certaines de leurs productions est très différente de la nôtre et notamment des productions agricoles méditerranéennes. Il y a une négociation en cours, cette négociation doit être conduite avec toute la minutie désirable et elle doit comporter, en particulier, une longue période de transition. À l'heure actuelle, les Espagnols paraissent demander eux-mêmes une durée de dix ans et, en même temps, des garanties concernant l'organisation des marchés des productions méditerranéennes.

MICHÈLE COTTA

Est-ce que vous n'espérez pas au début que cela irait plus vite ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Pas du tout. J'ai toujours distingué deux choses, la position politique de la France, je disais que la France qui est l'amie et la voisine des pays latins ne va pas prendre une position négative alors que tous les autres pays d'Europe sont favorables, mais j'ai indiqué dès le départ — je vous renvoie au discours de Carpentras à cet égard — qu'il fallait une négociation très attentive, une longue période de transition et des garanties pour nos productions méditerranéennes, je n'ai pas changé d'avis.

JEAN BOISSONNAT

Vous dites que le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun dépend de telles ou telles conditions, mais avez-vous le moindre moyen de faire sortir l'Angleterre du Marché commun, si les Anglais ne veulent pas en sortir ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Là, il faudrait plus de temps, malheureusement... J'ai dit simplement, vous avez mal interprété ma pensée, que j'étais favo-

rable à ce que la Grande-Bretagne reste dans le Marché commun, à condition bien entendu qu'elle accepte les règles qui régissent le Marché commun, c'est-à-dire les règles du traité de Rome. Or, la Grande-Bretagne ne peut pas modifier les règles du traité de Rome. Si donc elle estimait que ces règles ne lui convenaient pas, c'est elle qui devrait en tirer les conséquences, ce n'est pas nous. Je dis simplement que nous ne modifierons pas les règles du traité de Rome pour faciliter ou maintenir l'adhésion de tel ou tel pays particulier.

JEAN BOISSONNAT

Vous ne craignez pas que la politique agricole commune européenne où se décide le sort des paysans français aujourd'hui — car tout cela ne dépend plus seulement de Paris — ne soit bloquée par le système tel qu'il existe ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Premièrement, nous avons obtenu une décision sur les prix que nous avons obtenue au prix d'un débat difficile et où je me suis engagé personnellement, et j'indique à notre agriculture...

JEAN BOISSONNAT

C'était peut-être pour vous faire plaisir, monsieur Giscard d'Estaing...

MICHÈLE COTTA

Et parce que c'était la campagne...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'était pour tenir compte de l'importance que nous attachions à l'agriculture française ou européenne; faire plaisir n'a pas de sens.

J'indique que l'effort pour 1980, c'est de modérer les coûts de production, de façon que l'évolution des coûts de production soit inférieure à ce qui a été décidé pour les prix. Vous savez que pour les prix, on a obtenu 12,2 %; vous savez que le rythme actuel de hausse des prix en France a diminué d'environ un point depuis le début de l'année. Il est encore à l'heure actuelle trop fort, il est de l'ordre de 12,5 % environ. Si nous poursuivons notre effort, à la fin de l'année nous devons être normalement, d'après les évaluations, à un rythme qui sera inférieur à l'augmentation des prix agricoles et des dispositions seront prises pour que l'augmentation des coûts de production en agriculture

ne soit pas supérieure à la hausse des prix que nous avons obtenue à Bruxelles.

Quant au reste, sur le Marché commun agricole je vous répète qu'il y a des règles; ce sont ceux qui demandent des modifications de ces règles qui sont en position de faiblesse, alors qu'on veut toujours faire croire aux Français que ce sont ceux qui, comme nous, souhaitent le maintien des règles, qui sont en péril. Nous nous battons pour le maintien des règles existantes du Marché commun agricole.

MICHÈLE COTTA

Monsieur Mitterrand, sur l'Europe?

FRANÇOIS MITTERRAND

Eh bien, je suis favorable au maintien des dix pays qui se trouvent actuellement dans l'Europe du Marché commun, même si certains de ces pays ne se comportent pas comme je le souhaiterais.

Je voudrais simplement que notre diplomatie, surtout face à la Grande-Bretagne, soit plus vigilante. Elle ne l'a pas été dans l'affaire du mouton; elle ne l'a pas été dans l'affaire des pêcheurs; elle ne l'a été qu'insuffisamment dans l'affaire des prix agricoles.

Deuxièmement, pour l'Espagne et le Portugal, j'ai fait valoir avant 1979, c'est-à-dire avant les élections européennes, ce que je pensais de ce problème. J'ai posé divers préalables — économiques, agricoles, industriels, à caractère régional, comme la pêche en Méditerranée — à l'entrée de l'Espagne notamment. À l'époque, quelqu'un m'a contredit avec une certaine véhémence, c'était M. Giscard d'Estaing, qui estimait que c'était absurde, que c'était avoir le regard tourné vers le passé que de refuser l'entrée immédiate...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je n'ai jamais dit « immédiate ».

FRANÇOIS MITTERRAND

... de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun.

Je suis heureux de voir que le bon sens l'a emporté et que, finalement, le Président de la République, M. Giscard d'Estaing, a rejoint mon point de vue dans cette affaire.

L'Europe, c'est une affaire de volonté. C'est aussi une affaire d'intérêts, sans doute. Encore faut-il vouloir faire de l'Europe une force politique, économique, sociale, culturelle qui soit en mesure de restituer à chacun des pays qui la composent le rang que la France tient encore mais dont elle a bien besoin face aux superpuissances, disposant d'alliés sûrs qui représentent une force commune dans le monde. C'est vrai, déjà, au plan commercial; cela devrait être vrai dans d'autres domaines, sinon l'Europe se dissociera inévitablement.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand, pour gérer l'Europe il faut de l'argent dans la caisse. Or, il semble que le budget de la Communauté atteigne la limite des prélèvements autorisés aujourd'hui sur les ressources de la Communauté. Êtes-vous favorable à l'accroissement des ressources propres de la Communauté, c'est-à-dire à lever un impôt supplémentaire qui lui soit destiné?

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est une très grande difficulté. Si elle est mal gérée, je n'y suis pour rien. Ce qui est vrai, c'est qu'il faut que la Communauté reste dans la mesure par rapport aux Parlements nationaux. Il ne faut pas qu'elle déborde par rapport aux gouvernements nationaux, par rapport aux pays qui la composent. Il ne faut pas qu'elle déborde de cela; pourtant, je lui reconnais un très grand rôle, notamment dans le domaine des relations entre l'Europe et le Tiers monde. Quand on pense que la Communauté exporte 40 % de ses marchandises vers le Tiers monde, je crois qu'on manque là une très grande occasion de développer nos industries, de rallumer notre croissance par une politique audacieuse, intelligente et généreuse à l'égard du Tiers monde.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous me direz simplement ce que vous me reprochez en matière de pêche et vous m'expliquerez pourquoi le groupe socialiste, à l'Assemblée parlementaire européenne, a voté pour une augmentation des prix agricoles de 7 %, alors que nous avons obtenu 12,2 % lors de la discussion de Bruxelles?

FRANÇOIS MITTERRAND

On prend cette discussion?

MICHÈLE COTTA

Sur ce point précis, et puis nous passerons à autre chose.

FRANÇOIS MITTERRAND

Sur la pêche, vous avez échoué, par manque, je crois, de ténacité dans l'affaire de Maastricht. Je sais bien que vous comptez un peu sur le délai de 1982, c'est-à-dire arriver à enfermer la Grande-Bretagne dans un délai de dispositions transitoires qui fera qu'elle sera *forclose*, si j'ose dire, au moment où elle voudra continuer de fermer les bancs de pêche aux pêcheurs venus de chez nous. Je pense que là, vous avez manqué de fermeté. Cela vous arrive assez souvent...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, je vous arrête tout de suite, expliquez-vous.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je me suis expliqué.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Ce sont des propos désobligeants. Quand je vous demande le taux du deutsche mark, vous estimez que c'est une offense, mais vous dites que j'ai manqué de fermeté pour défendre les intérêts de la France, et ceci fait partie de la conversation.

À Maastricht, c'était la Grande-Bretagne qui était demanderesse, ce n'était pas nous; donc, s'il y a eu échec, c'est celui de la Grande-Bretagne. La position de la France dans l'affaire de la pêche est tout à fait simple : nous demandons qu'on s'en tienne aux accords existants. Le pays qui demande une modification de ces accords est la Grande-Bretagne. Tant qu'il n'y a pas d'accord, la position qui est maintenue est la position qui défend les intérêts des pêcheurs français, et, d'ailleurs, à l'heure actuelle, aucune de nos zones de pêche n'est effectivement troublée. Donc, je n'admets pas qu'on présente un échec de la Grande-Bretagne, en ce qui concerne les demandes nouvelles relatives aux droits de pêche, comme un échec de la France!

MICHÈLE COTTA

Nous passons peut-être...

FRANÇOIS MITTERRAND

En attendant, nos pêcheurs savent très bien à quoi s'en tenir et c'est eux qui concluront cette conversation!

JEAN BOISSONNAT

Deux mots sur la question posée relative au fait que le groupe socialiste au Parlement européen — si j'ai bien compris, cela ne concerne pas le seul Parti socialiste français — avait voté une demande de hausse de 7,5 % des prix agricoles...

FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai pris une position qui m'engage en demandant une augmentation de 15 %. Le gouvernement n'a obtenu que 12,5 %, c'est mieux que rien, mais ce n'est pas suffisant. C'est tout ce que j'ai à dire là-dessus.

MICHÈLE COTTA

On arrête avec la pêche...

JEAN BOISSONNAT

Je crois qu'il faut aborder les questions des relations Est-Ouest...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Et les problèmes de défense.

JEAN BOISSONNAT

... et les problèmes de défense, bien entendu.

Vous avez eu, directement ou indirectement, une grande controverse à propos de la rencontre que M. Giscard d'Estaing a eue à Varsovie avec M. Brejnev. Vous apprécierez s'il convient que vous reveniez sur cette querelle, mais il y a une question, me semble-t-il, que les Français se posent : dans l'hypothèse où l'Union soviétique serait amenée à intervenir de nouveau dans un pays extérieur à elle-même — ce fut le cas en Afghanistan¹, ce pourrait être éventuellement le cas en Europe orientale ou ailleurs — quelles sont les sanctions que vous souhaiteriez voir prendre pour répliquer à une telle intervention et la croyez-vous possible, voire probable ?

Monsieur Mitterrand ?

FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai déjà un peu de retard sur M. Giscard d'Estaing ; vous allez l'accroître, si c'est moi qui commence ?

MICHÈLE COTTA

Répondez vite.

1. L'armée soviétique entre en Afghanistan en décembre 1979 afin de soutenir le pouvoir de Kaboul d'inspiration marxiste et fortement contesté.

FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai, en effet, condamné le voyage de M. Giscard d'Estaing à Varsovie, dans les conditions où ce voyage s'est produit. Il est tout à fait normal que le Président de la République rencontre qui il veut, si cela sert les intérêts de la France. Mais je pense que peu de temps après l'invasion de l'Afghanistan, c'était un geste qui cautionnait un acte contraire au droit des gens, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et que tout acte de ce genre est naturellement dommageable pour la paix.

Comme une controverse s'est engagée à ce sujet, je voudrais faire deux remarques pour bien montrer que telle était l'intention de M. Giscard d'Estaing en se rendant à Varsovie de faire autre chose que ce qu'il a dit. Dans une conférence de presse, parlant du peuple afghan qui se bat pour sa liberté, il a dit : les rebelles. Et le 1^{er} mai de l'année suivante, en 1980, l'ambassadeur de France était le seul ambassadeur des pays occidentaux à se trouver au défilé de la place Rouge. Moi, je suis très partisan, naturellement, d'un accord avec la Russie, mais dans la fermeté et non sous une certaine forme de soumission au fait accompli. Voilà ce que je veux dire.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous savez que je n'ai pas accepté les propos désobligeants tenus par M. François Mitterrand vis-à-vis du Président de la République française lorsqu'il a commenté de façon sarcastique la rencontre de Varsovie à la télévision. Je ne rappellerai pas les termes que vous avez employés, vous ne le souhaitez pas. Lorsqu'on doit juger un acte, il faut en connaître le déroulement.

Je vous rappellerai d'abord ce qu'a été la déclaration, elle mérite lecture, du Parti socialiste après les événements d'Afghanistan. Le 2 janvier 1980, après qu'il y ait déjà eu les déclarations publiques des pays occidentaux, le Parti socialiste a dit ceci : « À la suite de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, le bureau exécutif du Parti socialiste déclare : "Le Parti socialiste condamne cette intervention comme il a condamné les interventions américaines en Asie du Sud et en Amérique latine, ou les interventions du gouvernement français en Afrique." » Voilà la position qui a été prise sur l'Afghanistan.

Si je suis allé à Varsovie, j'y suis allé au printemps. Je n'y suis pas allé dans les semaines qui ont suivi l'entrée des troupes sovié-

tiques en Afghanistan, parce que j'ai échangé dans l'intervalle plusieurs messages avec le Président Brejnev et que la lecture de ces messages — que je ne peux pas rendre publics — faisait apparaître... — que vous connaîtrez le moment venu, si vous accédez à nos archives, bien entendu — faisait apparaître qu'il y avait eu de grandes hésitations dans la direction soviétique, un débat, et même un doute, sur la décision d'intervenir en Afghanistan et je me suis donc dit : il y a des éléments qui doivent être portés à la connaissance des plus hautes autorités soviétiques directement, au cas où des situations similaires viendraient à se reproduire. Et ce que je suis allé dire à M. Brejnev, c'est que les évaluations, ou les conséquences qui lui avaient été décrites, concernant l'entrée des forces soviétiques en Afghanistan, étaient inexactes. On lui avait dit sans doute que c'était une opération qui durerait quelques semaines, qu'il n'y aurait pas de résistance du peuple afghan et que, donc, il n'y aurait pas de conséquences importantes sur les relations internationales. Je suis venu lui dire que c'était le contraire, et je lui indiquais également que, comme nous le disons dans notre communiqué franco-allemand — et vous répudiez peut-être la partie française, mais le Chancelier Schmidt avait signé avec moi le document le 5 février 1980 — tout nouveau manquement à la détente entraînerait les conséquences les plus graves dans les relations Est-Ouest.

Et, c'est ma réponse à votre question — je crois que nous ne devons pas agir, quand on est un homme d'État, uniquement comme un prophète qui prévoit les événements, mais comme quelqu'un qui façonne les événements; concernant les relations avec l'Union soviétique, nous devons tenter de les maintenir, dans toute la mesure du possible, dans le chemin du règlement pacifique des situations, à partir d'une situation de force.

Et alors, monsieur Mitterrand, ne me parlez pas de faiblesse alors que vous n'avez pas voté un centime de crédits militaires depuis 1958 et que donc toute la force française s'est faite, alors que vous étiez parlementaire, sans un seul vote de votre part! C'est donc nous qui avons eu la responsabilité de la puissance et de la force militaire de la France dans l'intervalle.

Mais j'avais à dire des choses importantes à M. Brejnev. S'il y avait eu un Président des États-Unis capable de mener, à cette

époque, un dialogue de haut niveau, il eût été utile qu'il le fasse de son côté.

Je note qu'on a critiqué ma rencontre à Varsovie, mais qu'on n'a pas critiqué le voyage du Chancelier Schmidt à Moscou du mois de juin (je serais curieux de savoir pourquoi) ni le voyage de M. Genscher ¹ à Moscou, qui vient de se produire il y a quelques semaines!

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous connaissez cette déclaration de M. Chirac, le 9 mars 1980?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je vous en prie.

FRANÇOIS MITTERRAND

« L'invasion de l'Afghanistan? C'est une honte de s'être tu dans cette circonstance... » et il parlait de vous. Donc, je ne suis pas le seul à avoir éprouvé un sentiment de malaise au moment de votre visite à Varsovie. C'est tout ce que je voulais dire.

MICHÈLE COTTA

Je voulais vous poser une double question, puisque vous avez abordé par un biais, la politique africaine...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Revenons à ma défense et à ma question : M. Mitterrand n'a pas voté un centime de crédits pour la défense de la France. J'ai vérifié tous les votes.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vais répondre d'un mot à cette affaire.

Je suis dans l'opposition et je suis hostile à l'ensemble des dispositions budgétaires qui sont prises par les gouvernements que je combats et, bien entendu, à l'intérieur de ces dispositions, est-ce que M. Giscard d'Estaing voudrait dire que les socialistes seraient de mauvais Français, qui ne veulent pas défendre leur pays?... Comme il ne veut pas dire ça, c'était donc une parole inutile!

1. Hans-Dietrich Genscher, président du Parti libéral, exerce depuis 1974 les fonctions de ministre des Affaires étrangères allemand au sein du gouvernement d'Helmut Schmidt.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, non, ce n'est pas une parole inutile. Vous êtes allé beaucoup plus loin, vous avez voté des textes législatifs pendant cette période. J'ai là, sous les yeux, la liste des textes que vous avez votés lorsqu'ils étaient conformes aux vues du Parti socialiste et, notamment, certains projets de loi qui ont été présentés du temps de mon septennat, mais lorsqu'il s'est agi de la défense, vous n'avez jamais voté un crédit de dépense et vous avez voté contre toutes les lois de programme relatives à la défense; ces lois de programme étaient présentées en dehors de la discussion budgétaire, et donc on pouvait très bien imaginer que soit votre parti, soit vous-même, conscients du très grand enjeu du problème de la sécurité de la France, émettent un vote non partisan sur les lois de programme militaire. Vous êtes allé plus loin, d'ailleurs, car vous avez accompagné vos votes d'explications, et ces explications étaient contraires à notre effort de dissuasion atomique, notamment le 24 janvier 1963, à l'Assemblée nationale, quand nous engageons ce grand programme.

MICHÈLE COTTA

Je voudrais donc parler de la politique...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est très important!

MICHÈLE COTTA

Tout à fait, bien sûr, mais après — c'est une question qui s'adresse à vous deux — sept ans, monsieur Giscard d'Estaing, n'avez-vous pas l'impression d'avoir, en ce qui concerne la politique africaine, réussi au Zaïre, mais échoué au Tchad et au Centrafrique¹? Pourquoi et à cause de quoi?

Et vous, monsieur Mitterrand, êtes-vous sûr qu'on puisse négocier en Afrique autrement qu'avec des hommes dont certains, effectivement, sont des dictateurs à nos yeux?

1. Indépendant depuis 1960, le Tchad, à partir de 1968, est en proie à de profondes dissensions internes. L'armée française intervient en 1968 mais doit évacuer le pays en 1975 qui connaît une guerre civile parfois apaisée par de courtes périodes de réconciliations.

Ex-Congo belge, le Zaïre alors dirigé par le Président Mobutu doit faire face depuis plusieurs années à la rébellion de groupes armés. L'un d'eux, en 1978, assiege Kolwezi où se trouvait une importante colonie de Français et de Belges.

Qui répond le premier? Monsieur Mitterrand, vous êtes un tout petit peu en retard.

FRANÇOIS MITTERRAND

L'affaire du Zaïre? Vous voulez dire Kolwezi, l'intervention de sauvetage à l'égard des Français qui se trouvaient à Kolwezi?

Le Président Mobutu, responsable de ce pays, se trouvait affronté à une grave crise de caractère séparatiste, il faut le dire, intéressant une large province, le Shaba, en raison de conditions ethniques bien connues des spécialistes. Le comportement du gouvernement français a indiscutablement provoqué de très graves difficultés avec la population intéressée du Shaba qui a considéré que la France se comportait en adversaire et, à partir de là, cette colère s'est retournée dans une large part contre nos compatriotes. Le gouvernement a bien fait d'aller les sauver. Seulement, cela faisait déjà très longtemps que l'on était informé des menaces qui pouvaient peser sur cette population... bref, on aurait pu rapatrier plus tôt si on y avait pensé.

Pour ce qui concerne le Centrafrique, je pense...

JEAN BOISSONNAT

Je vous demanderai simplement de vous presser un petit peu, parce que nous approchons de la minute 50 à laquelle vous devrez conclure...

FRANÇOIS MITTERRAND

... Je suis intervenu en 1972 à l'Assemblée nationale, pour interpellé, comme on dit, le gouvernement de l'époque, le ministre des Affaires étrangères était M. Maurice Schumann, pour faire état des terribles choses qui se passaient dans ce pays sous l'autorité de celui qui était à l'époque le Président Bokassa... des crimes de toutes sortes. Quatorze parlementaires français de droite, de gauche, après moi, au cours de ces dernières années, sont intervenus de la même façon, c'est-à-dire ont alerté les responsables des pouvoirs publics, et c'est ce que je reproche essentiellement au Président de la République et au gouvernement, c'est de ne pas avoir tenu compte de ces avertissements et d'avoir continué de considérer ce régime comme supportable, disons au-delà de ce que l'on peut admettre dans les relations d'État à État, même avec des dictatures, et je reconnais

que c'est un problème moral difficile, mais il y a un point limite qui indiscutablement, à mes yeux, a été dépassé...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

L'Afrique, ce n'est pas l'Europe, ce n'est pas la France, c'est un continent très important pour nous, c'est un continent qui a des problèmes politiques et sociaux qui sont différents des nôtres et, donc, il ne faut pas juger collectivement les situations dans les différents États africains comme vous le faisiez...

MICHÈLE COTTA

Il faut les distinguer...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Dans toute l'Afrique de l'Ouest, la situation a évolué de façon positive et même nous avons pu renouer des relations avec des États avec lesquels nous les avons interrompues, je pense par exemple à la Guinée, au Bénin. Donc, il y a incontestablement un développement de nos relations et une consolidation des liens politiques avec toute cette partie de l'Afrique. Au Zaïre, qui n'est pas une ancienne possession française, nous nous sommes trouvés face à une situation qui était extrêmement urgente. On pouvait imaginer qu'il se produirait tel ou tel mouvement au Zaïre, mais enfin les autorités nationales elles-mêmes ne le savaient pas, puisqu'elles ne l'avaient pas prévu, les autorités locales, qui n'étaient pas françaises, les entreprises qui sont des autorités minières belges, ne l'avaient pas prévu : les événements ont commencé un dimanche et les massacres ont commencé le jeudi.

La question qui s'est posée à moi était de savoir si je devais prendre les dispositions nécessaires et la décision de faire interrompre le massacre. J'ai donc pris, avec le ministre de la Défense, le chef d'état-major des armées, la décision de faire partir un régiment entier de parachutistes et de le faire sauter à une distance éloignée de plusieurs milliers de kilomètres de la France sur un terrain que nous ne connaissions pas et nous n'avions aucun moyen de les récupérer si les choses tournaient de façon difficile.

Maintenant, en effet, tout le monde dit : il était bien de le faire, mais personne ne m'a soutenu ! J'ai relu encore les déclara-

tions qui ont été faites dans la journée du vendredi où j'étais à l'Élysée...

JEAN BOISSONNAT

Il vous reste une minute trente, monsieur Giscard d'Estaing...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Est-ce qu'il y a encore un autre sujet ?

JEAN BOISSONNAT

Oui.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Quant au Centrafrique, effectivement, le régime centrafricain donnait prise à beaucoup de critiques, les événements dont vous parlez datent de 1972, je n'étais pas Président de la République. La question qui se posait était de savoir si nous pouvions intervenir plus directement dans les affaires du Centrafrique qui était voisin du Tchad. Le Tchad lui-même était en effet en état de grande crise politique et militaire, comme vous le savez, et nous amenait à une attitude, en effet, dont on peut juger qu'elle aurait pu être différente, à condition de prendre le risque d'abandonner le Centrafrique. Finalement, ce que nous avons pu faire, c'est obtenir le départ du chef d'État¹ par les Centrafricains eux-mêmes et l'instauration d'un régime qui vient de tenir des élections et qui commence à conduire une vie démocratique dans ce pays.

JEAN BOISSONNAT

Une question, monsieur Mitterrand, concernant le problème militaire...

FRANÇOIS MITTERRAND

Sur le même sujet, je voudrais quand même faire observer qu'avec l'affaire du Centrafrique, l'affaire du Tchad, il y avait nos relations avec la Libye... Songez que pendant qu'on soutenait le gouvernement, une fraction du Tchad, et que certains de nos soldats étaient exposés dans leur vie, on continuait d'armer la Libye ! Il y a eu un double jeu qui, je crois, nous a fait perdre beaucoup d'autorité dans l'ensemble des pays d'Afrique ;

1. Il s'agit de l'empereur Bokassa qui, quelques années auparavant, avait fait don à Valéry Giscard d'Estaing de quelques diamants. Ces « cadeaux » faisaient en France la joie des amuseurs et des chansonniers.

aujourd'hui, après l'affaire du Centrafrique et l'affaire de la Libye, plus l'affaire du Tchad, le poids moral et politique de la France a diminué. Je le regrette.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Sur ce point, vous vous trompez tout à fait, le poids politique et moral de la France est au contraire très élevé en Afrique, j'en ai reçu les témoignages de la quasi-totalité des chefs d'États africains. Simplement je n'ai pas voulu en faire état dans cette campagne, c'eût été déplacé et, en ce qui concerne la Libye, vous savez très bien que nos livraisons d'armes ont été interrompues dès le début des événements d'intervention militaire libyenne au Tchad...

FRANÇOIS MITTERRAND

On n'a pas vendu... pas vous naturellement... des tonnes d'engins Matra, des fusées en décembre à la Libye?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

À ma connaissance, non.

FRANÇOIS MITTERRAND

Très bien.

JEAN BOISSONNAT

Un dernier mot sur les problèmes militaires, monsieur Mitterrand, si vous deviez être en charge des responsabilités de Président de la République, seriez-vous favorable ou non à la construction d'une bombe à neutrons, c'est-à-dire cet armement nucléaire de moyenne portée, qui agit sur des troupes ennemies sans détruire les territoires dans lesquels elle est utilisée?

MICHÈLE COTTA

Réponse en une minute.

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est une bombe d'une portée assez réduite, qui s'inscrit dans une autre stratégie que la stratégie de dissuasion nucléaire, ce qu'on appelle la bataille de l'avant, elle implique que des discussions aient eu lieu entre les alliés et de ce point de vue je pense que la France, sous l'autorité de M. Giscard d'Estaing, n'était pas prête à cela. Il y a donc un problème qui se pose et je ne suis pas favorable à la construction de la bombe à neutrons.

MICHÈLE COTTA

C'est votre avis aussi?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, mon avis est tout à fait différent ; la France doit pouvoir disposer de tous les moyens d'armement moderne pour faire face à tous les types de situations possibles, en particulier elle ne doit pas prendre de retard. Nous n'avons pas décidé la fabrication, mais nous avons pris les dispositions nécessaires pour être capables de la fabriquer si nous le décidons ainsi...

FRANÇOIS MITTERRAND

Nous nous rejoignons alors.

JEAN BOISSONNAT

Vous êtes à égalité, à 10 secondes d'écart, monsieur Mitterrand, il vous reste une minute, si vous voulez, par rapport à M. Giscard d'Estaing ; si vous souhaitez sur ce point précis pour ne pas relancer le débat et ne pas obliger M. Giscard d'Estaing à vous écouter sans pouvoir vous répondre, dire un mot, vous le pouvez, nous vous demandons simplement de le faire de telle sorte que M. Giscard d'Estaing ne soit pas contraint à vous répondre.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je suis tout prêt à passer une partie de mon modeste temps à M. Giscard d'Estaing pour qu'il me réponde à la question que je lui pose à propos d'Israël : pourquoi le gouvernement français a-t-il été à ce point hostile aux accords de Camp David ¹, alors que c'était une marche vers la paix ? D'autre part, pourquoi est-il allé en Jordanie pour observer, ce qui était un symbole fâcheux, le territoire israélien d'un fortin de Jordanie ?

Et maintenant, je lui donne le reste de mon temps s'il le souhaite pour pouvoir me répondre.

MICHÈLE COTTA

Je ne sais pas si c'est prévu par la Commission de contrôle...

JEAN BOISSONNAT

Si les deux intéressés sont d'accord, il vous reste 40 secondes, monsieur Giscard d'Estaing...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, on ne peut pas répondre en 40 secondes !

1. Accords de paix signés en 1979 sous l'égide du Président américain Jimmy Carter entre le Premier ministre israélien Menahem Begin et le Président égyptien Anouar el-Sadate.

MICHÈLE COTTA

Ce n'est pas nous, on vous donnerait volontiers...

FRANÇOIS MITTERRAND

Je pense que la Commission de contrôle acceptera le consentement mutuel des deux candidats...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Sur la question d'Israël, monsieur Mitterrand, vous avez prononcé une phrase que je n'ai jamais prononcée, j'en ai le texte sous les yeux, c'est l'expression « État palestinien ». Je connais le sens et la portée des mots dans cette affaire du Proche-Orient, je n'ai jamais prononcé le mot d'État palestinien, j'ai parlé d'autodétermination du peuple palestinien, avec, ensuite, des développements politiques, je n'ai jamais parlé d'État. Or, vous avez parlé de rapports entre État d'Israël et État palestinien.

D'autre part, la photo qui a été présentée me représentant regardant Israël avec des jumelles, vous savez où elle a été prise ? Vous ne savez pas ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je ne m'y suis pas intéressé...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est intéressant, à l'hippodrome de Longchamp où j'étais au prix de l'Arc de Triomphe !

FRANÇOIS MITTERRAND

Mais est-ce que vous étiez là ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je suis allé en Jordanie, tout le monde le sait, et j'ai demandé au contraire qu'il n'y ait aucune présence journalistique, car j'allais visiter les installations agricoles du fleuve Jourdain et quand j'ai vu qu'il était question d'installations militaires, j'ai dit : je refuse de voir les installations militaires. La photo qui a été montrée est une photo prise à l'hippodrome de Longchamp, je le dis aux Français pour qu'ils soient éclairés sur un certain nombre de procédés !

Quant à la question de Camp David, j'ai reçu récemment le Président Sadate qui m'a écrit à son départ : « Je reconnais que c'est vous qui aviez raison. » J'avais raison sur le point suivant : ce qui est important pour le Proche-Orient, c'est d'arriver à une paix globale. Il n'y aura de sécurité pour Israël, et bien entendu

nous ne ferons jamais rien qui mette en danger la sécurité d'Israël, que s'il y a une paix globale; or, dans le dispositif de Camp David, il y avait des dispositions intéressantes, vous vous en souvenez, l'autonomie de la Cisjordanie, dont j'ai dit que vous n'aboutiriez jamais à les mettre au point. C'est tout ce que j'ai dit. Or, il y a un an que ces discussions auraient pu être adoptées, elles ne le sont pas encore à l'heure actuelle.

S'il y a un progrès d'ici à la fin de l'année pour aboutir à la conclusion de ce processus, j'ai indiqué récemment à mes visiteurs israéliens que nous accueillerons positivement la conclusion de cette disposition.

JEAN BOISSONNAT

Messieurs, le temps du débat est donc terminé; il vous reste un temps de conclusion qui est, pour l'un et pour l'autre, de cinq minutes.

Nous aurions aimé, je vous le dis, parce que cela ne prend pas sur votre temps, vous poser une question de caractère général, mais peut-être s'inscrira-t-elle dans votre propre conclusion, c'est pourquoi je l'exprime : nous nous étions demandés, à la veille de cette échéance fondamentale dans la vie politique française, qu'est-ce qu'au fond chacun d'entre vous proposait aux Français entre les grands projets que l'on peut imaginer et nous en avons isolé trois :

— s'agit-il pour la France aujourd'hui de la mobiliser pour faire face à des temps difficiles ?

— s'agit-il de lui promettre le bonheur et le niveau de vie en progression rapide pour tout le monde ?

— ou s'agit-il de lui demander de faire un effort dans la grandeur qui peut comporter des sacrifices ?

Vous pouvez, ou pas, répondre à ces questions, vous avez maintenant le temps de parole libre, chacun 5 minutes en commençant par M. Valéry Giscard d'Estaing, puisque le sort en a ainsi décidé.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est une conclusion, donc je ne m'adresse plus à François Mitterrand, il le comprendra, je m'adresse aux téléspectateurs : je souhaitais que ce débat soit utile et je l'ai conduit, mon interlocuteur également, de telle façon qu'il soit utile, c'est-à-dire que vous connaissiez mieux la position de l'un et de l'autre au terme de ce débat.

Vous avez vu d'abord qu'il y avait le choix entre deux majorités de type tout à fait différent, une majorité à partir de la majorité actuelle, sans dissolution, au cas où je suis élu Président de la République, une dissolution conduisant à une majorité alternative, c'est-à-dire composée principalement de socialistes et de communistes, dans le cas où M. Mitterrand serait élu.

Le deuxième point qui était important était de savoir dans quelle direction nous engageons l'économie et la société française; je crois que les Français aspirent à davantage de liberté et de responsabilité, je crois que c'est leur aspiration profonde, elle s'est d'ailleurs exprimée largement au cours de cette campagne, ce qui veut dire moins de tutelle, moins de bureaucratie, moins d'intervention.

Mon interlocuteur me disait tout à l'heure : la bureaucratie, c'est vous. Mais il propose de recruter 160 000 fonctionnaires supplémentaires alors que dans mon programme il n'y a, vous le savez, aucune création d'emploi de plus dans la fonction publique. D'autre part, il propose une extension massive du secteur nationalisé, c'est-à-dire la perte de la vitalité et de la responsabilité d'une partie importante de l'industrie française.

Ce sont donc deux directions complètement différentes.

Concernant les mesures économiques et sociales, je crois que nous sommes engagés dans une direction où nous devons continuer d'avancer, c'est pourquoi j'ai proposé des mesures précises concernant l'emploi des jeunes et je souhaite que l'Assemblée, dès sa réunion, c'est-à-dire à la moitié du mois de mai, si je suis élu, puisse adopter des mesures favorables précisément pour améliorer l'emploi des jeunes.

En ce qui concerne l'économie, je vous dis que l'économie française ne résistera pas à une injection de dépenses et de charges nouvelles. Naturellement, c'est tentant dans une première phase, mais il faut voir que très vite ces charges, il faudra les payer, soit vis-à-vis de l'extérieur, parce que nous aurons des importations massives attirées par notre supplément de demandes intérieures et notre déficit se creusera, soit sur le plan de nos finances publiques et de nos impôts, parce que notre déficit budgétaire augmentera, mon interlocuteur le reconnaissant tout à l'heure et que, tôt ou tard, il faudra créer des ressources pour y faire face.

Je vous dis qu'à l'heure actuelle, dans le monde tel qu'il est, avec les difficultés économiques que nous avons, l'économie française n'est pas en état de faire face à de telles surcharges et chacun de vous qui croira pouvoir vivre mieux, vivra en réalité plus mal. J'ai le devoir de le lui dire.

En ce qui concerne la politique extérieure, je maintiendrai, bien entendu, les grands principes de la politique que vous avez vu se dérouler pendant sept ans, c'est-à-dire la sécurité de la France appuyée sur son important dispositif de sécurité et en même temps la participation à la vie internationale pour combattre, comme je l'ai fait, et malgré les critiques, pour la cause de la paix.

Je voudrais vous dire, en conclusion, et je ne polémiquerai pas avec mon interlocuteur, je ne le souhaite pas, il y a quelque chose qui joue pour lui, c'est le goût du changement des Français, ce goût existe et dans le passé d'ailleurs il nous a joué beaucoup de mauvais tours, parce qu'on croit toujours que ce qui sera nouveau sera meilleur et il arrive souvent, malheureusement, dans les temps difficiles que ce qui est nouveau soit, au contraire, pire et plus difficile. Or, nous avons tenu un débat ensemble en 1974, peut-être même d'ailleurs dans cette pièce, j'observe en l'écoutant que ce qu'il dit n'a pas changé... naturellement, ce n'est plus le Programme commun, mais c'est dans la ligne du Programme commun, ce sont les mêmes alliances politiques, alliances politiques avec le Parti communiste et, donc, finalement, ce sont les mêmes propositions remises naturellement au goût de l'événement et de l'actualité.

Au contraire, moi, j'ai changé, parce que j'ai eu à supporter le poids de la conduite des affaires de la France pendant sept ans et ceci m'a changé. C'était des temps qui étaient durs et difficiles...

JEAN BOISSONNAT

Il vous reste moins d'une minute...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Oui, moins d'une minute.

J'ai appris, par ce que j'appellerai la voie dure, et en même temps, il m'est arrivé, je le sais, d'avoir tort, et je ne crois pas m'abaisser en le disant. Mais je me suis battu pour la France et pour les Français et je crois que cette action, au lieu de m'éloigner d'eux, en réalité, m'a rapproché d'eux, si bien que l'expé-

rience que j'ai acquise me permettra mieux qu'auparavant d'exercer les fonctions de Président de la République. Au travers de tout ce que j'ai vu, entendu et fait, dont je prends la responsabilité pendant ces sept ans, je me suis transformé et préparé à exercer, je le crois, une présidence qui sera une présidence de progrès pour la France.

J'indique que ce que je souhaite, c'est mobiliser ces forces, en effet, pour le progrès de l'avenir de la France que je souhaite avec vous porter très loin.

JEAN BOISSONNAT

Merci.

Monsieur François Mitterrand ?

FRANÇOIS MITTERRAND

J'évoquerai d'abord les questions que j'aurais aimé traiter ce soir, mais voilà, les conditions d'un débat sont toujours incertaines...

J'aurais aimé parler davantage du Tiers monde, j'aurais aimé parler de l'Amérique centrale, des drames qui se déroulent actuellement au Nicaragua, au Salvador, du rôle de la France, force morale, pays d'incitation, pour comprendre que, désormais, il n'y a plus que des politiques planétaires dans l'intérêt même de nos peuples.

J'aurais aimé parler du problème touchant à la vie nationale en profondeur, parler des mutations technologiques. Au fond, si nous n'avons pas été en mesure de traiter le chômage comme il convenait, c'est parce que nous n'avons pas assez prévu — les responsables de la France — le phénomène extraordinaire de la mutation technologique, de l'arrivée sur le marché du travail de machines sophistiquées, extraordinaires, qui peuvent à tout moment remplacer la force de l'homme et remplacer son intelligence, et remplacer sa mémoire, et pourtant, il faut bien que les hommes et que les femmes trouvent du travail, agissent ; c'est un type de civilisation, qui est une civilisation de liberté, qui n'a pas été entrepris comme il convenait par le septennat et par son Président, entre 1974 et 1981.

J'entends bien, naturellement, lorsque je parle du chômage, de la nécessité de lutter pour l'emploi, un certain nombre d'observations un peu grondeuses, un peu mécontentes, et quelquefois se voulant professorales. Je m'en amuse parfois un peu,

qu'on me pardonne cette expression, en pensant que la situation de M. Giscard d'Estaing, c'est un peu — il me permettra de le dire — celle d'un conducteur qui vient de verser sa voiture dans le fossé et qui viendrait me demander, pour me surveiller, de repasser mon permis de conduire!

En vérité, il y a une politique du passé, c'est celle qui s'achève maintenant en 1981 et il y a une autre politique possible, c'est celle que je développe déjà depuis plusieurs années et, notamment, au cours de ces deux derniers mois pendant lesquels j'ai dit partout, comme je le pouvais, ce que j'entendais faire, si j'étais élu Président de la République, et ce que j'entends faire surtout, c'est la défense de la liberté.

Je sais bien qu'on peut débattre, après tout, il ne faut pas toujours accuser les autres de vouloir attenter à nos libertés, mais la liberté, c'est un mot bien abstrait, il faut le traiter dans sa réalité quotidienne. Quelle est la liberté d'un chômeur? Quelle est la liberté de quelqu'un qui, sans être chômeur, travaille à des cadences infernales? La liberté sera sauvegardée si nous préservons l'équilibre des pouvoirs et le Président de la République, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, a abusé, il s'est emparé du gouvernement de la République, il s'est emparé, en réalité, de la vie parlementaire, il a agi sur la justice, il a agi sur l'information par les moyens audiovisuels. La liberté, elle tient à la décentralisation des pouvoirs, au fait que l'État cède une large part de son pouvoir aux régions, aux départements, aux communes, aux associations. C'est cela qui nous permettra de lutter utilement contre la bureaucratie.

La liberté, c'est la diffusion du savoir, c'est-à-dire le développement de l'école, la possibilité pour les enfants d'acquérir les chances, l'égalité des chances dans la vie, leur intelligence, leur caractère, de ne pas être rejetés parce qu'ils sont des enfants pauvres, de familles pauvres, ils doivent avoir autant de chances que les autres.

La liberté, c'est aussi la conquête des droits sociaux, des droits collectifs, des responsabilités. Moi, je pense à une société dans laquelle le socialisme permettra le développement de la responsabilité de chaque individu, à l'intérieur de l'entreprise, dans la cité. La liberté supérieure, cela s'appelle la responsabilité, c'est

comme cela qu'on aura une société plus harmonieuse où chacun sera plus libre.

La liberté, c'est encore la défense contre certains effets de la science et de la technique. On a parlé du nucléaire, on aurait pu parler de la biologie; faut-il parler de l'informatique et de la menace qu'elle fait peser, par exemple, sur de nombreuses entreprises de presse, de la presse écrite, dans la mesure où un pouvoir central, un gouvernement, pourrait se substituer aux informations de la presse?

La liberté, c'est aussi la conquête du temps de vivre. Il faut bien vivre. La vie, ce n'est pas simplement une annexe du travail, il faut organiser le temps de travail, c'est nécessaire, c'est pourquoi l'axe principal de mon programme, c'est la lutte contre le chômage, mais aussi le fait qu'une femme — on a parlé des droits de la femme — qu'un homme, que tous ceux qui participent à la vie de notre cité puissent apprendre à mieux vivre, et à vivre autrement.

Enfin, il y a un problème de liberté qui se pose sur le plan international, on en a parlé tout à l'heure, c'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; pour cela, il nous faut un instrument; cet instrument, cela commence par la Présidence de la République...

JEAN BOISSONNAT

Moins d'une minute...

FRANÇOIS MITTERRAND

... c'est-à-dire par le changement, le changement de Président qui entraînera un changement de politique avec un changement de majorité.

Le changement, pour quoi faire? Pour essayer de rassembler. J'ai eu avec moi d'abord les socialistes. Je vois la gauche se rassembler aujourd'hui dans un puissant mouvement populaire. Je voudrais que cela aille plus loin et que la France se sente à l'aise avec elle-même. La grandeur de la France, croire en elle-même! La France est quelque chose de fort qui doit être respecté. Je ne condamne pas tout ce qui a été fait, c'est l'histoire de la France et j'en hériterai, mais je voudrais pousser plus loin, peut-être réformer, corriger, et ce qui me permettra de réformer et de corriger, c'est de parvenir à établir dans un pays comme la France un peu plus d'égalité, qu'on apprenne à vivre ensemble dans une

société développée et harmonieuse. C'est tout ce que je veux faire.

MICHÈLE COTTA

Merci, messieurs, pour ce débat. Nous aussi, nous aurions eu bien d'autres questions à vous poser. Nous espérons néanmoins que ce débat aura éclairé les Français sur vos choix et votre politique. Mais désormais, les Français sont les seuls à répondre par leur vote.

Au nom de Jean Boissonnat, au revoir, et merci.

Déclarations des candidats le 8 mai 1981

Allocution télévisée de M. François Mitterrand

Françaises, Français,

Avant de terminer ce soir cette campagne présidentielle, je répondrai à trois questions qui préoccupent un certain nombre d'entre vous. La première question est celle-ci : si vous m'élisez dimanche Président de la République, que se passera-t-il dans les semaines qui suivront ? Ma réponse sera simple, je nommerai un Premier ministre, avec lui je constituerai le gouvernement, et ce gouvernement sera formé de femmes et d'hommes qui auront soutenu mon action ou qui auront rejoint mes options politiques. Pourquoi ? Parce que le gouvernement de la République doit être cohérent pour agir. Nous serons alors à la fin du mois de mai. Aussitôt après, j'engagerai une vaste consultation avec les organisations syndicales, ouvrières, patronales, cadres, avec la Fédération de l'éducation nationale, avec les organisations agricoles, artisanales, commerciales, avec les mutuelles, avec les grandes associations familiales, culturelles, écologistes. Je leur demanderai, notamment, leur avis sur la réduction du temps de travail, ses moyens et ses conséquences. De son côté, le gouvernement ne perdra pas une minute pour prendre les mesures économiques et sociales nécessaires à la relance pour lutter contre le chômage. Entre-temps, faute de pouvoir faire autrement, je dissoudrai l'Assemblée nationale dont la majorité aura été désavouée par l'élection présidentielle. Et les élections législatives

auront lieu, dans ce cas, conformément à la Constitution dans un délai de vingt à quarante jours, ce seront les organisations politiques, les partis qui auront préparé les élections. Je demanderai pour ma part au pays de donner à la majorité présidentielle son prolongement parlementaire, et c'est vous Françaises et Français, qui déciderez, nous en serons alors au vingt-huit juin. Ainsi seront scrupuleusement respectées les règles de notre démocratie.

Deuxième question : qu'y a-t-il de vrai dans les affirmations de M. Giscard d'Estaing, ces derniers jours au sujet de mon programme ? Je n'hésite pas à le dire, tout est faux. Je sais que déferle sur la métropole et l'outre-mer une vague de calomnies, nous nous trouvons devant des manœuvres électorales que je vous laisse le soin de qualifier. Je méprise ces méthodes ; mais il n'est pas vrai que je veuille taxer le logement et les résidences principales. Il n'est pas vrai que je me propose d'augmenter les droits de succession en ligne directe, alors que, précisément, je veux au contraire les réduire à l'exception des grandes fortunes. Il n'est pas vrai que je veuille m'en prendre à la retraite des cadres. Il n'y aura pas de déplafonnement de la cotisation vieillesse, et je préserverai les régimes complémentaires. Il n'est pas vrai que je veuille nationaliser la médecine et les pharmacies. Il n'est pas vrai que je veuille abandonner les départements d'outre-mer, alors que je prêterai plus d'attention encore à leur condition d'existence comme à celle de tous les Français. Je suis engagé devant vous par mon programme présidentiel et par lui seulement. Mon concurrent a le droit de le critiquer, il n'a pas le droit moral et politique de le déformer. Il serait déplorable que la campagne électorale s'achève autrement que dans la dignité. Le Président de la République de demain sera à l'évidence l'un des deux candidats d'aujourd'hui. Nous avons l'un et l'autre la même obligation, assurer l'avenir de la France dans l'unité des Français.

La troisième question est celle-ci : peut-on changer de politique sans changer de Président ? Il suffit pour y répondre de regarder ce qui s'est fait pendant sept ans, de faire le compte des engagements non tenus, de comparer les promesses d'aujourd'hui à celles de 1974, et on ne peut guère attendre, espérer du même homme pour demain que les mêmes échecs et

les mêmes défaillances. La voix populaire nous crie : sept ans, cela suffit. Et il est vrai que quatorze ans ce serait courir trop de risques. Quels Français, je vous le demande, auraient à perdre au changement ? Pensez-vous qu'un jeune, fille ou garçon, qui termine ses études, aura plus de chances de trouver un emploi si la même politique continue ? Pensez-vous qu'un travailleur, homme ou femme de cinquante ans, aura plus de chance d'échapper au chômage si la même politique continue ? Pensez-vous qu'un petit épargnant aura plus de chances de sauver ses maigres revenus, si la même politique continue ? Pensez-vous qu'un consommateur aura plus de chances de garder son pouvoir d'achat si la même politique continue ? J'arrête là mon énumération ; il n'y a rien de plus à attendre du candidat sortant.

Je vous propose cinq objectifs : vaincre le chômage, relancer l'économie, construire une société plus juste, plus libre, plus responsable, restaurer la vigueur et l'indépendance de la France, défendre la paix dans le monde. Élu Président de la République, je serai l'homme de la réconciliation, s'il le faut, du rassemblement, du dialogue. Dans la fidélité à mes engagements, j'entendrai les forces syndicales, toutes les forces syndicales, les partis politiques, tous les partis politiques et les mouvements de pensée. Je m'efforcerai de rétablir notre unité dans un grand élan de renaissance nationale.

Françaises, Français, en ce jour du huit mai, anniversaire de la Victoire, de la liberté sur l'oppression, du courage sur la résignation, je me présente à vos suffrages, sûr de vous, sûr que vous agirez comme vous l'avez toujours fait aux grandes heures de notre histoire.

Allocution télévisée de M. Valéry Giscard d'Estaing

Françaises, Français,

Dans cette campagne, j'ai essayé de vous faire apparaître la vérité pour que vous choisissiez en toute connaissance de cause, cette vérité que mon concurrent supporte si mal : perdant son sang-froid, en venant aux insultes, et justifiant ainsi l'adage : « Il n'y a que la vérité qui blesse. »

Ce n'est pas comme cela qu'on gouverne un grand peuple. Où est la force tranquille ?

Toutes les propositions que j'ai citées figuraient dans le « projet socialiste » qu'il s'est engagé, par écrit, à appliquer ; j'ai toutes les preuves et toutes les références. Alors pourquoi nier ? On vous a noyés sous un flot de paroles et de promesses, faites pour vous séduire, mais aussi pour vous tromper. Quel est l'essentiel ?

Sur le plan politique, si vous élisez mon concurrent, ce sera le désordre politique : la dissolution immédiate de l'Assemblée nationale que vous avez élue, un gouvernement intérimaire, et de nouvelles élections d'ici à sept semaines. Ce ne sera pas nouveau, ce sera ancien. Nous avons connu cette situation dans le passé, et nous vivrons de nouveau au jour le jour, au mois le mois, au hasard des combinaisons des partis. Ce sera la fin, en réalité, de la V^e République que les Français ont choisie massivement,

contre mon concurrent d'aujourd'hui, qui a toujours voté contre, et qui veut maintenant en assumer la Présidence.

Si vous m'élisez, nous allons, grâce au dialogue qui s'est établi entre nous, où je vous ai entendus et compris, grâce à un large renouvellement des équipes et des hommes, nous allons repartir d'un autre pied, mais sans secousse ni désordre. Ensemble, nous ferons tout de suite redémarrer la France.

Sur le plan économique et social : d'un côté, on vous propose de dépenser ce que nous avons protégé, c'est-à-dire notre monnaie et nos ressources publiques. Vous avez oublié, ou vous n'avez pas connu si vous êtes jeune, les conséquences des budgets en déficit tels que la France les pratiquait il y a plus de vingt ans. Ces conséquences sont simples : la vie plus chère, encore plus d'injustices pour les petits revenus, c'est-à-dire les personnes âgées qui s'en souviennent, les familles et tous ceux qui travaillent à leur compte.

Et puis, comme il faudra bien que tout se paye, le tour de vis de l'austérité est au bout de ce chemin-là. La démagogie est une tentation, mais c'est aussi un grave danger. J'ai le devoir de vous avertir que les premières conséquences financières seraient immédiates et que ces conséquences vous toucheraient dans votre vie quotidienne. J'ai le devoir de vous le dire. Et dans ces conditions, personne ne pourrait plus embaucher.

De mon côté, dans le programme que je vous propose, le plus dur a déjà été fait : nous avons préservé le franc, limité le déficit. Grâce à l'effort et aux sacrifices des Français, la confiance est prête à resurgir, à condition de ne pas dilapider nos chances. Nous pourrions ainsi résoudre les grands problèmes de la France : le chômage par la création d'un million d'emplois nouveaux, et celui de l'avenir économique de la France que nous avons préparé avec soin et avec acharnement. La France peut réussir, car elle est de plus en plus compétitive.

Je veux que la France du septennat nouveau soit plus ouverte et plus douce à vivre. Je veux m'occuper autant des Français que de la France.

Je souhaite que l'effort que j'ai entrepris, pour ouvrir plus largement les responsabilités aux femmes, se poursuive : elles doivent pouvoir mieux concilier, grâce à des solutions nouvelles, leur vie de famille, qu'elles aiment, et leur activité de travail

qu'elles souhaitent. Elles ont beaucoup à apporter à la France : quelque chose de nouveau, de raisonnable et de généreux.

Les jeunes m'ont beaucoup aidé, dans ma campagne ; ils ont compris que je ne cherchais pas à réveiller le passé, mais à ouvrir l'avenir. Ils ont vu que la France était bien placée pour devenir un des pays de tête du monde, que, pour cela, il fallait regarder en avant, avoir de grands projets, comprendre et aimer le monde de notre temps, à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières.

Dans cette campagne, j'ai reçu beaucoup de conseils ; on m'a dit souvent : « Ne parlez pas du rôle et de la place de la France dans le monde, ce n'est pas cela qui fera voter les Français. » Je ne suivrai pas ce conseil. J'ai été votre Président pendant sept ans ; une grande partie de mon temps a été consacrée à représenter la France dans le monde, à vous représenter vous-mêmes, pour que la France joue son rôle, tienne sa place, soit digne et respectée. Je sais que cela compte pour vous, que vous viviez en métropole ou dans nos départements et territoires d'outre-mer qui prolongent la France dans le monde, et dont nous poursuivrons le progrès. Et il est vital, pour toute l'Europe, que la France reste forte et stable.

Françaises, Français, nous voici égaux les uns et les autres. Notre bulletin de vote, à vous et à moi, pèsera d'un même poids pour décider le sort de notre pays. Chaque voix compte, aucune ne doit manquer au moment décisif ; on le regrette amèrement plus tard. Réfléchissez, réfléchissez, tant qu'il est encore temps. L'enjeu, c'est l'avenir, l'avenir immédiat et lointain de la France, l'avenir de chacune et de chacun de vous, et aussi l'avenir de vos enfants, dont vous ne voulez pas qu'ils vivent dans un pays affaibli, en désordre, en déclin. L'enjeu, c'est la France.

Je me suis donné beaucoup de peine dans cette campagne, comme je crois que vous l'avez compris. Après votre choix de dimanche, je suis sûr qu'ensemble, lundi, nous entreprendrons notre marche vers une France plus forte dans le monde, plus fraternelle pour les Français.

Vive la République, et allez la France !

Dans les yeux

30 millions de téléspectateurs, c'est le chiffre de l'audience atteint par le débat entre François Mitterrand et Jacques Chirac, toutes chaînes confondues, en direct et en différé le soir du 28 avril 1988.

La situation est exceptionnelle, un brin surréaliste : le Président de la République et le Premier ministre, qui gouvernent ensemble depuis deux ans, s'affrontent.

En effet, depuis mars 1986, la France connaît une situation particulière : une Assemblée nationale et un gouvernement de droite coexistent avec un Président de gauche, élu cinq ans plus tôt. La cohabitation est née.

De 1986 à 1988, F. Mitterrand se fait tour à tour chef de l'opposition ou arbitre, se pose en ultime recours aux décisions désapprouvées par les Français, mais en vieux sage, il n'est pas avare de satisfecit donnés à l'équipe gouvernementale. Le tout est une question de dosage.

Avec gourmandise, le Président exerce son art pendant que J. Chirac doit s'occuper du quotidien des Français, labeur harassant s'il en est que le Premier ministre évoquera lui-même en 1990 : « Je ne vous cache pas que cela n'a pas toujours été facile. Je n'ai pas eu pendant cette période, si j'ose dire, un lit de roses. » (TF1, 7 décembre 1990.)

Apparemment tout oppose François Mitterrand et Jacques Chirac, néanmoins quelques traits leur sont communs : un courage politique

évident, une ténacité sans pareille qui les a placés au premier rang de leur camp, l'amour du terroir, de la bonne chère et des femmes.

Nul doute qu'ils partagent l'un pour l'autre de l'estime. François Mitterrand n'enviait-il pas le camp adverse d'avoir pareil entraîneur d'hommes? Jacques Chirac n'a-t-il pas caressé plus d'une fois le vieux rêve d'être le meilleur élève du maître?

Mais vingt-quatre mois de rivalités, d'escarmouches, de phrases assassines ont échauffé les deux hommes; l'un comme l'autre veulent en découdre.

Au soir du 28 avril, le vieux maître porte drapeau de la « France unie » — que faire contre un tel slogan! —, s'amuse un peu méchamment avec son Premier ministre qui ne veut plus être appelé Premier ministre mais qui le sera pendant deux heures. C'est une pluie de flèches.

Soudain, sujet grave, le terrorisme est abordé, la France n'a pas été épargnée, aucun des deux n'a failli. On s'accuse de mensonge « les yeux dans les yeux », la tension, à son comble, est perceptible entre les deux hommes, sur le plateau, dans chaque foyer...

Quelques jours plus tard, le 8 mai au matin, ils se retrouvent place Charles de Gaulle pour le 43^e anniversaire de la Victoire. Ils sont au garde-à-vous, l'un derrière l'autre, ils connaissent déjà les résultats.

F. Mitterrand l'emporte avec 54 % des voix; le lendemain un quotidien du matin ne titrait-il pas « Bravo l'artiste »?

Débat télévisé
entre MM. François Mitterrand et Jacques Chirac
(28 avril 1988)

Présentation : Michèle Cotta, Élie Vannier

ÉLIE VANNIER

Bonsoir.

MICHÈLE COTTA

Bonsoir.

ÉLIE VANNIER

Bonsoir, monsieur Mitterrand.

FRANÇOIS MITTERRAND

Bonsoir.

ÉLIE VANNIER

Bonsoir, monsieur Chirac.

JACQUES CHIRAC

Bonsoir.

ÉLIE VANNIER

Messieurs, nous accueillons, ce soir, sur ce plateau de télévision, deux candidats au second tour de l'élection présidentielle. Ce débat était attendu — c'est peu de le dire —, ce débat est maintenant devenu une tradition dans la vie politique française depuis 1974. C'est donc le troisième 74, 81 et, maintenant, 1988.

Nous vous remercions d'avoir accepté, l'un et l'autre, que les deux grandes chaînes nationales de télévision, Antenne 2 et TF1, l'organisent selon des règles précises.

MICHÈLE COTTA

Chaque candidat disposera d'environ 50 minutes... mais 50 minutes précisément... nos interventions seront décomptées à part, les deux interventions des journalistes et, enfin, vous aurez droit, chacun d'entre vous, à trois minutes de conclusion.

Nous avons divisé ce débat en quatre parties :

— 30 minutes pour la politique intérieure et les institutions;

— 30 minutes pour l'Europe et les problèmes économiques et sociaux;

— 20 minutes pour les problèmes de la société;

— 20 minutes enfin pour la politique étrangère et la défense.

Les temps de parole de chacun d'entre vous — on insiste sur ce point parce que c'est important — doivent être équilibrés à la fin de chacune des parties.

ÉLIE VANNIER

Quant à la forme, cette émission qui est réalisée après un accord entre les deux chaînes, Antenne 2 et TF1, réalisée par Jean-Luc Leridon, cette émission respectera des règles de stricte équité. Par exemple, seul le candidat qui s'exprime sera présent à l'écran à ce moment-là. Chacun des candidats sera suivi pendant toute la durée de l'émission par trois caméras.

Devant nous, deux chronomètres qui nous permettront de suivre à la seconde près le temps de parole qui a été utilisé par chacun des deux candidats présents sur ce plateau... encore une fois, afin de veiller à cette égalité de temps de parole.

Mais nous ferons surtout, ce soir, Michèle Cotta et moi-même, notre métier de journaliste, c'est-à-dire que, bien sûr, nous veillerons à l'équilibre mais nous veillerons aussi à poser les questions qui, nous semble-t-il, intéressent l'ensemble des téléspectateurs et des citoyens, questions qui doivent être importantes pour eux.

MICHÈLE COTTA

Selon l'usage, nous avons tiré au sort juste avant le début de cette émission.

Monsieur Mitterrand, vous commencerez; monsieur Chirac, vous ferez la dernière conclusion.

La première question est une question assez simple que, je crois, tous les Français se posent aujourd'hui :

Voici plus de deux ans que vous êtes, l'un et l'autre, à la tête de ce pays. À de nombreuses reprises, sur toute la scène politique, on vous a vus, l'un et l'autre assez proches... d'ailleurs, vous-mêmes, dans des interviews, vous avez dit que vous l'étiez et après tout les Français s'en satisfaisaient assez bien.

Que se passe-t-il?... D'un seul coup, vous n'avez pas de mots assez durs l'un pour l'autre. Les uns parlent de l'âge d'un candidat, les autres de la vulgarité. Est-ce que vraiment la campagne électorale permet tout?... Est-ce que vraiment nous ne sommes plus au temps de la cohabitation?...

FRANÇOIS MITTERRAND

Une campagne électorale ne permet pas tout. De notre côté, la cohabitation a été voulue par le peuple ¹ et nous avons respecté sa volonté. Pendant le temps qui nous a été donné, nous avons veillé aux intérêts de la France.

Bien entendu, cohabiter lorsqu'on vient de deux majorités différentes, élues à des moments différents, cela suppose, comme on dit, une dialectique, une discussion. Les points de vue ne sont, forcément, pas les mêmes.

Si l'on veut défendre les intérêts de la France, surtout sur le plan extérieur, et s'exprimer d'une même voix, il faut se mettre d'accord. Bien entendu, sans renoncer à ce à quoi on croit le plus. Et il faut veiller à trouver le chemin moyen qui reste absolument dans la ligne de ce qu'il convient de faire et, en même temps, compatible avec la pensée de chacun... en tout cas, avec ma pensée, c'est ce que j'ai toujours voulu faire.

Ensuite, la campagne électorale s'est déroulée au cours de ces dernières semaines, on reprend une certaine liberté... il ne faut pas en prendre trop!... je me suis présenté, m'a-t-on dit, assez tardivement ²... je pense m'être tenu comme il convenait de se

1. En mars 1986, la droite parlementaire gagne les élections législatives et François Mitterrand nomme Jacques Chirac, leader du parti ayant obtenu le plus de sièges à l'Assemblée nationale, Premier ministre.

2. François Mitterrand laisse planer longtemps le suspense... ne se déclarant candidat que cinq semaines avant le premier tour.

tenir et je ne peux pas en dire davantage. Il est normal que le débat ait lieu.

JACQUES CHIRAC

C'est vrai que la cohabitation a été voulue par les Français et qu'elle était inévitable dans la mesure où elle correspondait à un vœu clairement exprimé.

Elle s'est déroulée, je crois pouvoir le dire, dans des conditions qui ont été facilitées par nos institutions et par une certaine idée que se fait, dans son ensemble, notre pays sur les problèmes de politique étrangère.

Par nos institutions qui donnent clairement les responsabilités du gouvernement au gouvernement¹ et celui-ci a donc pu assumer ses responsabilités comme il l'entendait et il en porte la responsabilité.

Sur le plan de la politique étrangère où des divergences de vues auraient pu être nuisibles à l'image de marque de notre pays, à nos intérêts... depuis que, dans ce domaine comme dans celui de la défense, le général de Gaulle a marqué ce que devait être la politique de la France et que cette orientation, après avoir été fortement critiquée par les uns et par les autres, est aujourd'hui considérée comme admise par tous, il était évidemment plus facile, là aussi, de défendre dans cet esprit les intérêts de notre pays.

Maintenant, c'est la campagne... je souhaite, moi aussi, qu'elle se déroule dans des conditions qui éclairent les Français sur ce qui doit être et ce que sera la France dans sept ans puisque nous allons élire un Président pour sept ans, c'est-à-dire pour une longue période, et que nous devons savoir exactement ce que celui-ci fera.

ÉLIE VANNIER

Nous allons, en effet, pendant cette soirée, pendant ce débat, beaucoup parler des sept prochaines années mais, si vous le voulez bien, nous voudrions revenir encore en un mot sur ce qui vient de se produire :

1. Conformément à l'article 20 de la Constitution : « Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. »

Ne croyez-vous pas, messieurs, que le grand vainqueur de la cohabitation soit Jean-Marie Le Pen?... N'avez-vous pas le sentiment que le succès qu'il a remporté ne soit dû, pour une bonne part, à un rejet du langage politique traditionnel et, finalement, un langage auquel, les sondages l'indiquent, les Français ne semblent plus beaucoup croire?...

JACQUES CHIRAC

Je ne présenterai pas la question tout à fait de cette façon-là. En revanche, il y a une observation à faire en début de ce débat :

Les Français se sont exprimés le 24 avril et dans des conditions qui, je crois qu'on peut le dire, nous ont surpris : 34 % d'entre eux ont approuvé vos propositions, 36 % d'entre eux ont approuvé ce que j'incarne aujourd'hui — et 30 %, ce qui est un nombre très important — à gauche comme à droite — ont manifesté leur mécontentement ou leurs inquiétudes¹.

Ce qui est important, aujourd'hui, c'est d'abord, de les entendre, de les comprendre et de leur répondre car ce mécontentement ou ces inquiétudes, naturellement, ou ces questions qu'ils se posent, sont aussi légitimes que celles de tous les autres Français, cela va de soi!...

C'est la leçon que je tire de ce 24 avril et, probablement, au cours de ce débat, serons-nous amenés à tenir compte de cette composante nouvelle, de ce nombre très important de nos concitoyens qui ne se reconnaissent pas dans nos projets ou dans nos préoccupations.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce qui m'a amusé, c'est la comparaison entre les 34 et les 36 où les Français ne se reconnaissent pas très bien... ils ont voté, dimanche dernier, 34... un peu moins de 20... un peu plus de 16... c'est cela la réalité mais enfin je ne veux pas m'arrêter à ces détails, ce sont simplement des modes de calcul un peu particuliers.

Quant à l'anticohabitation, il ne faut pas mélanger avec le langage ancien... c'est une tout autre affaire, cela dépend des hommes, de la façon dont ils parlent.

1. V. *infra* les résultats du premier tour *page 304*.

Si quelqu'un avait dû en profiter davantage, plutôt que M. Le Pen, cela aurait été M. Barre qui, il faut le dire, dès le premier jour, avec beaucoup de suite dans les idées, s'est opposé à ce choix-là¹... or, vous n'avez pas prononcé le nom de M. Barre, vous avez prononcé le nom de M. Le Pen. J'ai l'impression qu'il y a un peu de confusion dans cette affaire.

MICHÈLE COTTA

Ceci étant, aucun d'entre vous ne peut être élu sans une partie plus ou moins importante de l'électorat de Jean-Marie Le Pen. Qu'êtes-vous prêt à faire pour l'attirer, et l'attirerez-vous cette partie de l'électorat?...

FRANÇOIS MITTERRAND

Moi, je n'ai rien à faire... je défends les idées que j'ai toujours affirmées, je ne m'adresse absolument pas à un parti politique particulièrement, notamment pas à celui-là dont les idées et les projets sont aux antipodes des miens, dans les domaines que je connais, je n'ai donc aucune raison de faire un appel particulier à ce public. Chacun, chacune se reconnaîtra à sa guise, les électeurs sont libres de s'exprimer.

JACQUES CHIRAC

Ne nous trompons pas de République... l'élection présidentielle — c'est pour cela que le général de Gaulle avait voulu cette élection au suffrage universel — signifie un dialogue direct entre les électeurs et le candidat. Ce dialogue est engagé, il ne s'agit pas, naturellement, pour moi, de classer les électeurs dans telle ou telle catégorie de droite, de gauche, du centre, etc., je m'adresse aussi, cela va de soi, à tous les électeurs et je respecte, par définition, parce que je suis un démocrate, tous les électeurs d'égale façon.

FRANÇOIS MITTERRAND

Le phénomène, le Front national, s'explique par bien des raisons et, sans doute, par un malaise profond de millions de gens qui se sentent malheureux ou angoissés ou anxieux pour des

1. Dès 1985 quand la victoire de l'opposition paraît acquise aux élections législatives de mars 1986, Raymond Barre, au nom de la défense des institutions, se prononce contre une expérience de cohabitation. En cas de succès électoral pour l'opposition, il suggère à François Mitterrand de démissionner.

raisons multiples que nous aurons, sans doute, l'occasion d'analyser.

Mais il me semble — il convient d'avoir une position claire — que ce qu'il faut récuser, c'est l'idéologie et le programme politique d'un parti comme celui-ci, il ne faut pas être complaisant et j'espère — je n'ai pas toujours eu ce sentiment — que monsieur le Premier ministre ne sera pas complaisant. Mais il ne faut pas être complaisant, il faut récuser l'idéologie, il faut la dénoncer.

Quant à ceux qui adhèrent, c'est une autre affaire, je crois qu'il faut surtout entendre et comprendre la demande sociale qu'ils expriment. Il ne faut pas être sourd. Naturellement, si on est sourd aux problèmes fondamentaux de la vie quotidienne de la ville, des inégalités sociales, alors, on encourage ce mouvement.

Je crois qu'il faut être très ferme sur les principes, très ouvert sur la demande mais il ne faut pas faire de concessions à la démarche de ce parti.

JACQUES CHIRAC

Il n'est pas dans l'esprit de nos institutions, dans une campagne présidentielle, de faire la moindre concession à quelque parti que ce soit et, d'ailleurs, à quelque idéologie que ce soit, il faut simplement essayer de comprendre des hommes et des femmes, d'où qu'ils soient. Toutes celles et tous ceux, notamment, qui ont voté à droite ou à gauche pour d'autres candidats que ceux qui avaient exercé ou qui exerçaient les responsabilités du pouvoir.

Pourquoi sont-ils là et si nombreux?... Les uns, je dirai « plutôt à droite », encore que ces divisions sont un peu arbitraires, parce que s'est développé, sous votre quinquennat actif, si j'ose dire, c'est-à-dire de 81 à 85, un certain nombre de phénomènes qui ont été insupportables pour beaucoup de nos concitoyens.

Cela a été vrai avec le développement du chômage, au-delà encore du niveau élevé qu'il avait atteint avant et, surtout, d'un certain nombre de mesures qui ont été prises et qui ont créé cette nouvelle pauvreté, cette misère qui a été très mal ressentie... à juste titre, naturellement, et que nous voulons tous combattre.

Cela a été, ensuite, une politique à l'égard de l'immigration et, notamment, une complaisance à l'égard de l'immigration clandestine qui ont beaucoup choqué un certain nombre de nos concitoyens et créé des problèmes : des problèmes de comportement. C'est ainsi qu'on a vu se développer des sentiments que vous comme moi récusons par ailleurs.

Et, enfin, c'était un problème lié au développement de l'insécurité. Savez-vous, monsieur Mitterrand — les statistiques officielles le montrent — que, de 1981 à 1986, il y a eu 600 crimes et délits de plus par jour, c'est exactement le chiffre que l'on décompte en moins pour ces crimes et délits de 86 à 88.

Cela m'amènera, tout à l'heure, en matière de sécurité, à vous poser une question.

Ce sont ces phénomènes qui ont créé cette espèce de réaction. Vous êtes à l'origine de ces phénomènes et il nous appartient maintenant d'en tenir compte, de les intégrer. C'est ce que j'ai commencé à faire depuis deux ans par une politique d'ouverture plus grande en matière d'emploi — cela m'a permis de stopper la dégradation de l'emploi —, de renforcement de notre sécurité et aussi de lutte plus efficace contre l'immigration, notamment, clandestine.

Il faut poursuivre, c'est une question qui intéresse un grand nombre de nos concitoyens. Il y a aussi, naturellement, tout ce qui touche — cela est plutôt pour cette sensibilité de gauche qui ne nous a pas soutenus au premier tour — à l'insuffisance de solidarité. Vous ne soupçonnez pas, par exemple, à quel point — parce que je ne sais pas si vous en avez été informé à l'époque —, en 82 et en 84, les décrets dits Bérégovoy qui ont rogné sur, à la fois, la durée et le montant des allocations de chômage et qui sont à l'origine, proprement, de la nouvelle pauvreté ont créé chez beaucoup de ces chômeurs, notamment de longue durée, un sentiment d'exclusion. C'est là qu'il est né... nous sommes revenus naturellement sur toutes ces dispositions de façon plus humaine en pensant qu'il y a des économies à faire ailleurs que sur le dos des chômeurs mais cela a créé l'ensemble de ce mouvement... nous devons, maintenant, tenir compte de l'avis de ces électeurs.

FRANÇOIS MITTERRAND

N'avons-nous pas pris un peu d'avance sur les débats que vous aviez prévus car vous m'aviez dit initialement...

MICHÈLE COTTA

... *Un petit peu... mais c'est la loi du direct...*

FRANÇOIS MITTERRAND

... Que vous décomposiez notre entretien entre plusieurs parties et celle-ci, l'immigration et les problèmes de société, était repoussée à plus tard tandis que certains problèmes économiques et sociaux venaient un peu tôt mais pas maintenant... Moi, je veux bien répondre tout de suite, ce n'est pas un problème, je ne suis pas formaliste...

MICHÈLE COTTA

Nous avons effectivement prévu de vous poser les problèmes de l'immigration dans la partie société...

FRANÇOIS MITTERRAND

... Monsieur le Premier ministre a sorti, tout de suite, non pas tout son sac, pas vidé entièrement, je ne le pense pas, mais il est parti à l'assaut, c'est assez dans son tempérament; moi, j'ai le mien et j'aime bien voir les choses telles qu'elles sont.

D'abord, je tiens à dire que se sont glissées quelques petites erreurs dans l'analyse du Premier ministre.

L'insécurité a commencé de baisser — là, j'ai le document officiel qui me vient de vos services — à partir de 1985 et non pas à partir de 1986, c'est-à-dire sous le gouvernement de M. Fabius, un gouvernement socialiste et pas sous le vôtre.

Ensuite, stopper la dégradation, cela s'est produit deux fois... bien peu, il faut le dire. Il faut connaître cette histoire du chômage, n'est-ce pas. Lorsque vous êtes devenu Premier ministre de M. Giscard d'Estaing, il y avait déjà 400 000 chômeurs, vous avez doublé le chiffre, cela est passé à près de 800 000... puis, M. Barre est devenu Premier ministre, il a été votre successeur, il a condamné avec beaucoup de vigueur votre expérience; malheureusement, lui aussi, il a doublé le chiffre. C'est passé au double, c'est-à-dire entre 1 700 000 et 1 800 000. Et puis, pendant les cinq ans, de ce que vous appeliez « le quinquennat actif » — je souriais aussi en entendant cette expression —, on a monté de 700 000 : la proportion était moindre mais, de toute

manière, je ne renverrai la balle à personne, nous avons tous échoué dans notre manière d'aborder le chômage parce qu'on a mis la charrue devant les bœufs. On y viendra certainement tout à l'heure.

Depuis mars 86, vous avez fait entre 80 000 et 100 000 chômeurs de plus. Il y a eu deux crans d'arrêt :

— l'un qui était en 1985, pendant dix mois, toujours au temps de M. Fabius ;

— et, depuis quelques mois, enfin, l'avant-dernier mois a été mauvais, le dernier est bon, avec vous.

En réalité, monsieur le Premier ministre, on ferait peut-être mieux de dire que, dans la lutte contre le chômage, il y a eu continuité, continuité dans l'échec, que le chômage a continué de s'aggraver... Ce qui m'intéresse, moi, maintenant, c'est de savoir ce que je ferai après le 8 mai, c'est de quelle manière je pourrai, enfin, mettre un terme à cette dégradation de l'emploi comme vous avez si bien dit tout à l'heure.

Quant aux immigrés, j'y viendrai tout à l'heure parce que je ne veux pas épuiser tout mon temps, je veux simplement dire qu'il n'y a eu aucune complaisance à l'égard des immigrés. Quant aux décrets Bérégovoy, j'espère aussi que vous nous renverrez la balle pour me permettre de répondre.

ÉLIE VANNIER

Nous reviendrons au problème du chômage tout à l'heure...

JACQUES CHIRAC

... Je voudrais simplement dire un mot sur la présentation que fait M. Mitterrand du chômage.

Non, monsieur Mitterrand, nous n'avons pas tous échoué de la même façon...

FRANÇOIS MITTERRAND

... C'était pire avec vous!... Vous avez doublé...

JACQUES CHIRAC

... Vous me permettrez de parler de l'actualité...

FRANÇOIS MITTERRAND

Ah oui... c'est cela!... Vous voulez éviter le passé lorsqu'il est lourd!...

JACQUES CHIRAC

J'assume toutes mes responsabilités, monsieur Mitterrand...

FRANÇOIS MITTERRAND

... Très bien!...

JACQUES CHIRAC

... Sans aucune réserve, je l'ai dit en commençant... je reconnais bien volontiers que, pendant ces deux ans, j'ai fait ce que je voulais faire et que j'en assume toutes les responsabilités.

Ce qui me conduit à constater que si, pendant les cinq ans de gouvernement socialiste, il y a eu, en bilan, 700 000 chômeurs de plus, je constate que, pour la première fois d'ailleurs depuis quinze ans, pour être franc, depuis mars 1987, il y a une diminution du chômage.

Monsieur Mitterrand, permettez-moi de vous dire que, pendant les cinq années de pouvoir socialiste, si vous reprenez les statistiques de l'INSEE, celles que personne ne conteste, il y a eu, tous les jours ouvrés, 500 chômeurs de plus. Derrière ces chiffres, se cache ce que chacun sait et ce qu'on imagine.

Depuis mars 87, c'est-à-dire depuis qu'ont commencé à prendre corps les mesures de mon gouvernement, il y a 500 chômeurs de moins par jour ouvré en France, moins 5 % maintenant. Ceci a été particulièrement caractéristique pour les jeunes dont le chômage a augmenté, pendant toute la période 81-86...

FRANÇOIS MITTERRAND

... Non, c'est inexact!...

JACQUES CHIRAC

... Permettez-moi je crois que ce n'est pas la peine de dire simplement, « c'est inexact »...

FRANÇOIS MITTERRAND

... Je le démontrerai...

JACQUES CHIRAC

... Il y a, aujourd'hui, 15 % de chômeurs jeunes de moins qu'en mars 1986 quand j'ai pris la responsabilité du gouvernement. Donc, nous avons, dans ce domaine, réussi d'abord à stabiliser puis à engager le processus de reflux du chômage, que nous devons continuer... et nous l'avons fait, pourquoi?... parce que nous avons fait une politique économique qui était une politique dynamique, fondée sur la liberté et sur la responsabilité et que nous ne nous sommes pas simplement laissés aller.

Ce que je dis du chômage, je le dirai plus tard de l'immigration.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je voudrais tout de même faire une observation de caractère général avant d'aborder le détail, si je peux appeler cela un détail... moi, ce n'est pas un mot que je dis facilement, je l'ai entendu il n'y a pas longtemps sur les places publiques ¹.

Voyez-vous, monsieur le Premier ministre, ce que vous dites là, vous l'avez répété cent fois depuis les quatre mois que vous êtes candidat à la présidence de la République, vous l'avez répété partout, on l'a entendu sur toutes les ondes, vous l'avez souvent dit, au demeurant, pendant les deux années où vous avez été le Premier ministre, le débat a eu lieu, on va maintenant opposer bilan à bilan. Mais les Français ont jugé, ils ont jugé le 24 avril, c'est-à-dire qu'il y a entre 19 et 20 % de Français qui ont estimé que vous aviez raison et puis les autres ont pensé que vous aviez tort.

Quand vous aurez dit, vous, que les socialistes ont tout raté et quand j'aurai répondu que vous avez tout raté, en quoi aurons-nous fait avancer les affaires de la France? En quoi les Français auront-ils une perspective intéressante à partir du 8 mai?

Je me permets de vous conseiller de ne pas tomber dans ces schémas un peu trop simplistes.

ÉLIE VANNIER

Si vous le voulez bien, nous reprendrons dans quelques minutes, dans la deuxième partie, ce débat sur le chômage qui est un débat important.

J'aimerais, si vous le voulez bien, vous poser une autre question avant : Raymond Barre a, le premier, je crois, utilisé l'expression d'« État impartial », je ne vous demande pas, monsieur Mitterrand, monsieur Chirac, de faire le décompte des entorses à cette règle que vous reprochez à votre adversaire mais plus concrètement de nous dire ce que vous ferez, demain, l'un et l'autre, si vous êtes élus, pour assurer cette impartialité de l'État?...

1. Allusion à la phrase du leader du Front national, Jean-Marie Le Pen, qualifiant les chambres à gaz de « détail » dans l'histoire de la seconde guerre mondiale.

JACQUES CHIRAC

Cette impartialité de l'État va de soi et ce que, pour ma part, j'ai dénoncé et contesté a été, en 1981, cette chasse aux sorcières qui a trouvé son point d'orgue au moment du congrès de Valence¹ dont je n'ai pas entendu, d'ailleurs, que vous l'avez condamné... — c'était d'ailleurs difficile puisque, vous-même, aviez affirmé que le Parti socialiste devait pénétrer l'État alors que vous étiez chef de l'État et que vous l'y encouragez. Je crois que c'est une mauvaise méthode!...

En 86, nous n'avons pas fait la même chose... nous, nous n'avons changé aucun dirigeant des chaînes de télévision et de radio contrairement à ce qui s'était passé en 81 et je suis heureux de constater qu'un grand journal du soir disait récemment, *Le Monde*, pour ne pas le citer, « que l'enquête générale faite auprès de l'ensemble de vos confrères, M. Vannier, indiquait que, pour la première fois, depuis longtemps, ils n'étaient plus soumis à des pressions politiques »... je m'en réjouis!... Cela doit être vrai partout.

Demain, si les Français me font confiance, s'ils approuvent mes propositions, je puis m'engager à ce que, conformément à l'esprit qui a toujours été le mien et que j'ai notamment appliqué pendant les deux ans où j'ai été Premier ministre, l'impartialité de l'État soit totalement garantie.

FRANÇOIS MITTERRAND

Il faudra dans ce cas-là, monsieur le Premier ministre, si jamais l'éventualité assez fragile qu'il a évoquée se produisait, c'est-à-dire de rester au pouvoir, il faudrait vraiment qu'il fasse des progrès, qu'il change un peu les manières de faire, le sectarisme; il faudrait qu'il en finisse avec l'État RPR qui s'est installé d'une façon insolente — vieille tradition, d'ailleurs, qui a été relevée par d'autres partis de droite² — je dis de « droite »,

1. Premier congrès du Parti socialiste après la victoire de 1981 au cours duquel plusieurs dirigeants de cette formation politique, afin d'accélérer et de consolider le changement, demandèrent un renouvellement de certains responsables de la haute administration et des entreprises publiques.

2. L'expression « État RPR » fait référence à celle employée au début des années soixante-dix, l'« État UDR », notamment par les partisans de Valéry Giscard d'Estaing qui dénonçaient la mainmise des gaullistes sur l'appareil d'État.

pardonnez-moi, mais enfin c'est l'expression qu'avait employée M. Pasqua¹. Lorsqu'au soir du 24 avril, il a dit, « non pas 36, non pas 19 ou 20 mais 51... il y avait 51 % de voix de droite », il a effacé toute distinction entre les centristes, le RPR et le Front national.

Je reviens là-dessus : si vous dites solennellement, aujourd'hui, « plus de chasse aux sorcières », c'est très bien, c'est une bonne intention, il faudra que les futurs gouvernements la prennent à leur compte. Mais vous avez tout mêlé, Valence pas condamné... mais, écoutez, il ne faut pas avoir des lectures à trous... si vous aviez lu très attentivement le journal *Le Monde* que vous venez de citer, vous auriez vu un grand titre, en première page. Le congrès de Valence s'est tenu pendant que j'étais au Mexique, pour la conférence de Cancun, et quand je suis revenu, accueilli par les journalistes, très ému, dès ma descente d'avion, j'ai dit, « ce n'est pas cela qu'il faut faire... il ne faut pas essayer de diviser les Français et certaines expressions excessives de mes amis... eh bien, ils ont eu tort. » Cela figure en première page. Je n'ai jamais parlé autrement à mes amis que j'approuve souvent et qu'il m'arrive de désapprouver. Donc là votre information est inexacte ou bien vous avez voulu transmettre à l'opinion publique qui nous écoute un message erroné, volontairement erroné.

De même que vous avez dit, vous avez encouragé, vous, les socialistes à investir l'État, en citant M^{me} Nicole Kern, journaliste du *Figaro*, honnête femme et honnête journaliste mais qui est, tout de même, la seule à avoir entendu, parmi les quarante journalistes qui se trouvaient être avec moi, l'expression que vous venez de relever.

Évitons ce genre, si vous voulez, d'attaque personnelle. Politiquement, j'estime que « l'État RPR » est un grand danger. Il est ressenti par beaucoup d'autres que moi. C'est l'accaparement de l'État et je pourrais le démontrer...

JACQUES CHIRAC

... Vous voulez vraiment le démontrer?...

1. Charles Pasqua exerce les fonctions de ministre de l'Intérieur au sein du gouvernement de Jacques Chirac de 1986 à 1988.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous avez fait une petite incursion sur l'information. C'était vraiment extraordinaire d'entendre cette démonstration sur l'information. La manière dont la CNCL¹ s'est installée, la manière dont elle a été composée, les nominations auxquelles elle a procédé... tout cela a montré une mainmise de caractère totalitaire, — je n'hésite pas à employer ce mot — sur les moyens de l'information.

Allez donc dans un département d'outre-mer et jugez RFO². Je ne veux pas faire de distinction, c'est insupportable, mais je pense qu'après le 8 mai car c'est la seule chose qui m'intéresse, c'est la seule chose, tout ce qui s'est passé là... Je ne veux pas critiquer votre gestion, vous passez votre temps à critiquer la mienne, cela ne m'intéresse pas! C'est après le 8 mai, ce qui est intéressant. Les Français attendent leur avenir immédiat, c'est dans quelques jours.

Je voudrais simplement qu'il soit entendu que nous allons faire triompher quelques principes de liberté qui ont été bafoués au cours de ces derniers temps.

JACQUES CHIRAC

Je voudrais dire un mot tout de même, une phrase parce que je trouve qu'il y a tout de même une certaine audace à parler des médias.

Monsieur Mitterrand, en 1981, tous les dirigeants de chaînes ont été changés par vous, pas par moi.

Quand la Haute Autorité a été créée — je ne voudrais pas demander le témoignage de M^{me} Cotta — un dirigeant que celle-ci voulait nommer a été interdit par l'Élysée... toute la presse en a fait état, personne ne l'a contesté...

1. La Haute Autorité de l'audiovisuel (1982) puis la Commission nationale de la communication et des libertés (1986) et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (1989) sont les différentes dénominations de l'autorité administrative indépendante chargée, après la libéralisation du secteur de la communication radio et télévisée, de veiller à la bonne régulation du secteur. Elle doit entre autre garantir pendant les campagnes électorales l'égalité entre les candidats et les formations politiques.

2. RFO (Réseau France outre-mer) avait eu tendance dans les semaines précédentes à faire preuve de partialité.

FRANÇOIS MITTERRAND

... Sauf M^{me} Cotta, ici présente, qui l'a écrit dans un ouvrage en disant que l'Élysée n'avait fait aucune pression...

MICHÈLE COTTA

... *Tout à fait!... Mais je souhaiterais être en dehors de ce débat...*

JACQUES CHIRAC

Nous vous y laissons!...

Monsieur Mitterrand, nous, nous n'avons changé personne en 86... personne. Lorsque, quelques semaines avant les élections de 86 dont vous avez bien vu que vous alliez perdre, que le peuple français vous désavouerait, vous vous êtes caché dans un petit coin pour négocier, avec vos amis, l'attribution sans aucun appel d'offre de la Cinq et de la Six. Pensez-vous que ce soit véritablement « l'État impartial »?...

Ne revenons pas sur le passé, je suis d'accord avec vous... ce sont des procès d'intention... ils méritent d'être faits un petit peu, pas trop n'en faut, je suis d'accord avec vous... et voyons l'avenir.

Je souhaite, monsieur Mitterrand, que vous et votre parti ayez la même conception de l'impartialité de l'État que celle que j'ai toujours eue et qu'a toujours eue le mouvement auquel j'appartiens.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous ai observé pendant deux ans, vous me donnez là un bien mauvais exemple mais je ne vais pas m'engager davantage... moi, je vous appelle, je ne fais aucune observation particulière sur votre façon de vous exprimer, vous en avez le droit... moi, je continue à vous appeler « monsieur le Premier ministre » puisque c'est comme cela que je vous ai appelé pendant deux ans et que vous l'êtes. Eh bien, en tant que Premier ministre, j'ai constaté que vous aviez, et c'est bien juste de le dire, de très réelles qualités; vous n'avez pas celles de l'impartialité ni du sens de la justice dans la conduite de l'État.

JACQUES CHIRAC

Permettez-moi juste de vous dire que, ce soir, je ne suis pas le Premier ministre et vous n'êtes pas le Président de la République, nous sommes deux candidats à égalité, qui se soumettent

au jugement des Français, le seul qui compte, vous me permettez donc de vous appeler monsieur Mitterrand.

FRANÇOIS MITTERRAND

Mais vous avez tout à fait raison, monsieur le Premier ministre.

ÉLIE VANNIER

Messieurs, si vous voulez bien, avant de donner la parole à Michèle Cotta pour la prochaine question puisque l'information a été mise en cause, en quelque sorte, permettez-moi d'apporter une précision, cette fois-ci, je le fais, vous m'en excuserez, comme directeur de l'information d'Antenne 2, chaîne publique, je tiens à dire que cette rédaction est libre et indépendante aujourd'hui mais qu'elle l'était aussi en 1985.

MICHÈLE COTTA

Messieurs, avec quelle majorité allez-vous gouverner?... La vôtre, monsieur Chirac, est un peu étroite et, vous, monsieur Mitterrand, elle est à construire... si vous gagnez cette élection, n'allez-vous pas être contraints, l'un et l'autre, quoi que vous disiez, à dissoudre prochainement et peut-être plus tôt que vous ne le pensiez ou que vous le dites, l'Assemblée nationale et, à ce moment-là, avec quel mode de scrutin, monsieur Mitterrand?...

FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai déjà répondu à cela mais il est tout à fait normal que je le fasse pour ce grand rendez-vous : élu et proclamé, c'est-à-dire quelques jours, tout de même, après le 8 mai, je nommerai un Premier ministre si, toutefois, l'actuel Premier ministre que j'ai devant moi et qui l'est encore démissionne. C'est la tradition républicaine. Mais en droit strict, constitutionnel, le Premier ministre ne peut quitter son pouvoir, son poste, sa fonction qu'à la demande de l'Assemblée nationale ¹. On verra si la tradition républicaine est respectée. En tout cas, je m'en arrangerai.

1. Conformément au texte constitutionnel, le Président de la République s'il nomme le Premier ministre ne peut pas le destituer sauf vote favorable de l'Assemblée nationale. Dans les faits, la pratique instaurée afin de contourner cette contrainte est celle de la démission que le Premier ministre présente au Président de la République en principe d'un commun accord.

Quand j'aurai la possibilité de nommer un Premier ministre, je le nommerai, le plus tôt sera le mieux, pour respecter la volonté des Français, et je le chargerai de former un gouvernement... sans m'occuper davantage de l'Assemblée nationale, qui fera ce qu'elle voudra. Bien entendu, ce Premier ministre aura pour directive de présenter une équipe de gouvernement capable de représenter une large majorité des Français, de façon à se trouver à l'aise devant les électeurs qui se seront prononcés en ma faveur. Il appartiendra à l'Assemblée nationale de faire ce qu'elle voudra et le Premier ministre me dira : « Je peux poursuivre la tâche que vous m'avez confiée » ou « je ne le peux pas ». S'il ne le peut pas, je dissoudrai l'Assemblée nationale ¹.

ÉLIE VANNIER

Une précision... il vous reste, monsieur Mitterrand, dans cette première partie qui concerne la politique et les institutions, environ 1 minute 10; monsieur Chirac, il vous reste une minute et demie.

JACQUES CHIRAC

Je tiens tout d'abord à vous rassurer, monsieur Mitterrand, je respecterai la tradition républicaine, vous n'en doutez pas!...

Je tiens aussi à dire que, moi, j'ai engagé dans des conditions difficiles le redressement de la France il y a deux ans... je l'ai fait avec tout mon cœur, je l'ai fait avec la compétence d'hommes et de femmes dévoués. J'ai une majorité au Parlement et j'entends, demain, nommer un Premier ministre qui poursuivra et amplifiera cette tâche en s'appuyant sur cette majorité que je n'ai, naturellement, aucune raison de sanctionner, d'où ma déclaration consistant à ne pas dissoudre... moi, je suis prêt à gouverner, il n'y a aucune incertitude sur l'avenir, sur les combinaisons à mettre au point pour avoir un gouvernement qui soit éventuellement soutenu, pour une partie de son action, par l'Assemblée et le tout débouchant, naturellement, sur des élections législatives, un nouveau débat et de nouveaux retards dans l'effort que nous devons faire ².

1. François Mitterrand reprend l'argument employé en 1981, mais en 1981 — comme en 1988 —, il dissout l'Assemblée nationale sans attendre que le nouveau Premier ministre soit désavoué par le Parlement en place.

2. Jacques Chirac reprend la thèse de Valéry Giscard d'Estaing en 1981, ayant la majorité à l'Assemblée, il est prêt à gouverner tout de suite après l'élection.

Voilà pour ce qui me concerne.

Votre appréciation, monsieur Mitterrand, c'est, « je vais nommer quelqu'un aussi largement que possible, je vais essayer d'attirer quelques-uns ici, quelques-uns là pour... », cela était la conception de la IV^e République... je comprends très bien que vous y reveniez parce que j'ai toujours eu la conviction que vous n'aviez jamais tout à fait accepté la V^e République ¹ et son esprit dont vous avez bénéficié mais que vous avez vivement combattu.

Moi, je suis dans l'esprit de la V^e République : une majorité pour soutenir un gouvernement. Vous ne l'avez pas.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je veux unir et rassembler, comme je l'ai dit dimanche soir ², autour des valeurs démocratiques et pas au-delà de mes propres convictions. Vous disiez, « il n'y a pas d'incertitude »... il y en a une, monsieur le Premier ministre, une très grave, la plus difficile à franchir, c'est votre élection. Vous avez donc dessiné, ici, une politique fiction en négligeant peut-être les séquelles d'une campagne électorale qui, dans votre camp, a été très durement ressentie. En tout cas, pour ce qui me concerne, j'ai dit ce que je ferai : je chercherai là comme ailleurs à réunir les Français autant qu'il est possible, sans aucune complaisance avec quiconque qui ne respecte pas les valeurs démocratiques auxquelles je tiens.

ÉLIE VANNIER

Monsieur Chirac, la première partie consacrée à la politique est terminée, vous avez parlé un peu plus de 15 minutes, quelques secondes de plus, monsieur Mitterrand, quelques secondes de moins.

Avant que nous ne passions au chapitre européen, à l'économie, au social, je voulais vous proposer — je sais bien que cela peut paraître dérisoire compte tenu de l'importance des problèmes — de consacrer

1. En 1958, François Mitterrand est un des principaux opposants aux institutions de la V^e République qu'il dénonce dans son essai *Le Coup d'État permanent*, paru en 1964.

2. Intervention faite le soir du premier tour et fondée comme toute sa campagne sur le thème de la « France unie ».

*encore peut-être deux minutes chacun, car le temps nous est compté, pour un problème grave qui est celui de la Nouvelle-Calédonie*¹.

MICHÈLE COTTA

Si vous êtes d'accord, nous décomptons ces deux fois deux minutes, la question est que la situation en Nouvelle-Calédonie est particulièrement préoccupante en ce moment. Il est vrai qu'elle l'est depuis longtemps. Si vous êtes élus, demain, quelles mesures comptez-vous prendre pour que le calme y revienne de façon durable ?

ÉLIE VANNIER

J'ajouterai un point, si vous le permettez, il est question, nous dit-on, d'une convocation d'un Conseil des ministres exceptionnel qui déciderait de dissoudre le FLNKS². Acceptez-vous, tous les deux, cette convocation d'un Conseil des ministres et cette dissolution du FLNKS?... On parle aussi, nous dit-on, sur place, de la nomination d'un nouveau médiateur et le nom de M. Pisani a été cité, là encore, permettez-nous de vous interroger sur ce point.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ces deux dernières informations ne sont pas parvenues jusqu'à moi. Personne ne m'a parlé d'un médiateur, ce n'est pas une mauvaise idée. Mais le chef du gouvernement ne m'en a pas saisi. Pas davantage, il ne m'a saisi d'une dissolution éventuelle du mouvement indépendantiste des Canaques, de telle sorte que ce sont deux questions auxquelles je ne puis répondre.

J'ajoute que s'il me le demandait, mais je vais être loin puisqu'il ne me l'a pas demandé, cela mériterait qu'on en parle sérieusement au vu d'un dossier, des connaissances exactes de la situation.

1. Depuis plusieurs mois, la Nouvelle-Calédonie connaît de graves incidents, une partie des habitants réclamant l'indépendance, l'autre ne la souhaitant pas. Le 22 avril 1988, à la suite de l'attaque par un commando indépendantiste de la gendarmerie de Fayahoué sur l'île d'Ouvéa qui se solde par la mort de quatre agents des forces de l'ordre, vingt-sept gendarmes sont pris en otage et retenus dans une grotte près de Gossanah. Le 5 mai, l'intervention musclée du GIGN libère les prisonniers au prix de dix-neuf de morts chez les indépendantistes.

2. Front de libération kanake socialiste, mouvement pronant l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie dirigé par Jean-Marie Tjibaou.

Ce qui compte aujourd'hui, je veux dire à la minute où je m'exprime, c'est la libération des gendarmes et du magistrat qui sont aujourd'hui retenus en otage, ce qui n'est pas, pour nous, supportable. Il est, d'ailleurs, de mon devoir de rendre hommage au courage et au sens du service public de ceux qui ont été victimes de cette action. Donc, ce qui compte tout de suite, c'est de les délivrer mais ce qui compte toujours, aujourd'hui et demain, c'est le dialogue. Or, le gouvernement a choisi la brutalité, a choisi d'ignorer la moitié à peu près de la population. Moi, je choisis le dialogue et, après le 8 mai, puisque c'est cela qui m'intéresse, je ne cherche pas à régler des comptes ni avec monsieur le Premier ministre ni personne, tout cela est dépassé, le peuple a jugé, je le répète, le 24 avril. Il y avait le calme avant mars 86. Les élections régionales, les élections législatives s'étaient déroulées avec la participation de tous et dans le calme. On a oublié que le dialogue était la règle de la République, il faut retourner au dialogue avec toutes les parties prenantes de la Nouvelle-Calédonie.

JACQUES CHIRAC

D'abord, je ne sais pas très bien ce que vous voulez dire, monsieur Mitterrand, en disant que le peuple a jugé le 24 avril... Il vous a donné 34 % des voix, 36 % à ma majorité... Je ne vois pas très bien ce qu'il a jugé... Là où j'ai vu le peuple juger, moi, c'est en mars 86, pour le moment, c'est le dernier jugement de référence et nous verrons le 8 mai prochain.

Vous savez, je connais bien la Calédonie et c'est un pays que j'aime, j'y suis allé onze fois, ce qui me donne une certaine supériorité par rapport à ceux qui ne connaissent pas cette terre, ces hommes, quelle que soit leur origine ethnique. Dire que l'on fait une politique contre la moitié de cette population, la moitié mélanésienne, c'est faire preuve d'une méconnaissance totale de ce dossier, méconnaissance politique, méconnaissance humaine.

Il y a, en réalité, une action qui a été conduite et amplifiée de dialogue et qui fait qu'une très large partie des Mélanésiens sont, aujourd'hui, en faveur de la solution qui consiste à rester dans la République et ils l'ont exprimé clairement lors du dernier référendum... personne ne l'a contesté et ne peut le faire.

Il y a, enfin, un petit groupe qui, d'ailleurs, rejette les traditions culturelles et la coutume mélanésienne et canaque, et qui s'appelle le FLNKS, qui a été longtemps une sorte de parti politique qui, petit à petit, a dérivé vers le terrorisme et qui, aujourd'hui, est un groupe terroriste et qui vient encore de le marquer en étant solidaire et en revendiquant la préparation du drame d'Ouvéa.

Nos gendarmes ont été prisonniers, tués... je tiens à vous dire à quel point cela m'a bouleversé!...

Vous savez, monsieur Mitterrand, si on n'avait pas systématiquement encouragé le FLNKS et Tjibaou, nous n'en serions pas là. Tjibaou disait, il y a quelque temps, « que la France nous dise combien elle veut de morts?... » et, si je ne m'abuse, dans votre lettre aux Français, vous disiez : « Depuis sept ans que je le rencontre, M. Tjibaou ne varie pas, c'est un homme que je respecte. »

Eh bien, voilà notre différence... Moi, je ne respecte pas quelqu'un qui est devenu un terroriste et je ferai tout pour que ce groupe terroriste soit réduit comme j'ai tout fait pour qu'il soit réduit ailleurs... Je ne me sens pas le droit moral, monsieur Mitterrand, de rejeter hors de la communauté nationale une partie de cette communauté qu'elle soit d'origine mélanésienne ou française ou polynésienne ou wallisienne ou indonésienne ou chinoise... je ne me vois pas les rejetant.

ÉLIE VANNIER

Monsieur Chirac, vous avez parlé un peu plus de deux minutes. Monsieur Mitterrand dispose encore d'une minute s'il souhaite parler de la Nouvelle-Calédonie, après quoi, s'il vous plaît, passons au dossier européen.

FRANÇOIS MITTERRAND

J'aurais pu vous demander de continuer la lecture de ma lettre. Vous auriez vu que je considérais, moi aussi, qu'il ne fallait rejeter ni les uns ni les autres et que c'était la République française qui pouvait et qui devait être l'arbitre dans ce conflit que votre politique a malheureusement aiguisé et aggravé par son injustice et son intolérance.

Nous avons assisté, nous assistons, actuellement, et c'est dramatique, à l'échec absolu de votre politique et je serai là, je l'espère, après le 8 mai, pour que les Français raisonnables défen-

dent la République et toutes les communautés sans exception, sans rejeter personne en Nouvelle-Calédonie.

JACQUES CHIRAC

Monsieur Mitterrand, lorsque vous avez pris le pouvoir, en 1981, la Calédonie était totalement calme... pour l'ensemble du territoire, il y avait un escadron et demi de gendarmerie pour assurer l'ordre, c'est tout!...

Pendant qu'il y a eu les gouvernements socialistes, nous avons eu l'exaspération, nous avons 32 morts, des centaines de gens blessés, des maisons incendiées, des femmes violées... Voilà quel a été le résultat de votre politique.

À partir de 86, le calme est revenu sur le territoire, le peuple s'est exprimé par un référendum et personne n'en a contesté le bien-fondé et, comme par hasard, c'est à la veille de nos élections qu'une opération dont le FLNKS nous dit, aujourd'hui, qu'elle a été préparée de longue main, dont nous savons qu'elle a été préparée avec l'aide d'aides extérieures et probablement de complicité intérieure que cette opération intervient... Eh bien, je vous dis, monsieur Mitterrand, que les encouragements qui ont pu être donnés dans le passé à cette fraction terroriste et séparatiste qui représente très peu de choses sont responsables de cette situation.

Je le répète, en 81, il n'y avait aucun problème calédonien.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je veux dire très rapidement que la Nouvelle-Calédonie en l'espace d'un siècle a connu de nombreuses crises dont certaines ont été plus tragiques encore que celles que nous vivons actuellement. Le problème s'est posé de telle sorte que, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, à deux reprises, des ministres responsables ont voulu transformer les structures de ce lointain territoire, en constatant ce que j'ai constaté, à savoir qu'on ne pouvait assurer l'harmonie dans l'injustice et l'oppression. Il faut que chacun, là-bas, se sente en sécurité, il faut que la culture d'origine soit respectée, il faut que les terres ne soient pas confisquées au bénéfice de quelques-uns. Il y a des fortunes immenses qui se sont bâties là-bas en face de la pauvreté. Cela a aguisé les oppo-

sitions et la façon dont vous me disiez « l'ordre règne » me faisait penser à une phrase fameuse, mais il s'agissait de Varsovie ¹... Je m'arrête là...

MICHÈLE COTTA

Monsieur Chirac...

JACQUES CHIRAC

... C'est un sujet important qui intéresse aujourd'hui tous les Français...

ÉLIE VANNIER

Nous serons obligés de faire un deuxième débat...

JACQUES CHIRAC

... Un deuxième débat, je m'en réjouis à l'avance.

Monsieur Mitterrand, on ne peut dire des choses comme cela... vous dites « il y a des fortunes immenses », c'est faux... vous dites « les terres »... les terres, pendant les cinq ans de gouvernement socialiste, pas un hectare a été redistribué... sous mon gouvernement, 30 000 hectares ont été redistribués et il y a là-bas de la terre pour tout le monde... c'est un pays grand comme la Belgique et où il y a 150 000 habitants...

ÉLIE VANNIER

Monsieur Chirac, je suis navré, nous ne pouvons pas continuer comme ceci...

JACQUES CHIRAC

... Vous parlez de la coutume, monsieur Mitterrand, mon gouvernement a créé l'assemblée culturelle dans son nouveau statut... ceux qui ont contesté la coutume, c'est votre gouvernement et c'est aussi d'ailleurs le FLNKS.

FRANÇOIS MITTERRAND

Arrêtons les paradoxes et continuons.

ÉLIE VANNIER

Monsieur Mitterrand, vous avez parlé une minute et demie de moins que monsieur Chirac dans cette première partie.

1. « L'ordre règne à Varsovie », allusion aux événements du début des années quatre-vingt lorsque le chef du gouvernement polonais, le général Jaruzelski, proclame l'« état de guerre » et interdit le syndicat Solidarité de Lech Walesa.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je préfère ne pas avoir parlé une minute et demie de plus pour dire des choses aussi irréelles et aussi injustes que celles qui viennent d'être énoncées.

ÉLIE VANNIER

Si vous êtes d'accord, nous arrêtons cette première partie, nous arrêtons les chronomètres et nous repartons maintenant pour une seconde partie en parlant de l'Europe.

MICHÈLE COTTA

Pour les téléspectateurs, monsieur Mitterrand a parlé 18 minutes 36 et monsieur Chirac, 19 minutes 56.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce n'est pas un drame!...

ÉLIE VANNIER

On ne vous a, messieurs, probablement jamais vus plus proches à la fois physiquement et peut-être politiquement que sur les affaires européennes... Les Français vous ont vus, en effet, à la télévision, participer ensemble à des négociations, au coude au coude... Voilà, au moins, un domaine dans lequel, sans aucun doute, vous connaissez fort bien, l'un et l'autre, les opinions de l'un et de l'autre.

Nous avons envie de vous demander ce qui, aujourd'hui, au plan européen, vous sépare et vous rapproche... Et aussi lequel de vous deux a le plus évolué au cours des quelques années qui viennent de s'écouler...

FRANÇOIS MITTERRAND

Je ne me permettrai pas de juger. Pour ce qui me concerne, c'est un engagement très ancien, certains diront « trop ancien » car j'ai été l'un des premiers fondateurs, à la deuxième guerre mondiale, des institutions européennes... à cela près que j'étais un modeste député très jeune et que je regardais, en les admirant, agir des hommes comme Monnet, Schuman, Adenauer, Gaspéri¹ et quelques autres.

1. Les pères fondateurs de l'Europe politique : Jean Monnet commissaire au Plan, futur président de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, Konrad Adenauer, Chancelier allemand, Alcide de Gasperi, ministre des Affaires étrangères italien.

C'est vrai qu'aujourd'hui monsieur le Premier ministre est très européen dans son discours... c'est vrai qu'il y est arrivé très tardivement mais il est le bienvenu. Je me souviens du temps où il disait, c'était en 79, j'ai la citation sous les yeux, « sur l'Europe, ce qui nous sépare de l'UDF est incomparablement plus profond que ce qui nous unit », ou bien « il y a deux thèses fondamentalement différentes sur l'Europe, l'une gaulliste qui consiste à construire l'Europe avec la possibilité de dire "non" et l'autre qui a toujours été celle des centristes et qui est l'Europe au détriment des intérêts de la France », ou bien « je veux bien qu'on élise le Parlement européen au suffrage universel mais à condition que cette Assemblée n'ait aucun pouvoir car cette réunion de bavards irresponsables ne fera pas progresser les choses ».

Puis, enfin, il y a le fameux appel de Cochin ¹ dans lequel, alors que M. Giscard d'Estaing était Président de la République, il était dénoncé sous cette forme, « comme toujours quand il s'agit de l'abaissement de la France, le parti de l'étranger est à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante... Français, ne l'écoutez pas, c'est l'engourdissement qui précède la paix de la mort ».

Tout cela, ce conflit qui était un peu exagéré dans les propos de l'actuel Premier ministre, s'adressait à M. Giscard d'Estaing à propos de l'Europe. En fait, le Premier ministre a été jusqu'à une époque récente toujours contre tout ce qui concernait le développement de l'Europe.

Voilà qu'aujourd'hui on le compte parmi les plus ardents, j'en suis très heureux, et comme je pense qu'il faut, dans ce domaine, multiplier les occasions de se retrouver pour que la France soit forte dans l'Europe unie et la France unie dans l'Europe plus forte, je ne négligerai pas le concours de monsieur le Premier ministre lorsqu'il sera redevenu homme politique toujours actif, sans aucun doute, mais, je l'espère, éloigné de la direction de la politique française.

1. Hospitalisé à l'hôpital Cochin à la suite d'un grave accident de la route en décembre 1978, Jacques Chirac publie un texte dans lequel il condamne la politique européenne de Valéry Giscard d'Estaing qui ne peut mener la France qu'à l'« asservissement économique » et à son « effacement international ».

JACQUES CHIRAC

Ne soyez pas si sûr de vous, monsieur Mitterrand... votre situation n'est pas si brillante et ne préjugeons pas de ce que décideront les Français...

Ils vous ont dit clairement ce qu'ils pensaient en 86, je ne suis pas convaincu qu'ils aient si rapidement changé d'avis...

FRANÇOIS MITTERRAND

... On verra bien!... N'ayons aucune présomption, je n'en ai pas... Ce sera de toute manière très difficile et pour vous et pour moi.

JACQUES CHIRAC

S'agissant de l'Europe, vous avez l'art de la caricature fondé sur l'exploitation des petites phrases, monsieur Mitterrand... si vous vouliez que je sorte l'ensemble des citations que j'ai de vous, il faudrait faire une deuxième et, probablement, une troisième émission... ce n'est pas mon propos, cela va de soi.

Je prendrai donc, effectivement, le problème aujourd'hui et ce que nous devons faire demain.

L'Europe qui est l'Europe des Nations, aujourd'hui... celle d'ailleurs qu'avait envisagée le général de Gaulle, à laquelle j'ai toujours souscrit, cette Europe progresse difficilement. Oh, nous n'avons pas — nous y reviendrons peut-être —, entre 81 et 85, donné beaucoup d'impulsion à cette Europe, sauf l'initiative sur l'Europe sociale qui n'a pas eu de suite.

En revanche, depuis deux ans, c'est vrai, et sous l'impulsion de mes ministres, beaucoup de choses ont été faites et je m'en réjouis... Ce que je veux, maintenant, c'est qu'en 92, au moment de l'ouverture de ce Marché commun ¹, la France soit suffisamment forte, soit suffisamment compétitive, comme on dit aujourd'hui, grâce au travail de ses travailleurs et de ses entreprises pour affronter cette concurrence nouvelle... Je suis sûr qu'elle le peut... mais elle le peut à condition de poursuivre une politique faisant confiance à l'homme, à son sens de la responsabilité, faisant confiance aux entreprises et c'est cela ma politique

1. Il s'agit de l'ouverture totale des frontières à la circulation des marchandises et des capitaux, objectif affirmé par le traité de Rome en 1957 qui instituait la Communauté économique européenne.

et, c'est en cela, d'ailleurs, qu'elle diffère de la politique socialiste.

Je ne doute pas, un seul instant, de votre conviction... mais vous voyez, monsieur Mitterrand, il ne suffit pas de faire des incantations... il ne suffit pas de faire, « Europe, Europe, Europe », il faut également conduire et avoir la compétence et la capacité de conduire une politique économique qui nous permette, demain, d'être des concurrents gagnants.

C'est cela mon ambition... c'est pourquoi j'ai commencé à redresser la situation de la France et c'est pourquoi je veux donner une impulsion nouvelle à ce redressement. Je souhaite que les Français me fassent confiance parce que c'est un combat difficile qui va durer longtemps et je suis décidé à y mettre tout mon cœur et toute mon énergie.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous avez raison de vouloir réussir, voilà un point sur lequel nous nous retrouvons et je ne voudrais pas que ce débat se déroule simplement dans la contradiction. Je voudrais aussi que l'on constate qu'il y a des continuités, les continuités sont nécessaires... L'histoire de France est faite de cela... Peut-être avez-vous un jugement injuste, même sûrement, lorsque vous dites, « on n'a rien fait pendant ces cinq années-là » alors que, succédant à M. Giscard d'Estaing qui avait accompli des réformes très importantes que j'avais approuvées alors que je condamnai généralement le reste de sa politique. Il avait fait : le Conseil européen, où siègent les chefs d'État et de gouvernement. Il avait fait procéder à l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Il avait fait adopter le système monétaire européen, entre autres choses. Voilà trois mesures capitales qui ont fait avancer l'Europe après un long purgatoire pendant lequel l'Europe avait été mal servie par la France.

Sous mon autorité, la France a procédé à l'élargissement de la Communauté, à l'Espagne et au Portugal ¹. Ce n'était pas facile.

1. L'Espagne et le Portugal sont devenus membres de la Communauté le 1^{er} janvier 1986 après des mois de négociations. Les agriculteurs européens, notamment français et italiens, redoutaient l'éventuelle concurrence que pouvaient représenter les productions de la péninsule ibérique.

J'ai pris l'initiative, et vous le savez, de l'Europe technologique autour du projet Eurêka qui dépasse, d'ailleurs, la Communauté puisque dix-huit pays, les douze de la Communauté et six autres, participent aujourd'hui, et c'est une grande réussite, à la construction d'Eurêka, Europe technologique et, enfin, j'ai fait prendre la décision — je n'étais pas seul, avec Jacques Delors ¹, avec le Chancelier Kohl ² — du fameux Marché unique... du grand Marché européen qui est l'étape la plus décisive depuis le traité initial qui, comme vous le savez, en 1957 s'appelait le traité de Rome.

C'est ce Marché unique, ce grand Marché auquel nous nous appliquons tous, tous les Français responsables, pour que la France y parvienne dans les meilleures conditions possibles.

Voilà, c'est une action dont je ne voudrais pas me flatter... disons que je me suis situé dans la continuité de la politique française et j'aime ce mot lorsqu'il s'agit de la France.

MICHÈLE COTTA

Que faire pour que la France ne devienne pas une région défavorisée de l'Europe, ne craignez-vous pas une fuite des cerveaux et des capitaux ou une mainmise d'actionnaires européens et étrangers à la France sur les grandes sociétés et les grandes entreprises françaises ?

JACQUES CHIRAC

Je suis également partisan de cette Europe... nous avons progressé, depuis deux ans, c'est vrai... et nous avons fait des propositions concrètes, notamment, celle de M. Balladur ³ sur un instrument monétaire commun. De même, nous avons permis à l'Europe, de régler ce problème financier qu'elle traînait depuis longtemps, lancer, en matière de technologie, le programme Airbus, le programme de l'Europe spatiale, ce qui va conditionner notre temps et qui est un grand défi pour la jeunesse de

1. Jacques Delors, ancien ministre de l'Économie de François Mitterrand, préside la Commission européenne depuis 1985.

2. Helmut Kohl, Chancelier ouest-allemand depuis octobre 1982, est un farouche partisan de l'entente franco-allemande et de l'approfondissement de la construction européenne.

3. Édouard Balladur est ministre des Finances, de l'Économie et des Privatisations au sein du gouvernement de Jacques Chirac.

l'Europe et de la France... Un homme enfin européen dans l'espace avant l'an 2000... c'est une grande ambition.

Tout ceci, nous le réussirons naturellement si nos entreprises sont assez fortes et, là, on revient sur le problème intérieur.

L'expérience a prouvé, pendant des années et, notamment, sous le général de Gaulle et sous Georges Pompidou, que, lorsque nos entreprises étaient à armes égales avec les entreprises européennes, elles étaient les meilleures... Nous étions arrivés alors à la troisième place des puissances industrielles du monde, à la troisième place en ce qui concerne l'exportation et nous étions le pays qui exportait le plus par tête d'habitant... avant l'Allemagne, le Japon, etc.

La situation s'est ensuite dégradée parce que nos entreprises, nos travailleurs se sont vus, au titre d'une certaine conception de la politique étatiste, surchargés de toutes sortes d'entraves bureaucratiques ou fiscales... bref, de toutes sortes de contraintes... et c'est de cela qu'il faut, aujourd'hui, les débarasser.

Alors, monsieur Mitterrand, vous avez été le promoteur d'une politique socialiste, en France, en 1981, elle a développé considérablement les déficits, elle a augmenté sensiblement les charges de toutes natures... Je répète, bureaucratiques ou financières... Elle nous a laissé, en 1986, des déficits lourds et des problèmes difficiles à régler... mais chacun peut se tromper, je le considère tout à fait!...

Ma question, parce que cela est une question que se posent tous les Français, si d'aventure — pardon du mot — vous étiez réélu, continueriez-vous à faire une politique dite de gauche pour prendre les propos de terminologie de vos amis?... ou seriez-vous décidé à faire une politique qu'ils qualifient de droite, c'est-à-dire une politique de liberté et de responsabilité?...

Moi, j'ai répondu, « j'ai engagé cette politique » elle a eu ses résultats... Vous observez qu'aujourd'hui on ne parle plus beaucoup de questions économiques parce que cela va mieux, parce que le chômage a baissé, parce que l'inflation n'a jamais été aussi basse, parce que la situation s'améliore. Oh, il reste beaucoup à faire, on ne fait pas en deux ans ce que les Anglais ou les Allemands ont fait en six ou dix ans mais nous progressons vite car nous avons plus de tonus... nos travailleurs, nos entrepreneurs,

nos chercheurs, nos ingénieurs ont probablement plus de tonus que les autres, en tous les cas, je leur fais confiance.

Laquelle de ces deux politiques suivriez-vous ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous entendais avec plaisir, tout à l'heure, évoquer cette magnifique perspective, qui n'est pas un mirage, d'un homme dans l'espace, d'un homme européen dans l'espace, avec un matériel européen. Cela me rappelait le moment où à La Haye, lors d'un sommet européen j'étais allé faire un discours devant des Européens où j'ai préconisé précisément le lancement d'un satellite orbital qui pourrait être habité par un équipage. C'est à partir de là que l'Europe technologique s'est attaquée à ce problème, pour ne pas être à la traîne, disons les choses, des Américains.

Là aussi, il y a une certaine continuité : vous voulez bien vous réjouir d'une initiative qui a été, je le crois, en effet, importante.

J'ai moins tendance à sourire lorsque vous parlez de la réussite de votre politique économique et lorsque vous parlez des exportations.

Ce sont surtout les exportations de produits industriels, comme on dit, manufacturés, qui représentent la puissance économique d'un pays. Or, en 1985, nous avons eu un excédent de 90 milliards de produits manufacturés et, en 1987 — ce sont les derniers comptes annuels de la nation qui viennent de le dire, document officiel —, vous avez atteint, avec moins 11 milliards, le plus grave déficit de produits industriels ou manufacturés depuis 1969... vous avez battu le record depuis 1969.

Naturellement, si on commence comme cela, avec le dernier mois qui a été très détestable vous le savez, plus de 5 milliards de déficit, naturellement, si on s'engage dans l'Europe comme cela, on s'y cassera les reins. Il faut donc que toutes les forces économiques françaises, parmi lesquelles je compte notre qualité de travail par les travailleurs eux-mêmes, se mettent à l'ouvrage pour réussir la place de la France dans l'Europe.

Enfin, vous avez parlé, tout à l'heure, de l'inflation en vous réjouissant du point où vous en étiez arrivé, c'est-à-dire environ 2,5 % d'augmentation seulement. C'est une réussite par rapport aux années précédentes : c'était 3 % en 1986, c'était près de 14 % lorsque je suis arrivé à la Présidence de la République en

1981, il y a eu véritablement une courbe qui tombe vers le bas — et cette fois-ci, on peut dire vers le bas avec joie — que vous avez poursuivie. J'y vois encore une réussite à travers sept, huit et neuf ans. C'est bien, il faudrait continuer. Je ne veux pas poser les problèmes qui nous opposent d'une façon générale, il suffit de vous entendre, toujours en termes de rupture. Il faudra continuer, après le 8 mai de cette année, une politique anti-inflationniste. Rappelez-vous que vous avez dû quitter, vous-même, le pouvoir en 1976¹, vous avez cédé la place à M. Barre parce que vous aviez échoué dans votre lutte contre l'inflation et M. Barre vous avait condamné, à cette époque, très sévèrement.

On ne va pas revenir là-dessus... on condamne ceci, on condamne cela... vous avez condamné mon action, je pourrais condamner la vôtre. Je vais reprendre le même raisonnement : quand vous aurez expliqué que les gouvernements socialistes ont échoué, quand j'aurai expliqué que votre gouvernement a échoué, en quoi aurons-nous fait avancer les affaires de la France?... Et je souhaite que, pour ce qui reste de notre entretien, nous puissions vraiment aborder l'avenir en disant : « À partir de ce fameux 8 mai, même un peu plus tard, que va-t-on faire?... »

La politique que je préconiserais serait une politique pour la France... Je n'ai pas imposé d'opinion sectaire, croyez-le, et la France s'est trouvée mieux dans l'Europe, à la fin de mon mandat, c'est-à-dire maintenant, qu'elle n'y était auparavant.

JACQUES CHIRAC

Les exportations sont un problème important et vous avez, monsieur Mitterrand, comme toujours, une approche romantique des problèmes économiques, c'est d'ailleurs, par certains côtés, sympathique mais parfois un peu irréel.

C'est vrai qu'en 84-85, je ne conteste pas vos chiffres, bien sûr, nous avons un excédent... c'est vrai que nous avons un déficit et je dis « heureusement et bravo ». Vous aviez un excédent, pourquoi?... Oh non pas parce qu'on exportait davantage

1. En août 1976, estimant ne pas avoir les moyens de gouverner, Jacques Chirac démissionne de son poste de Premier ministre où l'avait nommé Valéry Giscard d'Estaing en 1974.

ou qu'on avait plus de parts de marché, simplement parce que nos entreprises étaient réduites à un état où elles ne pouvaient plus investir, par conséquent, elles n'importaient plus et elles exportaient ce que nous produisions.

Aujourd'hui, depuis 1986, nous avons, Dieu soit loué, engagé une politique qui a rendu à nos entreprises le moyen d'investir, c'est-à-dire de préparer l'avenir, de préparer cette échéance 92 et cela est capital, naturellement!... et elles ont investi comme jamais depuis quinze ans en deux ans : plus 14 %, c'est-à-dire plus que tous les pays industriels.

Naturellement, qu'est-ce que cela a pour conséquence?... C'est que nous importons davantage, ce sont des importations saines et que nous exportons moins parce que nous consommons davantage, notamment les machines-outils que nous produisons, pas assez d'ailleurs... mais c'est un autre problème.

Alors, je ne peux de ce point de vue que m'en réjouir et ce que je souhaite, c'est savoir non pas comme vous le dites que la politique que vous préconisez sera une politique pour la France — je me doute bien que ce ne sera pas une politique pour le Luxembourg —, mais quelle sera cette politique pour la France que vous ferez?... Vous avez fait une politique en 1981... nous l'avons vu... nationalisations, contrôle, bureaucratie... on a vu les résultats.

Moi, j'ai fait une politique depuis 86, on la connaît : liberté des changes, des prix, liberté du crédit, investissements, lutte contre le chômage, réussite dans ce domaine. Je dis ce que je ferai... je poursuivrai et j'amplifierai cette politique en mettant l'accent sur les nécessités sociales sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure et le renforcement des solidarités dans notre pays et la lutte contre la misère.

Cela, tout le monde peut le comprendre mais je ne sais toujours pas, nous ne savons toujours pas quelle politique vous choisirez entre celle que vous avez menée en 81 et celle que je mène depuis deux ans...

FRANÇOIS MITTERRAND

Il me semble que nous avons rendez-vous dans quelques minutes pour parler de cela, non pas spécialement de l'Europe mais de la politique économique...

MICHÈLE COTTA

... Nous sommes dans le même chapitre...

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce que l'on peut dire, c'est que l'analyse économique antiromantique qui vient d'être exprimée par monsieur le Premier ministre est totalement contestée, y compris au sein, comment disiez-vous?... de vos 36 %, puisque j'ai bien lu, avec attention, les interviews de M. Barre sur le même sujet, notamment au journal *Les Échos*, dans lesquels il conteste absolument la réalité de vos propos.

Deuxièmement, tout de même, tirer matière à réjouissance là encore, le paradoxe ne peut pas abuser les Français, du fait qu'il y avait, en 85, 90 milliards d'excédents de produits industriels, de vente de produits industriels, que nous en sommes arrivés au point que, dans le document des comptes annuels de la nation, il est dit que, malgré la réussite de l'agro-alimentaire et malgré la baisse de la note des produits pétroliers — cette note a baissé de 100 milliards au cours de ces deux dernières années —, nous avons tout de même trouvé le moyen de tomber à moins 10 milliards, exactement 11. Ceci veut dire qu'en l'espace de trois ans, nous avons une chute de 100 milliards dans nos produits manufacturés avec 100 milliards de moins à payer sur le plan énergétique, c'est-à-dire sur le plan pétrolier.

C'est un échec, un échec grave... votre explication, « c'est parce que... c'est parce que... » : il n'empêche que si vous deviez continuer cette politique, ce serait très fâcheux pour notre avenir.

Vous me dites : « Et vous, que voulez-vous faire ? », vous avez tranché les questions, « vous, c'est un échec ». Si vous devez expliquer que tout est échec, notre discussion va tourner en rond. Nous avons préparé la liberté des changes, la liberté des prix — on en était à 78 % en mars 1986 — et nous savons bien qu'au sein de l'Europe, il faut que toutes les frontières tombent.

Quand j'ai engagé la France dans le grand Marché, je savais bien, c'était ma proposition, que désormais nous nous battons dans le bon sens du terme avec nos concurrents de l'Europe, nos onze partenaires, à égalité, sans aucune protection.

Voilà ma politique : je veux engager la France dans l'Europe, en acceptant la concurrence et la compétition avec, bien entendu, la volonté de la gagner.

ÉLIE VANNIER

Une information, seulement... Monsieur Mitterrand, dans cette partie économique et sociale qui est encore devant nous, il vous reste trois minutes de temps de parole, ce qui est peu pour parler du chômage, notamment, les problèmes de l'emploi. Si vous voulez bien, nous passerons, après l'intervention de monsieur Chirac, à ces problèmes.

JACQUES CHIRAC

Une simple question, monsieur Mitterrand : vous parlez de l'Europe, avez-vous l'intention de poursuivre la politique de privatisation qui est conforme à ce qu'on fait dans toute l'Europe ou non?...

FRANÇOIS MITTERRAND

Non sûrement pas!

JACQUES CHIRAC

Avez-vous l'intention de renationaliser?

FRANÇOIS MITTERRAND

Non, j'ai déjà dit « non » parce que je pense qu'on ne peut pas faire un remue-ménage permanent.

JACQUES CHIRAC

... Pensez-vous qu'il est logique de considérer qu'il n'y a qu'à rien toucher et que c'est cela qui va nous donner le dynamisme?... Eh bien, non, monsieur Mitterrand, non...

FRANÇOIS MITTERRAND

Rien à toucher à quoi?

JACQUES CHIRAC

À la situation actuelle...

FRANÇOIS MITTERRAND

Que voulez-vous dire par là?

JACQUES CHIRAC

Les entreprises nationalisées nous ont coûté très, très cher...

FRANÇOIS MITTERRAND

Combien?

JACQUES CHIRAC

140 milliards en cinq ans... ce qui a été considérable, de déficit...

FRANÇOIS MITTERRAND

Non. Les sociétés nationalisées par nous ont été reçues avec des pertes et nous les avons restituées avec des gains et vous les vendez trois fois plus cher...

JACQUES CHIRAC

... Je n'engagerai pas ce débat qui est trop technique.

Je vous dis, moi, que l'ensemble du secteur public, 140 milliards de déficit, et cela représentait environ 1 000 francs par an et par ménage... si c'est mauvais, il faut poursuivre les dénationalisations, si, au contraire, votre conviction est que cela a bien réussi, que c'est bon, il faut renationaliser.

Ou bien c'est bon, il faut le faire... ou bien c'est mauvais et il faut s'en défaire. Mais la théorie qui consiste à dire, « laissons les choses en l'état », ce n'est pas une théorie dynamique.

Je voudrais enfin dire un mot sur la fiscalité : pendant cinq ans, vous augmentez les impôts et vous en avez créé de nouveaux ; depuis deux ans, j'ai diminué les impôts et je n'en ai créé aucun. J'ai indiqué clairement ma volonté de poursuivre la diminution de la fiscalité en France qui est excessive par rapport à nos concurrents et j'ai dit comment je le ferai, je ne surprendrai personne.

Je trouve qu'il serait normal que les Français sachent aussi ce que vous voulez faire dans un domaine qui est non seulement sensible à leur porte-monnaie, ce que chacun peut comprendre, mais qui est également capital pour être concurrentiel comme vous le disiez tout à l'heure.

FRANÇOIS MITTERRAND

En fait, parlons clair, les prélèvements obligatoires qui représentent la somme des impôts et des cotisations sociales ont constamment augmenté depuis 1974 de près de 1 % par an, jusqu'en 1985, date à laquelle il y a eu légère baisse — c'est la seule fois que cela s'est produit. Au cours de cette période, près de 1 % de plus par an.

Allez demander aux Françaises et aux Français de distinguer entre ceci et cela ! Eux savent ce qu'ils paient : impôts plus coti-

sations sociales; près de 1 % de plus chaque année, il fallait casser cette infernale mécanique et je l'ai cassée en 1985.

Malheureusement, elle a repris de plus belle après 86 puisque vous venez de battre le record absolu de la charge fiscale et sociale en 1987 avec le pourcentage par rapport au produit intérieur brut de 44,8. Personne, si j'ose dire, n'a jamais fait mieux, en tout cas, personne n'a fait plus.

Pour ce qui concerne les impôts, il est exact que vous les avez réduits mais vous n'avez pas réduit les charges que supportent les ménages, ce sont des charges qui restent très lourdes. Et quant aux impôts, vous avez redistribué environ 50 milliards de francs : 15 de ces milliards sont allés vers les 120 à 130 000 personnes les plus riches de France; les 35 autres milliards sont allés aux 23 millions de foyers fiscaux qui vont des foyers importants jusqu'aux plus modestes.

Comme ce sont les plus modestes qui ont payé des cotisations sociales, en fait, 120 à 130 000 personnes ont reçu des cadeaux : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, avoir fiscal sur les dividendes porté à 69 %, tranche maximum de l'impôt sur le revenu baissée de 65 à 56 et quelques pour cent, que vous voulez d'ailleurs réduire encore à 50 %.

Bref, il n'y a que 120 à 130 000 personnes qui peuvent se réjouir de votre politique. Toutes les autres, vous entendez, toutes les autres, en dépit de la réduction d'impôt, ont payé plus. C'est pourquoi, nous en sommes arrivés à ce record absolu que vous venez de battre, un très fâcheux record, celui des 44,8 % du produit intérieur brut qui a été constaté par tous les documents officiels.

Donc, de ce point de vue, me parler des impôts sous forme d'allègement pour les individus, permettez-moi de vous dire que votre calcul n'est pas juste, les prélèvements obligatoires sont plus lourds qu'ils n'ont jamais été.

Je suis navré de m'attarder là-dessus : entendons-nous pour dire qu'après le 8 mai, il faudrait que les charges diminuent. En commençant par les impôts... très bien, en commençant par les impôts... vous ne pourrez pas faire exactement tout ce que vous dites, d'ailleurs, en aurez-vous les moyens?... mais personne ne pourra réduire de 1 % chaque année... en tout cas, il faut aller dans ce sens, de ce point de vue, nous avons raison tous les deux.

JACQUES CHIRAC

Je dois dire que nous venons d'avoir droit à un cours de fiscalité-fiction assez étonnant. Ça, je dois dire que je m'y référerai.

Monsieur Mitterrand, les choses ne se passent pas comme cela. J'ai supprimé l'impôt sur le revenu pour 2 millions de personnes qui étaient les plus modestes. Celles-là, vous ne leur expliquerez certainement pas qu'elles payent davantage.

Un couple marié qui gagne 8 000 francs par mois, lorsque vous aviez le pouvoir, payait 2 000 francs d'impôt. 1 922 pour être précis. Ils n'en paient plus aujourd'hui.

S'il gagne 9 000 par mois, il paie 1 000 francs de moins, c'est-à-dire un tiers de moins. C'est la raison pour laquelle je ne reconnais à personne — et pas plus à vous qu'à un autre — le droit de me donner des leçons dans le domaine de justice fiscale.

J'ai diminué la TVA sur l'automobile, ça fait 3 000 francs par automobile, 2 000 francs par moto. Cela intéresse beaucoup de monde, notamment des jeunes. Je l'ai diminuée — et je poursuivrai — sur les disques et les cassettes, aujourd'hui, vous savez, c'est 13 à la douzaine. On peut obtenir 13 disques pour le prix de 12, c'est un progrès.

Ce que vous aviez fait, vous... J'ai la liste des impôts que vous aviez augmentés, c'est impressionnant jusques et y compris — et je vous en ai voulu à cette époque, non pas pour des raisons personnelles, en tant que maire de Paris, en tant qu'homme — en 1984 vous avez plus que doublé le taux de la TVA sur les aliments pour les chiens et les chats. Comme si ce n'était pas essentiellement un nombre considérable de personnes modestes et souvent seules qui comptent des animaux de cette nature et que l'on a fait cette ponction injuste sur leurs revenus.

C'est vous dire que tout était bon, j'évoquais tout à l'heure le décret de Bérégovoy, tout était bon. Alors, ne me parlez pas de justice sociale.

Et, puis puisque vous avez évoqué, monsieur Mitterrand, l'IGF, l'impôt sur le patrimoine, alors je voudrais vous poser une question. Moi, je suis pour faire payer les riches, naturellement, mais dans des conditions qui soient conformes à nos intérêts. Ma question est la suivante : nous allons avoir l'Europe, vous vous en réjouissez, vous ne cessez d'en parler. Vous expliquez qu'il faut faire l'harmonisation fiscale. Aujourd'hui l'impôt sur le patri-

moine, l'impôt sur les grandes fortunes est, en Allemagne, la moitié de ce qu'il est en France. La moitié.

Vous voulez créer ou recréer cet impôt, augmentant encore la différence. Que va-t-il se passer, alors, en 1992, lorsqu'il y a libre circulation des capitaux ?

Eh bien, il y aura forcément transfert des capitaux en Allemagne et, donc, appauvrissement de la France, incapacité d'investir et qui paiera les pots cassés, comme toujours ? Ce sont les travailleurs qui n'auront plus d'emploi, ce sont les entreprises qui ne pourront plus investir.

Alors, vous savez, il ne faut pas jouer avec ces choses. Oh ! naturellement, sur le plan de la démagogie, c'est excellent de dire : on fait payer les riches.

Mais qui n'a pas cet objectif, naturellement ? Mais lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une technique qui, au total, fera le malheur des autres et ça, on ne le leur dit pas, alors je dis : attention ! Moi, j'élimine toute démagogie, je sais que cette position n'est pas bien ressentie, que tous les sondages sont favorables. Mais je suis un homme politique responsable, je pense à la France de 1992 et je ne veux pas la voir se vider de ses capitaux au profit des Allemands.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je voudrais répondre d'un mot.

MICHÈLE COTTA

Sur l'IGF... sur l'impôt sur les grandes fortunes ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Oui, d'abord, sur l'injustice fiscale, je ferai observer — exemple et contre-exemple — deux cas :

— un couple marié et deux enfants, patrimoine : 10 millions de francs, revenu 100 000 francs par mois. Le bilan, gain fiscal pour cette famille : 70 000 francs ;

— cas n° 2, couple marié, deux enfants, son revenu n'est pas imposé. Il ne reçoit que 5 000 francs par mois et ce contribuable là paiera 920 francs de plus...

JACQUES CHIRAC

J'ai le même exemple pour la réforme Bérégofoy de 1985.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous avez dit : ce sont les travailleurs — ça me paraissait extraordinaire votre phrase — qui paieront les pots cassés de l'impôt sur les grandes fortunes. Nous continuons vraiment à vivre sur d'étranges nuages!

Ce que je veux dire, c'est que ce n'est pas vrai, ce n'est pas exact que l'impôt sur les grandes fortunes soit plus cher qu'en Allemagne, il est nettement moindre. Ce n'est pas exact.

Deuxièmement, il y a cinq pays de l'Europe, de la Communauté, qui ont un impôt du même ordre : l'Allemagne fédérale, nous en avons parlé, le Danemark, l'Espagne, le Luxembourg et les Pays-Bas. Donc, nous ne sommes pas isolés. Et la comparaison des taux permettra à nos entreprises de supporter fort bien la concurrence.

J'ajoute, enfin, que vous avez parlé des chats et des chiens — moi aussi je les aime beaucoup, d'ailleurs nous avons des chiens de la même espèce et Dieu sait si l'on s'y attache! — alors, je ne peux pas vous répéter ce que j'avais entendu naguère : vous n'avez pas le monopole du cœur pour les chiens et les chats. Je les aime moi aussi. Mais lorsque la TVA a été effectivement augmentée par le gouvernement Mauroy, d'un point en moyenne, de 17 à 18,5, il y a eu baisse correspondante sur les produits alimentaires, c'est-à-dire les produits de première nécessité pour les humains.

JACQUES CHIRAC

Monsieur Mitterrand, je ne parle pas des chiens et des chats, ce n'était pas un point dans le cas particulier, cela a été de 7 à 17,5 %, vous voyez c'est plus que doublé! Mais, peu importe! Encore que...

Vous n'avez pas le droit, monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le droit de dire aux Français que l'on peut créer votre impôt sur la fortune sans conséquences. Il y a des pays où il y a un impôt sur la fortune, mais pas d'autres impôts sur le capital, dans les pays que vous avez évoqués les autres impôts sur le capital sont beaucoup plus faibles. Quand vous prenez l'impôt sur le capital, vous voyez qu'en France, il est le double de l'Allemagne... référez-vous...

FRANÇOIS MITTERRAND

Non.

JACQUES CHIRAC

Mais, monsieur Mitterrand, référez-vous à ce qui est publié par la Communauté économique européenne.

Deuxièmement, la moyenne européenne incluant l'Allemagne est de 40 % en dessous de la France qui a l'impôt sur le capital le plus élevé de la Communauté, ce qui veut dire que notre problème sera de le diminuer si l'on veut être cohérent avec votre idée de l'Europe et non pas de l'augmenter.

Naturellement ce n'est pas mon intérêt de dire cela à la veille d'un scrutin, mais je me refuse à la démagogie. Les Français sont des gens sérieux, responsables, majeurs et je leur dis : si l'on augmente encore l'impôt sur le capital, c'est l'ensemble de nos capitaux qui, demain, partiront à l'extérieur. Et c'est cela qui est extrêmement dangereux.

FRANÇOIS MITTERRAND

En somme, je propose un revenu minimum garanti pour les plus pauvres¹...

JACQUES CHIRAC

... Nous le proposons tous...

FRANÇOIS MITTERRAND

... Et vous proposez un revenu maximum pour les plus riches.

JACQUES CHIRAC

Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main...

FRANÇOIS MITTERRAND

... Vous avez bien raison.

JACQUES CHIRAC

... J'ai raison mais c'est dans mon projet et non pas dans le vôtre. Vous avez peut-être un peu évolué mais, enfin, ce n'était pas dans le vôtre tel qu'il était exprimé.

MICHÈLE COTTA

Je vais être obligée de vous demander de conclure sur ce point.

1. Il s'agit du RMI (revenu minimum d'insertion) qui est mis en œuvre par le gouvernement Rocard quelques mois plus tard.

JACQUES CHIRAC

Et deuxièmement, je le répète : je me refuse à la démagogie dans ce domaine. Car cette mesure est dangereuse, dangereuse pour l'ensemble des travailleurs français. Vous savez, monsieur Mitterrand, si vous revenez un instant en arrière, qu'est-ce qui a ruiné le bâtiment en France? Pourquoi est-on tombé de 400 000 logements lancés à 296 000 en cinq ans pendant que vous gouverniez? C'est tout simplement, pour l'essentiel, la conséquence d'un impôt sur les grandes fortunes qui a totalement stérilisé le bâtiment, qui en a été victime? Des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs du bâtiment, je les connais, je suis corrézien, les Creusois qui sont à côté ont été licenciés. Ça, vous ne devez pas leur cacher.

ÉLIE VANNIER

Si vous voulez bien, c'est une bonne transition, je crois que c'est une bonne transition pour parler précisément de la situation de l'emploi en France. Et ma question est la même pour vous deux, messieurs, j'aimerais vous demander très simplement et la réponse est complexe, surtout dans un laps de temps assez court : quel discours crédible pouvez-vous tenir aujourd'hui sur le chômage? Que proposez-vous concrètement pour créer des emplois? Et que ferez-vous pour ceux qui sont, aujourd'hui, au chômage et qui, malheureusement pour certains, risquent d'y rester longtemps?

JACQUES CHIRAC

Je serai très bref sur ce point, c'est naturellement l'obsession de tout gouvernement, quel qu'il soit. L'emploi ne sera créé que dans les entreprises et, si l'on veut que celles-ci créent de l'emploi, il faut leur en donner les moyens. C'est tout l'objet de ma politique. Je constate une chose. C'est que, depuis mars 1987, pour la première fois depuis quatorze ans, le chômage a diminué, il a diminué de 5 %, très insuffisant! mais c'est un début important et de 15 % pour les jeunes.

On nous a dit : mais, vous les avez mis dans des stages, etc., en entreprise. Oui. Les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique car l'emploi est pour moi, bien entendu, l'objectif prioritaire et je poursuivrai cette politique en donnant à nos entreprises les moyens d'investir et de créer les emplois qu'il leur faut, c'est vrai, notamment, pour les petites et moyennes entreprises.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ceux qui nous écoutent auront corrigé d'eux-mêmes les appréciations de monsieur le Premier ministre et je ne dispose pas du temps nécessaire pour répondre point par point.

Ce que je veux dire, c'est qu'il y a quatre manières de s'attaquer à ce problème — et Dieu sait si nous sommes tous dans l'obligation absolue de pouvoir y répondre —, quatre formes d'investissement :

1) Un investissement éducatif.

Vous ne modernisez pas nos entreprises, elles ne deviendront pas plus compétitives, si vous ne formez pas davantage, si nous ne formons pas davantage, si la France ne forme pas mieux ses jeunes. Si elle ne les forme pas mieux pour aborder ensuite leur métier, c'est-à-dire la formation professionnelle et l'enseignement technique. Ça commence là.

En même temps, si vous ne développez pas la recherche, c'est-à-dire si vous n'avez pas les moyens par la science et la technique de fabriquer l'instrument, c'est-à-dire les machines, capable de supporter la concurrence américaine ou japonaise ou bien de quelques autres pays.

2) Un investissement économique.

3) L'investissement social.

Économique, je pense que certaines exemptions fiscales, puisque l'on en a parlé, seraient bien utiles ou des crédits d'impôts, chaque fois qu'une entreprise réinvestit ses bénéfices chez elle, plutôt que de dissiper ses bénéfices ailleurs.

L'investissement social, ça veut dire simplement qu'il n'y aura pas de progrès économiques s'il n'y a pas de cohésion sociale, si ce mouvement en avant n'intéresse pas tous les travailleurs à quelque niveau qu'ils soient, s'ils souffrent vraiment d'injustices.

4) La dimension européenne.

La dimension européenne nous permettra, sans aucun doute, si nous réussissons, si l'Europe réussit, de développer le travail et l'emploi dans des fortes proportions.

JACQUES CHIRAC

Je voudrais dire sur le chômage que tout de même depuis un an, depuis mars 1987, nous avons 500 chômeurs — et pour moi ça compte, chaque chômeur compte — de moins par jour ouvré

et, de 1981 à 1985, il y a eu 500 chômeurs de plus par jour ouvré. Chaque chômeur est un compte, n'est-ce pas ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous vous répétez là et je conteste vos propos mais je laisse, une fois de plus, ceux qui m'écoutent les rectifier d'eux-mêmes dans leur vie quotidienne, dans ce qu'ils voient autour d'eux.

ÉLIE VANNIER

Nous parlons maintenant de problèmes de société, Michèle Cotta.

MICHÈLE COTTA

Nous avons 39 minutes du côté de monsieur Mitterrand et 38 minutes 53 secondes du côté de monsieur Chirac avant de commencer ce troisième chapitre sur ce dossier de société.

Commençons, si vous voulez bien, par l'éducation. Le système éducatif français ne semble pas en adéquation parfaite avec nos problèmes et nos besoins économiques, puisque des dizaines de milliers de jeunes ne trouvent pas de travail et qu'en revanche certains travaux restent sans personne pour les occuper. Alors, les classes sont souvent surpeuplées, en revanche les enseignants sont sous-payés, alors que faut-il faire pour une éducation digne de la France des années 1990 ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous savez, cela revient au même, il faut augmenter les crédits de l'Éducation nationale, d'abord. Bien entendu, il faudra beaucoup d'autres conditions. J'ai prévu qu'en 1992, il devrait y avoir 15 à 16 milliards de plus consacrés à l'Éducation nationale, étant entendu que la progression qui nous conduira de 1988 à 1992, représentera environ une quarantaine de milliards. C'est indispensable, c'est la priorité absolue aux trois destinations essentielles :

— la revalorisation de la fonction enseignante. Il faut penser à nos enseignants, dont la qualité est grande mais qui ont besoin d'être soutenus ;

— il y a l'amélioration de l'instrument, nos écoles, nos universités sont souvent, souvent, pas toujours, souvent dans une situation matérielle très triste ;

— enfin l'essentiel, il faut diversifier les formes d'enseignement pour que toutes les technologies compétitives, pratiquées par le monde, puissent être enseignées à nos enfants.

Voilà le premier point que je puis vous dire pour ne pas dépasser mon temps.

JACQUES CHIRAC

Sur ces problèmes au niveau général nous sommes tous d'accord, bien entendu et je souscris tout à fait à ces objectifs. Ce qui me conduit simplement à une observation et une question.

L'observation, c'est : depuis vingt-cinq ans, je suis de près les problèmes de l'Éducation nationale et de son budget, le budget de l'Éducation nationale a toujours augmenté, sauf pendant une période : de 1981 à 1985, où il est passé de 19 % du budget de l'État à 18 %... naturellement il a augmenté en valeur absolue... je veux dire en valeur relative dans les priorités que lui confère l'État. C'est la seule période pendant laquelle le budget, en valeur relative, a baissé.

Ma question — ça, c'est une simple constatation, mais je me réjouis de voir naturellement que maintenant vous donnez à cette fonction essentielle pour l'avenir de notre pays et pour nos jeunes la priorité qu'elle mérite — est d'une nature différente. Chacun se souvient du drame qui a été, pour beaucoup de Français, le conflit sur l'École libre. Vous parlez souvent de rassemblement, c'est un domaine où vous avez plutôt apporté la division, enfin vous et votre gouvernement.

Les choses se sont calmées, mon gouvernement a commencé à redresser la situation, son objectif, vous le savez, c'est de faire en sorte que le plus rapidement possible les conditions financières soient les mêmes pour les familles, qu'elles optent pour l'enseignement privé ou pour l'enseignement public. Alors, ma question, c'est — parce que je n'ai pas bien compris votre position sur ce point et les Français y seront sûrement sensibles, vous l'imaginez! — avez-vous définitivement renoncé au grand service public laïc unifié? Et acceptez-vous la parité et l'égalité, le droit pour chacun de choisir sa forme d'école ou, au contraire, avez-vous l'intention de relancer cette querelle idéologique?

FRANÇOIS MITTERRAND

Mais la liberté de choix n'a jamais été contestée par personne...

JACQUES CHIRAC

Oui, mais c'est la liberté des moyens... Ce n'est pas à un socialiste que je dirai que tout est conditionné par les moyens...

FRANÇOIS MITTERRAND

Permettez-moi de vous dire qu'après la loi Guermeur ¹, c'est l'enseignement public qui s'est trouvé désavantagé sur ce plan-là par rapport à l'enseignement privé.

Mais vous semblez un peu tenté de raviver une querelle qui nous a fait beaucoup de mal, pas depuis quelques années, depuis près d'un siècle et demi. Vous savez très bien à quel point a pesé sur l'histoire de la France le conflit scolaire. La célèbre loi Falloux ² qui tentait de réparer, selon son auteur, ce qui avait été fait sous l'Empire et l'université laïque et puis la réaction qui s'est produite avec les lois de Jules Ferry. La naissance des instituteurs modernes autour de l'école publique, l'école primaire. Le conflit a rebondi après la seconde guerre mondiale, mais moins vivement dans la mesure où dans les deux guerres les Français s'étaient reconnus.

Les deux traditions sont toutes deux respectables et l'enseignement public se sentait offensé par la manière dont il était traité en face de l'enseignement privé, d'où cette réaction et ces exigences.

Mais cette revendication n'est pas majoritaire et, en 1984, j'ai, avec le ministre Jean-Pierre Chevènement ³, apaisé le conflit, assez de temps, en tout cas, pour qu'il ne connaisse aucun rebondissement depuis cette époque. Pourquoi voulez-vous raviver

1. Loi votée en 1977 qui augmente l'aide publique à l'enseignement privé.

2. Loi instituant la liberté d'enseignement votée en 1850 à l'initiative des milieux catholiques. L'État perd son monopole : quiconque peut dès lors ouvrir une école à condition que le directeur soit bachelier, les ecclésiastiques pouvant en être dispensés. L'Église catholique se voit attribuer un rôle de surveillance en siégeant dans les instances éducatives départementales et nationales.

3. En 1981, François Mitterrand veut instaurer un grand service public et laïc de l'enseignement. L'opposition des représentants de l'enseignement privé est totale et pendant trois ans la guerre scolaire est ouverte.

Au printemps 1984, François Mitterrand renonce à son projet. Jean-Pierre Chevènement devient ministre de l'Éducation, succédant à Alain Savary, avec mission de ramener le calme dans les esprits.

cette dispute profonde, puisqu'elle est souvent de caractère spirituel.

Quand je parle d'unir les Français, ce n'est pas en commençant par chercher à les diviser, là où le point est le plus sensible, c'est-à-dire la croyance en soi-même et dans la transcendance. En tout cas, je parle de l'école privée, lorsqu'elle est d'essence spirituelle mais il y a beaucoup d'écoles privées qui sont simplement des écoles commerciales, mais, enfin, vous comprenez ce que je veux dire !

JACQUES CHIRAC

Je me réjouis d'une déclaration de cette nature.

ÉLIE VANNIER

Vous avez parlé de l'éducation, de la formation; dans les problèmes de société, nous en avons dit un mot tout à l'heure, il faut également parler d'immigration. Il y a aujourd'hui environ 4,5 millions d'étrangers mais vivant en France. La question que nous nous posons est simple : faut-il stopper toute nouvelle immigration ? Croyez-vous qu'il soit souhaitable, peut-être, d'encourager le retour d'un certain nombre de ces travailleurs étrangers vers leur pays d'origine ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Il faut d'abord distinguer, c'est un problème qui a été vraiment exagéré et compliqué à plaisir. Il y a plusieurs catégories de personnes visées par le débat actuel. Il y a d'abord ceux qui ne sont pas des immigrés, qui sont des enfants d'immigrés et qui sont nés sur notre sol. Ceux-là ont vocation... ils sont Français, sauf s'ils en décident autrement à l'âge de 18 ans.

Il y a, ensuite, les naturalisés; ce sont les immigrés qui désirent devenir français, là l'Administration étudie leur cas et elle aboutit à reconnaître le droit à la naturalisation, selon son propre rythme. Je n'insiste pas.

Et puis il y a les immigrés, ceux qui n'ont pas envie de devenir français, qui veulent rester attachés à leur pays d'origine, de deux catégories :

— il y a les clandestins;

— et il y a ceux qui sont reconnus parce qu'ils ont un contrat de travail et une carte de séjour.

Ceux qui sont clandestins, il n'y a qu'une seule loi possible : il faut — c'est malheureux pour eux mais c'est la nécessité — qu'ils

rentrent chez eux. Et les dispositions doivent être prises et elles ont été prises pour ceux-là, pour qu'ils rentrent chez eux.

Et puis il y a ceux qui sont là avec leur contrat de travail et leur carte de séjour. Puisqu'il y en a trop — ce que je sais c'est que dans les années qui ont précédé 81, il y a eu une formidable aspiration à faire venir chez nous des immigrés, sans doute pour les payer moins bien que les autres, moins bien que les travailleurs français. On est allé les chercher par charters et par camions tout entiers, on les a déversés en France dans nos grandes usines, particulièrement de la région parisienne.

Ensuite, ces gens-là, ils se sont installés, ils ont fondé leur famille très souvent, ils ont parfois épousé des femmes françaises, ils ont vécu... et ça devient très difficile de les traiter sans nuances.

Et pourtant le gouvernement Mauroy a pris des dispositions pour faciliter leur réinsertion dans leur pays d'origine, leur donnant certains avantages pour qu'ils puissent d'eux-mêmes partir. C'est-à-dire qu'il faut réduire le nombre, bien entendu. Il faut le faire dans le respect du droit et dans le respect des personnes.

Voilà ce que je voulais dire pour commencer.

JACQUES CHIRAC

Je sens comme une évolution, monsieur Mitterrand, dans votre propos sur ce sujet par rapport à ce que j'avais cru entendre dans le passé, mais je reconnais que les circonstances peuvent y appeler et qu'un petit clin d'œil par-ci et un petit clin d'œil par-là peuvent ne pas être inutiles.

Ce qui prouve que vous avez conscience que vous en aurez besoin...

FRANÇOIS MITTERRAND

Où sont les nuances? Excusez-moi de vous avoir interrompu.

JACQUES CHIRAC

Je voudrais répondre, moi, très clairement en m'appuyant sur mon bilan dans cette affaire; parce que c'est très gentil de faire des promesses, mais, enfin, encore faut-il qu'elles soient rendues crédibles par un bilan. S'agissant de l'immigration tout court, il faut la stopper, parce que nous n'avons plus les moyens de donner un travail à des étrangers. Aussi, naturellement, en supposant quelques souplesses, mais il faut la stopper. S'agissant de

l'immigration clandestine, il faut évidemment lutter contre cette immigration avec beaucoup d'énergie et reconduire les intéressés à la frontière ou les expulser. Ils ont pris leurs risques en venant chez nous de façon illégale, ils sont le vivier naturel, non pas en raison de leurs origines, naturellement, mais parce que ce sont des marginaux et qu'ils se cachent, ils sont le vivier naturel des délinquants, voire des criminels, il faut donc les expulser.

En 1981, 1982, 1983, vous en avez régularisé 130 000. Erreur capitale, car cela a été immédiatement un appel équivalent et même beaucoup plus large. Nous, nous avons refoulé, en deux ans, plus de 130 000 personnes, ce qui fait tout de même 200 par jour et je considère que ce n'est pas suffisant. Nous le faisons, naturellement, en nous entourant de toutes les exigences de l'humanisme, de respect des droits de l'homme, mais c'est une nécessité impérieuse.

Et puis nous devons nous protéger contre ces entrées. Alors, je voudrais simplement poser une question : moi, j'ai fait voter des lois pour la sécurité, mais j'imagine que nous y viendrons tout à l'heure, et contre l'immigration et notamment l'immigration clandestine. En particulier, une loi très importante, celle du 9 septembre 1986 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Naturellement les socialistes ont voté contre, l'ont traitée de loi scélérate et je crois que vous aviez quelques observations sur cette loi. Elle est pourtant indispensable si l'on veut maintenir le cap dans ce domaine.

Ma question est la suivante : les Français y sont sensibles, est-ce que votre intention est de poursuivre ma politique dans ce domaine et, notamment, de maintenir la loi du 9 septembre 1986 ou, au contraire, votre intention est-elle de changer et, notamment, de la faire abroger dans l'hypothèse où vous seriez élu ?

C'est un problème d'identité nationale et de mode de vie des Français et de cohésion sociale.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous n'avez pas fait de clin d'œil, là, à personne ?

JACQUES CHIRAC

Mais, moi, je n'ai pas changé ; j'applique une politique depuis deux ans, monsieur le Président...

FRANÇOIS MITTERRAND

C'était une remarque...

JACQUES CHIRAC

... Ce qui est tout à fait différent... depuis deux ans... et là c'est en tant que Premier ministre que je l'ai fait. Maintenant, en tant que candidat, je dis à monsieur Mitterrand : qu'allez-vous faire ? ma politique ou, au contraire, la vôtre ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vais vous répondre. Mais, est-ce la vôtre cette politique que vous venez de définir ?

JACQUES CHIRAC

... Celle que j'applique depuis deux ans...

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est cela, vous voulez dire celle qui pourrait réunir les 51 % dont parlait M. Pasqua l'autre soir...

JACQUES CHIRAC

Beaucoup plus que cela, sur ce sujet qui préoccupe les Français...

FRANÇOIS MITTERRAND

Très bien. Bon, donc pas de clin d'œil !

Mais pour ce qui touche à ma réponse à moi, je vais vous dire — reprenant mon exposé de tout à l'heure — que l'afflux des immigrés — je l'ai sous les yeux — s'est situé entre 1962 et 1975. On est passé de 1 770 000 dans les années précédentes à 3 440 000. Ça s'est un peu stabilisé à partir de 1974, puisque, en 1982, on trouve 3 680 000, c'est-à-dire seulement 60 000 de plus qu'au cours des années précédentes. Mais pourquoi est-ce que les entreprises françaises encouragées par vos gouvernements, où n'étaient pas les socialistes, pourquoi... et où vous étiez... ont-elles, d'une façon aussi imprévoyante, ouvert les portes de la France à ces travailleurs ? Je dis pour une raison : c'est parce qu'on les payait moins cher et que l'on organisait la concurrence à l'égard des travailleurs d'origine française. Et on les traitait fort mal ces immigrés qui se trouvaient dans cette situation.

Alors, en 1981 ou 1982 on s'est trouvé devant un cas véritablement très difficile, car la loi, qui était adoptée à l'époque, a estimé que pouvaient rester en France les immigrés qui étaient là depuis quinze ans ou qui s'étaient mariés avec une Française ou

qui vivaient là depuis l'âge de dix ans. Est-ce que c'était normal ou anormal, juste ou injuste? Je ne participerai pas, en dépit des événements électoraux, à cette sorte de chasse à l'immigré à laquelle certains se livrent.

Qu'il faille exclure les clandestins, j'ai dit : nous en sommes d'accord.

Qu'il faille réduire le nombre des immigrés venus régulièrement, j'en suis convaincu, c'est pourquoi la loi de réinsertion dans leur pays a été adoptée au temps du gouvernement Mauroy et il faut continuer, en traitant humainement et correctement ces immigrés-là.

Alors vous posez la question : on les renvoie et même les clandestins, d'une façon catégorique.

Dans la loi en question, il faut tenir compte de l'urgence. Elle était déjà comprise dans la loi de 1982, l'extrême urgence, la nécessité absolue, l'ordre public. Je pense simplement qu'il faudra restituer au pouvoir judiciaire la compétence qui est la sienne chaque fois qu'il s'agit du droit des personnes ; pour le reste, nous vivons dans une période trop difficile et trop dangereuse, pour remettre sur le chantier constamment les lois qui ont été adoptées.

JACQUES CHIRAC

Et le droit de vote aux étrangers, pouvez-vous nous dire les raisons qui militent, selon vous, pour que l'on accorde le droit de vote aux étrangers? C'est quelque chose qui m'a toujours étonné!

FRANÇOIS MITTERRAND

Oui, vous auriez pu après tout me convaincre avec votre discours de Bruxelles en 1979, lorsque vous avez préconisé, devant les Africains noirs, à qui vous vouliez peut-être faire plaisir, la participation aux élections municipales des étrangers en France...

JACQUES CHIRAC

Je demande l'autorisation de vous interrompre, monsieur Mitterrand.

Ou vous êtes mal informé, ce qui m'étonnerait compte tenu de la qualité de vos collaborateurs.

Ou il s'agit là — j'ose prononcer le mot — d'une affirmation qui n'est pas de bonne foi. Vous savez parfaitement que, là encore, seul un journaliste qui ne parlait pas le français, qui appartenait à un journal flamand, a entendu cela et que, d'ailleurs, deux jours après, le journal, à ma demande, très honnêtement, a reconnu que son journaliste, ne parlant pas pratiquement le français, avait mal compris et a rectifié la vérité. Alors, bon, ça n'a pas d'intérêt tout cela, c'est de la petite polémique. Mais que pensez-vous donc de ce droit de vote aux étrangers ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous avez réitéré des intentions qui étaient généreuses, pas très réalistes mais généreuses : l'année suivante, le journal *Le Monde* en a rendu compte. Mais passons là-dessus, ce que je veux dire, c'est que personne aujourd'hui, personne ne propose — enfin personne, si, M. Juquin l'a fait — en dehors de lui, personne n'a proposé la participation des immigrés aux élections, même municipales. Je l'avais fait en 1981, c'était le 80^e point de mes propositions de l'époque et j'ai constaté, depuis lors, du temps des gouvernements à direction socialiste, que l'opinion publique française ne la suivait aucunement et qu'il convenait d'en tenir compte. Voilà pourquoi je n'ai pas repris cette proposition, tout en rappelant qu'en Europe d'autres pays sont allés plus loin que nous, nous sommes aussi civilisés qu'eux, et je pensais que les Français devaient réfléchir à cette question, c'est pourquoi j'en ai parlé sans proposer de droit de vote.

JACQUES CHIRAC

Moi, ma position est très claire, je considère que ce n'est ni constitutionnel, ni conforme à la dignité de citoyen français que de reconnaître une espèce de sous-citoyenneté à des étrangers. On est français ou on n'est pas français, on vote ou on ne vote pas.

Ce qui me conduit, peut-être, à dire un mot alors de la sécurité. Et à poser une question, là aussi. Les deux débats — et c'est dommage — ont souvent été mêlés de sécurité et d'immigration, ce qui est vrai, c'est que la sécurité s'est considérablement dégradée depuis longtemps et que cette dégradation s'est fortement amplifiée au point de devenir insupportable et profondé-

ment injuste, de mettre en cause la première des libertés pour un individu qui est d'aller, de venir, de posséder, sans être agressé ou détourné pendant la période de pouvoir socialiste. J'ai, dès la formation de mon gouvernement, pris toute une série de mesures, notamment cinq ou six lois qui ont été qualifiées de sécuritaires, qui ont été naturellement combattues par les socialistes; je pense, notamment, par exemple, à la loi du 3 septembre 1986 qui rétablit les contrôles d'identité.

Ce que je voudrais savoir, monsieur Mitterrand, c'est si, là encore, vous avez changé d'avis, si vous avez abandonné un peu l'appréciation antérieure à 1986, je veux dire un peu indulgente et on dit aujourd'hui laxiste, dans le domaine de la sécurité et si vous poursuivrez, dans l'hypothèse où vous seriez élu, une politique de renforcement de la sécurité, ce qui est mon intention, vous le savez, et en pensant aux gens les plus modestes, les plus fragiles qui sont toujours les premières victimes des voyous ou des agresseurs de toute sorte.

Et notamment, est-ce que vous abrogez ou non la loi sur le contrôle des identités et les autres lois dites sécuritaires que j'ai fait prendre?

Et ceci me conduit, enfin, à une dernière question : que pensez-vous d'une proposition que j'avais faite en 1981 et qui, dans ces domaines de problèmes de société, pourrait trouver sa justification et qui est le référendum d'initiative populaire que j'avais proposé en 1981?

MICHÈLE COTTA

Monsieur Mitterrand, une minute pour répondre à tout cela.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vraiment je n'accepte pas — et je le dis aux Français qui m'écoutent — les incriminations dont vous vous êtes fait l'interprète. Dans la lutte contre l'insécurité, il y a eu continuité, chacun selon son caractère, la loi d'amnistie de 1981 répondait exactement aux mêmes critères que les lois d'amnistie qui avaient été proposées, qui avaient été adoptées lorsque M. Pompidou a été élu et lorsque M. Giscard d'Estaing a été lui-même élu.

Par la suite, MM. Defferre et Joxe ¹ ont recruté 16 000 personnes pour l'ordre public, gendarmes ou policiers, effort qui n'a pas eu de comparaison depuis lors.

M. Joxe a fait adopter une loi de modernisation de la police qui sera le vrai moyen de donner à la police les dispositions de pouvoir prendre les mesures indispensables pour lutter efficacement contre la criminalité, la délinquance ou le terrorisme.

Action directe, lorsque le procès récemment s'est déroulé, dans le box des accusés il y avait dix-neuf personnes, quinze d'entre elles avaient été arrêtées sous les gouvernements précédents, quatre — et je m'en suis réjoui et j'ai félicité le ministre à l'époque — ceux qui étaient les plus connus, l'ont été par la suite. Quinze sur dix-neuf avaient été arrêtés avant 1986.

Et je n'ai jamais relâché de terroriste et je n'ai jamais gracié de terroriste. Tel n'a pas été le cas au cours des dix dernières années. Du reste, je suis d'une totale intransigeance dans ce domaine et j'estime qu'il faut absolument lutter contre la criminalité qui a commencé de baisser dans les statistiques officielles, que le ministre de l'Intérieur a publiées, je les ai là, à partir de 1985.

Voilà ce que je voulais dire, sur cette sorte d'accusation plus ou moins exprimée. En vérité, votre gouvernement a su faire quelque chose de bien meilleure façon que ses prédécesseurs : il a bien fait sa propagande.

MICHÈLE COTTA

Monsieur Chirac, vous avez 3 minutes de retard, vous concluez sur cette partie et nous passerons à la politique étrangère après, si vous le voulez bien.

JACQUES CHIRAC

Oui, tout cela est très gentil, mais moi je constate les choses, je suis maire de Paris, je me promène dans la rue, je vois des gens sur les trottoirs, des vieilles dames, des enfants et je vois qu'ils sont aujourd'hui beaucoup moins anxieux qu'ils ne l'étaient il y a deux ans.

1. Gaston Defferre, maire de Marseille, devient ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation en 1981; Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, lui succède en 1983.

Ils ne sont pas rassurés mais beaucoup moins anxieux. Pourquoi? Tout simplement, puisque vous avez tant de statistiques, monsieur Mitterrand, parce que, en 1986, il y avait 600 crimes et délits par jour de plus qu'en 1981 et en 1988 il y a 600 crimes et délits de moins par jour qu'en 1986.

Je n'avais pas parlé d'amnistie mais vous me conduisez à en dire un mot. Moi, je constate une chose, lorsque vous avez été élu Président de la République et lorsque vous avez formé votre gouvernement, vous parliez d'Action directe, ce n'est pas moi qui l'ai évoquée — Rouillan et Ménigon¹ étaient en prison, c'est un fait. Ensuite, ils en sont sortis, quelque temps après, et vous me dites : je ne les ai pas graciés, je ne les ai pas amnistiés... Alors, ils ont dû sortir par l'opération du Saint-Esprit, c'est possible! c'est étrange!

Ce que je sais, en revanche, c'est que nous avons eu beaucoup de mal, moi, quand mon gouvernement a été formé, ils étaient en liberté, hélas! nous avons eu beaucoup de mal à les retrouver, nous les avons retrouvés, nous les avons mis en prison, hélas entre-temps, ils avaient assassiné Georges Besse et le général Audran. Ce n'est pas moi qui ai évoqué cela, mais c'est un fait. De même que le terrorisme basque ou corse, j'ai lutté et je lutterai de tous mes moyens, comme le terrorisme en Nouvelle-Calédonie, dont nos gendarmes aujourd'hui sont victimes et d'autres risquent de l'être demain. Comme le terrorisme dans les Antilles et qui se développe chaque fois qu'on lui fait également un petit clin d'œil ou une connivence.

Ce n'est pas dans mon tempérament de faire cela et je ne sais pas si vos gouvernements ont fait tant de choses! Mais, moi, je vais vous dire une chose, qui, elle, n'est certainement pas contestable, demandez aux Français s'ils préfèrent avoir comme ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua ou Pierre Joxe, vous serez probablement stupéfait du résultat!

1. Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, deux activistes du mouvement terroriste Action directe graciés en 1981, sont par la suite impliqués dans des tentatives d'assassinat et des homicides volontaires touchant des hauts fonctionnaires et des personnalités du monde économique.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous en êtes là, monsieur le Premier ministre...

JACQUES CHIRAC

Oui.

FRANÇOIS MITTERRAND

... C'est triste, et pour votre personne et pour votre fonction, que d'insinuations en quelques mots. Rouillan n'était pas encore l'assassin qu'il est devenu, il était passible d'une peine inférieure aux six mois prévus par l'amnistie qui a été votée par le Parlement. Il n'est devenu le terroriste-assassin que plus tard; c'est indigne de vous de dire ces choses et Nathalie Ménigon a été libérée par une décision de justice, c'est indigne de vous de dire ces choses...

JACQUES CHIRAC

... C'est vous qui l'avez évoqué, monsieur Mitterrand, ce n'est pas moi...

Vous me dites que nous avons fait de la publicité en matière de lutte contre le terrorisme, je vous dis : non. Nous avons réglé des problèmes.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je les ai évoqués sur un tout autre ton. C'est indigne de vous. Moi, je n'ai jamais libéré les terroristes. Et à une époque où vous étiez une première fois Premier ministre, je me souviens des conditions atroces dans lesquelles vous avez libéré un Japonais terroriste après l'attentat de Saint-Germain, au Publicis¹. Je me souviens des conditions dans lesquelles, un peu plus tard, avec votre majorité, vous avez libéré Abbou Daoud². Je suis obligé de dire que je me souviens des conditions dans lesquelles vous avez renvoyé en Iran M. Gordji³, après m'avoir expliqué, à moi, dans mon bureau, que son dossier était écrasant et que sa complicité était démontrée dans les assassinats qui avaient ensanglanté Paris

1. Attentat commis en septembre 1974 qui fait deux morts et 34 blessés.

2. Un des auteurs de l'attentat des Jeux olympiques de Munich contre des athlètes israéliens. Arrêté à Paris, il est relâché.

3. Attaché de l'ambassade d'Iran à Paris, Gordji est soupçonné d'avoir organisé plusieurs attentats à Paris. Il est expulsé de France.

à la fin de 1986. Voilà pourquoi je trouve indigne de vous l'ensemble de ces insinuations.

JACQUES CHIRAC

Monsieur Mitterrand, tout d'un coup vous dérapez dans la fureur concentrée. Je voudrais simplement relever un point, dont je ne sais pas s'il est digne ou indigne de vous, je n'ai jamais levé le voile sur une seule conversation que j'ai pu avoir avec un Président de la République dans l'exercice de mes fonctions. Jamais. Ni avec le général de Gaulle, ni avec Georges Pompidou, ni avec Valéry Giscard d'Estaing, ni avec vous.

Mais est-ce que vous pouvez dire, monsieur Mitterrand, en me regardant dans les yeux, que je vous ai dit que Gordji, que nous avons les preuves que Gordji était coupable de complicité ou d'actions dans les actes précédents. Alors que je vous ai toujours dit que cette affaire était du seul ressort du juge, que je n'arrivais pas à savoir, ce qui est normal compte tenu de la séparation des pouvoirs, ce qu'il y avait dans ce dossier et que, par conséquent, il m'était impossible de dire si, véritablement, Gordji était ou non impliqué dans cette affaire et le juge, en bout de course, a dit que non.

Peu importe la chose, je regrette d'avoir à développer un élément de notre conversation, mais pouvez-vous vraiment contester ma version des choses en me regardant dans les yeux.

FRANÇOIS MITTERRAND

Dans les yeux, je la conteste. Car lorsque Gordji a été arrêté et lorsque s'est déroulée cette grave affaire du blocus de l'ambassade avec ses conséquences à Téhéran, c'est parce que le gouvernement nous avait apporté ce que nous pensions être suffisamment sérieux comme quoi il était l'un des inspireurs du terrorisme de la fin de 1986. Et cela, vous le savez fort bien...

JACQUES CHIRAC

Passons! Je ne joue pas au poker... mais on parle de dignité...

FRANÇOIS MITTERRAND

Il n'y avait pas de fureur, non. Il y avait de l'indignation, monsieur le Premier ministre.

MICHÈLE COTTA

Nous passons, si vous voulez bien, au dernier volet. Vous en êtes, je dis les temps de parole, comme à la fin de chacune des parties,

53 minutes 40 secondes pour François Mitterrand, 52 minutes 17 secondes pour Jacques Chirac.

Dans un mois, messieurs, M. Reagan¹ et M. Gorbatchev² se retrouvent à Moscou. Alors jugez-vous que les Européens, pourtant concernés au premier chef, ont été assez consultés sur les problèmes du désarmement ?

Et, enfin, autre question qui rejoint celle-là, croyez-vous ou ne croyez-vous pas à la sincérité de M. Gorbatchev ?

JACQUES CHIRAC

Moi, je ne fais pas de procès d'intention et je pense qu'il est, de surcroît, de l'intérêt de M. Gorbatchev de diminuer les charges que la production considérable et l'entretien d'armements tout à fait excessifs font peser sur la vie des Soviétiques. Donc, j'imagine qu'il est de bonne foi.

Je suis néanmoins extrêmement vigilant car je reste convaincu que jamais un dirigeant soviétique n'abandonnera son objectif qui est de neutraliser l'Europe occidentale. Jamais. Et, par conséquent, je considère que nous ne devons pas, dans l'état actuel des choses, baisser la garde, que nous devons conserver tous les moyens permettant d'être suffisamment dissuasifs pour éviter toute tentation d'aventure de la part des Russes ou de quiconque d'autre.

FRANÇOIS MITTERRAND

Le problème n'est pas, M^{me} Cotta, de savoir si M. Gorbatchev est sincère. Le problème est que tout puisse se dérouler sur la scène du monde comme s'il était sincère. Je veux dire qu'il soit tenu d'être sincère. Voilà pourquoi il faut à la fois approuver ses démarches en faveur du désarmement et, en même temps, il faut prendre nos précautions pour assurer la sécurité de l'Europe et la nôtre. Et, de ce point de vue, j'approuve tout à fait l'accord de Washington qui a vu les deux plus grands pays du monde s'entendre sur une réduction de leur arsenal nucléaire. J'en demande davantage et j'estime que la priorité aujourd'hui est au désarmement des forces conventionnelles entre l'Est et l'Ouest,

1. Républicain, Ronald Reagan est Président des États-Unis depuis 1981.

2. Initiateur de la *perestroïka*, Michaël Gorbatchev devient le secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique en 1985.

c'est-à-dire à la frontière des deux Allemagne et de la Tchécoslovaquie et de l'Allemagne où les Soviétiques disposent d'une puissance infiniment supérieure à la nôtre, alors on saura si M. Gorbatchev est tout à fait sincère.

MICHÈLE COTTA

Le désarmement, monsieur Chirac ?

JACQUES CHIRAC

Sur ce désarmement, je considère que l'Europe ne doit pas aujourd'hui, en termes nucléaires, aller au-delà des accords conclus. Sans cela, ce serait dangereux. Notre pays a été assuré par la dissuasion nucléaire. Dissuasion nucléaire à laquelle vous êtes aujourd'hui très attaché, monsieur Mitterrand et je m'en réjouis, mais je voudrais tout de même rappeler qu'elle a été inspirée et mise en œuvre par le général de Gaulle, que nous lui devons à ce titre notre capacité de grande puissance, qu'elle a été combattue par vous. Et je me demande si, en 1965, vous aviez été Président de la République, nous n'aurions pas de force nucléaire. Vous voyez combien les choses peuvent changer le destin d'un pays, à l'occasion d'une élection.

Pour le reste, j'estime que la priorité, aujourd'hui, c'est la réduction des arsenaux centraux, russes et américains, qui sont les plus dangereux naturellement et qui nous prendraient en otage si nous n'avions pas les moyens de dissuasion nécessaires et, d'autre part, la réduction du déséquilibre qui existe sur le plan des armes classiques et chimiques entre les pays de l'Est et les pays de l'Alliance atlantique.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je dirai simplement un mot, c'est que monsieur le Premier ministre m'a posé une question importante par rapport à la notion de force de frappe, je veux dire à la stratégie de dissuasion nucléaire. Voyez-vous, monsieur le Premier ministre, je suis très sensible, très attaché à la continuité de la politique extérieure de la France et j'assume cette continuité; elle s'est appelée de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, elle porte aujourd'hui mon nom. Et est-ce que vous croyez vraiment qu'à trente ans de distance, je vais bousculer les données de l'équilibre international et les conditions de la sécurité française, c'est-à-dire le

fondement de notre Défense nationale, sur lesquelles notre armée est organisée pour avoir raison trente ans plus tard ?

JACQUES CHIRAC

Et d'ailleurs vous auriez tort...

FRANÇOIS MITTERRAND

Oui, voyez, j'aurais sûrement tort ! J'aurais sûrement tort ! La continuité de la France doit être assumée par tous ceux qui en ont la charge, en trente ans il se passe beaucoup de choses et j'en tiens compte. Et je ne veux pas que, d'un gouvernement à l'autre, on passe son temps à défaire ce qui a été fait.

ÉLIE VANNIER

Messieurs, j'aimerais vous poser une question sur le problème des otages. Trois Français sont encore retenus en otage...

JACQUES CHIRAC

Si vous me permettez, avant les otages... Je suis, naturellement, très favorable à cette continuité, surtout lorsqu'elle s'inscrit dans le droit fil d'une conviction qui a toujours été celle de ma famille politique. Mais elle m'inspire, tout de même, une réflexion. Si, monsieur Mitterrand, vous aviez été élu beaucoup plus tôt, vous auriez pu l'être ! nous n'aurions pas nos institutions d'aujourd'hui, vous les avez combattues avec beaucoup de violence dans le propos comme dans l'action. Nous n'aurions pas de force de frappe, vous l'avez combattue avec une très grande violence, vous l'assumez aujourd'hui et je m'en réjouis — vous l'assumez d'ailleurs avec enthousiasme, et j'en suis content, mais vous l'avez combattue avec une très grande violence. Si je rapproche cela — et à l'époque les Français étaient favorables à nos institutions dans leur immense majorité, à notre défense dans leur majorité, vous avez, là, tenté de les diviser — de la politique faite en 1981 en faveur du peuple de gauche, de la querelle de l'école que l'on évoquait tout à l'heure et puis, alors, vous m'avez dit : « Est-ce que vous voulez la raviver ? » Dieu sait que non. Mais, vous, vous l'avez fait. Tout cela me conduit à m'inquiéter parce que vos actions passées, ou ont été marquées par une erreur d'appréciation ou par une action de division. Et aujourd'hui, vous me dites : « Je suis, moi, le rassembleur. » C'est curieux. Et je me dis si, par hasard — si vous aviez raison, cette fois-ci, après une si longue carrière, c'est évidemment

possible — une fois encore, vous aviez une mauvaise appréciation, c'est dangereux !

FRANÇOIS MITTERRAND

Monsieur le Premier ministre, j'ai été pendant vingt-quatre ans dans l'opposition, ce n'est pas diviser la France que d'exercer son droit démocratique d'être pour ou contre. Et pendant ces vingt-quatre ans-là, l'Histoire s'est faite ou a été faite par d'autres que par moi. Et voilà qu'en 1981, je suis devenu le premier responsable : à ce moment-là, j'avais à choisir entre la satisfaction personnelle de défaire ce qui avait été fait et l'erreur grave, au regard de mon pays, de vouloir à vingt-cinq ans ou trente ans de distance tout reprendre à zéro. J'ai préféré servir la France comme je le concevais.

Et de vous retourner ce raisonnement : si vous aviez été... eh bien, il n'y aurait pas d'Europe aujourd'hui, car vous étiez contre. Vous voyez, on peut changer.

ÉLIE VANNIER

Messieurs, vous aurez dans quelques minutes 3 minutes pour conclure chacun, mais avant j'aimerais vous poser une dernière question.

Je le disais, tout à l'heure, il y a trois Français retenus en otage au Liban, je ne vous demanderai pas quand ils seront libérés, je ne sais pas si vous pourriez nous apporter cette réponse et, si vous la connaissez, j'imagine que vous ne la donneriez pas ainsi publiquement.

J'aimerais quand même vous poser une question : est-ce que, sur cette affaire, il y a eu, au cours des deux années qui viennent de s'écouler, un accord entre vous et est-ce que vous pensez l'un et l'autre, ou l'un ou l'autre, qu'il existe en la matière une bonne politique ? Et, notamment, une bonne politique pour l'avenir qui peut éviter à la France de se trouver à nouveau en pareille situation ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Oh ! je crois qu'il n'y a qu'une méthode, qui est la fermeté. Bien entendu la négociation, tant qu'il est possible, pas avec les terroristes, avec ceux qui peuvent peser sur eux. Et la fermeté, car les otages qui seraient libérés dans des conditions douteuses ou suspectes, ce seraient d'autres otages bientôt qui seraient pris en compte par tous ceux qui veulent combattre notre pays.

Mais je dois dire que sur cette affaire-là, dont je parlerai extrêmement peu, car le silence est un devoir premier dans une affaire comme celle-ci, nous avons suivi une politique sur laquelle je ne remarquerai aucune contradiction.

JACQUES CHIRAC

Je n'ai rien à ajouter sur ce point.

ÉLIE VANNIER

Messieurs, nous arrivons à l'issue de ce débat, vous devez maintenant conclure, l'un et l'autre, vous disposer de 3 minutes pour ce faire, le tirage au sort, je vous le rappelle, à désigner d'abord monsieur François Mitterrand pour conclure, puis monsieur Jacques Chirac.

FRANÇOIS MITTERRAND

Eh bien, je regrette que ce débat n'ait pas porté sur les problèmes de protection sociale, que nous n'ayons pas pu débattre de la Sécurité sociale en péril et menacée.

Je regrette que l'on n'ait pas défendu les idées qui me sont les plus chères, car c'est là que se situe la plus grave injustice, les injustices, les inégalités. Je ne veux pas que s'organise la solidarité du pauvre au pauvre, alors qu'il doit y avoir la solidarité du riche au pauvre et que tous les Français doivent être ensemble responsables. Avec la Sécurité sociale, chacun doit contribuer selon ses moyens, chacun doit recevoir selon ses besoins, c'est l'égalité pour tous.

Deuxièmement, comme l'objet essentiel de ma candidature c'est de pouvoir unir, dans des limites que j'ai définies, unir autour des valeurs de la démocratie dont les principales sont — je l'ai dit dimanche soir — l'égalité des chances, la justice sociale, le refus des inégalités, le refus des exclusions, bref, le respect des autres, pour une grande construction, et je situe l'Europe au premier plan.

Eh bien, on n'unira pas les Français dans l'injustice, de telle sorte que la cohésion sociale, le refus des inégalités dont je viens de parler, c'est le commencement de tout, de toutes les autres réussites et notamment de la réussite de notre peuple, du peuple français dans les étapes qui l'attendent maintenant, à partir du 8 mai.

JACQUES CHIRAC

Naturellement qu'on n'unira pas dans l'injustice et personne n'y songe. Je vous ai dit tout à l'heure, monsieur Mitterrand, les raisons pour lesquelles je ne croyais pas que vous étiez un rassembleur, je n'y reviendrai pas.

Je souhaite, quant à moi, parce que j'appartiens à une famille qui a toujours souhaité le rassemblement, c'était le but du Général et le seul qui y soit largement parvenu. Je souhaite par l'ouverture, le dialogue et la tolérance rassembler, rassembler naturellement ma famille naturelle, qu'il s'agisse des centristes, des libéraux ou des gaullistes, mais bien au-delà ! toutes celles et tous ceux qui ont une même idée des choses.

Vous voyez, c'est probablement notre différence et elle est un peu idéologique aussi. Moi, je crois en l'homme, je crois que l'homme est un être unique. Je crois qu'à ce titre il a un droit essentiel à la dignité, on doit le respecter. Et je crois, de surcroît, qu'il est capable du meilleur, parfois du pire, mais du meilleur, capable de se dépasser et notamment au profit de son pays. Et comme je crois en l'homme, je crois aussi en cette cellule de base qu'est la famille pour une société qui dépérit lorsque cette cellule se dégrade, comme ce fut le cas dans ces longues dernières années.

Cette conception de l'homme me donne aussi ma conception de la société. Une société d'abord de liberté où chacun puisse, face à un État responsable mais pas omniprésent, être plus libre. Une société de responsabilité où chacun doit assumer ce qu'il fait et ses actes. Une société de solidarité où chacun doit avoir bien conscience qu'il doit aider et tendre la main à celui qui est plus malheureux que lui et c'est tout l'objectif de ma politique sociale.

Ceci me donne aussi une certaine idée de l'État qui doit garantir cette solidarité et cette justice sociale, qui doit garantir la sécurité des personnes, qui doit garantir la sécurité extérieure et ne pas se mêler de tout autre chose où il réussit mal, car ce n'est pas sa vocation.

Vous savez, c'est cette idée qui me conduit à refuser la résignation, à refuser l'immobilisme, à avoir une ambition, à être sûr que la France peut gagner, elle gagnera et c'est cela mon ambition.

Vous savez, le général de Gaulle se caractérisait par deux ambitions, il parlait souvent de la grandeur de la France, notre patrie, qui exige le respect de son identité, qui exige que l'on ait une grande ambition pour elle et qu'on la serve. Et il disait ensuite ou en même temps qu'il n'est pas d'autre querelle qui vaille que celle de l'homme, marquant que nous sommes tous au service de l'homme, c'est-à-dire au service de la solidarité, de la fraternité, de la chaleur humaine. Eh bien c'est cela mon projet, c'est cela mon débat, c'est pour cela que je me battraï.

MICHÈLE COTTA

Messieurs, merci beaucoup d'avoir participé à ce débat qui a été d'une grande liberté, nous avons un peu bouleversé en cours de route les choses, mais, enfin, je crois que c'était pour le plaisir des téléspectateurs, pour le nôtre en tout cas.

59 minutes 16 secondes pour monsieur Mitterrand,

60 minutes 13 secondes pour monsieur Chirac. Moins d'une minute de différence entre vous, merci Messieurs.

ÉLIE VANNIER

Bonsoir.

Je partage entièrement votre sentiment

Pour ce quatrième débat radio-télévisé — nous sommes le 2 mai 1995 — Jacques Chirac et Lionel Jospin, deux miraculés de la politique, se font face. Six mois plus tôt, peu pariaient sur les chances du premier, le second avait quasiment abandonné la vie publique...

J. Chirac se déclare candidat le 4 novembre 1994, le jour de la saint Charles; c'est sa troisième tentative. Depuis plusieurs mois, il sillonne la France à la rencontre de ses concitoyens, son diagnostic est sans appel : le pays est malade, atteint par une fracture sociale que les élites parisiennes sont incapables de réduire, d'ailleurs s'en soucient-elles ?

Seuls la volonté et le courage politique, sa volonté et son courage, peuvent servir de remède. Le message est fort, mais le maire de Paris prêche dans le vide. En janvier 1995, les sondages lui accordent à peine 18 % d'intentions de vote, très loin derrière le favori Édouard Balladur, chef du gouvernement depuis mars 1993.

Les deux hommes sont « des amis de trente ans », ils s'étaient connus, dans les années soixante, au sein du cabinet de G. Pompidou alors Premier ministre.

Curieux attelage : le « sabreur » et « le cardinal policé », la tête de veau côtoyant les délicats petits canapés, Murat crotté du haut en bas dans son uniforme de hussard, le cheveu ébouriffé au bras de Talleyrand en bas de soie et poudré de la tête aux pieds.

En 1986, le sabreur devenu Premier ministre fait du cardinal son principal ministre mais en 1988 la défaite l'atteint de plein fouet. Il est à terre, gravement blessé.

Aussi quand, en 1993, la victoire de son armée aux élections législatives lui ouvre de nouveau les portes de l'hôtel Matignon, le cardinal se dévoue : il sera le Premier ministre chargé de préparer sa victoire à l'élection présidentielle de 1995.

C'est un beau roman, c'est une belle histoire, hélas cela ne dure pas. Le cardinal prend goût au pouvoir, il est fait pour ça, il remplit parfaitement son rôle, les Français le plébiscitent; sur la rive droite, le monarque malade et vieillissant observe le jeu, il connaît les hommes, il connaît la suite.

Le pacte vole en éclats, Édouard Balladur manifeste son intention d'être au sommet, n'a-t-il pas pour cela toutes les qualités? Il entraîne avec lui plusieurs des fidèles de J. Chirac; ce dernier est seul, entouré de quelques officiers et de la masse de ses soldats.

En face, la situation est plus classique. En 1993, le Parti socialiste est anéanti, son éventuel éternel-candidat-naturel est balayé au scrutin européen de 1994.

Tous les sondages plébiscitent J. Delors, l'Européen, qui battrait sans grande difficulté le cardinal... mais l'ancien président de la Commission renonce... c'est le désarroi.

On s'achemine alors vers un scrutin où le choix du candidat final risque d'opposer deux personnalités du même parti. Il faut trouver en urgence le troisième homme; le choix se porte sur L. Jospin qui depuis 1993 a pris du recul et a même songé à reprendre sa carrière de haut fonctionnaire.

1995 serait-elle l'année des surprises?

Dès février, Jacques Chirac fait un retour en force. Au premier tour de l'élection, le 23 avril, il devance Édouard Balladur. Lionel Jospin, le candidat de dernière minute, arrive en tête. Les instituts se sont trompés...

Le vieux monarque s'apprête à quitter la scène, cinquante après y avoir fait ses premiers pas. Quatorze ans qu'il avait la couronne, par la grâce de ses sujets. Record absolu qui ne sera certainement jamais plus atteint. Quelques jours auparavant, on l'avait encore entendu murmurer : « Ah si j'avais eu dix ans de moins... je les aurais encore battus! »

Débat télévisé
entre MM. Jacques Chirac et Lionel Jospin
(2 mai 1995)

Présentation : Alain Duhamel et Guillaume Durand

GUILLAUME DURAND

Bonsoir à tous. Merci de nous accueillir chez vous. Nous sommes en direct du studio 101 de la Maison de la Radio à Paris pour ce débat qui est évidemment très attendu et extrêmement solennel. Monsieur Chirac, bonsoir, merci d'être avec nous.

JACQUES CHIRAC

Bonsoir.

M DURAND

Monsieur Jospin, bonsoir.

LIONEL JOSPIN

Bonsoir.

GUILLAUME DURAND

Alain Duhamel, bonsoir.

ALAIN DUHAMEL

Bonsoir.

GUILLAUME DURAND

Dans un premier temps, nous allons évidemment établir les règles du jeu qui sont extrêmement simples. Vous savez que plus les rendez-vous sont importants, plus les règles sont simples. Après, Alain, vous expliquerez un peu la thématique que nous avons organisée pour une

meilleure compréhension de ce débat. Ces règles sont ce soir au nombre de cinq.

1) D'abord, il faut que vous sachiez qu'il s'agit d'un débat de deux heures. À la fin de ce débat de deux heures, il y aura deux conclusions de trois minutes : une conclusion pour Jacques Chirac et une conclusion pour Lionel Jospin.

2) C'est très important pour notre rôle : nous serons là avec Alain, notamment pour respecter l'équité du temps de parole. C'est une des règles du jeu de la tradition démocratique.

3) Nous vous l'avons dit tout à l'heure, il y aura effectivement une thématique que nous avons mise au point, qui permettra de ne pas occulter l'un des grands sujets de la campagne électorale qui vous a passionnés.

4) Dernier point : il ne s'agit en aucun cas, vous vous en doutez, d'une interview des deux candidats à la Présidence de la République par les deux modestes journalistes que nous sommes. Il s'agit, et là encore, c'est la tradition, d'un débat.

5) Il y a un dernier petit point : c'est le tirage au sort, et c'est Alain qui va le révéler.

M DUHAMEL

Le tirage au sort a désigné pour commencer monsieur Jospin.

Nous allons donc organiser ce débat autour de quatre thèmes principaux.

Le premier portera sur les questions politiques d'actualité, sur les institutions : on demandera à monsieur Jospin et à monsieur Chirac de réagir sur les résultats du premier tour, sur leur conception du rôle de la Présidence, sur l'impartialité de l'État, etc.

Ensuite, le second thème portera sur les questions sociales et sur les choix économiques : l'emploi bien sûr qui tiendra forcément une grande place ce soir, et aussi la fiscalité, le franc, et beaucoup d'autres questions.

Le troisième thème portera sur les problèmes de société : les banlieues, l'exclusion, le logement social, l'immigration, etc.

Le quatrième et dernier thème portera, lui, sur les questions européennes et internationales.

C'est l'organisation que nous avons proposée à monsieur Chirac et à monsieur Jospin, qui l'ont acceptée. Nous nous sommes mis d'accord également sur la durée de chacun de ces thèmes.

Rien ne nous empêche maintenant de commencer. Le premier thème porte donc sur les questions politiques et institutionnelles. La première question, c'est tout simplement, monsieur Jospin : comment interprétez-vous l'importance du vote protestataire au premier tour¹ de cette élection ?

LIONEL JOSPIN

Avant de vous répondre, je voudrais d'abord dire que je suis heureux de faire ce débat. Cela n'a pas été possible au premier tour, nous le faisons maintenant, c'est bien. J'espère que cela va contribuer à éclairer les Français dans leur choix. Je n'ai bien sûr aucun antagonisme à l'égard de Jacques Chirac, sauf ce qui peut nous séparer : des convictions, des conceptions ou des propositions différentes pour les Français.

Mais en même temps, je crois que ce débat peut révéler, en tout cas je souhaite qu'il révèle que nos visions de la société sont différentes, pas totalement opposées : nous appartenons à la même communauté nationale, mais elles sont différentes et nos deux personnalités aussi sont sensiblement différentes. Je crois qu'on pourra le montrer ; en tout cas, moi, je souhaite le montrer aussi bien en ce qui concerne les institutions, la vie politique, la pratique du pouvoir, que les autres sujets que vous avez abordés.

ALAIN DUHAMEL

Alors la question...

LIONEL JOSPIN

La question... Il y a un vote protestataire parce qu'il y a de quoi protester, simplement parce que la société dans laquelle nous vivons offre un paradoxe : nous sommes un pays riche, nous sommes la quatrième puissance du monde, une France moderne qui trouve son compte dans le mouvement en avant que fait notre pays, et une autre, qui a pourtant aussi des potentialités, de l'énergie, du talent, en tout cas les hommes et les femmes que j'ai rencontrés sur le terrain souffrent, ne peuvent pas suivre, ne sont pas mis en situation de suivre.

Je pense qu'un bon nombre d'entre eux s'expriment et se sont exprimés en votant pour des candidats, certains qui ne sont plus

1. V. *infra* les résultats du premier tour *page 305*.

là bien sûr au second tour, et puis les deux qui sont là, notamment pour moi. Mais d'autres se sont exprimés autrement. Je ne crois pas qu'il faudrait dire que la protestation ne s'exprime qu'en direction de partis qui ne sont pas, disons, les grands partis traditionnels de notre pays. Eux aussi peuvent porter une protestation; elle est peut-être d'une autre nature et ils offrent d'autres solutions. En tout cas, moi, j'en propose.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac?

JACQUES CHIRAC

Pour la même question?

ALAIN DUHAMEL

La même question, bien sûr.

JACQUES CHIRAC

Je voudrais d'abord dire à monsieur Jospin que je suis dans le même état d'esprit que lui, naturellement, sur l'intérêt que je porte à ce débat et le respect que j'ai pour sa personne.

La protestation, naturellement, s'est exprimée partout, plus que par le passé. Elle vient, je crois, de ce qu'un très grand nombre de Français se trouvent aujourd'hui dans une situation d'inconfort; ils sont, pour diverses raisons, malheureux, ils se sentent un peu exclus. C'est un diagnostic que j'ai porté déjà depuis un certain temps et qui se traduit par une fracture sociale, qui met en cause la cohésion de notre pays et donc sa force. La réduction de cette fracture, c'est le problème essentiel. Cela veut dire prendre en considération les difficultés quotidiennes des gens, nous y reviendrons j'imagine, et leur apporter une solution.

GUILLAUME DURAND

Est-ce qu'on peut savoir, puisque beaucoup de gens ont été marqués par ce qui s'est passé hier¹ et cela fait partie aussi de cette première partie, ce que vous pensez l'un et l'autre de la mort du jeune homme et...

1. Le 1^{er} mai, à Paris, en marge d'une manifestation du Front national, des *skin-heads* molestent un jeune Marocain sur les quais de la Seine. Jeté dans le fleuve, le jeune homme meurt noyé. Quelques jours plus tard, François Mitterrand vient se recueillir sur les lieux du drame, c'est l'un des derniers actes de sa vie publique.

ALAIN DUHAMEL

Du jeune Marocain.

GUILLAUME DURAND

Du jeune Marocain, oui... Je ne dis pas l'interprétation politique que vous en avez, mais est-ce que cela pose un problème à la démocratie française ?

LIONEL JOSPIN

Ce n'est pas l'assassinat d'un homme qui pose en soi un problème à la démocratie française. Cela blesse nos consciences, c'est un assassinat contre lequel tout le monde doit se dresser et protester, non seulement en raison de la violence et de la brutalité bête de ceux qui perpètrent ce genre d'assassinat ou de meurtre, mais aussi parce que cela se situe dans un contexte où l'on entend des discours, des discours xénophobes, des discours d'hostilité aux étrangers et que cela crée un sentiment plus pénible encore.

Vous savez que je ne suis pas homme à créer des amalgames en politique trop aisément, même quand on peut en avoir la tentation. Je crois donc que ce n'est pas une menace pour la démocratie, mais c'est une blessure pour nous, d'autant que ce n'est pas le seul attentat raciste, ou crime raciste, qui se soit produit dans cette campagne au cours des derniers mois. Il faut donc se dresser avec force, avec vigueur, contre les thèses du racisme qui, chez des individus qui visiblement ne maîtrisent pas véritablement ce qu'ils sont, peuvent avoir des conséquences tragiques.

GUILLAUME DURAND

Monsieur Chirac ?

JACQUES CHIRAC

Sentiment d'horreur, bien entendu, et désir de voir la police, puis la justice, faire tout leur devoir et prendre des sanctions exemplaires contre les auteurs de cet assassinat.

GUILLAUME DURAND

On en arrive maintenant à la conception que vous avez l'un et l'autre de la Présidence de la République.

Tout au long de cette campagne, monsieur Chirac, vous avez parlé de la démocratisation nécessaire du régime de la monarchie républicaine à la française, et vous vous définissez, monsieur Jospin, comme un Président citoyen. Qu'est-ce qui va concrètement changer ? Est-ce

que finalement, l'un et l'autre, vous ne marquez pas une rupture par rapport à ce qu'on appelait traditionnellement la monarchie républicaine à la française? Monsieur Chirac?

JACQUES CHIRAC

Nous avons des institutions très remarquables, de mon point de vue. Elles nous ont été données par le général de Gaulle, elles ont de la souplesse et de l'efficacité. Mais naturellement les textes sont les textes et la manière de les interpréter peut varier. Et nous avons assisté, au fil des temps, à une dérive monarchique des institutions, c'est-à-dire que de plus en plus le Président de la République, au lieu d'être ce qu'il doit être, c'est-à-dire un arbitre, l'homme qui est le porteur d'une vision de l'avenir, l'homme qui donne l'impulsion aux choses, est devenu une sorte de super Premier ministre, assumant l'ensemble des responsabilités.

À partir de là, les institutions se sont modifiées, et petit à petit le politique a réellement perdu son pouvoir. Cela a été vrai pour le Gouvernement et le Parlement.

Alors que faut-il faire? Je crois qu'il faut d'abord rééquilibrer les institutions et c'est ce à quoi je m'engage, c'est-à-dire faire en sorte que le Président de la République assume les fonctions de Président qui sont les siennes. Pour donner des exemples, je dirais que, si je suis élu, l'un de mes premiers gestes, c'est à titre symbolique, sera d'abroger le décret d'août 1985 qui a porté de 35 à 143 le nombre de dirigeants des entreprises publiques nommés par le chef de l'État. Ou bien, deuxième geste, une diminution très importante, considérable, du train de vie de l'État, aussi bien du Président que du gouvernement, qui me paraît tout à fait excessif, voire insolent, dans un pays qui connaît les difficultés que nous connaissons.

Le gouvernement doit gouverner. Nous sommes dans un régime parlementaire, nous ne sommes pas dans un régime présidentiel. Le gouvernement doit gouverner, c'est-à-dire assumer lui-même la responsabilité et les décisions, et là cela suppose que l'administration soit à la place qui doit être la sienne. Nous avons une administration admirable, mais elle ne doit pas se substituer au politique. Pour prendre un exemple concret, je dirais que le fâcheux développement des cabinets ministériels, spécialité française, doit être impérativement supprimé.

Le Parlement doit pouvoir légiférer, il doit pouvoir contrôler normalement l'action du gouvernement. Pour donner là encore un exemple, je dirais que, dès le début, si je suis élu, je demanderai au Parlement, d'une part, de faire un audit général — avec les moyens dont il se dotera — de la dépense publique pour faire en sorte que l'on dépense mieux et pas toujours plus et, d'autre part, que l'on codifie des lois qui sont devenues si nombreuses, si obscures, qu'elles paralysent littéralement la vie des citoyens comme des entrepreneurs.

Enfin je terminerai par naturellement la nécessité d'une justice indépendante. On a fait des progrès avec le Conseil supérieur de la magistrature et on peut encore en faire, notamment par l'interdiction officielle, et non plus seulement *de facto* comme aujourd'hui, pour le ministre de la Justice d'interdire à un procureur de poursuivre.

Enfin, il faut un peu plus de démocratie : c'est l'élargissement du champ du référendum ; c'est également la possibilité pour les minorités d'obtenir le droit d'avoir une mission d'enquête. Quant aux citoyens, je souhaite qu'une charte des citoyens leur reconnaisse des droits spécifiques, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, et qu'il y ait une véritable codification de tous nos règlements trop nombreux et trop paralysants.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Jospin, à la fois votre réponse à monsieur Chirac et puis vos propres thèses.

LIONEL JOSPIN

Sur quelques points, à condition qu'on voie si les contenus concrets sont les mêmes, ce qui n'est pas tout à fait sûr, je peux rejoindre des préoccupations exprimées par Jacques Chirac, ce qui n'est pas anormal compte tenu d'un certain nombre de problèmes qui peuvent se poser traditionnellement à un État.

Mais plus fondamentalement et d'abord, ce que je voudrais dire, c'est que mon diagnostic est assez sensiblement différent du sien et on comprendra donc que mes propositions de changement de la pratique de pouvoir en France sont d'une tout autre ampleur que celle qu'évoquait Jacques Chirac à l'instant.

Lui pense, et il l'a dit, qu'au fond il y a une sorte de dérive monarchiste qui concernerait des individus, en ce qui concerne l'évolution de ce système constitutionnel. Moi, j'ai un point de

vue différent : je pense qu'il y a un vieillissement de ce système institutionnel, dont il faut garder l'essentiel, bien sûr, j'en suis d'accord, mais qui est un système qui a été conçu dans les années cinquante, à une tout autre époque du point de vue culturel, du point de vue des modes de commandement, du point de vue de la société, qui a été conçu dans une période très particulière de l'histoire de France, au moment de la décolonisation et des crises qui s'en sont suivies ¹, et qui a été conçu quand même pour un homme exceptionnel, mais offrant des caractéristiques assez particulières : le général de Gaulle.

Donc ce n'est pas une question de dérive monarchiste, et monsieur Chirac d'ailleurs, quand il aborde la thérapeutique, reste dans la même logique; il dit : « Il suffit que l'homme qui sera Président de la République, lui dans son hypothèse, offre la garantie que les choses fonctionneront comme elles doivent fonctionner pour qu'il n'y ait plus d'inconvénients. » Moi, ma vision est très différente : je pense que s'il y a une crise du politique en France, ce n'est pas dû naturellement qu'aux problèmes institutionnels, mais que c'est aussi dû à cela.

Je fais donc des propositions d'une tout autre ampleur, et à mon avis très importantes : je garde la matrice de la V^e République, mais je propose, comme vous le savez, la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, de façon à ce que nous pratiquions comme les autres démocraties — aucune n'a un mandat aussi long pour un personnage aussi important : c'est quatre ans ou c'est cinq ans. C'est donc une première proposition : le quinquennat, sur lequel d'ailleurs il y a eu des propositions qui ont été faites par Georges Pompidou lui-même, me semble-t-il ², et un accord avait même été pratiquement réalisé au Parlement. Aucun Président ne l'a fait. Parfois en tournant autour, il est arrivé à monsieur Chirac d'évoquer cette hypothèse, qu'il s'en souvienne, mais aucun ne l'a fait. Moi je dis que je le ferai et cela s'appliquera à moi, pour être clair.

1. En 1958, le général de Gaulle est rappelé au pouvoir, qu'il avait quitté en 1946, afin de régler le problème algérien.

2. En 1973, Georges Pompidou propose la réduction du mandat présidentiel à cinq ans mais son décès interrompt le processus législatif de la réforme.

Deuxième chose : l'homme n'est pas la garantie, et j'ai entendu monsieur Chirac, à plusieurs reprises, dire : « Il suffirait de revenir à la conception originelle de la V^e République, et j'en prends l'engagement, pour que les choses fonctionnent bien. » Mais monsieur Chirac, je vais vous dire ce que c'est que la Constitution originelle telle qu'elle fonctionnait.

J'ai été un jeune fonctionnaire au Quai d'Orsay, dans les années 1965-1970. Je peux vous dire que là régnait ce que vous appelez la pensée unique, c'est-à-dire qu'on avait le droit de ne penser qu'une chose : on n'avait le droit que d'être non pas gaulliste, parce que si encore cela avait été ça..., mais de suivre l'opinion du parti dominant de l'époque.

Je vais vous citer une anecdote pour que ce soit très concret dans l'esprit des Français. François Mitterrand a failli être Président de la République en 1974; à peu de choses près il a été battu, il avait rassemblé un nombre de voix considérable. Il part faire un voyage en URSS, c'était le leader de l'opposition. Je l'accompagne en tant qu'un des responsables nationaux de l'époque du Parti socialiste. Et qu'est-ce que je constate? C'est que ce personnage très important de la vie politique française est accueilli deux minutes sur l'aéroport par un secrétaire d'ambassade et ensuite plus aucun rapport avec l'ambassade de France à Moscou, pas une réception; on n'a pas vu l'ambassadeur. Cela a provoqué d'ailleurs un tel scandale, mais tout cela existait depuis dix ou quinze ans, que c'est un ami à vous que je respecte beaucoup, et que vous connaissez bien, monsieur Ulrich, à cette époque directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, qui m'a téléphoné en me disant : « Écoutez, Lionel Jospin, cela ne peut pas continuer comme ça, c'est indigne de continuer à fonctionner comme ça », et les changements ont commencé à être opérés.

Voilà comment fonctionnait ce système quand je l'ai connu et comme jeune fonctionnaire et comme responsable politique. Donc je ne crois pas du tout qu'il suffise d'un homme pour assurer cette garantie. Il faut changer plus sensiblement le système. Je propose donc : passage au quinquennat et une limitation plus stricte du cumul des mandats, des ministres qui se consacrent à leur ministère et qui ne partent pas, dès le jeudi, pour aller diriger leur conseil général ou leur mairie. Je propose

des parlementaires qui ne soient pas absentéistes et que, là aussi, ils puissent exercer leurs responsabilités de député sans avoir d'autres responsabilités importantes.

Je propose un gouvernement plus resserré, c'est-à-dire qui peut, comme le dit la Constitution, déterminer et conduire la politique de la nation, avec un Premier ministre responsable vraiment devant l'Assemblée, et un gouvernement qui peut exercer pleinement ses responsabilités.

Sur les nominations, et là je réagis à des choses qui ont été dites par monsieur Chirac, bien que j'aurais d'autres choses à dire touchant à ma conception, je ne suis pas du tout hostile à ce qu'on réduise le nombre des nominations faites en Conseil des ministres. J'observe simplement que dans la première année qui a suivi ce changement, de 1993 à 1994, il a été opéré 248 nominations en Conseil des ministres, alors que dans l'année qui allait de 1988 à 1989, donc autre changement, on n'en a opéré que 145. Il ne suffit donc pas de changer les textes. Si dans la pratique on fait plus de nominations, c'est pire.

En ce qui concerne la justice indépendante, j'en suis d'accord, mais je vais beaucoup plus loin, là aussi, que monsieur Chirac, c'est-à-dire que je considère que dans toutes les affaires pendantes, le Parquet ne peut plus recevoir d'instructions du garde des Sceaux, et donc je veux une coupure extrêmement nette entre la Justice et le Parquet.

Enfin, en ce qui concerne le train de vie de l'État, je suis un peu inquiet quand je vois le train de vie de la campagne de Jacques Chirac; il ne donne pas l'exemple. Il a été affirmé à plusieurs reprises, y compris par des gens qui vous soutiennent, que vous aviez dépassé largement, et même très largement, votre plafond de dépenses de campagne, qui est fixé à 90 millions. Vous l'avez vous-même évalué à 87 millions. Je n'en ai dépensé que 42 et c'est un vrai problème parce qu'on sait que le Conseil constitutionnel doit vérifier ensuite les comptes de campagne ¹. J'ai de bonnes raisons de penser que votre compte de campagne, mon-

1. Les comptes de campagne sont vérifiés pendant les semaines qui suivent l'élection, donc analysés plusieurs mois après le résultat des urnes.

sieur Chirac, est très largement dépassé. Donc vous avez un train de vie, en campagne en tout cas, qui ne laisse pas bien augurer de l'avenir.

GUILLAUME DURAND

Réponse de Jacques Chirac, à Lionel Jospin directement.

JACQUES CHIRAC

Pour le train de vie de ma campagne, monsieur Jospin, je puis vous dire que, conformément à la loi, mes comptes sont et seront publics, et que par conséquent le Conseil constitutionnel pourra juger, de même qu'il jugera les vôtres. Alors n'accusez pas sans savoir, ou à partir de on-dit.

Plus important, ce sont les réformes que vous envisagez. D'abord permettez-moi de vous dire que si vous avez été mal reçu avec monsieur Mitterrand en URSS, je ne peux que le déplorer, c'était un manque élémentaire de courtoisie. Moi, je voyage beaucoup et je peux vous dire que lorsque je le faisais, j'étais également ancien Premier ministre, responsable d'un parti politique à l'époque, j'ai rarement vu les préfets ou les ambassadeurs se déplacer pour m'accueillir ou pour m'aider. Il faut dire, pour être tout à fait franc, que je ne les ai jamais non plus sollicités.

Revenons à l'essentiel, monsieur Jospin. En France, on a une espèce d'habitude : on estime que, toutes les trois ou quatre décades, il faut changer les textes et que, quand quelque chose ne va pas, il n'y a qu'à changer les textes et cela marchera. C'est très socialiste notamment comme conception : quand quelque chose ne va pas, on fait un règlement, on crée une administration, on change un texte.

Alors vous nous dites : « Moi, je vais faire des grandes réformes, je vais faire le quinquennat et je vais interdire le cumul. » Moi, je ne suis pas contre le quinquennat sur le principe ; j'ai même soutenu cette démarche quand Georges Pompidou l'avait engagée...

LIONEL JOSPIN

Me semblait-il, et même plus récemment je crois.

JACQUES CHIRAC

Non, j'ai toujours dit que je n'étais pas contre le fait que le mandat dure cinq ans. En revanche, je suis contre l'ouverture de

ce débat aujourd'hui, pour une raison simple : c'est que, dans tous les partis politiques, il y a d'éminents juristes qui défendent la thèse selon laquelle le quinquennat conduit au régime présidentiel, et d'autres qui prétendent le contraire. Nous avons en France une espèce de génie pour nous étripier sur les questions juridiques. Je trouve qu'il y a aujourd'hui suffisamment de problèmes à régler, un nécessaire effort pour tous ensemble régler les problèmes qui se posent, sans créer des débats douteux, inutiles, et sur lesquels nous allons nous affronter.

C'est la raison pour laquelle je considère que le quinquennat n'est pas d'actualité. Si au cours du prochain mandat un débat doit s'ouvrir, et peut s'ouvrir, alors j'y serai tout à fait favorable. Voilà une première différence.

Le cumul, monsieur Jospin, des mandats a déjà fait l'objet d'une réglementation : on ne peut plus avoir que deux mandats.

LIONEL JOSPIN

Proposée par nous d'ailleurs.

JACQUES CHIRAC

Oui, oui. On ne peut plus avoir que deux mandats. Je crois que c'est une solution sage. J'ai beaucoup été sur le terrain, vous le savez, depuis des années et des années, notamment depuis deux ans, où je me suis consacré exclusivement à parcourir nos villes, nos villages, nos campagnes, etc. Et je m'aperçois de la difficulté qu'ont les hommes politiques à savoir ce qui se passe en réalité. Ils jugent au travers de rapports, ils écoutent leurs experts et, finalement, ils sont complètement détachés de la réalité des choses. Et si on a fait tant de bêtises depuis un certain temps, si l'administration a pris un tel poids dans nos affaires, c'est précisément parce que les hommes politiques ont été trop coupés de leurs racines, de la réalité quotidienne des choses.

Alors un député ou un ministre — encore faut-il naturellement qu'il réussisse à se faire élire — qui n'a pas de mandat local, qui n'a pas l'obligation d'aller passer ses week-ends sur le terrain, sur les champs de foire, dans les quartiers difficiles, auprès des gens, c'est un très grand danger qu'il devienne rapidement un *apparatchik*, et moi je ne suis pas favorable du tout à cette solution.

Je voudrais dire enfin que, s'agissant des nominations, monsieur Jospin, je ne voudrais pas être cruel... J'ai apporté une petite fiche, naturellement; on fait ça dans ces cas-là...

LIONEL JOSPIN

Vous faites ça?

JACQUES CHIRAC

Oui, je fais ça, j'ai apporté une petite fiche parce que, quand il y a des chiffres il faut essayer de s'en souvenir... Mais il ressort des chiffres, que j'ai pris dans le *Journal officiel*, tout bêtement, qu'aussi bien en 1981 qu'en 1988 on a fait une lessive — il n'y a pas d'autres termes — complète de tous les fonctionnaires qui n'étaient pas strictement socialistes, pour nommer quasiment exclusivement dans tous les postes importants des socialistes. Si vous voulez qu'on aille plus loin dans ce débat, je veux bien sortir mes chiffres... Je ne le ferai pas, mais il y a eu véritablement sous le pouvoir socialiste une mainmise socialiste sur l'ensemble des postes de responsabilité de l'État et des entreprises publiques.

Vous me direz qu'il y avait eu des précédents et vous aurez probablement raison. Et je conclurai sur ce point simplement en disant que le recul des choses, la réflexion, la distance que j'ai pu prendre avec le pouvoir, une certaine solitude parfois¹, m'ont permis de réfléchir sur mon expérience et de me dire qu'au fond tous, à un titre ou à un autre, plus ou moins, nous avons dans ce domaine eu tort; que d'abord cela ne sert à rien de déplacer des hommes pour des raisons politiques, car finalement les hauts fonctionnaires sont, par essence, des gens qui servent et que, d'autre part, cela crée un mauvais climat et ce n'est pas une bonne façon de gérer une administration, surtout dans les périodes difficiles.

Je crois par conséquent que l'État, et cela n'a pas été le cas dans le passé probablement, et tout le monde y a sa part de responsabilité, je veux bien même en prendre une pour moi, l'État doit être un État impartial — c'est l'une des conclusions auxquelles je suis arrivé à la suite de cette longue réflexion à laquelle je me suis livré — dans notre pays.

1. Allusion à l'hiver 1994-1995 durant lequel Jacques Chirac voit certains de ses amis politiques soutenir la candidature d'Édouard Balladur.

ALAIN DUHAMEL

Justement, monsieur Jospin, vous répondez à monsieur Chirac, en particulier sur cette question, parce que vous en avez l'un comme l'autre beaucoup parlé pendant votre campagne, de l'État impartial.

LIONEL JOSPIN

Oui, mais je reviens un instant sur le quinquennat, parce que je voudrais dire que, si je suis élu Président de la République, si les Français me font confiance, le débat aura lieu car je soumettrai cette proposition par référendum¹. On ne peut pas en rester au discours que vous avez repris avec, non pas habileté, mais avec la façon dont on procède dans ce genre de situation et qui consiste à dire : « Je ne suis pas contre un débat ». Mais à chaque fois qu'un Président nouveau arrive, cette question qui est pendante, pour laquelle on a un texte qui existe et qui a été voté dans les mêmes termes par deux assemblées, qui a été proposé il y a maintenant deux décennies, et non pas deux décades, par quelqu'un qui fut votre mentor, en tout cas un homme que vous avez beaucoup connu et respecté, Georges Pompidou.

Moi, je suis le premier à dire : « Si je suis élu par les Français, je proposerai cette réforme car je pense que dans une fonction d'une telle responsabilité que celle de la Présidence de la République, c'est trop long sept ans à mon avis, surtout si ce mandat peut être renouvelable. » En somme je voudrais dire, en badinant bien sûr, mais avec un fond de sérieux, qu'il vaut mieux cinq ans avec Jospin que sept ans avec Jacques Chirac, ce serait bien long...

Donc ce débat aura lieu et les Français y sont favorables ; donc ils seront favorables à cette réforme parce qu'ils savent qu'elle est nécessaire, qu'il faut que la démocratie respire sur un rythme plus régulier.

En ce qui concerne le problème des cumuls, je crois que vous m'avez mal compris ou peut-être me suis-je mal fait comprendre. Je suis parfaitement désireux que les ministres ou les députés gardent des racines locales. D'abord quand on est député, en principe, on s'occupe de sa circonscription. Mais qu'ils puissent

1. Ce qui est effectivement fait en septembre 2000. Le quinquennat est adopté avec le taux d'abstention record de 69 %.

être conseillers généraux ou conseillers municipaux, le temps qu'ils sont ministres, pas d'opposition. Donc ils sont dans l'assemblée départementale ou ils sont dans le conseil municipal.

Mais je pense qu'il faudrait, à l'imitation de toutes les autres démocraties, parce qu'il n'y a qu'en France qu'il y a cette manie du cumul, que le temps où ils sont ministres, par exemple un président de conseil général, qui a des responsabilités énormes maintenant, vous le savez, avec la décentralisation, en particulier dans les plus importants départements, il faut qu'il puisse se consacrer totalement à sa tâche de président de conseil général, et s'il est ministre de la République, il n'est pas ministre à mi-temps, il ne part pas au milieu de la semaine pour aller s'occuper d'autre chose, sinon il ne fait rien de bien, il ne contrôle pas et c'est parce que les politiques ne contrôlent pas, peut-être, qu'il y a un certain nombre de dérives qui se sont produites, d'un certain genre, d'un certain ordre, et donc il faut absolument que, tout en gardant ses racines locales, pour un temps il accepte de ne plus avoir les mêmes responsabilités exécutives. Voilà le sens de ma proposition qui, je pense, maintenant est peut-être plus claire dans l'esprit des Français.

L'État impartial, je souhaiterais, monsieur Chirac, que vous regardiez ce que j'ai fait quand j'ai été ministre de l'Éducation nationale ¹, oui, absolument... Allez-y, puisque vous avez les chiffres. Il ne faut pas simplement dire : « J'ai des chiffres, je pourrais les donner... »

JACQUES CHIRAC

Si vous insistez, je peux vous les donner.

LIONEL JOSPIN

Absolument... Et que vous voyez maintenant : en un an ce sont la moitié des recteurs qui ont été changés et la quasi-totalité des directeurs d'administration centrale dans le ministère de l'Éducation nationale. Moi, j'ai continué à travailler avec les directeurs et avec la plupart des recteurs qui étaient hérités, si j'ose dire, au sens républicain du terme, de monsieur Monory ²,

1. Lionel Jospin occupe ce poste de 1988 à 1992.

2. Ministre de l'Éducation nationale de 1986 à 1988.

et lorsqu'ils sont partis, c'est qu'ils l'ont souhaité ; généralement, ils ont eu un autre poste.

Voilà, pour ce qui me concerne, comment j'ai procédé. Je suis donc favorable à l'État impartial, je suis pour diminuer le nombre des nominations au tour extérieur et je suis pour s'entourer de garanties en ce qui concerne l'impartialité de l'État, dans d'autres domaines aussi que ceux évoqués par monsieur Chirac, par exemple dans le domaine des pantouflages. Je pense qu'une des choses anormales, et qui peut être source de scandales, c'est qu'un certain nombre de fonctionnaires ayant la tutelle de certains secteurs économiques puissent aller ensuite trop aisément dans ces secteurs économiques. C'est aussi quelque chose à quoi il faut veiller à mon avis parce que c'est très important pour l'impartialité de l'État.

Voilà l'essentiel de ce que je voulais dire pour répondre à monsieur Chirac.

JACQUES CHIRAC

Monsieur Jospin, je voudrais d'abord vous dire que j'ai pris tout simplement — je ne tenais pas à sortir des chiffres, mais enfin ils méritent de l'être compte tenu de ce que vous dites — dans le *Journal officiel*. Je m'aperçois que sur vingt-huit recteurs d'académie, vous en avez remercié vingt-sept, qu'au ministère de l'Éducation nationale sur les neuf directeurs vous en avez remplacé six et que deux ont été obligés de démissionner dans les mois suivants ; il en est resté un. Pour ce qui concerne la rue Duthot, c'est-à-dire le ministère de l'Enseignement supérieur, en un an, tous les directeurs ont été changés. Passons sur ces excès...

LIONEL JOSPIN

Ces affirmations sont purement fantaisistes.

JACQUES CHIRAC

Je suis tout à fait certain que demain les journalistes auront à cœur d'examiner les chiffres et de dire qui a raison. En revanche, ce qui est important, c'est de revenir sur cette idée qu'effectivement l'État doit être impartial et ne plus se mêler à tort et à travers, notamment au niveau du Président de la République, des nominations. Et je voudrais vous dire que sur un point je partage totalement votre sentiment : c'est sur le pantouflage des hauts

fonctionnaires dans des secteurs qu'ils ont préalablement contrôlés, et je suis tout à fait convaincu que si tous les dirigeants des banques françaises n'étaient pas sortis de la direction du Trésor, nous aurions eu beaucoup moins de difficultés pour financer l'économie.

Je reviens d'un mot sur ce que vous avez dit sur le quinquennat. Vous dites : « Les Français attendent cette réforme. » Je vais vous dire, monsieur Jospin : je dois être celui qui a parlé avec le plus de Français depuis le plus d'années, partout, de toutes catégories. Je peux vous dire que je n'ai pratiquement jamais rencontré un Français qui me dise : « Il faut raccourcir le septennat. » On m'a parlé de tout : les paysans, les commerçants, les gens qui vivent dans les quartiers difficiles ou plus ou moins à la dérive; personne ne m'a jamais parlé du quinquennat.

Le problème qui se pose aujourd'hui aux Français est un problème de mal vivre, et c'est à cela qu'il faut répondre, et ce n'est pas une réforme institutionnelle qui le fera.

LIONEL JOSPIN

Monsieur Chirac, c'est un argument habile mais peu convaincant, parce que comme nous parlons des problèmes institutionnels et des problèmes politiques, je parle des problèmes institutionnels et des problèmes politiques. L'argument sur le mal vivre relève honnêtement de la démagogie, parce que nous en parlerons quand nous aborderons les problèmes de l'emploi, les problèmes du chômage, les problèmes de l'exclusion, les problèmes des inégalités. Donc si on a une discussion spécifique, je ne pense pas non plus que les paysans que vous avez rencontrés, ou les commerçants, vous aient interrogé sur le cumul des mandats ou les nominations en Conseil des ministres.

JACQUES CHIRAC

Si, souvent.

LIONEL JOSPIN

Alors, je suis sûr qu'ils sont de mon avis, ceux-là; si vous leur parlez du cumul des mandats, cela m'étonnerait qu'ils vous aient dit qu'il fallait les augmenter... Je n'ai pas dit que les Français attendent cette proposition; j'ai dit que lorsqu'on les interroge, lorsqu'on les sonde, ils y sont favorables à une très large majorité. Voilà comment je me suis exprimé. Il ne faut pas sur ce point

déformer ma pensée et laisser entendre que je croirais que les Français, dans la situation concrète de leur vie, n'ont qu'un désir : le raccourcissement du mandat.

Je pense que, si nous voulons réconcilier les Français avec la politique, il faut faire bouger les pratiques de pouvoir. Cela fait partie d'un ensemble et, sur ce point, je crois que les Français peuvent être convaincus et que, d'une certaine façon, ils attendent cela, à condition naturellement que ce pouvoir, conçu autrement, serve les problèmes concrets des Français et l'avenir du pays.

GUILLAUME DURAND

Ces problèmes des Français, on va évidemment y arriver...

JACQUES CHIRAC

J'ai encore une question à poser : cette réforme sur le quinquennat, c'est une réforme constitutionnelle. J'ai cru comprendre, mais peut-être me suis-je trompé, que vous vouliez la faire par voie de référendum. Vous le feriez quand, ce référendum ? Parce que, si vous êtes élu, c'est aussi des institutions mais au sens tout à fait pratique des choses, Président de la République, vous allez dissoudre l'Assemblée, vous n'allez pas garder l'Assemblée telle qu'elle est, naturellement.

LIONEL JOSPIN

Même à vous, cela vous apparaît logique...

JACQUES CHIRAC

Oui, dans ce cas oui ; c'est même fait pour cela, la dissolution, pour régler ce type de problème. Vous allez dissoudre et on va engager une campagne électorale législative. Il y aura des élections législatives. Si l'on examine la situation politique telle que les experts de tous bords l'analysent, il y a tout lieu de penser que nous nous trouverons dans une période de cohabitation.

LIONEL JOSPIN

Je ne le pense pas.

JACQUES CHIRAC

Que vous ne le pensiez pas...

LIONEL JOSPIN

Je vous dis un instant, si vous m'y autorisez, mon raisonnement.

JACQUES CHIRAC

Tout ce que vous voulez.

LIONEL JOSPIN

Ou les Français ne voteront pas pour moi, en tout cas ne m'éliront pas Président de la République, auquel cas cette question n'a pas lieu d'être posée s'ils vous choisissent.

JACQUES CHIRAC

C'est exact.

M JOSPIN

Ou bien les Français me choisiront et m'éliront dimanche prochain Président de la République : à ce moment-là, je pense que, derrière, ils me donneront une majorité, de quoi agir, dans une élection législative monsieur Chirac, je ne peux vous le garantir car dans les deux cas les Français restent maîtres mais c'est la logique même des processus démocratiques.

JACQUES CHIRAC

C'est, je le crains, prendre un peu ses désirs pour des réalités. La France étant ce qu'elle est aujourd'hui, la loi électorale étant ce qu'elle est également — on aurait pu dire un mot de la loi électorale...

ALAIN DUHAMEL

Mais vous pouvez, monsieur Chirac, vous pouvez...

JACQUES CHIRAC

... Il me paraît bien peu probable qu'il y ait une majorité à nouveau socialiste à l'Assemblée nationale. Donc la probabilité...

LIONEL JOSPIN

Je n'ai pas dit socialiste.

JACQUES CHIRAC

Enfin, socialiste et communiste, naturellement.

LIONEL JOSPIN

Les forces de progrès.

JACQUES CHIRAC

Ne dites pas toujours, chaque fois qu'on prononce le mot communiste, forces de progrès, parce que le communisme force de progrès, je trouve que c'est véritablement un peu excessif comme appréciation, mais peu importe.

La probabilité, c'est donc la cohabitation. Cela veut dire quoi, en clair, monsieur Jospin ? Cela veut dire que nous repartons, si vous êtes élu Président, d'abord dans une période d'incertitude, avec les risques sociaux et monétaires que cela comporte, toute la période électorale, en allant faire voter les Français pour les élections législatives ; ils devront voter naturellement pour les élections municipales. C'est un grand débat politique à nouveau, comme s'il n'y avait rien de plus urgent à faire.

D'autre part, nous allons nous trouver de nouveau, vraisemblablement, dans une période de cohabitation, c'est-à-dire une période où le pouvoir sera une fois de plus paralysé. Si c'est ce qu'on offre à la France aujourd'hui pour qu'elle retrouve sa vitalité et qu'elle réponde aux problèmes auxquels elle est confrontée, je crains le pire.

LIONEL JOSPIN

Vous avez le droit de faire ce raisonnement, monsieur Chirac, et vous avez même le droit de peser sur la volonté des Français, ce n'est pas illégitime, mais vous ne pouvez pas exclure le fait que les Français souhaitent m'élire Président de la République.

JACQUES CHIRAC

Je ne l'exclus pas.

LIONEL JOSPIN

Vous avez passé le premier tour, vous-même et monsieur Balladur, à m'ignorer et vous le prenez, non pas vous ce soir jusqu'à maintenant, mais certains de vos lieutenants, monsieur Juppé ¹ et monsieur Séguin ² que j'ai connus parfois mieux inspirés et plus agréables, le prennent maintenant de haut à mon égard. Je peux vous dire que c'est un choix qu'ils peuvent faire ; ils ont déjà créé une surprise au premier tour : ils ont choisi de me mettre en tête. Et s'ils font ce choix, ils le feront en dépit des inconvénients que vous présentez.

1. Ancien ministre du Budget (1986-1988) et des Affaires étrangères (1993-1995) des gouvernements Chirac et Balladur.

2. Philippe Séguin est ministre des Affaires sociales et de l'Emploi de 1986 à 1988, il préside l'Assemblée nationale depuis avril 1993.

En ce qui concerne la monnaie, monsieur Chirac, dans la dernière période, ce n'est pas moi qui ai joué avec la monnaie, ce n'est pas moi qui ai joué avec le franc, honnêtement. S'il y a eu quelques troubles sur les marchés monétaires récemment, cela ne tient pas à des déclarations que j'aurais faites pour ce qui me concerne.

Mais les Français décideront librement; ils l'ont fait en 1981, ils l'ont fait en 1988. C'est vous-même, monsieur Pasqua en réalité et vous-même car vous étiez d'accord avec lui, j'imagine, qui avez décidé de faire les élections municipales maintenant.

Je réponds à votre question, encore que seul le Président de la République élu que je serais a obligation de répondre, mais c'est pour éclairer. Il y aura des élections législatives effectivement dans cette hypothèse, qui se feront vite. Peut-être faudra-t-il les coupler avec les élections municipales, de façon à ce qu'on ne multiplie pas les rendez-vous électoraux pour les Français. Quant au référendum sur la question du quinquennat, il sera fait vite; je veux dire par là qu'il sera fait ou très vite, mais pas avant les élections, ce ne sera pas une élection supplémentaire, ou il sera fait vite ensuite, et cela ne m'empêchera nullement de commencer à régler avec le gouvernement, le Premier ministre que j'aurai nommé et le gouvernement qu'il formera avec moi, les problèmes immédiats, notamment de l'emploi ou autres.

Je crois vous avoir répondu assez clairement.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac, vous lui répondez si vous le désirez, et ensuite Guillaume vous fait passer, l'un comme l'autre, au deuxième grand thème sur les questions sociales et les choix économiques.

JACQUES CHIRAC

Je dirai simplement une chose pour conclure sur ce problème institutionnel. C'est important, et les Français n'ont pas toujours tout à fait conscience de ce que représente la Constitution, mais c'est l'art et la manière de gouverner. Je crois qu'une modification constitutionnelle aujourd'hui serait dangereuse, et je ne la recommande pas. Je crois, en revanche, qu'on doit gouverner les Français avec une beaucoup plus grande proximité, ce qui suppose que ceux qui les représentent, et d'abord le Président de la République, restent à l'affût de tout ce qui vient des Françaises

et des Français qui chaque jour sont confrontés à des difficultés et ne comprennent pas pourquoi on les ignore. Et j'en reviens au vote de protestation dont on parlait tout à l'heure.

Monsieur Jospin, je ne vous ai pas ignoré pendant le premier tour, et encore moins pris de haut, ce qui n'aurait pas été convenable, et ce qui n'était pas dans mon esprit. Simplement, je crois que nous sommes en un temps où, certes, il y aura toujours demain ce que vous appelez une droite et une gauche, mais nous sommes en un temps où ce débat n'est pas vraiment d'actualité car aujourd'hui, que l'on regarde ce que, il faut bien le reconnaître, ont dans la tête beaucoup de gens de droite et ce qu'ont dans la tête, tel qu'ils le manifestent dans leur programme, ceux qui représentent le Parti socialiste, c'est en réalité la continuité des choses, et ce dont on a besoin aujourd'hui, c'est d'un changement. Lorsqu'on est sur le terrain, effectivement, on perçoit bien que les Français veulent un changement. C'est cela que je veux apporter : c'est un véritable changement.

GUILLAUME DURAND

Sur les questions sociales et économiques, on ne va pas vous abreuver de chiffres. Tout le monde connaît le chiffre du chômage en France : 3 300 000 chômeurs, plus 2 millions de gens qui vivent dans des conditions très difficiles, c'est-à-dire plus de 5 millions de Français. Beaucoup de questions concrètes, messieurs, se posent. Beaucoup de gens se demandent comment concrètement, si vous êtes élu l'un ou l'autre Président de la République, vous allez relancer l'embauche, comment concrètement vous allez pouvoir créer ou faire naître des emplois, suivant quel calendrier, avec quels objectifs et avec quels moyens.

C'est monsieur Chirac qui commence, puisque c'est monsieur Jospin qui avait commencé la première partie.

JACQUES CHIRAC

Je pense que s'agissant de la politique de l'emploi, elle a été depuis toujours considérée en réalité comme devant régler un problème qui s'imposait compte tenu de l'évolution de la productivité, des techniques, etc. L'emploi n'a jamais été au cœur des préoccupations des dirigeants et le résultat, c'est que nous sommes dans la situation que nous voyons aujourd'hui.

Comment faire pour changer l'approche, changer les choses et les améliorer ? Je crois qu'il y a d'abord la nécessité dans notre

pays de donner un peu d'oxygène à tous ceux qui innovent, à tous ceux qui investissent, à tous ceux qui travaillent et qui sont un très grand nombre. Nous avons en France 2 400 000 entrepreneurs; ce sont 2 400 000 possibilités de créer des emplois, d'insérer des jeunes, à condition naturellement qu'on ne les paralyse pas, qu'on ne les tire pas en permanence vers le bas.

Il faut donc régler leurs problèmes, leur donner de l'oxygène. Ce qui veut dire leur permettre d'accéder au crédit, ce qui n'est quasiment pas le cas aujourd'hui, et aux fonds propres. Ce qui veut dire diminuer la paperasserie épouvantable, qui s'est considérablement augmentée sous l'impulsion socialiste et qui les paralyse, inutilement généralement. Ce qui veut dire réduire le coût du travail de façon adaptée, nous y reviendrons.

Il faut, ensuite, prendre en considération celles et ceux qui sont au chômage depuis longtemps et qui, par conséquent, exigent une main tendue de la société. Nous y reviendrons peut-être, c'est le sens de la proposition que j'ai faite de ce contrat initiative emploi, qui permet de prendre les gens qui sont dans l'antichambre de l'exclusion, ceux qui sont les chômeurs de longue durée et qui, avec les jeunes, sont naturellement les plus fragiles. Cela suppose naturellement une diminution des charges qui pèsent sur le travail. Le travail est trop rare aujourd'hui pour être surtaxé.

Il faut, troisièmement, imaginer une croissance qui soit beaucoup plus créatrice d'emplois. Cela veut dire développer les services de proximité qui, de surcroît, permettent de renforcer la solidarité dans notre pays qui en a bien besoin. Cela veut dire aménager le temps de travail, nous parlerons peut-être de la durée du travail, je ne suis pas contre la réduction de la durée du travail, mais pas comme vous.

LIONEL JOSPIN

J'ai fait progresser le débat...

JACQUES CHIRAC

Je le dis depuis longtemps... Mais aussi le temps partiel, le temps choisi, etc. C'est le statut des travailleurs indépendants, c'est un certain nombre de choses.

Enfin, c'est mieux soutenir l'activité d'un certain nombre de secteurs qui sont à la liaison entre le social et l'économique. Je

pense en particulier à la politique du logement, mais nous en parlerons, je crois, tout à l'heure.

Enfin, dernier point : c'est une politique d'éducation et de formation. Vous êtes expert en la matière, monsieur Jospin, ayant été ministre d'État chargé notamment de l'Éducation. Nous avons un système qui est devenu complètement inadapté. Il va bien falloir le revoir, de façon à ce que nous n'ayons pas le record d'Europe des jeunes dont la formation est inadaptée à l'emploi.

J'ajoute pour terminer, et c'est mon dernier mot, qu'il faut comprendre, et c'est là où il faut changer les mentalités, qu'en réalité nous sommes installés dans un système que je connais bien, je l'ai créé, celui de l'assurance chômage, celui de l'Agence nationale pour l'emploi, dans un système où l'on indemnise le chômage; on l'accepte et on l'indemnise. Et bien il faut passer dans un autre système, c'est-à-dire un système qui a pour objectif de créer des emplois. Autrement dit, il vaut mieux payer des gens, dépenser de l'argent pour que les gens travaillent, que d'en dépenser généralement plus, et c'est ce qu'on fait, pour qu'ils soient au chômage et qu'on les indemnise. Voilà l'approche.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Jospin.

LIONEL JOSPIN

Simplement d'un mot parce que je n'avais pas conclu tout à l'heure sur l'autre thème. J'ai mal compris la logique qui conduisait Jacques Chirac à dire qu'il était pour le changement alors que, sur les problèmes dont nous avons débattu, le premier thème, c'est moi qui proposais de changer — on l'a vu concrètement — une série de choses et lui qui proposait de garder les choses à l'identique.

Mais pour ce qui concerne ce deuxième thème que nous venons d'aborder...

ALAIN DUHAMEL

Et donc pour commencer, le chômage.

LIONEL JOSPIN

Et donc pour commencer, les problèmes économiques, sociaux et, en particulier, le chômage. Je reconnais, pour moi-même et pour l'action qui a été menée, que le chômage a

progressé à la fois sous la droite et sous la gauche et que notre performance, à nous, ne peut pas être tenue comme satisfaisante. Je le dis, je le reconnais très clairement.

Nous avons redressé l'économie, c'est vrai. Nous avons l'inflation à 15 % quand nous sommes arrivés en 1981, il n'y a plus d'inflation. Nous avons redressé le commerce extérieur. Nous avons redressé les comptes des entreprises. Nous avons fait toute une série de choses positives : moderniser l'appareil de production du pays, mais le chômage est, pour nous comme pour d'autres pays européens, une croix et une difficulté.

Justement, dans la mesure où les grands équilibres économiques sont restaurés, à part les problèmes budgétaires, les problèmes d'endettement — on en discutera si c'est nécessaire — mais, pour le reste, dans la mesure où l'économie est plus efficace — les entreprises ont restauré notamment leurs marges et leurs capacités — dans la mesure où la croissance est de retour, la croissance mondiale naturellement, mais qui a aussi son effet en France, je pense que nous devons désormais nous consacrer de façon prioritaire — et ce sont mes choix — à une lutte économique contre le chômage. Pas simplement un traitement social du chômage mais une lutte économique contre le chômage.

Moi, je propose de le faire à travers toute une série de mesures, c'est-à-dire, au fond, d'attaquer ce feu qui emporte des vies et des équilibres sociaux de plusieurs côtés à la fois, de différents côtés. De le faire en jouant sur la croissance, parce qu'elle est là, mais il est nécessaire de la soutenir davantage sur le plan intérieur.

Monsieur Balladur et son gouvernement ont fait une erreur de diagnostic en transférant des sommes vers les entreprises, c'est-à-dire vers l'offre alors que c'était la demande qui manquait, la consommation intérieure. Et, de ce point de vue, si, par une augmentation maîtrisée des salaires et, là, le social rejoint l'économique, nous donnons un léger surcroît de croissance, nous avons un premier impact par la croissance.

Deuxième façon d'agir, c'est la diminution de la durée du travail. Je propose, là, une réduction de la durée légale du travail dans deux ans, en 1997, à 37 heures. Le cap étant fixé par l'État, les pouvoirs publics donnant la direction et les acteurs sociaux,

patronat, syndicats, étant chargés de négocier dans l'intervalle au niveau national, au niveau des branches, au niveau des entreprises.

Une impulsion politique, une volonté politique et, en même temps, un espace donné à la libre négociation, au contrat entre les acteurs de la vie économique et sociale.

D'autre part, je propose un abaissement des charges sur les bas salaires à travers l'allègement de la cotisation employeur parce que c'est essentiellement sur le terrain du travail non qualifié que les problèmes existent. Et de grands économistes, de couleurs politiques diverses, autour d'un homme aussi respecté que monsieur Malinvaud, ont préconisé cette approche depuis longtemps. Je la propose.

Enfin, parmi les mesures que je propose, quatre grands programmes volontaristes là encore, impulsés par l'État mais trouvant leurs relais dans les collectivités locales, naturellement dans les entreprises, pour une grande politique du logement et du logement social, de lutte contre l'habitat dégradé, de création d'emplois de proximité, d'emplois dans le domaine de l'environnement et des emplois dans le domaine de l'humanitaire.

Tout cela a été chiffré par des experts indépendants et cela peut représenter plus de 600 000 emplois créés par an, c'est-à-dire, comme il y a des classes plus nombreuses qui viennent sur le marché du travail, et des gens qui, lorsqu'il y a un appel d'offres en termes d'emploi, ne travaillaient pas et veulent travailler, cela veut dire moins 300 000 chômeurs par an pendant cinq ans. C'est-à-dire une vraie politique volontariste qui s'appuie en plus, en Europe, sur la reprise des idées de Jacques Delors, dans son *Livre blanc*, à savoir les grands travaux à l'échelle européenne. C'est-à-dire une politique de croissance à l'échelle européenne.

Quand j'écoute Jacques Chirac, je n'entends que des généralités sur le système d'éducation qui serait inadapté — je suis prêt à ce qu'on parle d'éducation — des généralités sur moins de contrôle, il faut être moins bureaucratique, moins tatillon, mais ce ne sont pas des mesures précises.

Il y a une mesure précise effectivement et c'est la seule qui, finalement, fait le plan emploi de Jacques Chirac et, à mon avis, souligne son insuffisance, c'est le contrat initiative emploi. Je ne

suis pas en désaccord avec cette mesure, d'autant moins en désaccord qu'elle est une reprise du contrat de retour à l'emploi qui avait été créé par Martine Aubry ¹, dont a été supprimée la prime qui était rattachée par le gouvernement Édouard Balladur, c'est-à-dire un gouvernement que vous avez soutenu. Mais ce que je voudrais dire à propos de cette mesure que, d'ailleurs, monsieur Chirac a présentée honnêtement, il a dit : « C'est essentiellement pour les chômeurs de longue durée. » C'est vrai !

C'est bien, puisque nous avons fait un programme de lutte contre le chômage de longue durée qui met les gens dans la situation la plus difficile, à l'époque de Pierre Bérégofoy. Simple-ment, le problème, c'est que cela ne créera pas beaucoup d'emplois. Cela ne créera pas beaucoup d'emplois parce que les entrepreneurs feront un effet de substitution, c'est-à-dire qu'ils remplaceront un travailleur qu'ils auraient pu embaucher, au chômage depuis moins de temps, par un chômeur de longue durée. C'est peu créateur d'emplois et cela risque d'être coûteux.

Je crois qu'il y a une différence d'ampleur et d'ambition entre nos deux approches du problème de la lutte contre le chômage.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac et monsieur Jospin, vous avez, l'un comme l'autre, exposé les principes de vos objectifs dans ce domaine qui est évidemment au cœur du débat de ce soir. Peut-être maintenant pouvez-vous préciser les mesures auxquelles vous pensiez et ce que vous pensez de celles de votre adversaire ou de votre compétiteur ?

JACQUES CHIRAC

D'un mot d'abord, monsieur Jospin, vous articulez votre projet sous quatre rubriques et vous faites une observation sur le mien.

Vous dites : « Il faut améliorer la croissance », bravo ! C'est tout à fait mon sentiment. Seulement qu'est-ce que j'observe ? C'est que vous commencez par créer ou augmenter des impôts sur les entreprises, c'est-à-dire que, une fois de plus, vous allez les tirer vers le bas. Vous voulez augmenter l'impôt sur les sociétés, vous voulez créer une écotaxe, c'est-à-dire la taxe sur la

1. Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle de 1991 à 1993.

pollution, et vous voulez créer un troisième impôt — je ne me souviens plus duquel — ce n'est pas comme cela, mon-sieur Jospin, que vous arriverez à redonner à ces 2 700 000 entrepreneurs qui sont les forces vives de notre pays, qui peuvent lui redonner son esprit de conquête, qui peuvent innover, investir, embaucher, ce n'est pas comme cela que vous leur permettrez de le faire.

Le problème des socialistes, du pouvoir socialiste, c'est que votre réaction spontanée consiste à dire : « On va répartir ce qui existe. On va répartir la pénurie. » Mais, moi, ce n'est pas du tout ça que je veux faire. Ce que je veux, c'est créer une dynamique qui permette de faire davantage de richesses et donc d'emplois.

Vous me dites : « Cela permettra notamment à la consommation intérieure d'augmenter. » Ceci est une chose que j'ai bien observée et que je dénonce depuis longtemps. Que s'est-il passé depuis dix ans ? Il s'est passé la chose suivante : la part des salaires dans la richesse nationale est tombée à 63 %, c'est-à-dire qu'elle a diminué en gros de dix points. Vous le savez bien...

LIONEL JOSPIN

... Bien sûr ! C'est d'ailleurs ce qui justifie que je rétablisse en direction des sociétés. Je ne charge pas la barque, je rééquilibre.

JACQUES CHIRAC

Ce n'est pas le problème.

LIONEL JOSPIN

Je réponds à votre préoccupation.

JACQUES CHIRAC

Ce n'est pas le problème, monsieur Jospin.

Que s'est-il passé ? Essentiellement, d'ailleurs, sous l'impulsion de gouvernements socialistes, les salariés ont eu moins, de moins en moins, ce qui fait que naturellement les entreprises ont eu plus. Mais comme les salariés avaient moins, la consommation n'a pas augmenté et, comme elle n'augmentait pas, les entreprises n'étaient pas incitées à investir. Le résultat, c'est qu'elles ont placé leur argent et que les placements financiers sont devenus la règle normale. C'est ainsi que vous avez créé une économie de spéculation qui s'est substituée à l'économie réelle, c'est-à-dire une économie de travail et d'investissement.

Là, pour le coup, tous les experts sont d'accord. Il faut, effectivement, rétablir cette situation et, pour cela, il faut donner aux entreprises les chances d'innover, d'investir, d'embaucher. Et donc il faut les libérer d'un certain nombre de contraintes.

Un petit entrepreneur aujourd'hui est incapable de constituer ses fonds propres. Il lui est impossible d'obtenir un crédit. Et quand il l'obtient de la part de banques qui sont devenues de simples prêteurs sur gages et non plus des partenaires économiques, il le paie deux points de plus que la grande entreprise. Il ne faut pas s'étonner si le seul moteur de création d'emplois que sont les petites et moyennes entreprises est aujourd'hui grippé. Si vous ajoutez à cela toute la paperasserie qu'on leur impose et que vous voulez de surcroît augmenter les impôts qui pèsent sur eux, alors, je vous le dis : ce n'est pas un problème de consommation, c'est l'ensemble de la paralysie, du découragement qui va continuer de se développer dans ces forces vives.

Ensuite, la durée du travail. Les 39 heures ¹ n'ont pratiquement créé aucun emploi...

LIONEL JOSPIN

150 000.

JACQUES CHIRAC

Non.

LIONEL JOSPIN

Étude de la Banque de France.

JACQUES CHIRAC

Non, c'est tout à fait contesté par la plupart des experts...

LIONEL JOSPIN

... Reprise par un de vos amis.

JACQUES CHIRAC

On a dit : 30 000. Je ne suis même pas sûr que ce soit vrai.

Je vais vous dire une chose : les 37 heures ne créeront pas d'emplois, sauf dans la Fonction publique. Dans la Fonction publique, cela va créer des emplois, c'est vrai ! Environ 230 000.

1. Le 13 janvier 1982, une ordonnance du gouvernement Mauroy fait passer la durée légale hebdomadaire de 40 à 39 heures sans perte de salaire et instaure la cinquième semaine de congés payés.

Ce qui représente une charge supplémentaire, que vous aviez d'ailleurs oublié de mettre dans le chiffrage de votre programme, de 50 milliards de francs de plus au budget de l'État pour payer des fonctionnaires supplémentaires. Ça, c'est vrai.

Mais, dans l'économie, il y a des marges, aujourd'hui, de productivité dans toutes les entreprises, petites, moyennes et grandes, qui sont supérieures à deux heures de réduction de travail. Si bien que le travail diminuera de deux heures, c'est vrai, mais on n'embauchera pas pour autant un travailleur supplémentaire.

Troisièmement, vous dites : « On va baisser les charges sur les salaires. » Et la façon dont vous le proposez est tout à fait étonnante puisque cela consiste à supprimer, si j'ai bien compris, par le biais d'une franchise de 5 000 francs, les cotisations sociales employeur sur les bas salaires, c'est-à-dire sur le SMIC puisque la marge est de 5 000 francs. Mais comme vous voulez que la chose soit équilibrée, cela veut dire que vous augmentez à due concurrence — et madame Aubry a précisé que ce serait au niveau de 14 000 francs bruts, c'est-à-dire en gros 11 200 francs nets — les charges pesant sur le personnel d'encadrement, c'est-à-dire sur les salaires un peu plus hauts.

Quelle est la conséquence de cette disposition, monsieur Jospin ? Là encore, de tirer tout le monde vers le bas. 11 200 ou 11 300 francs en net, c'est le contremaître en milieu de carrière, c'est l'agent de maîtrise, ce sont tous ces gens qui font progresser l'économie. Vous allez rendre naturellement à la fois leur recrutement mais également leur augmentation de salaire beaucoup plus difficiles.

Et les jeunes ? Nous avons un système qui crée de plus en plus de jeunes de formation, sortis des IUT ou de l'Université, bac + 4, bac + 5 et, malheureusement, nous n'avons pas...

LIONEL JOSPIN

... Sans SMIC Jeunes ¹, donc ?

1. Le terme vient d'un projet d'Édouard Balladur qui voulait encourager les entreprises à embaucher des jeunes en les payant moins que le SMIC et qui avait dû être retiré sous la pression de la rue.

JACQUES CHIRAC

J'ai toujours été contre le SMIC Jeunes.

LIONEL JOSPIN

Ah!

JACQUES CHIRAC

Oui, toujours.

LIONEL JOSPIN

C'était pourtant dans la loi Giraud ¹.

JACQUES CHIRAC

Non. Enfin, j'ai toujours été contre...

LIONEL JOSPIN

... Même quand vous avez voté pour le plan Giraud à l'Assemblée nationale dans lequel...

JACQUES CHIRAC

... Ce n'était pas dans la loi Giraud...

LIONEL JOSPIN

... Absolument. Je demande qu'on vérifie.

JACQUES CHIRAC

C'était une disposition, monsieur Jospin, qui a été prise par voie réglementaire et qui, d'ailleurs, a été retirée par le gouvernement et à laquelle j'étais hostile. Je peux vous dire qu'un certain nombre d'hommes politiques y étaient hostiles et que c'est, là, un incident dû au mauvais fonctionnement de l'administration ou de la technostucture, peu importe!

J'en reviens à tous ces jeunes. On va en former bientôt 250 000 par an, bac + 4 et bac + 5. On a 80 000 emplois à leur donner à ce niveau-là. On est en train de créer une vraie difficulté supplémentaire et c'est le moment que vous choisissez pour rendre leur embauche dans les entreprises plus difficile puisque l'employeur sera obligé de payer des cotisations supplémentaires. C'est tout à fait déraisonnable.

Enfin, vous dites : « On va faire des grands programmes volontaristes, des emplois de proximité, d'environnement, etc. »; moi aussi, je le dis, avec cette différence — on en parlera peut-

1. Michel Giraud, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle de 1993 à 1995.

être — que, moi, je dis comment on va les faire. Comme je dis comment on va les faire, permettez-moi de vous poser la question : comment allez-vous créer, vous, ces emplois de proximité, d'environnement, humanitaires, etc. ?

Enfin, vous dites que mon contrat initiative emploi, c'est ce qu'avait imaginé madame Aubry, pas du tout ! Madame Aubry avait imaginé un contrat qui s'appelait le contrat de retour à l'emploi...

LIONEL JOSPIN

... C'est ainsi que je l'ai appelé.

JACQUES CHIRAC

Qui était un contrat de six mois, temporaire, qui n'était pas un véritable contrat de travail. Le contrat initiative emploi est un contrat à durée indéterminée ou au minimum un contrat de deux ans. C'est un vrai contrat de travail.

GUILLAUME DURAND

Avant que l'on aborde les questions salariales, les pensions, les retraites, les questions agricoles, la réponse de Lionel Jospin. Et Alain reviendra directement sur les salaires, question qui intéresse, ô combien ! les Français.

LIONEL JOSPIN

Répondons à Jacques Chirac sur les points qu'il a évoqués parce que je crois qu'il est normal de ne laisser aucune question dans l'obscurité et puis je crois qu'il est normal aussi de répondre aux interpellations, aux remarques qui sont faites. C'est la nature de ce débat.

ALAIN DUHAMEL

Oui, oui, vous êtes là pour ça. Pour vous répondre et pour clarifier. Alors, allez-y !

LIONEL JOSPIN

PME-PMI : les PME et PMI en France créent plus de la moitié des emplois, donc c'est un secteur extrêmement important. Il y en a beaucoup dans la région où je suis élu ¹, très dynamiques, et vous pensez bien que je m'en préoccupe. Je m'en

1. Lionel Jospin est jusqu'en 1993 député de Haute-Garonne, battu aux élections législatives de la même année, il reste néanmoins conseiller général.

préoccupe tellement que, alors que, vous, vous préconisez — et c'est votre droit — un allègement sur l'ensemble des droits de succession, moi, je propose simplement qu'on le fasse pour la transmission, en direction des petites et moyennes entreprises, de la succession parce qu'on sait que c'est une cause de mortalité des entreprises, sans raison économique. Et je le fais en ciblant particulièrement les PMI et les PME.

JACQUES CHIRAC

Monsieur Lionel Jospin, permettez-moi de vous dire que je n'ai jamais rien dit d'autre.

LIONEL JOSPIN

Les grosses successions ne vous font pas peur.

JACQUES CHIRAC

Je n'ai jamais parlé de cela.

LIONEL JOSPIN

Vous avez parlé de l'ensemble des successions, me semble-t-il.

JACQUES CHIRAC

Vous avez aujourd'hui, en gros, 80 000 emplois qui sont détruits par l'impôt sur les successions compte tenu du niveau auquel, pour des raisons idéologiques...

LIONEL JOSPIN

... Nous disons la même chose, là, Jacques Chirac.

JACQUES CHIRAC

... Les socialistes l'ont porté. 80 000 emplois, cela fait en gros 12 milliards par an de poids pour la société.

LIONEL JOSPIN

Sur ce point, nous disons la même chose. Je parlais des autres successions, les grosses successions que vous proposez d'alléger aussi.

En ce qui concerne les crédits, par exemple, je suis favorable à ce qu'on revienne à une certaine sélectivité du crédit et qu'on aide particulièrement les PMI et les PME.

JACQUES CHIRAC

Et comment ?

LIONEL JOSPIN

Je l'ai dit : « par la sélectivité du crédit ».

JACQUES CHIRAC

Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ?

LIONEL JOSPIN

Cela veut dire : des crédits moins chers pour certains types d'entreprises.

JACQUES CHIRAC

Donc, une bonification d'intérêt.

LIONEL JOSPIN

Par exemple, oui.

JACQUES CHIRAC

À la charge de l'État ?

LIONEL JOSPIN

Vous avez tout à l'heure regretté qu'il y ait une différence de deux points entre le taux du crédit pour les petites entreprises et pour les grandes entreprises. J'essaie d'y répondre. Si cela ne vous convient pas, je le regrette ! Et je continue d'essayer de vous répondre par ailleurs.

En ce qui concerne la diminution de la durée du travail, vous avez dit, vous-même, ce qui fonde mon raisonnement : « Il y a des marges de productivité, des progrès de productivité, chaque année, qui se produisent dans les entreprises », mais c'est justement cela, Jacques Chirac, qui justifie une démarche de diminution de la durée du travail.

Sur un siècle, pour prendre les choses dans l'évolution humaine, c'est tout de même important, la durée du travail a diminué de moitié sans que les salaires baissent pendant cette période, d'ailleurs, au contraire, ils ont considérablement cru.

Évidemment, à court terme, sur deux ou trois ans, les problèmes se posent avec plus de prudence sur le terrain des conséquences économiques. Mais ce que je veux dire, c'est que je ne propose pas de partager la pénurie, contrairement à ce que vous dites, je propose de partager la croissance, les fruits de la croissance. C'est tout à fait différent. Je suis pour une vision dynamique de la société, simplement qu'est-ce que je constate ? Je constate que le progrès technique aidant, la productivité progressant, la tendance à réduire le nombre des travailleurs dans la production est une tendance lourde, dominante de nos entreprises. En plus, un certain nombre de chefs d'entreprise ne font pas

assez attention, à mon sens, et ils utilisent la variable du licenciement un peu trop comme un outil de gestion.

On avait encore dans un journal, aujourd'hui, des annonces de licenciements dans un certain nombre d'entreprises, y compris parfois des entreprises qui font des bénéfiques ou qui ont de bons carnets de commandes. Cela, il faudra le changer et il faudra qu'une impulsion politique notamment y veille.

Parce qu'il y a ce progrès de productivité, si on ne répond pas à cette question, c'est-à-dire si on ne diminue pas progressivement la durée du travail, comme les Allemands viennent de le faire tout simplement dans la métallurgie, en allant plus vite que nous, ils proposent 35 heures en octobre pour toute la métallurgie, accord entre les patrons et les syndicats — ils sont tout de même réalistes en Allemagne — et ils le proposent sans diminution de salaire mais avec, au contraire, une progression de salaire modérée, d'ailleurs, pendant deux ans.

Cette démarche est décisive. Elle est créatrice d'emplois. Ces créations d'emplois ont été chiffrées à 400 000 sur deux ans, 200 000 par an. Donc, c'est une démarche que vous allez découvrir. D'ailleurs, vous avez dit que vous n'y étiez pas hostile mais alors je ne sais pas comment vous le traduisez. Si c'est le temps partiel, cela ne suffit pas. Et puis on sait très bien que le temps partiel, c'est fait pour les femmes uniquement, donc c'est une autre approche des problèmes. Moi, je souhaite qu'elles puissent le choisir librement. Mais on parlera peut-être des problèmes des hommes et des femmes au travail un peu plus tard.

Je crois que vous ne comprenez pas les processus qui sont à l'œuvre dans la société actuelle, ni technologiquement, ni socialement en quelque sorte et qu'il faut, au contraire, que ce mouvement de diminution de la durée du travail, maîtrisé, négocié pour tenir compte des circonstances économiques, soit une des armes que nous utilisons. Pas toutes les armes mais une des armes.

L'allègement des charges puisque vous avez dit quelque chose sur ce point. Je pense, contrairement à vous, qu'un allègement d'environ 600 francs, parce que c'est cela que ça produit au niveau d'un salaire proche du SMIC, c'est-à-dire une diminution de 10 % à peu près de charge salariale, c'est une incitation forte

pour les employeurs à embaucher des travailleurs sans qualification.

Vous savez très bien, monsieur Chirac, que nous avons un problème majeur avec les travailleurs à faible qualification et qu'il faut donc trouver des moyens d'inciter les entrepreneurs à les embaucher. Comme on ne peut pas les forcer, il faut bien utiliser une incitation financière.

Par contre, si vous prenez un salaire à 20 000 francs, par exemple — parce que cela jouera à partir de 15 000 francs en réalité — ce renversement c'est donc des cotisations plus lourdes pour les autres salariés — ce n'est pas le salarié qui les paie, c'est le patron, c'est le chef d'entreprise — qu'est-ce que cela représente 600 francs pour un salaire à 20 000 francs ? Cela représente 1,4 %. C'est-à-dire que c'est marginal compte tenu de la nature de ces emplois parce que ce sont des emplois qualifiés, vous l'avez dit vous-même, d'encadrement ou de jeunes ingénieurs ou de techniciens déjà suffisamment avancés, et donc les entreprises en ont besoin. Ce n'est pas une charge plus grande de 1,4 % qui va les faire hésiter.

Je crois, en réalité, que le choix que je fais, que nous faisons, est un choix intelligent.

Quant à mes quatre grands programmes, si vous le voulez, je peux vous expliquer pour l'un d'entre eux comment on fait, mais en tout cas disons qu'ils sont financés. Car j'ai prévu, dans mon financement, 35 milliards pour ces quatre grands programmes de créations d'emplois.

ALAIN DUHAMEL

Nous aurons l'occasion d'y revenir à propos du logement social pour l'un d'entre eux.

Monsieur Chirac, si vous êtes d'accord, vous répondez en substance à monsieur Jospin si vous avez le désir de répondre sur tel ou tel point. Et peut-être pouvez-vous enchaîner sur la question de ce qu'il est possible de faire en matière de salaires et de pensions compatible avec votre démarche ? Ensuite, monsieur Jospin vous répondra à son tour.

JACQUES CHIRAC

Je n'ai pas été, cela n'étonnera pas, convaincu par monsieur Jospin. D'abord, lorsque je vous disais : « Quand on passe de 39 à 37 heures » et que je disais « qu'il y avait dans les entreprises des marges de productivité inemployées », je ne parlais pas des

gains de productivité. Pour l'ensemble, pour presque toutes les entreprises, cette démarche ne produira pas en réalité d'emplois mais, en revanche, elle coûtera cher. Elle coûtera cher, je l'ai dit, à l'État, par la Fonction publique, 50 milliards. Et elle coûtera cher aussi à l'ensemble des petites et moyennes entreprises, celles qu'il faudrait encourager. C'est pourquoi cela m'inquiète beaucoup. Car quand vous ajoutez à cela les impôts — vous voulez créer l'augmentation de l'impôt sur les sociétés, les taxes écologiques —, cela a pour résultat, une fois encore, de tirer tout vers le bas.

Deuxièmement, vous parlez de l'Allemagne et de la sidérurgie — je connais très bien ce problème — mais ce n'est pas du tout transposable. Ce n'est pas transposable parce qu'il s'agit, d'une part, d'un secteur en déclin et, d'autre part, d'un secteur à hauts gains de productivité...

LIONEL JOSPIN

... C'est la métallurgie, monsieur Chirac. Ce n'est pas la sidérurgie, c'est la métallurgie.

JACQUES CHIRAC

Oui, à hauts gains de productivité, à très hauts gains de productivité et donc un secteur tout à fait particulier où une telle mesure peut effectivement être utilisée.

J'ai dit bien souvent que s'il fallait l'aménagement du temps choisi, du temps partiel, et que c'était un grand élément de la négociation, il y avait, en ce qui concerne la réduction du temps de travail, la possibilité et même une incitation à le faire chaque fois que c'est possible. Ce que je veux éviter, c'est la norme nationale, la loi, l'obligation.

Et, enfin, permettez-moi de vous dire que 600 francs, j'ai calculé le chiffre, cela fait 559, mais peu importe! 600 francs de moins, ce n'est pas un encouragement, cela n'a pas d'effet d'emploi, cela est un effet d'aubaine. C'est un avantage donné aux entreprises. Mais toutes les études montrent qu'en dessous d'au moins 1 000 à 1 500 francs, il n'y a pas d'incitation à créer un emploi.

En revanche, vous allez pour des gens, c'est-à-dire en gros 40 % des salariés, je dirais le personnel d'encadrement au sens le plus large et le plus modeste du terme, celui qui est à 14 000-15 000 francs — madame Aubry avait dit : 14 000 francs bruts,

c'est-à-dire 11 500 francs nets, c'est-à-dire 40 % des travailleurs français — créer une charge supplémentaire et donc une dissuasion pour les embauches. Tout cela me paraît, comme toujours, parcimonieux et dangereux.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac, en ce qui concerne les salaires, qu'est-il possible de faire et compatible avec votre système, en matière de salaires et de pensions ?

JACQUES CHIRAC

En ce qui concerne les salaires et contre l'avis d'un certain nombre des conseillers éminents de monsieur Jospin, comme monsieur Minc ¹, monsieur Delors aussi, d'ailleurs, si j'en crois ses dernières déclarations...

LIONEL JOSPIN

... Monsieur Minc a été plus longtemps conseiller de monsieur Balladur qui est plus proche de vous, encore qu'on ne sait pas très bien!... Il a annoncé qu'il votait pour moi. Il est libre comme citoyen.

JACQUES CHIRAC

Oh, certes!

LIONEL JOSPIN

Mais il n'est pas du tout mon conseiller.

JACQUES CHIRAC

Je vous le laisse.

ALAIN DUHAMEL

En ce qui concerne les salaires, les pensions et les retraites ?

JACQUES CHIRAC

En ce qui concerne les salaires, d'abord il y a nécessité de les augmenter dans le principe. J'ai expliqué tout à l'heure le phénomène qui, sous les deux septennats socialistes, il faut bien le dire, avait réduit la part des salaires dans la richesse nationale et tout ce que cela avait provoqué comme perturbation. Il faut donc les augmenter. Il y a deux raisons de le faire :

— la première, naturellement, c'est la croissance. Il est normal que la croissance aille, pour une part, aux entreprises, notam-

1. Alain Minc, économiste, se revendique du courant libéral de la gauche.

ment pour l'investissement, pour une part, aux salaires, pour une part, aux retraites ;

— la deuxième raison de les augmenter, c'est que je propose de façon plus systématique un transfert à l'État, à l'impôt, à la solidarité des dépenses sociales de solidarité. Mais ce transfert que je propose et qui va diminuer les charges patronales de façon plus large que ce que vous proposez, vous, doit être évidemment compensé — je l'ai toujours dit —, pour une part, par une augmentation du salaire.

Il y a donc deux raisons techniques d'augmentation des salaires. Voilà pourquoi je suis favorable à cette augmentation.

LIONEL JOSPIN

Puis-je vous demander quels impôts? Parce qu'on n'a entendu jusqu'ici que vos lieutenants. Quels impôts en définitive augmentez-vous? Parce que, dans un premier temps, vous avez dit que vous vouliez diminuer le salaire indirect, ce qui comporte les charges sociales, celles-ci servant au financement de la protection sociale, et vous avez dit, pendant un temps, que ce financement de la protection sociale ne posait pas de problème, qu'il n'y avait pas besoin de maîtriser les dépenses de santé, qu'il n'y avait pas besoin de ressources supplémentaires. Et puis vous avez bougé, semble-t-il, dans le cours de la campagne et vous avez laissé évoquer deux hypothèses différentes en ce qui concerne l'augmentation d'impôts, parlant soit de CSG ¹, soit de TVA. À quel choix vous arrêtez-vous?

JACQUES CHIRAC

Je crois que vous m'avez mal entendu ou mal compris.

LIONEL JOSPIN

C'est possible parce que nous étions tous les deux sur le terrain...

JACQUES CHIRAC

... Voilà.

1. La contribution sociale généralisée est une taxe directe mise en œuvre en 1991 par le gouvernement de Michel Rocard prélevée sur la plupart des revenus (salaires, traitements, etc.) afin d'aider au financement des organismes de la Sécurité sociale.

LIONEL JOSPIN

Et nous ne nous entendions pas toujours au moment où nous parlions. Alors, précisez simplement les choses.

JACQUES CHIRAC

Nous avons d'abord un problème qui est celui de l'endettement. Il faut le régler parce que cela nous coûte très cher chaque année. Pour cela, il faut poursuivre les privatisations — j'observe que, comme vous refusez de les poursuivre et que vous restez dans la politique du « ni ni », vous vous privez de 50 milliards par an de privatisations — il faut donc poursuivre les privatisations et affecter leurs produits au désendettement.

Deuxièmement, il y a tout ce qui touche les déficits actuels et qui doit être résorbé, les déficits budgétaires qui doivent être résorbés. Je propose, pour ma part, que, chaque année, on établisse le budget en dépenses sur la base des recettes de l'année précédente, à fiscalité constante naturellement, et que, par conséquent, le bénéfice pour l'État de la croissance en terme fiscal soit affecté à la réduction des déficits.

Troisièmement, il y a les dépenses sociales et le trou important de la Sécurité sociale.

LIONEL JOSPIN

Très important, effectivement.

JACQUES CHIRAC

120 milliards environ.

LIONEL JOSPIN

Creusé par le gouvernement actuel. Creusé à un rythme beaucoup plus rapide que celui que nous avons fait sur cinq ans. C'est tout ce que je veux dire. Mais nous avons connu aussi des problèmes d'équilibre mais pas avec cette ampleur.

ALAIN DUHAMEL

Si vous êtes d'accord, l'un et l'autre, en ce qui concerne le financement de la protection sociale, on en reparlera dans le troisième thème, c'est-à-dire très vite maintenant compte tenu du temps de parole.

JACQUES CHIRAC

Monsieur Jospin, lorsque vous avez quitté le gouvernement en 1993, le déficit de la Sécurité sociale...

LIONEL JOSPIN

Je l'ai quitté en 1992, personnellement.

JACQUES CHIRAC

Oui, mais enfin vous assumez, je suppose, jusqu'en 1993. Le déficit était de plus de 100 milliards. Mais enfin il est de 120 milliards. Bien.

LIONEL JOSPIN

100 milliards de dettes ayant été transférés sur le budget de l'État...

JACQUES CHIRAC

... C'est vrai. Eh bien on sera obligés de faire la même chose. À mon avis, si on ne fait pas une reprise de dettes, on ne s'en sortira pas sur le plan de l'équilibre de la Sécurité sociale.

LIONEL JOSPIN

Cela ne va pas alléger la dette.

JACQUES CHIRAC

Faut-il, par ailleurs, qu'il y ait provisoirement création d'un impôt nouveau? Je ne suis pas en mesure de le dire. Mais si tel devait être le cas, compte tenu des déséquilibres, puisque vous me posez la question : TVA ou CSG? Je serais plutôt *a priori* favorable à la TVA, provisoire.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Jospin, vous avez, là, pour le coup, un peu de temps de parole d'avance ou de retard, comme on veut. Nous aimerions bien que vous répondiez notamment aussi en ce qui concerne la fiscalité, bien sûr, mais également les salaires, les pensions, les retraites. Sujets auxquels les Français qui nous écoutent sont certainement, eux aussi, très attentifs, et sur lesquels il sera intéressant de vous entendre.

LIONEL JOSPIN

Effectivement, je n'ai pas l'intention de poursuivre le programme de privatisations conduit par monsieur Balladur et monsieur Chirac, comme d'ailleurs un programme avait été conduit entre 1986 et 1988. J'ai l'intention au contraire — je le dis très nettement devant tous ceux qui nous entendent — de préserver les services publics français et je dirais même non seulement de les préserver à l'échelle nationale mais de les préserver contre certaines offensives de la Communauté économique européenne ou de l'Union européenne.

Il y a une conception du service public à la française que nous avons héritée finalement de l'après-guerre et d'une certaine

conception de l'après-guerre où il y avait le général de Gaulle, c'est vrai, mais aussi autour de lui les partis de gauche et, personnellement, j'y suis profondément attaché ¹.

Pour les Français, cela signifie « égalité des chances » devant la maladie, devant les loisirs, devant la santé, devant le sport, devant la culture, devant l'éducation. Et, pour la France, cela signifie « prise en compte de l'intérêt général à côté des intérêts particuliers ».

Je le dis très clairement et, sur ce point, il y a — je l'avais dit au début de ce débat — des conceptions, des philosophies qui sont différentes. Je préserverai les services publics français et je veillerai à ce qu'ils soient présents dans les zones urbaines là où ils ne le sont pas assez. Je veillerai aussi à ce qu'ils soient présents ou même parfois qu'on les réimplante dans un certain nombre de zones rurales. Donc, ma conception est différente.

JACQUES CHIRAC

Permettez, monsieur Jospin, juste un mot pour vous dire que je partage entièrement votre sentiment. Nous n'avons pas sur ce point une conception différente. Je n'ai jamais imaginé qu'on allait privatiser La Poste, je suis aussi pour la préservation des services publics, notamment vis-à-vis de quelques...

LIONEL JOSPIN

... Vous êtes tout de même pour la privatisation de l'Aérospatiale.

JACQUES CHIRAC

Cela n'a rien à voir avec un service public.

LIONEL JOSPIN

Enfin, c'est une entreprise publique.

JACQUES CHIRAC

Mais cela n'a rien à voir.

LIONEL JOSPIN

Précisons-le, c'est une entreprise publique. Alors, je dis : « service public et entreprises publiques ».

1. De 1944 à 1946, Charles de Gaulle dirige des gouvernements à participation communiste. En matière économique, il impulse une politique de nationalisations qui transforme profondément les structures de l'économie française.

JACQUES CHIRAC

Le service public est quelque chose que nous devons préserver et préserver notamment vis-à-vis de Bruxelles, compte tenu de ce qui a été lancé en particulier par monsieur Delors.

LIONEL JOSPIN

Je parle du service public et de très grandes entreprises publiques nationales qui ont souvent une vocation de service public. Quand on voit Air Inter ¹ et qu'on parle de la concurrence avec un certain nombre d'entreprises britanniques, par exemple, qui veulent avoir les lignes les plus juteuses d'Air Inter mais qui n'ont pas à assumer la desserte d'un certain nombre de villes moyennes que vous pouvez connaître comme moi et sur lesquelles la rentabilité n'est pas la même, c'est une entreprise publique de transport concurrentiel, effectivement immergée dans une réalité concurrentielle mais qui, en même temps, a une vocation de service public.

Service public, entreprises publiques, tout cela ne se distingue pas à ce point. Je n'irai pas dans ce sens, je le marque très clairement.

Vous m'interrogez sur...

ALAIN DUHAMEL

... Les salaires. Cela a l'air d'être une obsession mais cela concerne énormément de gens. On voudrait vous entendre sur les salaires, les retraites et les pensions. Il faudrait que vous répondiez précisément là-dessus si vous en êtes d'accord et puis, ensuite, nous passerons au troisième thème.

LIONEL JOSPIN

J'en suis naturellement d'accord et d'autant qu'il me semble avoir été un des premiers, je dis le premier mais nous sommes un peu en compétition, Jacques Chirac et moi-même, sur ce point, le thème des salaires dans la campagne électorale. Encore que j'aie vu que, au fur et à mesure que la campagne avançait — je me souviens d'un petit article de monsieur Juppé — vous êtes

1. Air Inter voit son monopole sur les vols intérieurs entamé par l'ouverture de ces lignes à d'autres compagnies européennes.

devenu beaucoup plus prudent sur cette question et vous n'êtes apparemment, dans ce deuxième tour, pas tout à fait en cohérence avec votre position du premier.

Moi, je reste favorable à une augmentation maîtrisée des salaires parce que je pense qu'il faut effectivement redonner une part plus grande aux salaires dans la répartition du revenu national. Je pense qu'il ne faut pas le faire par un tour de passe-passe qui est celui, à mon sens, qu'opère monsieur Chirac lorsqu'il dit : « Je suis prêt à ce qu'on augmente le salaire direct, sous toutes réserves d'ailleurs, mais il faudra que le salaire indirect diminue » parce que l'alternative, ensuite, est simple :

— ou bien le salaire indirect diminue sans que l'on n'y change rien et cela veut dire que ce sont les charges sociales qui financent la Sécurité sociale qui diminuent, et c'est un élément de précarité de plus pour la Sécurité sociale. Or, je crains, par-dessus tout, le risque de l'entrée des systèmes d'assurances privées dans la Sécurité sociale si on dit : « Cela coûte trop cher » ;

— ou bien, l'autre terme de l'alternative, c'est de dire : « Pour compenser, c'est le recours à l'impôt », c'est ce que vient de dire monsieur Chirac tout à l'heure en disant : « Pour le moment, ce n'est pas sûr encore mais ce serait plutôt la TVA. » Si c'est la TVA, cela veut dire que ce qu'on a fait semblant de donner aux salariés d'un côté, on le reprend de l'autre, et par la formule la plus injuste possible puisque c'est un impôt sur la consommation qui ne distingue pas les fortunes ou les revenus et que tout le monde paie de la même manière.

Ma conception est différente de ce point de vue. Je suis pour une augmentation maîtrisée des salaires. J'ai même proposé à cet égard que, en fonction du résultat des négociations, qui ont en principe commencé entre le patronat et les syndicats sur cette question, à la suite d'une initiative de monsieur Gandois ¹, une conférence nationale salariale, éventuellement, se saisisse de cette question. Sauf si les choses ont avancé.

Je suis aussi pour que l'État patron joue son rôle. Mais tout cela de façon maîtrisée, de façon à ce qu'on ne remette pas en cause naturellement l'inflation. De toute façon, on constate qu'il

1. Président de la Confédération nationale du patronat français (CNPF).

y a actuellement la multiplication d'un certain nombre de conflits, souvent sur les salaires, parfois par crainte des privatisations des services publics ou sur la durée du travail.

Il appartient aux responsables politiques, en tout cas au Président de la République, par hypothèse, garant de la cohésion nationale, de fixer un cadre. C'est ce que je propose par cette démarche.

En ce qui concerne les retraites et les pensions, je pense que les retraités doivent avoir leur part des fruits de la croissance, notamment les petites retraites. J'ai proposé que, dans le cadre du quinquennat, les taux de pensions de réversion passent de 54 % à 60 %. J'ai proposé également que les hommes ou les femmes, souvent les hommes, qui ont travaillé dès 15 ans, qui ont déjà cotisé pour plus de 40 ans d'annuités, puissent partir à taux plein, lorsqu'ils sont chômeurs ou en situation de FNE¹, avant l'âge de la retraite à 60 ans.

Voilà un certain nombre d'indications.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac et monsieur Jospin, vous avez non seulement épuisé mais même légèrement dépassé votre temps de parole sur ce second thème.

JACQUES CHIRAC

Un mot, monsieur Duhamel, sur les retraites, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

ALAIN DUHAMEL

Un mot chacun.

JACQUES CHIRAC

Je voudrais d'abord dire que je suis, contrairement à ce que j'ai entendu ici ou là, quelqu'un de profondément attaché à la retraite par répartition. Jamais, je ne l'ai mise en cause, aussi bien pour le régime de base que pour le régime complémentaire. En revanche, je propose un régime sur-complémentaire ouvert à tous, géré avec les partenaires sociaux, qui permette d'améliorer les choses pour ceux qui le veulent.

1. Fonds national pour l'emploi.

Je suis également pour ramener au 1^{er} juillet prochain l'examen de ce que l'on doit faire en termes de croissance au profit des retraités. J'ai également indiqué qu'il fallait augmenter le minimum vieillesse et qu'on pouvait le faire à charge constante pour le budget — comme vous le savez, je l'ai fait à Paris, il y a bien longtemps maintenant — qu'il fallait pour les pensions de réversion, je suis de votre avis, les porter le plus vite possible à 60 %, sans oublier celles des marins-pêcheurs, des veuves de marins-pêcheurs, qui ont un retard particulier qu'il faut prendre en compte; qu'il allait bien falloir régler le problème des retraites des paysans, des commerçants et des artisans; qu'il fallait bien créer l'allocation de grande dépendance...

LIONEL JOSPIN

... Le gouvernement Bérégovoy l'avait proposée, vous le savez, et cette idée a été tuée... enfin, le mot est trop fort... a été abandonnée par le gouvernement Balladur qui est le gouvernement que vous souteniez.

JACQUES CHIRAC

Je le déplore et je dis qu'elle est indispensable.

LIONEL JOSPIN

Je le déplore doublement.

JACQUES CHIRAC

Oui, mais comme vous n'en parliez pas, je voulais être bien sûr que vous étiez d'accord pour la faire.

ALAIN DUHAMEL

Terminez, monsieur Chirac.

LIONEL JOSPIN

C'est dans mon programme et dans mes propositions depuis le départ.

JACQUES CHIRAC

Et, enfin, il faut que, au Comité économique et social, dans les comités économiques et sociaux régionaux, dans la plupart des institutions où l'on parle de ces problèmes, les grandes associations de retraités soient représentées à égalité.

LIONEL JOSPIN

D'un mot tout de même, je ne suis pas favorable à ce système des fonds de pensions parce que cela n'a rien de mutualiste et

c'est l'introduction, malgré le discours de Jacques Chirac, du système d'assurances privées dans le système de répartition.

JACQUES CHIRAC

Non.

LIONEL JOSPIN

Je le pense profondément. Je le marque comme une différence.

JACQUES CHIRAC

Très bien.

ALAIN DUHAMEL

On passe maintenant, si vous en êtes d'accord, au troisième thème qui lui concerne les questions de société, les grands dossiers de société. On va commencer, si vous en êtes d'accord, par les questions, parce qu'elles sont extrêmement liées, de ce qui touche aux problèmes des banlieues en difficulté, de l'exclusion sociale — c'est malheureusement souvent très lié — et du logement social qui en est une des réponses.

Peut-être, monsieur Jospin ?

LIONEL JOSPIN

Oui, mais sur quoi ?

ALAIN DUHAMEL

Vous prenez un des angles. Celui sur lequel vous avez envie de commencer. L'exclusion, le logement social, les banlieues en difficulté.

LIONEL JOSPIN

Essayons de poser le problème un peu plus largement avant de venir, par exemple, sur le logement social puisque vous savez que c'est vraiment une des priorités de mes propositions.

ALAIN DUHAMEL

Et que cela vous intéresse beaucoup tous les deux.

LIONEL JOSPIN

Comme je l'ai dit, au tout début de notre échange, de notre débat, je suis frappé de l'idée qu'il y a deux France — sans doute y en a-t-il davantage, mais schématisons un peu mon propos — qui s'écartent. Je dirai pour reprendre l'image, en la modifiant, de Jacques Chirac, tout à l'heure, je ne pense pas que ce soit une fracture parce qu'une fracture, au moins, c'est net, cela ne bouge

pas et on la réduit; là, il s'agit plutôt d'une faille, de quelque chose qui fait que deux France s'éloignent. Et, moi, je ne veux pas que ces deux France s'éloignent.

Ce qui me préoccupe, en particulier, c'est qu'une bonne partie des hommes et des femmes de ce pays qui vivent de leur travail, travail salarié ou travail non salarié — agriculteurs, artisans, commerçants, certaines personnes des professions libérales — mais dont les revenus sont moyens ou modestes, ont peur de voir leur ascension sociale bloquée, ont peur de voir l'avenir de leurs enfants moins bon que celui qu'ils ont connu — ce qui serait une rupture dans notre Histoire depuis la Libération — et, en même temps, ont la crainte d'être tirés vers le bas, vers les situations de précarité.

Il faut répondre à cette crainte et il faut agir dans un certain nombre de domaines. C'est le terrain du chômage, ma première priorité. C'est le terrain du salaire et des revenus. Il y a le problème de l'avenir des enfants, on n'a pas parlé d'éducation, peut-être pourra-t-on en parler...

ALAIN DUHAMEL

... Mais on doit en parler si on va assez vite.

LIONEL JOSPIN

Si on peut.

Et, troisième élément fondamental, c'est naturellement le toit, le logement. Parce qu'il est la garantie que l'on a un espace privé, que l'on a un espace où la famille continue à vivre ou simplement même que le jeune, s'il est seul, ou le jeune couple qui se forme peut vivre. De ce point de vue, je crois qu'il faut une priorité absolue au logement mais plus exactement au logement social. Ma priorité va au logement social. Je pense qu'il faut construire plus de logements sociaux d'une part et, d'autre part, bien attribuer ceux qui existent déjà.

Mes propositions, c'est faire passer le nombre des prêts locatifs aidés, c'est-à-dire de ceux qui permettent qu'on se loge finalement, qu'on construise des HLM, de 85 000 actuellement, chiffre qui a baissé avec le gouvernement Balladur, à 120 000. Et, parmi ces 120 000, je propose qu'il y en ait 40 000, qu'on appelle des PLA, « prêts locatifs aidés », TS, excusez-moi des sigles, « très sociaux », qui permettront de toucher une population plus précaire.

Je propose que les prêts qui servent à la réhabilitation des HLM, les PALULOS ¹, c'est presque un nom poétique mais cela a des objets tout à fait concrets, qui ont également diminué sous le gouvernement Balladur au point que des programmes de réhabilitation sont actuellement arrêtés; j'ai vu, par exemple, dans certains quartiers de Nantes des gens qui disent : « Mais pourquoi nous? Pourquoi s'est-on arrêté à notre immeuble? » Tout simplement parce que les crédits donnés par votre gouvernement ont été diminués, je propose qu'ils passent de 120 000 à 200 000 pour la réhabilitation des HLM.

Je propose ensuite que les HLM, les habitations HLM, soient accordées en priorité aux plus modestes. Ce qui veut dire, en particulier, que le préfet doit pouvoir, au nom de l'État, utiliser effectivement les 30 % auxquels il a droit, qu'il n'utilise pas toujours parce qu'on ne lui en laisse notamment pas la possibilité, c'est le cas, par exemple, à Paris.

Je propose que les 70 % restants des organismes d'HLM et des villes soient attribués dans la transparence.

Je propose également d'aider les propriétaires privés qui acceptent de louer à des ménages modestes aux conditions des HLM en leur accordant des garanties que le loyer sera effectivement versé, c'est-à-dire que l'État se porterait en quelque sorte garant et, d'autre part, en leur accordant des avantages fiscaux, ce qui permettra de dégager un certain nombre d'appartements qui sont disponibles, pour des petits propriétaires qui ne seront plus inquiets d'avoir à être payés.

Et, enfin, d'accroître le nombre des prêts à la propriété sociale.

Je propose de concentrer une vraie politique du logement sur le logement social et ce sera l'une des façons de lutter contre la précarité, contre l'exclusion même si, naturellement, ce n'est pas la seule.

ALAIN DUHAMEL

Je voudrais simplement vous signaler à tous les deux que, sur ce temps-là, il vous restera, quand vous vous serez répondu là-dessus, à peu près cinq minutes pour aborder notamment les problèmes

1. Prime à l'amélioration des logements à usage collectif et à occupation sociale.

d'immigration et certaines questions particulièrement cruciales de santé, dont il faudrait que l'on puisse dire un mot, comme le sida, et dont vous souhaitez dire un mot.

LIONEL JOSPIN

N'ai-je pas par ailleurs, je le dis par correction vis-à-vis de Jacques Chirac et par précaution vis-à-vis de moi, de l'avance sur l'un des premiers thèmes?

ALAIN DUHAMEL

Pour l'instant, ça va à peu près! Vous n'avez depuis le début qu'une différence d'une minute. À ceci près que, dans ce thème-là, en revanche, monsieur Chirac a bien entendu du retard, ce qui est normal, puisqu'il va vous répondre. Alors, monsieur Chirac.

JACQUES CHIRAC

C'est vrai qu'il y a deux France, et c'est vrai que, fracture ou faille, cela s'écarte. Et c'est vrai qu'il y a de plus en plus de Français qui sont sur le bord de la route et qu'on est obligé d'assister, et que l'autre France est de plus en plus taxée pour permettre d'aider les premiers. C'est un système diabolique. Et je m'excuse de vous le dire, mais c'est un système socialiste...

Alors, revenons au logement, parce qu'il y a là quelque chose de capital...

LIONEL JOSPIN

Non, je ne peux pas laisser dire cela par une formule lapidaire : il y a 20 millions de chômeurs en Europe, mais il y a 52 millions de personnes en situation de précarité ou au-dessous du seuil de pauvreté. C'est un phénomène européen lié à des politiques globales. Et pendant que nous étions au pouvoir, nous avons aussi connu ces difficultés, mais nous avons essayé de traiter le problème des gens qui étaient dans la plus grande difficulté. Donc, je ne peux pas vous laisser dire : « C'est un système socialiste. » Honnêtement.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac ?

JACQUES CHIRAC

Je n'ai pas dit qu'il n'y avait pas de chômage ou d'exclusion ailleurs. J'ai dit que le phénomène avait frappé beaucoup plus fortement la France que les autres pays européens, précisément

parce que l'on a un système qui nous tire vers le bas, au lieu d'avoir un système qui nous donne un peu d'oxygène.

Mais je voudrais revenir au logement : je suis tout à fait défavorable à vos solutions sur le logement. Et c'est tout à fait typique, là encore, d'un certain mode de pensée. Que proposez-vous ? Simplement d'augmenter les crédits, les PLA, les PLATS, les PALULOS, les PAP¹, etc. Cela ne change rien. Cela fera un peu plus de logements locatifs. Cela ne changera rien sur l'accès à la propriété parce que l'on ne peut pas avoir les prêts complémentaires pour les honorer. Et il ne se passera pratiquement rien.

Je voudrais vous rappeler, monsieur Jospin... — vous m'avez dit tout à l'heure que vous étiez au gouvernement en 1992, pas en 1993, alors je prendrai le chiffre de 1992 — que 1992 est l'année où l'on a construit 250 000 logements, c'est-à-dire le nombre le plus faible depuis 1954...

LIONEL JOSPIN

... de l'ensemble des logements...

JACQUES CHIRAC

... de tous les logements.

LIONEL JOSPIN

Que ce soit clair pour ceux qui nous entendent. Il ne s'agit pas là des logements sociaux.

JACQUES CHIRAC

Non. L'ensemble des logements. 250 000 logements, c'est-à-dire la situation la plus dramatique que l'on ait connue depuis 1954 qui était l'année — je vous le rappelle — où l'abbé Pierre lançait ses premières demandes...

LIONEL JOSPIN

... Il ne le faisait pas pour tous les logements, l'abbé Pierre. Il le faisait pour les logements des démunis, sociaux...

JACQUES CHIRAC

Alors, comment faire ? Vous avez aujourd'hui, dans le logement social... — il faut changer l'outil. Il faut changer la politique. La politique aujourd'hui appliquée ne correspond plus aux

1. Prêt d'accession à la propriété.

besoins —... Vous avez d'abord dans le logement social locatif des quantités de gens, un million, deux millions, qui n'ont qu'une idée, c'est d'accéder à la propriété, mais qui ne peuvent pas, parce qu'il n'y a pas de prêts qui leur permettent de le faire. Dans une période d'incertitude, le chômage ou le divorce, ils n'osent pas. C'est la raison d'ailleurs pour laquelle les prêts d'accession à la propriété, vous pouvez toujours les augmenter, on n'utilise pas ceux que l'on a.

Que faut-il faire ? Il faut d'abord donner la possibilité aux gens qui sont entre 1,5 et 3 SMIC d'accéder, comme ils le souhaitent, à la propriété. Et pour cela, il faut un nouveau type d'aides : il faut une aide directe d'apport personnel — je dirai de l'ordre de 120 000 francs pour une famille avec 2 enfants — un prêt à taux 0 et, deuxièmement, il faut un prêt complémentaire adapté, c'est-à-dire qui tienne compte de l'accident social (chômage ou divorce), en rééchelonnant, le cas échéant, la dette de celui qui est titulaire du prêt.

À partir de là, vous aurez une vraie accession à la propriété, vous aurez des logements locatifs qui vont se vider et qui pourront être normalement attribués à ceux pour qui ils ont été faits, c'est-à-dire tous ceux qui sont, aujourd'hui, les mal logés, et qui sont très nombreux et qui ne peuvent pas accéder à des prêts locatifs.

Et puis, enfin, vous avez ceux qui sont sans logement et sans domicile fixe — cela, c'est encore quelque chose de relativement nouveau — pour lesquels il faut faire des logements particuliers, un grand programme de logements d'insertion. Pourquoi des logements d'insertion avant qu'ils ne puissent accéder aux logements locatifs ? Parce que ce sont des gens qui ont été un peu déstructurés et déstabilisés. Ce sont ceux que nous connaissons bien lorsqu'on se promène la nuit dans nos villes. Pour ceux-là, il faut un accompagnement. Il faut les réinsérer dans la vie sociale. Il faut l'appui des grandes associations caritatives pour les accompagner, ne serait-ce que pour leur faire comprendre qu'il faut payer un loyer — même s'il est symbolique —... les réinsérer.

Enfin, il faut relancer la construction privée. Pour des raisons purement idéologiques, vous avez considérablement diminué la déduction forfaitaire sur le revenu, ce qui a limité la construction

privée. Il faut que chacun puisse, le jour venu, espéré, escompté, avoir aussi accès à la construction privée et, donc, il faut augmenter la déduction forfaitaire, beaucoup... et rétablir la parité fiscale entre l'investissement immobilier et l'investissement foncier. À partir de là, vous aurez une politique dynamique.

Et le coût, monsieur Jospin, est faible : 100 000 logements, cela représente 10 milliards de rentrée de TVA; 100 000 logements, cela représente 200 000 emplois, c'est-à-dire une économie de l'ordre de 24 milliards, si l'on estime qu'un chômeur coûte environ 120 000 francs par an.

Vous avez donc une marge de manœuvre importante, mais à condition de faire une autre politique, autrement dit d'adapter l'outil et non pas simplement de dire : il n'y a qu'à dépenser plus avec les moyens que l'on a. C'est cela le socialisme !

GUILLAUME DURAND

Sur ces problèmes de société, vous avez dépassé, l'un et l'autre, très, très légèrement le temps qui vous était imparti. Je vous propose de répondre. Je voudrais simplement que vous sachiez qu'il va falloir que nous parlions, parce que cela concerne énormément de gens, des problèmes de l'immigration, de la politique agricole, parce que les agriculteurs français nous regardent ce soir et nous n'en avons pas parlé, et des problèmes — avant de parler de politique étrangère — qui concernent l'Université...

ALAIN DUHAMEL

... Et dire un mot du sida, aussi.

GUILLAUME DURAND

... Et dire un mot du sida. Vous répondrez très brièvement, Lionel Jospin, et l'on enchaîne sur les problèmes d'immigration.

ALAIN DUHAMEL

Essayez d'être concis parce qu'il est presque 22 h 40. Il y a des sujets dont on ne nous pardonnerait pas, dont on ne vous pardonnerait pas de ne pas avoir dit un mot, autrement. Cela n'était pas décompté sur vos temps de parole.

LIONEL JOSPIN

D'abord, merci à Jacques Chirac de venir plaider pour moi, puisqu'en insistant sur l'importance du logement dans les créations d'emplois et dans les recettes fiscales, il a plaidé pour l'un de mes quatre programmes, vous vous en souviendrez, de créa-

tion d'emplois, qui concerne le logement, très précisément. Premier élément.

Deuxième élément, accéder à la propriété. Accéder à la propriété mais où, monsieur Chirac? Sûrement pas à Paris, en tout cas; parce que qui peut accéder à la propriété à Paris? Qui peut même, d'ailleurs, se loger quand il appartient à un milieu modeste à Paris? 60 000 personnes qui représentent la plus extrême priorité, qui sont sur les listes d'attente... À Paris, effectivement, on a construit des bureaux par millions de mètres carrés. Bureaux, d'ailleurs, qui sont, pour un certain nombre d'entre eux, vides et l'on a chassé des quartiers populaires un certain nombre de gens. Ça, c'est un problème! Et, là aussi...

JACQUES CHIRAC

... Vous permettez que je réponde sur Paris?

LIONEL JOSPIN

Naturellement que je vous y autorise...

JACQUES CHIRAC

... Parce que je trouve que monsieur Jospin ne manque pas d'audace, lui qui a été près de dix ans conseiller de Paris¹...

LIONEL JOSPIN

Oui...

JACQUES CHIRAC

... Et que je ne l'ai jamais entendu intervenir sur ce point au Conseil de Paris.

LIONEL JOSPIN

Monsieur Chirac, vous ne pouvez pas dire cela! Je suis venu vous voir dans votre bureau — c'est la seule fois où vous m'avez reçu, mais c'était la seule fois, d'ailleurs, où je vous avais demandé un entretien particulier — pour vous proposer le plan de réhabilitation de la Goutte-d'or². Vous vous en souvenez?

JACQUES CHIRAC

Oui. La Goutte-d'or. Parfaitement. Un plan que nous avons fait...

1. Lionel Jospin siège au Conseil de Paris de 1977 à 1986, il est député de la capitale de 1981 à 1986.

2. Partie du XVIII^e arrondissement dont Lionel Jospin était l'élu.

LIONEL JOSPIN

Qui a débouché grâce à l'obstination de Daniel Vaillant, mon suppléant, qui est actuel député de la Goutte-d'or.

JACQUES CHIRAC

Publicité gratuite.

LIONEL JOSPIN

Oui, mais c'est vrai. C'est vrai.

JACQUES CHIRAC

Je suis très choqué par cette appréciation sur Paris.

À Paris, nous avons eu la spéculation. D'où venait la spéculation? Des grandes compagnies d'assurances et des grandes banques nationalisées appartenant à l'État...

LIONEL JOSPIN

... Et des marchands de biens...

JACQUES CHIRAC

... Essentiellement des banques. Crédit lyonnais...

LIONEL JOSPIN

... Et des marchands de biens pour la réhabilitation de l'habitat ancien.

JACQUES CHIRAC

... 74 milliards de pertes immobilières du Crédit lyonnais, ça, c'est le système socialiste!

LIONEL JOSPIN

Non. Non. C'est Jean-Maxime Lévêque, nommé par vous, qui a commencé les erreurs d'orientation et monsieur Haberer qui, que je sache, n'est pas d'idéologie socialiste...

JACQUES CHIRAC

... Nous allons avoir des remontrances...

LIONEL JOSPIN

... Je ne peux pas laisser dire que Jean-Maxime Lévêque ou monsieur Haberer soient socialistes.

ALAIN DUHAMEL

Peut-être peut-on revenir à la réponse sur le logement sur Paris. Pour qu'ensuite Guillaume Durand puisse vous interroger...

JACQUES CHIRAC

Je ne veux pas mettre en cause les hommes, c'est le système que je mets en cause...

LIONEL JOSPIN

... Mais il n'y a pas de système...

JACQUES CHIRAC

... C'est une banque d'État. C'est une banque nationalisée...

LIONEL JOSPIN

... Nationalisée par le général de Gaulle, avec les socialistes, les communistes et le MRP¹ en 1945. Donc, ce n'est pas un problème de système socialiste. Ne confondons pas tout!

JACQUES CHIRAC

Non. Mais le maintien des banques nationalisées, ça, c'est un système socialiste, alors qu'elles devaient l'être pour une petite période de redressement, et le résultat, on le voit! Mais, écoutez, ne partons pas sur ce point...

LIONEL JOSPIN

Le général de Gaulle n'a pas dénationalisé en revenant en 1958!

JACQUES CHIRAC

Permettez-moi de vous dire, monsieur Jospin, que monsieur Rocard, qui était Premier ministre², avait indiqué les règles, et la règle était : un mètre carré de logement pour deux mètres carrés de bureaux dans les villes de France, et notamment en Île-de-France. Je voudrais vous dire que nous avons fait huit mètres carrés de logements pour deux mètres carrés de bureaux. Huit fois plus que la règle que nous avait indiquée ou la norme que nous avait fixée le gouvernement socialiste. Alors, je suis un petit peu choqué.

Quand je vois aussi qu'à Paris 50 % des logements construits sont des logements sociaux, et que la moyenne des grandes villes de France — Paris inclus — c'est le tiers...

LIONEL JOSPIN

... Depuis 1977³, monsieur Chirac?

1. Mouvement républicain populaire, le MRP représente le courant démocrate-chrétien. Par la suite, il devient le Centre démocrate, puis le Centre des démocrates sociaux et Force démocrate.

2. De 1988 à 1991.

3. Année de l'élection de Jacques Chirac à la mairie de Paris.

JACQUES CHIRAC

... Depuis 1977... pour lesquels nous avons fait, depuis 1977, 80 000 logements, soit une moyenne de 4 500 par an. Trouvez-moi une ville en France où l'on en ait fait plus, proportionnellement, naturellement, au nombre d'habitants.

LIONEL JOSPIN

... La plupart des municipalités de gauche.

JACQUES CHIRAC

Paris consacre d'ailleurs 3 milliards de francs chaque année à la construction de logements sociaux. Alors, naturellement, il y a toujours de la demande, mais ce n'est pas une raison...

GUILLAUME DURAND

... Monsieur Chirac, on va peut-être laisser parler maintenant monsieur Jospin et parler des problèmes d'immigration.

ALAIN DUHAMEL

... Et enchaîner avec une question précise à propos de l'immigration.

LIONEL JOSPIN

Je comprends parfaitement que Jacques Chirac ait éprouvé le besoin de répondre, qu'il m'ait convaincu est une autre affaire! Et que ses chiffres m'aient convaincu en particulier, aussi!

GUILLAUME DURAND

Sur les problèmes d'immigration, l'une des questions essentielles que se posent les Français et la société française, évidemment, c'est de savoir comment endiguer l'immigration clandestine? Quels sont les moyens concrets qui peuvent être mis en place pour que cette immigration clandestine stoppe ou même qu'elle soit comptabilisée? Que peut-on faire dans ce domaine?

LIONEL JOSPIN

Le propre d'une immigration clandestine, c'est qu'il est difficile de la comptabiliser. Cela, c'est une réflexion de bon sens. Sauf, naturellement, pour ceux dont on constate...

JACQUES CHIRAC

... On aurait pu ne pas la régulariser, notamment en 1981 ¹...

1. Mesure prise par F. Mitterrand et qui avait été alors fortement contestée.

LIONEL JOSPIN

... Cela a été fait en 1981. Cela a concerné 150 000 personnes qui, de toute façon, seraient restées sur le territoire national pour celles-là et, ensuite, cela n'a pas été fait une deuxième fois. Donc, nous sommes en 1995, on ne peut pas toujours, Jacques Chirac, être tourné vers le passé, surtout vraiment vers l'aube, en plus, de cette situation. Ces gens-là seraient restés.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Jospin, en substance, concrètement, que peut-on imaginer de faire pour réduire le flux existant, actuel, d'immigration clandestine ?

LIONEL JOSPIN

On n'a pas d'autres solutions que de faire les vérifications aux frontières, d'une part, que ce soit à nos frontières ou que ce soit aux nouvelles frontières des sept États de Schengen ¹, en s'assurant naturellement qu'ils font leur travail comme nous faisons le nôtre. Pour ceux qui ont signé ces accords, c'est le cas, je le crois !

Et puis, par ailleurs, par des reconduites à la frontière pour ceux qui sont constatés en situation irrégulière. Je crois que c'est cela que l'on peut faire pour l'immigration clandestine...

ALAIN DUHAMEL

... Clandestine, c'est bien de cela dont on parlait. Monsieur Chirac, sur ce thème ?

JACQUES CHIRAC

Je suis de l'avis de monsieur Jospin, mais je constate qu'en 1992, puisque c'est la date que vous souhaitez retenir, le taux d'exécution des reconduites aux frontières était de 16 % par rapport aux décisions de justice. Donc, une chose est d'avoir la possibilité et le droit. Et une autre chose est de le faire, d'avoir la volonté de le faire.

Deuxièmement, j'en conclus que vous ne remettez pas en cause les lois de 1993 et de 1994 sur les entrées et le séjour des étrangers...

1. États ayant signé les accords du même nom qui permettent la libre circulation des personnes en supprimant les contrôles aux frontières.

LIONEL JOSPIN

... Je vais vous dire : je remets en cause le Code de la nationalité...

JACQUES CHIRAC

C'est une autre chose !

LIONEL JOSPIN

Oui. Mais je vous réponds...

JACQUES CHIRAC

Vous ne mettez pas en cause les lois sur les entrées et le séjour des étrangers ?

LIONEL JOSPIN

Il y a des choses que je mets en cause : il y a des hommes et des femmes qui font une grève de la faim, pourquoi, actuellement ? Vous le savez peut-être ! Parce qu'il y a une disposition actuelle qui relève de ces lois – Pasqua-Méhaignerie, pour faire vite — qui précise que des parents étrangers d'enfants français ne peuvent pas être expulsés et ne peuvent pas avoir de titre régulier de séjour, en tout cas un certain nombre d'entre eux. C'est-à-dire que la loi officialise — ce sont des cas peu nombreux, j'en conviens, mais la symbolique est claire — le cas d'hommes et de femmes qui sont à la fois inexpulsables, non susceptibles d'avoir un titre de séjour régulier et sont en situation irrégulière. Voilà, par exemple, une disposition absurde que je voudrais changer.

Je voudrais également changer, par exemple, les conditions pratiques et juridiques dans lesquelles on fait des contrôles d'identité. Moi, je ne suis nullement hostile à ce que l'on fasse des contrôles d'identité. Cela m'apparaît nécessaire. Il y a des problèmes de sécurité qui peuvent justifier qu'à tel ou tel moment on demande à une personne, quelle qu'elle soit d'ailleurs, jeune ou pas jeune, brune ou pas brune, ses papiers d'identité. Mais, jusqu'à ces lois dont vous parlez, on pouvait le faire, lorsqu'il y avait un motif de le faire, soit l'attitude de la personne, soit un problème qui se posait dans le quartier (acte de gangstérisme, risque terroriste), justifiait qu'on y veille particulièrement. Maintenant on le fait de façon systématique. On le fait à l'encontre des jeunes. On le fait sur certaines personnes. Ce n'est pas efficace du point de vue de l'immigration clandestine. Et, donc, cela me choque. Donc, contrôles d'identité, mais adaptés.

Je n'ai rien contre l'efficacité. J'ai quelque chose contre les discriminations ou la chasse au faciès. Et le Code de la nationalité, par ailleurs, parce que je pense que cela date de 1515, Marignan, les rois, la République, c'est la tradition du sol. Vous avez fait tout un premier tour sur le thème du pacte républicain, eh bien, le droit du sol, c'est le pacte républicain. Je ne sais pas si monsieur Séguin vous l'a dit. Et le droit du sang, ce n'est pas la République.

JACQUES CHIRAC

D'abord, la réforme n'est pas le droit du sang. Et la réforme du Code de la nationalité, c'est tout simplement la nécessité pour un jeune, entre 16 et 21 ans, qui veut devenir Français de le demander. Et c'est tout de même la moindre des choses dans un pays qui est fondé sur la valeur républicaine de l'intégration.

LIONEL JOSPIN

On pourrait le demander à chacun...

JACQUES CHIRAC

Chacun doit demander...

LIONEL JOSPIN

Non. À chacun...

JACQUES CHIRAC

Donc, je ne partage pas votre sentiment...

LIONEL JOSPIN

Toute la République a vécu avec cela depuis des siècles, quand même! Donc, qu'est-ce qui a justifié le changement?

JACQUES CHIRAC

Non. La République n'a pas vécu avec cela depuis des siècles. On n'était Français qu'à partir de l'âge de 18 ans et, par conséquent, le changement du Code de la nationalité qui a été fait par la loi de 1993 est un changement qui, d'ailleurs, est fondé sur la réflexion où toutes les familles politiques, philosophiques, religieuses étaient réunies dans la commission Marceau Long, et exige — la seule modification de fond c'est la demande — qu'un enfant qui est de parents étrangers, né sur le sol français, qui y réside depuis cinq ans, demande à être Français et ne s'aperçoit pas un jour qu'il l'est par hasard...

LIONEL JOSPIN

Vous êtes d'accord que cela n'a pas de rapport avec le problème de l'immigration clandestine...

JACQUES CHIRAC

Aucun.

LIONEL JOSPIN

C'est une autre symbolique : on choisit l'intégration ou pas. L'immigration clandestine, c'est un autre problème.

JACQUES CHIRAC

L'intégration est le fait, d'abord, de manifester la volonté de s'intégrer, c'est tout, quand on est un étranger ou qu'on a vocation à l'être. Et puis j'ajoute qu'il ne faut pas obliger quelqu'un à avoir une nationalité qu'il ne demande pas. C'est tout à fait contraire aux droits de l'homme.

Alors, sur l'immigration, il faut simplement appliquer, avec la volonté de le faire, l'arsenal législatif dont nous disposons, pour permettre de renvoyer chez eux les clandestins que l'on découvre — cela pose des problèmes pratiques, matériels — il faut que tous les pays avec lesquels nous avons des accords de coopération, et qu'en clair nous aidons, par ailleurs, à leur développement, acceptent de signer avec nous des critères de réinsertion de leurs propres émigrés et que nous ne nous trouvions pas trop souvent dans la situation où ils refusent de les reprendre.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac et monsieur Jospin, théoriquement nous avons épuisé le temps de parole sur ce troisième thème...

JACQUES CHIRAC

Parlons du sida, quand même!

ALAIN DUHAMEL

C'est ce que j'allais vous dire. Mais, là, simplement, on va vous demander, dans l'intérêt de tout le monde, dans le vôtre aussi, de bien jouer le jeu, on va vous poser une question inévitablement réductrice sur le sida et une autre à propos des agriculteurs dont il serait inconvenant qu'on ne dise pas un mot. Et, ensuite, on passera aux problèmes européens et internationaux qui termineront ce débat.

D'abord, monsieur Jospin, en substance évidemment, à propos du sida qui est l'un des grands fléaux actuels, y a-t-il deux ou trois mesures dont vous imaginez, si vous étiez élu Président, que vous pourriez encourager la mise en œuvre ?

Nous poserons la même question à monsieur Chirac, après.

LIONEL JOSPIN

Guerre au sida, c'est-à-dire une politique de santé publique tournée résolument vers la limitation des risques et vers une réponse aux problèmes auxquels sont confrontés les séropositifs ou les malades du sida : donc, une volonté déterminée des pouvoirs publics et, en même temps, un appui avec le mouvement associatif, mais pas en se reposant sur le mouvement associatif.

Deuxièmement, une politique systématique de prévention dans la jeunesse, bien sûr, mais aussi sans tabou vers les populations dites à risque : toxicomanes, homosexuels, hommes dans les prisons. Donc, il y a là des choses à faire absolument. Et puis une attitude humaine : aide à la santé, allocation adulte handicapé, accueil des malades du sida, c'est-à-dire montrer que nous les entourons, que nous sommes à leurs côtés. Cette dimension affective, personnelle et d'engagement de l'ensemble des services et des personnes humaines est absolument décisive. Et puis, à terme, bien sûr, l'espérance de la recherche.

JACQUES CHIRAC

Je partage tout à fait le sentiment de monsieur Jospin sur ces points, je serai donc beaucoup plus bref. Je voudrais simplement qu'on n'oublie pas qu'il y a ceux qui sont séropositifs ou ont le sida, mais il y a aussi les victimes de l'hépatite, et qui sont également très nombreux et pour lesquels, naturellement, les choses doivent être faites de la même façon...

LIONEL JOSPIN

... Les vaccinations.

JACQUES CHIRAC

Je n'ai donc rien de plus à dire sur ce sujet.

GUILLAUME DURAND

Alors, messieurs, sur le problème des agriculteurs qui nous écoutent ce soir et qui se sentent très souvent aussi des exclus de la société française, faut-il baisser les charges des exploitants et faut-il que l'État

français prenne plus à sa charge la défense des agriculteurs français, notamment dans le contexte européen actuel? Monsieur Chirac.

ALAIN DUHAMEL

Et, là encore, en substance.

JACQUES CHIRAC

Monsieur Duhamel s'inquiète. Quand on me fait parler de l'agriculture ¹, il est immédiatement terrorisé.

ALAIN DUHAMEL

Je sais qu'il vous arrive quelquefois d'être prolix sur cette question, d'ailleurs importante.

JACQUES CHIRAC

Alors, je serai très bref : l'agriculture est l'une des grandes chances de la France, c'est une carte maîtresse pour la France de demain. Nous sommes un pays qui a une vocation formidable dans ce domaine, un savoir-faire, des terres.

Il est indispensable, premièrement, que nous restions une grande nation exportatrice. Nous sommes la seconde. Nous devons le rester.

Deuxièmement, que l'on encourage les jeunes à s'installer, et donc il faut effectivement diminuer les charges excessives qui pèsent sur l'exploitation.

Troisièmement, il faut soutenir les différentes formes d'agriculture, c'est-à-dire que l'agriculture doit exister sur l'ensemble du territoire, et non pas seulement dans certains domaines très compétitifs, ce qui suppose une aide particulière à l'agriculture défavorisée. Voilà les principaux thèmes.

Il faut être ferme, très ferme à Bruxelles, et là je sais de quoi je parle.

ALAIN DUHAMEL

Même durée.

LIONEL JOSPIN

Je crois que je sais aussi de quoi je parle parce que je suis un élu d'une région et d'une circonscription rurale.

1. Jacques Chirac a occupé le poste de ministre de l'Agriculture de 1972 à 1973.

D'accord avec le début de ce qu'a dit Jacques Chirac, avec une politique d'encouragement à l'installation des jeunes. Ce qui peut signifier qu'entre des choix à faire, qui sont la concentration, l'augmentation des tailles des exploitations — et l'on doit avoir une agriculture compétitive — et celui de l'encouragement à l'installation des jeunes, il faut peut-être, dans la période qui vient, favoriser la dimension de l'installation des jeunes par toute une série de mesures que je ne reprends pas.

Deux points sur lesquels je voudrais insister, que n'a pas évoqués monsieur Chirac — il n'a pas eu le temps, peut-être — mais il y en a une qui m'est chère, qui est très importante, c'est la question du plafonnement des aides, de façon à aider les agriculteurs qui en ont le plus besoin. Je crois que c'est nécessaire, soit à cause de la région, du type de production, soit à cause de la taille des exploitations ou du niveau de revenu. On ne peut pas aider tout le monde de la même manière.

ALAIN DUHAMEL

Et l'autre ?

LIONEL JOSPIN

Et l'autre, c'est la bonne répartition des droits à produire, qui permettra, notamment, de favoriser l'installation des jeunes. Pérennité de la réforme agricole commune, parce que, finalement, elle a été efficace pour le revenu agricole, à condition qu'elle se poursuive bien sûr... Parce que si cela devait être remis en cause!...

Défense de l'agriculture dans la Communauté économique européenne face aux États-Unis et aux grands producteurs. S'il y a élargissement à l'Est, et j'y suis favorable, pas aux dépens de la politique agricole commune.

Voilà, succinctement. Ensuite, c'est diversité, qualité. C'est toute une série de choses que je souhaiterais autant que monsieur Chirac voir développées, même si je n'ai pas été ministre de l'Agriculture dans le temps.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac, monsieur Jospin, pour le dernier thème, vous aurez une dizaine de minutes, chacun, pour le traiter. On ira vite sur les questions européennes et internationales.

Celui de vous deux qui sera élu Président dimanche prochain aura parmi ses premières responsabilités de présider le Conseil européen de Cannes. Ce sera une occasion qui arrivera très vite, quelques semaines après. Nous voudrions que vous nous disiez ce que serait — si vous êtes l'élu, l'un puis l'autre — à ce moment-là, la priorité que vous auriez à l'occasion de la Présidence de ce Conseil européen.

Monsieur Jospin, vous commencez ?

LIONEL JOSPIN

Oui. Moi, j'aime bien les situations de politique-fiction où tout d'un coup on nous demande : que feriez-vous?...

ALAIN DUHAMEL

Ce n'est pas de la fiction, le Conseil européen est dans quelques semaines... et l'un de vous deux y sera.

LIONEL JOSPIN

Il faudra commencer à réfléchir, au niveau des chefs d'État ou de gouvernement qui seront présents, sans doute dans un dîner comme cela se fait traditionnellement, à la conférence intergouvernementale de 1996.

Nous serons aussi en train d'examiner les problèmes de la préparation de la troisième phase de l'Union monétaire, donc du passage à la monnaie unique.

Il va y avoir, en novembre 1995, donc à la fin de l'année, une conférence euro-méditerranéenne, qui est également très importante... Le problème de l'élargissement à l'Est...

ALAIN DUHAMEL

Mais si vous aviez deux ou trois objectifs prioritaires...

LIONEL JOSPIN

Compte tenu du peu de temps qui nous est laissé, moi, je préférerais — je peux essayer de répondre brièvement — puisqu'il y a peu de temps et que nous ne pouvons pas l'un et l'autre développer nos conceptions de politique étrangère et de politique européenne, venir sur quelques points qui représentent des différences entre l'approche de Jacques Chirac et la mienne.

ALAIN DUHAMEL

Par exemple ?

LIONEL JOSPIN

Premier élément — je veux le dire ici — : je suis contre la reprise des essais nucléaires ¹. Voilà un motif de différence et de choix.

Je pense que, surtout depuis qu'il y a les programmes de simulation qui permettent de savoir ce que nous voulons savoir, il n'est pas responsable, alors que nous sommes en renégociation, au niveau de la communauté internationale, du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, il n'est pas responsable de la part de la France de donner ce signe de la reprise des essais nucléaires, qui va servir de prétexte à un certain nombre de pays au seuil de l'arme nucléaire pour refuser de signer. Et l'on va s'engager à nouveau dans cette course. Je pense vraiment que c'est une différence fondamentale, et je ne comprends pas que Jacques Chirac soit sur cette position.

Deuxième élément de différence, c'est sur le service militaire. Encore que, comme Jacques Chirac a bougé, je ne sais plus très bien où il en est ! Sa position, dans la campagne, est l'armée de métier. Je suis contre l'armée de métier et je suis pour un service militaire de conscription. Comme nous n'avons pas besoin de toute une classe d'âge, je pense qu'une partie de la classe d'âge peut, elle, faire un service civil. C'est ma position constante. Je n'en ai pas bougé. Et c'est donc une deuxième différence qui est liée, là aussi, à la conception du pacte républicain dont vous parliez, parce que c'est cela aussi la République : l'armée de conscription.

Enfin, il y a d'autres questions dont on pourrait parler : ce sont les incertitudes, que je suis personnellement, dans la véritable volonté de Jacques Chirac de conduire de façon continue et sans changement sa politique européenne. Il nous a dit, d'une part, qu'il envisageait un référendum sur la conférence intergouvernementale de 1996 sur l'évolution des institutions de l'Union européenne. Puis, ensuite, devant les protestations, il nous a dit qu'il n'y pensait plus. Et puis, ensuite, il nous a dit qu'il y pensait à nouveau.

1. Essais dans le Pacifique que François Mitterrand a décidé d'arrêter et dont la reprise est demandée par plusieurs hauts responsables civils et militaires.

Monsieur Chirac a une forme, dirais-je, un peu d'obsession de la renégociation. Il voulait renégocier l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté économique européenne. Il en avait pris l'engagement, il ne l'a pas fait. Là, veut-il renégocier cette question ou pas? Quelle est sa véritable volonté? J'ai peur que Jacques Chirac, en matière européenne, n'ait pas une vraie volonté, n'ait pas une vraie stabilité de position et d'attitude, et cela me préoccupe.

C'est une différence fondamentale dans l'état d'esprit, compte tenu des variations, à travers le temps, qu'a opérées Jacques Chirac sur la question européenne. Je ne reviens pas au parti de l'étranger ¹, et tout ce que nous avons entendu à une époque.

GUILLAUME DURAND

Monsieur Chirac va vous répondre sur les questions européennes, sur les options européennes, sur les essais nucléaires et sur l'armée de métier, puisque ces deux points ont été soulevés par monsieur Jospin. Commençons par l'Europe, si vous le souhaitez?

JACQUES CHIRAC

Si vous voulez. Je voulais dire que je m'occupe d'Europe depuis longtemps. J'ai été le ministre de l'Agriculture qui a fait, je crois — personne ne l'a contesté — le plus progresser la politique agricole commune. Je me permets de vous rappeler que de 1986 à 1988, c'est moi qui ai fait voter l'Acte unique — ce qui n'était pas évident. C'est moi qui ai fait le règlement financier de l'Europe. Car je vous rappelle qu'en 1986, beaucoup par la faute de la France, l'Europe était en panne sur le plan financier... Enfin, peu importe! En tout cas, moi j'ai négocié le règlement financier.

J'ai été le premier, et j'ai prêché dans le désert pendant des années, à demander une défense européenne et à faire admettre, en 1986 — et j'ai eu beaucoup de mal à cause des Anglais — que l'Union de l'Europe occidentale ² puisse être le vecteur de cette

1. Déclaration faite à la fin des années soixante-dix à l'encontre de la politique européenne menée par Valéry Giscard d'Estaing.

2. L'Union de l'Europe occidentale (UEO), créée en 1948, devient au fil des années le « bras armé » de l'Union européenne.

défense, et faire la réforme aussi bien de l'institution, des compétences et de l'élargissement de l'Union occidentale.

Et, enfin, je vous rappelle qu'avec un certain mérite — compte tenu de la position majoritaire dans le mouvement auquel j'appartenais — j'ai fait campagne pour le traité de Maastricht ¹.

Alors, moi, je trouve qu'il y a tout de même une certaine continuité. Ce qui d'ailleurs justifie que la fraction la plus européenne des représentants de la majorité n'a vu, sur ce chapitre-là, aucune espèce de difficulté à me suivre.

Je voudrais dire simplement très vite un mot sur les deux autres questions :

— le service militaire : j'ai toujours considéré qu'il était maintenant, tel qu'il est, dépassé. Vous parliez de République. Le service militaire, c'était l'égalité et l'universalité, c'est-à-dire que tout le monde le faisait et dans les mêmes conditions. Or, aujourd'hui, c'est fini et c'est impossible.

Quand on est fils de famille ayant des relations, on fait son service militaire dans une grande banque à Singapour. Et puis, quand on est plus modeste, on le fait dans une unité plus difficile. On ne reviendra pas là-dessus...

LIONEL JOSPIN

Pourquoi ?

JACQUES CHIRAC

... Tout simplement pour des raisons démographiques, parce que l'armée n'a plus besoin d'une classe complète...

LIONEL JOSPIN

Non. Non. Là-dessus, on est d'accord. Mais sur la répartition, pourquoi ?

JACQUES CHIRAC

Deuxièmement...

1. Adopté en France par voie référendaire en septembre 1992, le traité de Maastricht donne un nouveau souffle à la construction européenne en organisant notamment la future Union économique et monétaire et en étendant les pouvoirs du Parlement de Strasbourg. Jacques Chirac fait campagne pour le « oui » alors qu'une partie des dirigeants du RPR, notamment Philippe Séguin, se prononce pour le « non ».

LIONEL JOSPIN

Moi, j'ai fait mes classes comme tout le monde...

JACQUES CHIRAC

Nous avons besoin de plus en plus pour servir des techniques de plus en plus sophistiquées... Moi aussi, j'ai fait mes classes...

LIONEL JOSPIN

... Je le sais bien ! Mais je veux dire que, par là, on peut revenir là-dessus... Il n'y a pas de raison que le fils de privilégiés aille à Singapour !

JACQUES CHIRAC

Oui, mais, enfin, c'est comme cela !

Nous avons besoin de servir des armes de plus en plus sophistiquées, et vous n'éviterez pas la professionnalisation de l'armée. C'est ce qui se passe d'ailleurs dans toutes les grandes démocraties, et c'est inévitable.

En revanche, l'idée que l'on peut avoir — parce que tout cela prendra du temps, naturellement, cela ne va pas se faire du jour au lendemain — c'est de substituer au service militaire d'aujourd'hui un service civil que feraient à la fois les filles et les garçons et qui, lui, pourrait concerner l'ensemble des actions qui sont utiles au renforcement des liens de solidarité dans une société, et qui va depuis les forces de sécurité, comme certains le font aujourd'hui, jusqu'à l'humanitaire à l'intérieur ou à l'extérieur...

LIONEL JOSPIN

... C'est ce que je propose pour la moitié d'une classe d'âge, je suis d'accord là-dessus...

JACQUES CHIRAC

... Oui, moi, je propose de faire un vrai service républicain dans ce domaine...

Alors, enfin, le nucléaire...

ALAIN DUHAMEL

... *Les essais...*

JACQUES CHIRAC

Les essais nucléaires. Monsieur Jospin, je ne suis pas un fanatique des essais nucléaires. Vous me dites : maintenant qu'on a la simulation... Mais, alors, là, vous êtes évidemment dans le secret

des dieux! Mais, moi, je n'ai rencontré aucun membre de la communauté scientifique compétente qui m'affirme qu'on a la simulation.

Alors, je vous répondrai simplement ceci, parce qu'il faut être responsable dans la vie : si nous avons la simulation, autrement dit si nous pouvons nous passer des essais nucléaires tout en continuant à moderniser notre dissuasion et à rester dans le club des grandes puissances qui assurent leur sécurité, bravo! Arrêtons définitivement les essais nucléaires, bien sûr! Mais si, en revanche, et cela, seuls les techniciens pourront nous le dire, nous ne sommes pas encore capables de passer à la simulation, sans faire une série supplémentaire d'essais, il serait totalement irresponsable, pour un grand pays comme la France, de se laisser exclure des puissances nucléaires, au nom des grands principes, et de perdre son rang et sa sécurité à cet égard. Et, donc, il faudrait faire à nouveau une petite série d'essais en disant combien et pour quelle durée!

Je ne suis pas demandeur. Seuls, les scientifiques peuvent nous dire où l'on en est réellement. Et comme c'est couvert par le secret défense, vous ne le savez pas, monsieur Jospin, et moi non plus.

LIONEL JOSPIN

Vous savez que j'aime beaucoup la communauté scientifique et je suis pour une reprise de la priorité en faveur de l'effort scientifique qui a été à nouveau coupé.

Mais, quand même, vous qui parlez souvent des technocrates, et les scientifiques ne sont pas des technocrates, ce ne sont pas les experts qui vont décider. Le politique, et le Président de la République a besoin — par rapport à la communauté internationale et à l'argument que j'ai donné tout à l'heure, la non-prolifération — de prendre une décision. C'est cela que je veux dire!

JACQUES CHIRAC

Monsieur Jospin, ce n'est pas le problème!

LIONEL JOSPIN

Si, c'est le problème que je pose.

JACQUES CHIRAC

Avons-nous les moyens de la simulation? Et dans ce cas vous avez raison. Est-ce que nous ne les avons pas? Et dans cette

hypothèse, c'est moi qui ai raison. Et vous n'êtes pas en mesure, ce soir, de répondre à cette question. Je dois dire que moi non plus ! Mais ce que je dis, c'est qu'affirmer qu'on ne reprendra pas les essais nucléaires dans l'état actuel des choses, c'est irresponsable.

ALAIN DUHAMEL

Nous allons en rester là sur ce point. Guillaume Durand va vous poser à chacun trois questions précises d'actualité et, après quoi, on vous demandera votre conclusion, à l'un comme à l'autre.

JACQUES CHIRAC

L'Europe est passée par pertes et profits.

ALAIN DUHAMEL

L'Europe a été assez vite, ce qui prouve qu'elle n'est pas toujours aussi lente qu'on pourrait le croire !

GUILLAUME DURAND

Puis-je vous demander à tous les deux, et à partir du moment où vous envisagez d'être à l'Élysée, quelle est la manière dont vous gérez trois crises qui marquent beaucoup la situation internationale actuelle, qui sont à la fois la Bosnie ¹, avec un embrasement que l'on ne contrôle plus, la Tchétchénie ² et l'Algérie ³. C'est à monsieur Jospin de commencer puisqu'il a un léger retard dans le temps.

LIONEL JOSPIN

En ce qui concerne la Tchétchénie, je trouve que nous avons fait preuve d'une singulière timidité, et je dirai même d'une singulière complaisance, à l'égard de la Russie et de Boris Eltsine, sur la base d'un raisonnement surtout développé par les Américains qui ont pesé beaucoup dans cette affaire, et qui consiste à penser que c'est en passant par pertes et profits l'écrasement des

1. Depuis l'éclatement de la Fédération yougoslave en 1990-1991, la Bosnie est en proie à une meurtrière guerre civile. Croates, Musulmans et Serbes s'affrontent dans un conflit qui semble sans fin.

2. L'Armée rouge intervient brutalement en décembre 1994 en Tchétchénie afin de ramener dans le giron russe cette république du Caucase qui avait proclamé son indépendance trois ans plus tôt.

3. Depuis la suspension du processus électoral qui avait vu le succès du Front islamique du salut (FIS) au premier tour des élections législatives (décembre 1991), l'Algérie connaît une situation de quasi-guerre civile caractérisée notamment par un fort terrorisme islamiste et de nombreux assassinats.

Tchéchènes que l'on va consolider soit la démocratie, soit la place de Eltsine en Russie. Je crois, au contraire, qu'en faisant cela, nous fragilisons les chances de la démocratie en Russie.

Si vous faites allusion à la présence du chef de l'État, qui sera d'ailleurs le chef de l'État actuel, aux cérémonies du 9 mai à Moscou, j'ai pris position en disant que, autant je pensais qu'il fallait s'exprimer avec la plus grande netteté et prendre des décisions, vis-à-vis de la Russie, beaucoup plus claires et beaucoup plus nettes, autant l'Histoire d'aujourd'hui, pour peu qu'on soit clair sur les principes, ne permet pas d'effacer l'Histoire d'hier, et je pense que la lutte antinazie du peuple russe mérite — il y a des sacrifices qui ont été consentis, même si c'était sous un régime de dictature, je ne l'ignore pas — d'être reconnue.

En ce qui concerne l'Algérie, je dirai qu'il y a eu des hésitations au sein du gouvernement de monsieur Balladur et on a eu l'impression qu'il y avait deux politiques à l'égard de l'Algérie :

— l'une conduite par monsieur Pasqua, qui était finalement un peu d'indulgence à l'égard du régime militaire, en disant : il n'y a que lui face aux intégristes ;

— l'autre de monsieur Juppé qui m'est apparue plus souple.

Je suis sur une politique où je pense que monsieur Juppé a une conception qui ressemble à celle que, moi, je défends depuis le début, parce qu'ils ont bougé au sein du gouvernement, et j'ai eu l'impression que l'on était davantage venu sur ma position qui consiste à dire qu'il faut, naturellement, être implacable dans la lutte contre le terrorisme et contre l'islamisme, que ce soit en France ou que ce soit, sans complaisance naturellement, vis-à-vis de l'Algérie, un pays étranger. Mais que nous devons aussi faire comprendre aux autorités algériennes que les méthodes qu'elles emploient dans la lutte ne peuvent pas être acceptées. Et, donc, je préconise personnellement d'appuyer les démarches de caractère démocratique, notamment celles conduites dans la conférence de Rome. Et je n'avais pas entendu, d'ailleurs, monsieur Chirac s'exprimer sur cette conférence de Rome et dire ce qu'il en pense. Voilà mon approche.

ALAIN DUHAMEL

Dernier point : la Bosnie.

LIONEL JOSPIN

Sur la Bosnie, je ne sais pas comment répondre en dix secondes...

GUILLAUME DURAND

... Mais personne ne vous demande de répondre en dix secondes.

LIONEL JOSPIN

Ah, très bien ! Je dirai que je suis très inquiet à la fois de la fin du cessez-le-feu à Sarajevo et, en Bosnie, de la reprise de l'activité militaire de la part des Croates en Krajina occupée par les Serbes...

ALAIN DUHAMEL

Que préconisez-vous de la part de la France ?

LIONEL JOSPIN

La France ne peut pas agir seule, elle doit agir avec les autres membres de la communauté internationale. Moi, je préconiserais dans cette affaire, sur la base du plan de paix, si l'on croit encore que le plan de paix du Groupe de contact ¹ peut déboucher, alors il faut y mettre les atouts de la fermeté, d'une fermeté plus grande. Sinon on ne débouchera jamais. Et l'autre terme de l'alternative, à un moment ou à un autre, et d'ailleurs le gouvernement l'a évoqué, monsieur Léotard ² et d'autres, sera le retrait de notre contingent, ce qui posera de grands problèmes, et aussi la levée de l'embargo. Si l'on est sur un axe politique, restons-y. Mais mettons-y les atouts de la fermeté.

GUILLAUME DURAND

Alors, monsieur Chirac, justement, sur la gestion de ces trois crises ?

JACQUES CHIRAC

Sur la Tchétchénie, je partage le sentiment de monsieur Jospin. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de le dire très clairement au Premier ministre et au Président russe. Mais c'est une très vieille affaire. Je me souviens, quand j'étais jeune, je lisais un poème de Lermontov dans les années 1850 qui s'est transformé en une

1. Groupe constitué par les États-Unis, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Russie et l'Italie qui fonctionne comme instance de concertation afin de favoriser le processus de pacification dans l'ex-Yougoslavie.

2. François Léotard est ministre de la Défense depuis 1993.

berceuse que tous les petits Russes ont entendue et qui disait : « Mon petit, dors, le grand méchant Tchétchène est en train d'aiguiser son couteau, mais ton papa veille. » C'est une vieille, vieille affaire, l'affaire de Tchétchénie.

Pour l'Algérie, je crois aussi qu'il n'y a pas d'autre solution que de tout faire pour inciter celles et ceux qui sont, à l'évidence, majoritaires en Algérie, et que l'on n'entend pas aujourd'hui, mais qui sont notamment tous ces cadres quadragénaires, quinquagénaires, des hommes et des femmes, et qui rejettent toute forme d'intégrisme, toute forme d'autoritarisme, il faut les inciter effectivement à se regrouper et les aider. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille priver l'Algérie, naturellement, des moyens que nous lui donnons, car à ce moment-là on risque l'effondrement total.

Sur la Bosnie, je regrette naturellement que l'on n'ait pas fait en 1992 ce que j'avais proposé, c'est-à-dire, dès que les Serbes ont commencé à bouger, de leur envoyer un ultimatum avec, éventuellement, la mise en œuvre de forces aériennes, cela aurait probablement gelé les choses à ce moment-là. Mais, aujourd'hui, la France doit effectivement peser de tout son poids dans le Groupe de contact, ce qu'elle a fait, et par sa présence sur le terrain, ce qu'elle a fait, pour obtenir que soit respecté le cessez-le-feu ou prorogé le cessez-le-feu qui s'est terminé hier. Si véritablement ce n'est pas possible, je crois qu'il faudra, à un moment donné — si la France n'a pas les moyens d'imposer une solution diplomatique et si la FORPRONU ¹ n'a pas les autorisations et les moyens de riposter quand elle est attaquée — que la France s'interroge sur le maintien des soldats de la FORPRONU sur place.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac, monsieur Jospin, c'est donc maintenant le moment de conclure qui est venu pour l'un, comme pour l'autre, et chacun avec trois minutes à votre disposition.

C'est donc monsieur Chirac qui va commencer et monsieur Jospin qui va terminer.

1. Force de protection des Nations unies en Yougoslavie.

JACQUES CHIRAC

C'est un débat intéressant. On aurait voulu qu'il durât beaucoup plus longtemps parce qu'il y a beaucoup de choses que l'on n'a pas évoquées.

Je voudrais dire simplement en terminant que, dimanche, la question qui va se poser aux électrices et aux électeurs, à l'ensemble des Français, est en réalité la suivante : voulez-vous ou non un troisième septennat socialiste ? C'est cela la question. Ou voulez-vous, au contraire, un véritable changement ?

Eh bien, moi, je connais bien la France, j'ai beaucoup écouté les Français, et je sais que les Français veulent aujourd'hui un vrai changement, et ce vrai changement, je l'ai proposé et j'ai l'intention, si les Français le veulent, de l'assumer réellement.

Alors, je ne mets pas en cause naturellement votre bonne volonté ou vos bonnes intentions, monsieur Jospin, ce que je mets en cause c'est votre ambition. Je trouve que c'est toujours la même chose avec les socialistes, au total et dès que l'on gratte un peu les choses pour voir ce qu'il y a dessous, on trouve un système permettant de répartir les pénuries, c'est tout ce que l'on trouve. Ce système naturellement décourage et fait que la société s'effondre petit à petit, autrement dit on tue petit à petit, on étrangle petit à petit la poule aux œufs d'or.

Eh bien, moi, je suis pour une tout autre politique, une politique qui prenne en compte les problèmes quotidiens des Français et qui prenne en compte les grandes chances de la France.

La France est un pays qui a des chances extraordinaires : sa démographie, dont on n'a pas parlé et qu'il faudrait encourager par une vraie politique familiale, ses petites et moyennes entreprises, sa recherche, son intelligence, sa culture, mais aussi son agriculture, sa puissance maritime. Ces chances, cet esprit de conquête qui nous a marqués longtemps, nous ne le retrouvons pas. Et, moi, ce que je veux, c'est rendre à la France cet esprit de conquête.

Autrement dit, et pour terminer, je voudrais dire que ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est de faire confiance aux Français. Il faut faire confiance aux Français, il faut aimer la France, et à ce moment-là nous aurons une France réunie, retrouvée, c'est ce que j'appelle une France pour tous.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Jospin ?

LIONEL JOSPIN

Après m'être aussi réjoui de ce débat, je voudrais dire à ceux qui m'écoutent — mais ils le savent — que, pendant cette campagne, au premier tour comme au second tour, je me suis efforcé de les traiter avec respect. Je n'ai polémique avec personne. Je n'ai négligé personne. Mais j'ai proposé un projet. J'ai fait mes propositions pour la France. J'ai dit aussi ma conception de la Présidence de la République dans un pays qui doit être maintenant tourné vers l'avenir et tourné vers la modernité. On ne doit pas aborder les problèmes avec le regard trop souvent tourné vers le passé.

Je suis parti des préoccupations des Français : l'emploi, le logement, le salaire, la protection sociale, les services publics, la sécurité, l'exclusion, la vie dans les villes et ses quartiers difficiles, la vie aussi dans le monde rural.

J'ai essayé de tracer des perspectives pour l'avenir, parce que je ne veux pas m'arrêter au présent. La France a besoin qu'on lui propose un dessein et j'ai dit l'importance qu'il fallait à nouveau donner à l'éducation et à la recherche.

J'ai manifesté le souci de l'avenir pour notre planète, pour le monde que nous laisserons à nos enfants, pour l'écologie.

J'ai insisté sur une grande politique européenne, dans la lignée de ce qu'a fait François Mitterrand et de ce qu'a fait aussi Jacques Delors.

Je me suis attaché à des valeurs, celles de la République, liberté, égalité, fraternité, bien sûr, mais aussi, laïcité, solidarité, responsabilité des citoyens et des associations, impartialité de l'État, égalité entre les femmes et les hommes.

Ce sont ces valeurs que je veux servir comme Président de la République, si vous m'élisez. Ce sont ces problèmes, que j'ai évoqués, que je veux commencer à résoudre, même si ce sera difficile.

J'ai dit ce que je ferai. Je ferai ce que j'ai dit. J'ai des perspectives, un grand projet pour le pays, dans une pratique de pouvoir renouvelée, plus attentive à l'éthique et surtout plus moderne, parce que, comme disait Byron, pour ne pas citer Lermontov : « Nous

sommes à une époque où les destins veulent changer de chevaux. »

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac, monsieur Jospin, cette émission va s'achever. Bien entendu, nous n'avons pas traité tous les sujets, encore que je crois que cette émission ait été la plus longue du genre. Je pense que vous avez pu vous exprimer librement l'un et l'autre, équitablement, et avec respect et considération l'un pour l'autre et pour les Français qui vous écoutaient.

Guillaume Durand et moi, nous vous en remercions, merci à tous et bonsoir.

GUILLAUME DURAND

Bonsoir.

Annexe

Résultats des scrutins des 5 et 19 mai 1974

• Scrutin du 5 mai 1974

Inscrits : 30 602 953

Abstentions : 4 827 210 (15,77 %)

Votants : 25 775 743 (84,22 %)

Blancs ou nuls : 237 107 (0,77 %)

Suffrages exprimés : 25 538 636 (83,45 %)

	Suffrages obtenus	% suffrages exprimés	% inscrits
F. Mitterrand	11 044 373	43,24	36,08
V. Giscard d'Estaing	8 326 774	32,60	27,20
J. Chaban-Delmas	3 857 728	15,10	12,60
J. Royer	810 540	3,17	2,64
A. Laguiller	595 247	2,33	1,94
R. Dumont	337 800	1,32	1,10
J.-M. Le Pen	190 921	0,74	0,62
É. Muller	176 279	0,69	0,57
A. Krivine	93 990	0,36	0,30
B. Renouvin	43 722	0,17	0,14
J.-C. Sebag	42 007	0,16	0,13
G. Héraud	19 255	0,07	0,06

• Scrutin du 19 mai 1974

Inscrits : 30 600 775

Abstentions : 3 876 180 (12,66 %)

Votants : 26 724 595 (87,33 %)

Blancs ou nuls : 356 788 (1,17 %)

Suffrages exprimés : 26 367 807 (86,17 %)

	Suffrages obtenus	% suffrages exprimés	% inscrits
V. Giscard d'Estaing	13 396 203	50,81	43,77
F. Mitterrand	12 971 604	49,19	42,38

Résultats des scrutins du 26 avril 1981 et 10 mai 1981

• Scrutin du 26 avril 1981

Inscrits : 36 398 859

Abstentions : 6 882 777 (18,91 %)

Votants : 29 516 082 (81,09 %)

Blancs ou nuls : 477 965 (1,31 %)

Suffrages exprimés : 29 038 117 (79,78 %)

	Suffrages obtenus	% suffrages exprimés	% inscrits
V. Giscard d'Estaing	8 222 432	28,31	22,59
F. Mitterrand	7 505 960	25,85	20,62
J. Chirac	5 225 848	18,00	14,36
G. Marchais	4 456 922	15,35	12,24
B. Lalonde	1 126 254	3,88	3,09
A. Laguiller	668 057	2,30	1,84
M. Crépeau	642 847	2,21	1,77
M. Debré	481 821	1,66	1,32
M.-F. Garaud	386 623	1,33	1,06
H. Bouchardeau	321 353	1,11	0,88

• Scrutin du 10 mai 1981

Inscrits : 36 398 762

Abstentions : 5 149 210 (14,15 %)

Votants : 31 249 552 (85,85 %)

Blancs ou nuls : 898 984 (2,47 %)

Suffrages exprimés : 30 350 568 (83,38 %)

	Suffrages obtenus	% suffrages exprimés	% inscrits
F. Mitterrand	15 708 262	51,76	43,15
V. Giscard d'Estaing	14 642 306	48,24	40,23

Résultats des scrutins des 24 avril et 8 mai 1988

• Scrutin du 24 avril 1988

Inscrits : 38 128 507

Votants : 31 027 972 (81,37 %)

Suffrages exprimés : 30 406 038 (79,74 %)

Blancs & nuls : 621 934 (1,63 %)

Majorité absolue : 15 203 020

	Suffrages obtenus	% inscrits	% suffrages exprimés
F. Mitterrand	10 367 220	27,19	34,09
J. Chirac	6 063 514	15,90	19,94
R. Barre	5 031 849	13,19	16,54
J.-M. Le Pen	4 375 894	11,47	14,39
A. Lajoinie	2 055 995	5,39	6,76
A. Waechter	1 149 642	3,01	3,78
P. Juquin	639 084	1,67	2,10
A. Laguiller	606 017	1,58	1,99
P. Bousset	116 823	0,30	0,38

• Scrutin du 8 mai 1988

Inscrits : 38 168 869

Votants : 32 085 071 (84,06 %)

Suffrages exprimés : 30 923 249 (81,01 %)

Blancs & nuls : 1 161 822 (3,05 %)

Majorité absolue : 15 461 625

	Suffrages obtenus	% suffrages exprimés	% inscrits
F. Mitterrand	16 704 279	54,02	43,76
J. Chirac	14 218 970	45,98	37,25

Résultats des scrutins des 23 avril et 7 mai 1995

• Scrutin du 23 avril 1995

Inscrits : 39 992 912

Votants : 31 345 794 (78,38 %)

Suffrages exprimés : 30 462 633 (76,17 %)

Blancs & nuls : 882 861 (2,21 %)

	Suffrages obtenus	% des suffrages exprimés	% inscrits
L. Jospin	7 097 786	23,30	17,75
J. Chirac	6 348 375	20,84	15,87
É. Balladur	5 658 796	18,58	14,15
J.-M. Le Pen	4 570 838	15,00	11,43
R. Hue	2 632 460	8,64	6,58
A. Laguiller	1 615 552	5,30	4,04
P. de Villiers	1 443 186	4,74	3,61
D. Voynet	1 010 681	3,32	2,53
J. Cheminade	84 959	0,28	0,21

• Scrutin du 7 mai 1995

Inscrits : 39 976 944

Votants : 31 845 819 (79,66 %)

Suffrages exprimés : 29 943 671 (74,90 %)

Blancs & nuls : 1 902 148 (4,76 %)

	Suffrages obtenus	% des suffrages exprimés	% des inscrits
J. Chirac	15 763 027	52,64	39,43
L. Jospin	14 180 644	47,36	35,47